JEAN-DE-JEANNE

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un endroit bien retiré que Soumeilles, un coin plus tranquille dans la tranquillité de la grande plaine qui s'ouvre au pied des falaises du Quercy, entre le Tarn et l'Aveyron.

Des cultures plates, des champs de blé ou de luzerne enveloppent le hameau et s'étalent assez loin autour, couvrant une vaste étendue de pays.

L'horizon est court dans ces terres basses. Le laboureur menant la charrue n'a, le plus souvent, d'autre perspective entre les cornes de ses bœufs que la haie vive qui clôt son héritage, ou bien, au temps où l'herbe monte, une bordure de seigle plus hâtif qui fait muraille à l'extrémité de son champ.

A de certains endroits cependant, le terrain penche, la plaine se découvre; un large morceau de culture apparaît tout uni, portant seulement un ou deux grands arbres, le chêne de la Juncasse, l'ormeau de Pontus, des géans abritant des maisons toutes petites, couchées au ras des luzernes ou des blés. Plus au-delà, vers le nord, une file mince de peupliers marque le cours de l'Aveyron; Ardus est de ce côté; le crépi du moulin blanchit gaîment à travers les saules et la clarté de l'eau se soulève, à la nuit tombante, au-dessus des sillons rembrunis.

De Villemade, tourné à l'opposé, vers le Tarn, on aperçoit moins encore, rien que la pointe du clocher, qui dépasse de deux travers de doigt la ligne d'horizon.

Et c'est tout le voisinage de Soumeilles.

A peine si les gens connaissent, pour y être montés un jour de foire, les deux ou trois bourgades de vignerons perchées très haut et très loin à la crête des falaises du Quercy.

Après, l'inconnu commence ; ce sont des contrées étrangères : les *causses* du Rouergue, les *grèzes* de l'Albigeois, des endroits dont on sait seulement, pour l'avoir appris d'un autre qui ne les a pas toujours visités non plus, le nom et l'emplacement, la tache blanche ou noire que fait le clocher sur le ciel.

Soumeilles est entre Villemade et Ardus, planté à la croisière des deux chemins, ainsi qu'un nid à la fourche de deux branches. Et on dirait bien d'un nid, d'une couvée de maisons blotties dans un pli de terre : de chétives maisons à toitures tombantes, dont les volets mal rabotés gardent la couleur du chêne, tandis que les murs d'argile battue se confondent avec la teinte des guérets environnans.

Été comme hiver, le hameau a l'air de dormir. Rien n'y bouge le plus souvent qu'un peu de fumée, un flocon bleu qui s'étire au-dessus d'un toit ; moins encore, l'ombre d'un chêne évoluant avec lenteur sur le mur d'une maison. Le hameau est si petit ! Le pays n'ayant pas d'église ni de forge, on n'y reçoit qu'affaiblis, venant d'un peu loin, les bruits de la cloche et du marteau, bruits paisibles qui ne font, semble-t-il, que marquer la mesure au silence.

Tout ce qu'on entend aux entours, c'est, de bon matin, au partir de l'étable, les commandemens des bouviers appariant leurs bêtes, le soir la chanson d'une petite gaulant ses oies, et plus fréquemment encore que les voix humaines, le parler des animaux : les meuglemens des bœufs lâchés au pacage, les bêlemens naïfs des agneaux appelant les mères brebis.

Plus d'une année quelquefois s'écoule, ramenant les mêmes bruits à l'aube et au crépuscule, sans autre changement que celui des saisons qui font les heures plus ou moins matinales ou tardives.

Puis, un beau jour, une musique éclate en l'air ; aux sons folâtres et discordans d'un violon et d'un tambour, un cortège de noces se met en marche, ou bien ce sont, fortement nasillés, avec des pauses solennelles, des versets latins qui accompagnent un défunt vers le cimetière, île de cyprès qui monte toujours noire au-dessus des moissons.

Ce qu'on entendait ce jour-là, un des derniers matins de sep-

tembre, c'étaient quatre ou cinq garçonnets ou fillettes qui s'amusaient sur la route à l'entrée du hameau ; Jean-Pierre, Jean-de-Jeanne, Judille, d'autres encore. Ils jouaient à sauter à cloche-pied et Jean-de-Jeanne entrait à son tour dans le jeu, un pied en l'air.

Il s'arrêta pour écouter.

A quelques pas de là, dans un champ, on se querellait ; une dispute à deux voix : un fausset de femme aigu, fêlé, et, lui répondant bref et à d'assez longs intervalles, une voix d'homme rocailleuse et sourde.

En même temps, à travers la haie, déjà plus d'à moitié dépouillée par l'automne, il apercevait les gens, et, tout d'abord, à sa coiffe antique, à la tresse de paille rousse qui s'agitait autour d'elle, il reconnaissait la Ginaille, une veuve très pauvre, qui gagnait sa vie à tresser de la paille pour les chapeaux, qu'elle cédait aux gens de Soumeilles en échange de quelques pommes de terre ou d'un morceau de pain. L'autre était le Sahuc, un des cultivateurs aisés du pays. Il était occupé à labourer assez paisiblement en apparence un guéret, situé entre la route et sa maison, tandis qu'un troisième personnage, la Sahuque, sa femme, se tenait là tout près, adossée à la claie du jardin, les pieds solidement incrustés dans le sol, et tricotait sans rien dire en dévisageant la Ginaille de cet air méprisant et dur que prennent volontiers les propriétaires de campagne vis-à-vis du pauvre monde qui va quêtant sa vie et mendiant sur les chemins. La vieille était entre eux, laissant la maison et regagnant la route, et, à chaque pas qu'elle faisait, on la voyait se retourner tout d'une pièce, et, bâton en l'air, apostropher tantôt la femme, tantôt le mari, lorsque passant et repassant devant elle avec les bœufs et la charrue, il se trouvait à portée d'entendre sa chanson :

— Des pommes de terre gâtées en échange de ma tresse de paille! répétait-elle pour la dixième fois. Une tresse qui se vendrait facilement deux sous le mètre au marché de Caussade! Vous connaissez les affaires, vous autres! Vous pensiez sans doute : une vieille qui n'a plus d'yeux pour voir ni de langue pour se défendre, pas la peine de se gêner avec elle. Eh bien! c'est ce qui te trompe, la Sahuque; on y voit clair encore, on sait parler quand il le faut, et l'on parlera, sois tranquille, on parlera!..

L'impassibilité vraie ou feinte de la ménagère, occupée uniquement, semblait-il, à remmailler un point tombé de son tricot, exaspérait davantage la Ginaille ; et le Sahuc, venant à passer, attrapait le paquet :

— Ne pique donc pas tes bœufs si fort, bouvier; c'est pas leur faute à ces bêtes si la conscience te reproche; et n'aie pas l'air de ricaner non plus : on sait des histoires sur ton compte. Crois-tu que

la commère que voilà n'ouvrirait pas les oreilles toutes grandes si je lui racontais les raisons qui t'ont obligé, vieux coq déplumé, d'aller chercher ta poule en pays étranger, à quelques bonnes lieues d'ici?

— Ginaille! Ginaille! prends garde, tu vas lâcher des bêtises! interrompit le laboureur.

Mais la vieille n'était pas d'humeur à s'arrêter :

— Tu étais trop connu chez nous, est-il pas vrai, Sahuc? On savait trop bien de quoi tu étais capable! Ah! ah! tu t'en es donné, l'ami, tu en as tâté de ces fins morceaux! Tu peux faire pénitence aujourd'hui avec cette grande sèche, tu peux jeûner et pâtir; tu as fait carnaval assez longtemps. Rappelle-toi cette Thrésil qui s'était louée bergère chez tes parens; une toute mignonne, rondelette, l'air d'une enfant. Pauvre petite! Dommage qu'elle soit morte si jeune et de quoi? Personne ne l'a jamais compris, excepté toi peut-être et une autre encore. Écoute : comme elle était à l'agonie, celle qui la veillait l'entendit soupirer; elle t'appelait : « Sahuc, disait-elle, nous avons eu tort, je n'en veux plus boire de ta drogue. » Et, plus tard, les dents lui claquant de peur, elle ajoutait : « Ah! c'est toi, canaille! c'est toi qui m'as tuée... » Te rappelles-tu, Sahuc, qui était celle qui veillait la Thrésil cette nuit-là?

Les enfans s'étaient approchés; ils n'étaient plus seuls, d'ailleurs, à recevoir les secrets traîtreusement éparpillés en l'air par la Ginaille. Dans un champ voisin, le Terral, à moitié caché dans un fossé qu'il refonçait, avait laissé reposer sa bêche pour ne pas perdre un mot de ce qui se disait à côté; et, sur le chemin, les Courège traînaient le pas, n'en finissaient pas de passer, n'osant pas s'arrêter tout à fait de peur d'être invoqués en témoignage par la mendiante.

Sahuc, qui sentait ces curiosités braquées sur lui, continuait à labourer comme si de rien n'était, espérant user à la longue la colère de la pauvresse; et rien ne trahissait son trouble qu'une légère déviation de la charrue chaque fois qu'il passait devant la vieille femme, un écart involontaire qui faisait trembler la ligne rigoureusement droite du sillon.

Elle continuait :

— Et la Jeanne? Celle-là, tu ne l'as pas oubliée, j'en suis sûre! Pauvre créature du bon Dieu, si douce, si tranquille! Comme elle avait fauté avec toi presque sans s'en apercevoir, elle savait à peine ce qui lui arrivait quand elle se trouva embarrassée. Quinze ans! Si ce n'est pas une pitié! Et orpheline de père et de mère, la chère innocente! Elle t'espéra un peu après la naissance de son bâtard, parce que tu lui avais promis le mariage, et à la fin, — écoute

Sahuque et si quelqu'un la nuit te tire par les pieds, pense à la Jeanne ; — à la fin, lasse d'attendre, elle s'en fut épouser avec l'Aveyron... Si tu l'avais oubliée, par hasard, celle-là, tiens, regarde Sahuc, voici quelqu'un qui te rafraîchira la mémoire. — La Ginaille avait pris le menton de Jean-de-Jeanne, et, le soulevant un peu en l'air : — Dévisage-moi donc ce témoin-là et renie-le, si tu l'oses! criait-elle. Est-il assez toi, Seigneur Jésus! Est-ce assez ta chair et ton sang, ce bâtard? La Sahuque, ta femme, peut bien trimer et peiner à la besogne avant de te donner un portrait aussi ressemblant. Pauvre Jean, tu ne dis rien, tu ne réclames rien! Pas sûr que tu comprennes seulement de quoi il s'agit; mais ta figure parle pour toi, et sais-tu ce qu'elle crie, ta figure : Mauvais père! mauvais riche!

Tout en débitant son antienne, la Ginaille avait attrapé la limite du champ des Sahuc. Arrivée là, avant de descendre sur la route, elle secoua fortement ses sabots et les frappa l'un contre l'autre de manière à détacher le peu de boue qu'ils avaient prise au guéret. Et, en la faisant tomber : — Tenez, gens, disait-elle, tenez; je ne veux pas qu'il soit dit que j'emporte quelque chose de chez vous. Gardez-la, votre terre, et qu'elle vous rapporte selon vos mérites, âmes charitables, saintes âmes du bon Dieu!

Elle s'en allait tenant toujours le petit homme par la main; ils étaient seuls; les enfans, voyant la dispute finie, étaient revenus à leurs jeux; on les entendait crier et rire un peu plus loin sur la route.

— Pauvre mien! soupirait la vieille, qui, toute essoufflée encore de sa colère, s'était assise pour reprendre haleine au pied d'une de ces croix qu'on plante aux abords des villages et des hameaux pour y servir de reposoir aux processions paroissiales : — Pauvre petit bâtard! — et elle écartait, pour le mieux voir, les cheveux qui embrouillaient le front de l'enfant :

— Que me voulez-vous enfin? demanda celui-ci d'un air encore plus dépité que malheureux; je n'y comprends rien, moi, à toutes vos histoires!..

— Tu étais peut-être ignorant de ces choses, reprit avec douceur la mendiante et j'ai eu tort de te faire savoir de qui tu viens! Oui, j'ai eu tort! mais, c'est plus fort que moi; quand je vois certaines choses, il faut que je parle. A présent, me voilà brouillée avec ces Sahuc, et à toi aussi, mon petit, je t'ai fait du chagrin! Allons, ne te tourmente pas trop! ce que tu as appris aujourd'hui par hasard, d'une façon ou d'une autre tu aurais bien fini par le savoir. Surtout, quoi qu'on te dise, ne t'avise pas de mal penser de

ta mère, de la Jeanne. Tout son péché, à celle-là, fut d'être trop bonne et elle l'a bien payé, la malheureuse! Tiens, vois-tu ce grand arbre, là-bas?

— L'ormeau de Saint-Pierre? demanda le petit.

— Justement! Eh bien! si tu passes jamais devant, souviens-toi de réciter un *Pater*. C'est là, un peu au-dessous du moulin, que s'est noyée ta maman.

— Pourquoi noyée?

— A cause de ce méchant homme, du Sahuc, qui refusait de l'épouser.

— Et pourquoi refusait-il?

— Par cette bonne raison qu'il ne la trouvait pas assez riche. Tu saisiras tout cela plus tard, mon fillot. Présentement, ne te fais pas trop de bile : bois, mange et dors; les idées te pousseront bien assez tôt!

Demeuré seul au pied de la croix, Jean-de-Jeanne rêvait à ce qu'il venait d'apprendre et qui était encore bien obscur pour une petite tête de sept ans.

Tantôt il regardait anxieux vers le guéret où Sahuc menait encore la charrue, tantôt il se penchait comme pour l'interroger du côté de la rivière où, parmi la ligne pâle des peupliers effeuillés, montait pareil à un bouquet noir le grand ormeau de Saint-Pierre.

Était-ce parce que sa mère s'était noyée qu'on l'appelait bâtard? bien parce que Sahuc n'avait pas voulu épouser avec elle?

Se noyer, était-ce aussi honteux que de voler?

Viendrait-il un temps où le maître des Ourtrics le reconnaîtrait pour son vrai fils et le prendrait dans sa maison, ou bien continuerait-il à demeurer dans le pauvre logis de la tante Sérène?

Ces questions et d'autres restèrent sans réponse ce jour-là et bien des jours après. Ce ne fut qu'avec le temps et par des lueurs insensibles que la vérité se fit connaître à l'enfant; et comme il se l'était imaginée beaucoup plus laide et plus difficile à regarder en face, il finit par s'accoutumer à elle sans en prendre tout à fait son parti, mais sans en souffrir non plus trop au vif.

Du reste, il ne laissa jamais voir à ses parens, à l'oncle Honoré, pas plus qu'à la Sérène, qu'il fût instruit de cette vilaine histoire. Un instinct l'avertissait de ne pas prononcer le nom de la Jeanne devant eux. Tout ce qu'il faisait, c'était d'épier à la dérobée ses parens de la main gauche, ce courtaud à figure joviale et rougeaude qui était, paraît-il, son père, et cette grande sèche de Sahuque à cause de qui sa mère s'était fait périr. Un fort marmot en jupes avec de beaux cheveux tout frisottés sur le front les suivait sou-

vent, et Jean-de-Jeanne l'observait curieusement, cherchant à démêler une ressemblance sur la large face à peine dégrossie de son demi-frère.

En même temps que ces rudes visages, une figure plus douce et plus vague se levait devant lui. Il ne lui arrivait pas souvent de penser à sa défunte mère, mais il rêvait d'elle la nuit, quelquefois, et il se réveillait alors en sursaut, les yeux mouillés sans trop savoir pourquoi il avait pleuré. Puis, avec les années, ces impressions s'effacèrent. Le bâtard finit par s'intéresser très peu à sa parenté des Ourtrics.

Un jour vint où il put coudoyer son père et lui parler même à l'occasion sans qu'il s'y connût rien; et quand les cloches sonnèrent pour l'enterrement de cet homme, qui s'était fendu la tête en tombant du haut d'un peuplier, Jean-de-Jeanne fit le signe de la croix aussi simplement que s'il se fût agi du premier chrétien venu de la paroisse.

Ainsi, de tous les sentimens nouveaux qu'il avait éprouvés un moment et qui l'avaient quitté l'un après l'autre sans qu'il cherchât à les retenir, il ne resta bientôt plus à l'enfant que l'amitié, commencée alors et jamais démentie depuis, avec la pauvre Ginaille.

Une amitié bien tranquille d'ailleurs. N'étant pas du tout parens ni tout à fait voisins, ils ne fréquentaient guère ensemble. Un mot en passant, un bout de causette le long d'un chemin; mais c'était de si bon cœur! Et puis ils se voyaient de loin. La coiffe antique et la tresse de paille de la mendiante quêtant son pain de porte en porte tenaient compagnie à Jean-de-Jeanne pendant qu'il labourait les champs de la Sérène; et même s'il ne l'apercevait pas, il avait du plaisir à se dire qu'une personne au moins dans le pays lui portait de l'intérêt. Il savait qu'en cas de malheur, il pouvait compter sur elle et, de son côté, quand il récitait ses oraisons quotidiennes, après avoir prié pour sa mère défunte, il pensait quelquefois à la vieille femme et la nommait avec son oncle et sa tante comme s'ils avaient été du même sang.

II.

Un soir, rentrant à l'heure du souper, Jean-de-Jeanne fut étonné de trouver l'oncle Honoré déjà couché, les draps tirés par-dessus les yeux, la tête tournée vers le mur. L'homme ne se releva pas le lendemain, ni jamais. La carriole grinçante et disloquée du médecin d'Ardus s'arrêta deux ou trois fois devant la porte, puis le curé vint à son tour, s'assit au chevet du malade, lui parla un moment à

voix basse... La nuit après, l'enfant s'éveilla en sursaut; il y avait beaucoup de monde dans la chambre et beaucoup de lumière et en même temps un grand silence. La Sérène priait agenouillée au pied du lit, dont on avait ouvert largement les courtines. Et de par là, du lit sans doute, venait une espèce de ronflement, mais un ronflement tel que l'enfant n'en avait jamais entendu ; cela ressemblait au bruit que fait une scie en entrant dans le bois, quelque chose de précipité, de haletant. Bientôt ce bruit se ralentit, s'espaça, et finalement s'arrêta tout à fait. Alors, comme à un signal, plusieurs personnes se mirent à se lamenter à la fois en s'avançant vers le lit. Et Jean-de-Jeanne s'étant relevé sur le coude, aperçut aplatie sur le traversin une tête livide, un nez pincé, des cheveux moites... Et pris de dégoût et de peur, au plus vite, pour ne plus voir, l'enfant avait caché sa figure dans les draps...

L'orphelin entrait dans ses huit ans quand ce malheur arriva. Car ce fut un vrai malheur pour lui, cette mort de l'oncle, du frère de sa mère, encore qu'il n'en eût sur le coup d'autre impression qu'un peu de frayeur à la tombée de la nuit, qui l'obligea pendant quelques jours à ramener plus tôt les vaches du pacage, et aussi le souvenir d'un bon dîner, le repas des funérailles, que les gens du pays appellent les noces tristes, à cause de la grosse dépense qui s'y fait de victuailles et de vin.

Cet oncle Honoré était un très brave homme, que les soucis d'argent, les dettes à nourrir avaient, dans les dernières années de sa vie, rendu mal endurant et quinteux. Il avait acheté de la terre au-delà de ses ressources, comptant sur son travail pour éteindre sa dette, et il vivait toujours en crainte, navré à la moindre pincée de froidure en avril, à la montée d'un nuage en juillet, à tout ce qui menaçait de lui retirer ses minces profits.

Quand l'orage éclatait, il était rare que le petit n'en reçût pas quelque éclaboussure; une bourrade de tante Sérène, une taloche vigoureusement administrée par l'oncle. Après quoi, l'orage s'en allait du ciel, le rouge de la taloche s'effaçait de la joue, et la vie reprenait paisiblement son train à Soumeilles.

Elle avait bien ses bons momens. Très cordial quand ça lui chantait, l'oncle Honoré prenait quelquefois sa petite Judille d'une main, Jean-de-Jeanne de l'autre et les emmenait avec lui jusqu'à Villemade. C'était toujours un dimanche; les enfans s'amusaient au tourniquet du marchand de bonbons; ils dansaient des rondes avec ceux du village et quand la fatigue les faisait trébucher, l'oncle les rapportait juchés un sur chaque épaule comme s'ils avaient été à lui tous les deux.

Le garçon avait fini de ces douceurs avec la veuve, avec Sérène, la mal nommée, orgueilleuse et chagrinante personne, qui avait, pensait-elle, autre chose à faire que de caresser le bâtard.

Elle était sortie d'Orlionnac, un petit bourg de l'autre côté du Tarn. Et comme les terres par là se trouvaient être plus fertiles qu'à Soumeilles et d'un meilleur rapport, elle tirait grande vanité de cette origine. Rien ne se faisait de bien, à l'entendre, hors de son pays natal; les choses et les gens y étaient d'une espèce supérieure; et cette supériorité qu'elle ne permettait à personne de mettre en doute lui servait à écraser par comparaison les gens et les choses de Soumeilles et des environs. Elle observait religieusement les quelques particularités de langage ou d'accent qui différencient le patois des plateaux de celui de la rivière. Elle avait aussi gardé l'habitude de porter le fichu un peu ouvert par devant, à la mode de chez elle, et elle aurait mieux aimé passer sa vie tête nue que de commander ses bonnets ailleurs qu'à Orlionnac, où les couturières ont, paraît-il, une façon de les monter plus seyante et de meilleur goût.

Glorieuse, impérieuse aussi, — les deux vont ensemble, — elle avait presque obligé son homme, aussitôt après son mariage, à quitter la petite ferme où, sans très gros profits, mais sans aucuns risques, le ménage gagnait tranquillement son pain, pour acheter de la terre et s'établir à Soumeilles.

La gloire d'être chez elle, de ne dépendre de personne décida la Sérène, lui fit hasarder l'argent. Même plus tard, son mari mort, elle ne se rendit pas, elle ne renonça pas à son caprice. Contrainte de négocier les meilleures parcelles de son bien, elle exigea qu'on mît sur le papier la clause de rachat, prétendant rentrer une fois ou l'autre dans ses appartenances et reconstituer le domaine.

En attendant qu'il plût à l'argent de revenir, elle faisait à peu près comme si elle avait été riche; se tenant à son rang, observant rigoureusement les bienséances, même quand elles lui étaient onéreuses. Aux plus mauvais momens, en peine quelquefois de son dîner, elle avait toujours un sou à mettre au plat le dimanche, quand on quêtait pour les âmes du purgatoire, et un croûton de pain dans le tiroir de la table à offrir à l'aveugle Ginibre ou à Barutel le manchot, s'ils venaient à s'arrêter et à réciter un *pater* devant sa maison. Métayers ou journaliers, le petit monde des champs se dispense de ces charges : raison de plus pour elle de n'y pas renoncer.

Elle avait toutes les vanités des personnes de sa condition : vanité du pain bénit à rendre, des messes à faire chanter pour les parens morts, vanité de la lessive. Elle attendait, pour la faire plus copieuse, d'avoir tout son linge au tas, et elle ne manquait pas, une

fois lavé, blanc comme neige, de l'étendre sur la haie, au bord de la route, en vue de tout le pays.

Cet amour-propre eut au moins le bon effet, après la mort de l'oncle, d'empêcher la tante Sérène d'envoyer le petit bâtard à l'hospice, ainsi que le lui conseillaient charitablement quelques voisins.

Un neveu, fût-il de la main gauche, nourri aux frais du public, cela ne pouvait pas lui convenir.

L'orphelin continua d'habiter à Soumeilles, en compagnie de sa cousine Judille.

Il grandissait d'ailleurs, et quoique sa force ne fût pas tout à fait en proportion de son âge ni de son envie de bien faire, il commençait à s'employer dans la maison.

Tout enfant déjà, pendant que la Sérène s'occupait aux champs, il gardait la petite, la couchait, l'habillait, chantait pour l'endormir. Et ce tête-à-tête l'amusait, l'hiver, dans la tiédeur de la chambre, l'été, sur la route, en compagnie de cinq ou six oisons avec qui on barbotait le long des fossés.

Plus tard, la fillette ayant pris assez de raisonnement pour garder les oies toute seule, on l'avait chargé, lui, de soigner le gros bétail, d'appareiller les vaches qui d'elles-mêmes avançaient la tête sous le joug, soumises à la voix mignarde qui essayait de se faire rude pour les gouverner. N'ayant pas tout à fait treize ans, il n'était pas d'âge à labourer encore, mais il s'essayait pour voir, et puis en attendant, il pouvait très bien charrier, répandre le fumier dans les champs, mener la herse au temps de l'émottage. Si le travail chômait chez eux, il s'industriait à des récoltes de pauvres, s'en allait jusque dans les friches du Quercy ramasser du bois mort, de la glandée pour les cochons, des bruyères qui, faute de paille, servent de litière aux animaux.

Souvent aussi il travaillait au compte des voisins riches, attrapait des sous d'un côté ou de l'autre à donner un coup de main quand les besognes pressaient; et c'était quelquefois du bel argent blanc, des écus de cinq livres, qu'il rapportait après la moisson, quand il avait eu la chance de se louer pour quelques jours dans une grosse ferme à blé du côté de Fonneuve ou d'Albias. La Sérène prenait l'argent et l'empochait avec dignité, sans un merci, d'un air aussi détaché qu'un collecteur percevant la taille; et cela paraissait tout naturel à Jean-de-Jeanne. Ces airs malgracieux ne le rebutaient pas plus que le goût insipide de la soupe mal nourrie de graisse qu'on lui servait tous les jours, ou la raideur des feuilles de maïs, sur lesquelles n'ayant pas de matelas, il s'allongeait tout habillé pour dormir.

De quoi se serait-il plaint? Sa vie, après tout, était celle ou peu s'en faut que menaient autour de lui les gens de Soumeilles. Les riches de l'endroit, les Sahuc, les Dutil, se privaient, liardaient aussi bien qu'eux; quelquefois même plus âprement. La seule différence était dans le nombre et la beauté des animaux de croît ou de labour qui se voyaient dans leurs étables, dans la hauteur et la longueur des paillers alignés devant leur porte, mieux encore dans la fierté de leur mine, dans l'air délibéré que donnent à celui qui les possède les sacs d'écus et de pistoles, cachés sous les piles de draps, au plus profond de la grande armoire.

Certainement l'idée ne serait pas venue à Jean-de-Jeanne de se comparer à ceux-là; très volontiers et sans rechigner le moins du monde, il leur cédait le pas à l'église, satisfait de se tenir à son rang, près du bénitier, un peu avant Bonibas, un pauvre malade obligé de se cacher à cause d'un cancer qui lui rongeait le visage. Mais cette inégalité ne l'offensait pas. Même le désagrément d'être bâtard, encore qu'il en souffrît quelquefois, ne suffisait pas à faire de Jean-de-Jeanne un malheureux. Il avait pour cela l'épiderme trop dur, l'âme trop peu sensible. Les ennuis glissaient dessus comme la pluie sur les feuilles. Et il ne pleuvait pas tous les jours. L'enfant respirait, buvait sans y penser cette vertu apaisante qui est dans l'air de la campagne, et quand il l'avait bue, quelque raison qu'il eût de s'inquiéter, il chantait aussi insouciant qu'un cailleteau dans les blés.

Même déjà adolescent, quand une des deux vaches qu'il conduisait ayant été vendue, il fallut labourer avec une seule, il supporta très bien ce déplaisir, — le plus contrariant qui puisse arriver à un bouvier; — et, un moment après, il sifflait à son unique bête d'aussi bon cœur que s'il avait eu à gouverner la plus jolie paire du Quercy.

Une ou deux fois, pas plus, l'orphelin s'était départi de sa tranquillité. A propos d'un couteau d'abord. Depuis qu'il avait tenu dans les mains celui de son camarade Jean-Pierre, il ne faisait qu'y penser. Quelle fièvre aussi et quel triomphe! ce jour de *vote* où risquant sur un seul coup toute sa fortune, deux sous qu'il gardait depuis le matin au fond de sa poche, fortement serrés entre les doigts, il vit la plume d'oie du tourniquet s'arrêter devant le couteau rêvé, un beau couteau à manche de corne historié de cuivre! Quel bonheur quand, ayant couru d'une haleine hors du village, il put s'asseoir au bord du fossé, et là, bien caché derrière la haie, contempler son trésor, faire jouer la lame, essayer le fil, déchiffrer le nom du fabricant.

Un peu plus tard (il avait alors quatorze ans), ce fut une velléité

de chasse qui le prit. Le fusil de l'oncle défunt l'attirait, accroché au manteau de la cheminée presque à portée de la main. La Sérène n'était pas toujours là ; rien de plus aisé que de décrocher l'arme, de s'en aller à l'affût, guetter un lièvre à la croisière de deux chemins. Ainsi fit-il un jour à pointe d'aube et le cœur lui sauta bien fort quand il vit la bête rouler à dix pas de lui sur le sentier.

Le lièvre avait été vendu six francs, et Jean-de-Jeanne, engourmandi par l'argent gagné, en avait abattu depuis un certain nombre; mais l'émotion n'était plus la même : l'habitude avait émoussé le plaisir.

L'âge changeait d'ailleurs. Une autre fantaisie le tenait maintenant. Il souhaitait d'avoir des vêtemens neufs pour le dimanche et, vraiment, à examiner la veste et la culotte dépecées par la Sérène dans la défroque de l'oncle défunt et accommodées à son usage à peu près aussi congrument que les loques dont on habille les épouvantails à moineaux, la prétention de Jean-de-Jeanne n'avait rien d'excessif.

Sans doute il avait été longtemps sans y prendre garde; et que lui faisait la coupe de ses pantalons toujours relevés à mi-jambes, ou la couleur de sa veste, qu'il ôtait même en plein hiver, si peu qu'il eût à travailler, afin d'avoir les mouvemens plus aisés?

Ce fut à la fête votive d'Ardus, où il était allé folâtrer avec quelques jouvenceaux de Soumeilles, qu'il commença d'y faire attention. La musique du bal l'ayant mis en train, il avait pris la main pour danser à la Margot, une fillette de son âge... — Adresse-toi plus tôt à la Cascarole, lui dit cette malapprise en lui riant au nez; il n'y a qu'elle d'assez bien nippée pour figurer avec toi.

Or, cette danseuse à qui on le renvoyait était une espèce d'idiote mal peignée et sommairement vêtue, qui gagnait sa vie à mendier sur les chemins.

Qui fut attrapé? Jean-de-Jeanne. Il avala l'affront sans rien dire et se tint à l'écart, se contentant pour tout amusement de regarder danser les autres par-dessus l'épaule des voisins. Mais, le soir même, en rentrant à Soumeilles, il s'enquit de la quantité d'étoffe à lever chez le marchand drapier pour un habillement neuf.

Trois mètres à six francs l'un, plus quelque petite chose pour les fournitures, et six francs de façon chez Jarnicou, le tailleur à la mode de Villemade.

Une forte somme à soutirer à cette avaricieuse de Sérène! Et cependant, en y réfléchissant bien, il n'avait pas tant à se gêner avec elle.

S'il lui devait un gros cierge pour l'avoir retiré chez elle à l'âge où il n'était pas en état de gagner son pain, elle, de son côté, lui

devait bien une fière chandelle pour le travail qu'il avait fait depuis cinq ou six ans dans la maison.

Tranquillement et sans crainte aucune, il pouvait porter sa demande à la tante, réclamer, exiger au besoin l'habillement neuf.

Il le pouvait, il le voulait; mais le faire?

— Ce soir, dès que je la verrai, je parlerai,.. s'était-il promis une après-midi qu'il était à labourer le champ des Gragnotes. Cependant, le soir venu, à chaque pas qui le rapprochait de la maison, il sentait sa résolution reculer, perdre du terrain.

Rien que d'apercevoir de loin le cotillon de la Sérène au seuil de la porte, des doutes lui venaient, il prévoyait des objections. Une si triste année! Le blé n'avait presque rien donné, la vigne non plus. Et ils devaient chez le bourrelier, chez le forgeron, partout!

Là-dessus il croyait entendre crier la bonne femme. Et comme il avait l'habitude de le faire quand elle était à le gronder et qu'il ne savait que lui répondre, l'orphelin baissait la tête en marchant.

— Non, pas tout de suite! se disait-il en touchant la porte de l'étable; j'attendrai, pour parler, que Judille arrive...

III.

Judille arrivait. Depuis le matin, elle avait tiré l'aiguille chez les Terral; une chemise à bâtir et à ourler dans la journée : c'est l'ouvrage exigé des couturières de campagne, et il n'y a pas à s'amuser si on veut en voir la fin.

Assise, dans l'embrasure de la fenêtre, derrière les carreaux tout petits, où le jour verdit en passant, elle avait cousu la grosse toile de ménage, rude à la main, résistante à la piqûre de l'acier. Plus qu'un bouton à coudre, le dernier, la chemise était bâtie, elle se tenait là toute droite sur la chaise, raide comme une armure, prête à lutter, trame à trame, contre la peau de plusieurs générations de laboureurs.

Assez travaillé pour aujourd'hui! La couturière roulait son fil, donnait le bonsoir au monde, envoyait une tape d'amitié à l'enfant, et la voilà qui s'avançait rondement d'un pas vif, alerte, qui faisait cliqueter le dé et les ciseaux dans la poche de son tablier d'indienne...

Le chemin devant elle était tout barré d'or, traversé par les derniers rayons du soleil, des rayons épais, chargés de vapeur, ainsi qu'on en voit dans les soirs d'automne. Une vache, menée à la corde par un enfant, tondait les menthes au bord du fossé et elle se dépêchait à la besogne comme si l'herbe plus fraîche l'avertissait de la tombée prochaine de la nuit.

Et le charme de l'heure, de la saison finissante, s'exprimait dans le gazouillement d'une troupe d'oisillons tout petits, branchés à la cime d'une alisier sans feuilles et qui ramageaient tous ensemble, immobiles, le jabot tourné vers le couchant.

Mais les oiseaux ne chantaient pas pour celle qui venait d'un air dégagé, vite, rompant sans les voir les fils de la Vierge tendus d'un bord du chemin à l'autre... Cette musique-là ne disait rien à Judille; musique de paysan! Et Judille n'était pas tout à fait une paysanne. Cela se voyait de suite à son port de tête, à sa façon de marcher, aux moindres mouvemens de sa petite personne onduleuse et minaudante. Et ses vêtemens aussi la dénonçaient, plus propres, mieux rangés que ceux des filles de campagne; des étoffes simples, mais un bout de ruban avec un brin de fleur, un rien d'endimanchement qui est comme l'enseigne du métier. En dedans non plus, la jolie couturière n'était pas comme tout le monde; ayant eu plus de loisir pour s'instruire, elle en savait un peu plus long que les autres : ce qui s'apprend à l'école d'abord; et même, depuis, elle avait lu par-ci par-là quelque roman prêté par une dame de campagne, un livre acheté le jour de la foire à une librairie ambulante : *les Quatre Fils Aymon*, *la Clé des Songes* et des cahiers de romances qu'elle savait par cœur et qu'elle chantait à voix traînante en travaillant.

C'était bien sauvage et bien pauvre, à côté de ces airs de musique, le bruit que faisaient au bord de la route les oisillons des champs. Des complimens d'amoureux murmurés à l'oreille, le gentil bruit d'or d'une pendeloque ou d'une bague de mariage auraient été plus vite au cœur de Judille. Judille avait seize ans, Judille attendait un épouseur.

Pas le premier venu, par exemple! Si la Sérène avait préféré pour elle aux durs labeurs de la culture les travaux d'aiguille qui rendent la peau plus délicate et la langue mieux affilée, ce n'était pas pour la donner à quelque goujat... Non; il fallait à la petite un mari plus finement éduqué, le fils d'un cultivateur aisé déjà dégrossi à l'école, le petit Sahuquet, par exemple, ou, mieux encore, un jeune instituteur, comme le fils Trégan, ou bien un soldat libéré en passe d'être nommé dans la gendarmerie...

Elles avaient arrangé ça à elles deux, la mère et la fille, et elles attendaient, l'une maugréante et rechignée, ainsi que le voulait son âge, l'autre parée et souriante, avec un certain air de coquetterie rude sur son joli visage de vierge...

Il faisait déjà obscur quand Judille entra dans le logis de Soumeilles. C'était l'habitude de chaque soir, habitude économique,

de profiter jusqu'à la dernière goutte des arrière-clartés du jour, suffisantes, d'ailleurs, à éclairer les mouvemens presque mécaniques de la ménagère charriant du bois à l'âtre ou écumant le pot-au-feu.

Assises toutes les deux sous le manteau très ample de la cheminée, serrées l'une contre l'autre sur le coffre au sel, la mère et la fille parlaient bas entre elles sans s'occuper de Jean-de-Jeanne.

— Tante Sérène, dit enfin celui-ci, et la voix lui tremblait un peu, à cause de l'effort qu'il avait fait pour se décider à parler ; tante Sérène, vous savez si j'ai été exigeant avec vous jusqu'ici, si je vous ai fait payer trop cher mes gages ; eh bien !..

— Eh bien ! après ? interrompit la tante d'un air pas trop encourageant...

Mais leur conversation en resta là pour le quart d'heure.

On venait de heurter à la porte.

Qui ça ?

Sur une route aussi peu passante que celle de Soumeilles, ce coup de bâton d'un inconnu suffisait à faire événement.

Il y avait à ce moment une telle profondeur de calme dans la maison, un si complet enveloppement de silence autour, dans le mystère de la campagne endormie ! Et au calme, au silence de ce soir-là, s'ajoutaient le calme, le silence inviolés d'un si grand nombre d'autres soirs tout pareils ! Ce ne fut pas tant le bruit lui-même, que la profondeur de cette tranquillité habituelle, brusquement interrompue, qui fit tressaillir les trois personnes réunies là au coin de l'âtre : Jean-de-Jeanne ennuyé de rentrer sa demande à moitié sortie, Sérène inquiète à cause de ses affaires d'argent, Judille remuée d'un vague espoir qui la fit se cambrer, le nez en l'air, comme si l'imprévu ne pouvait être que pour elle...

La chienne Finette s'était mise à japper contre la porte... Elle s'ouvrit enfin, et ce qu'on vit d'abord, ce fut entrant de biais, toute pleine d'oiseaux endormis, une de ces cages en roseaux, très longues, très étroites, à nombreux compartimens, où les oiseleurs mettent leurs appeaux vivans en cellule ; puis, avec son attirail de piquets et de filets liés ensemble et portés sur l'épaule, l'oiseleur lui-même, un assez jeune et très alerte compagnon, qui, d'un air décidé, commença par jeter son faix sur une chaise, puis, très à l'aise, comme chez lui, envoyant un bonsoir à tout le monde, s'avança vers le foyer.

— Vous n'attendiez plus personne à cette heure, eh ! l'aubergiste ? demanda-t-il gaîment à Sérène, laquelle, très étonnée, le dévisageait sans répondre.

Lui-même, ayant eu le temps de jeter un coup d'œil autour de la

chambre, parut quelque peu surpris et dérouté; et il y avait bien de quoi, rien ne ressemblant moins à une salle d'auberge que le très modeste logis où il venait de débarquer. Pas de fourneau; un unique chaudron pour batterie de cuisine, et au lieu de la joyeuse ribambelle de saucissons et d'andouilles pendus aux solives, une gerbe d'ail pour toute provision. Sans doute il avait fait erreur. Mais que signifiait alors la branche de pin qui se balançait au-dessus de la porte? Pourquoi l'enseigne si l'on n'exerçait pas le métier?

Sérène, revenue de sa surprise, s'en expliquait avec l'intrus. La branche de pin n'avait jamais voulu rien dire, sinon que l'on avait du vin à vendre, et encore ne le débitait-on que le dimanche, pendant la partie de quilles que les jeunes gens de Soumeilles avaient accoutumé de faire après vêpres sur la route. Mais la récolte de vin ayant manqué deux ans de suite, on avait dû fermer boutique. Si on avait négligé de descendre la branche de pin, c'est qu'elle ne trompait personne, la route communale n'étant guère fréquentée que par les gens du pays.

— Bien fâchés nous sommes, conclut la Sérène; mais vous n'êtes pas à l'auberge, mon ami.

— Tant pis! répondit piteusement l'Oiseleur, qui ne se pressait pas de reprendre ses filets, hésitant entre la chance à courir d'un mauvais dîner, si toutefois on voulait bien le lui servir là où il était, et l'ennui de tirer la guêtre à la recherche d'un nouveau gîte. Tantôt il lorgnait le pot-au-feu, tantôt il observait rapidement les êtres, le mobilier et les gens, Judille en particulier, dont les yeux noirs plantés sur lui soutenaient très vaillamment l'examen.

— Y a-t-il loin à aller pour trouver de quoi dîner? demanda-t-il enfin.

— Ardus est le plus près; vous en aurez pour une petite heure, répondit la Sérène.

— Quel pays de sauvages! grommela l'autre. Avec votre permission, je préférerais bien manger la soupe avec vous, — en payant bien entendu.

— Si vous vous contentez de notre soupe de haricots et de notre pain de ménage, nous vous les offrons de bon cœur. Le pain est un peu dur, mais les haricots fondent dans la bouche. Ah! si vous étiez venu il y a dix ans, du temps de défunt mon mari, vous n'auriez pas trouvé si maigre pitance. Pauvres, on ne peut donner qu'un souper de pauvres...

— J'accepte donc, dit l'Oiseleur. Allons, toi, puisque tes maîtres me veulent, tu vas me laisser tranquille, commanda-t-il à Finette, qui n'avait pas cessé depuis son entrée de grogner dans ses jambes.

Puis, ayant avisé un gros clou fixé au mur, il y suspendit la cage

des appeaux endormis à son arrivée, mais qui s'étaient mis à piauler et battre de l'aile, effarouchés, à cause de la chatte, laquelle, glissée en tapinois sous une chaise, avait allongé la patte du côté des barreaux. Cependant une forte odeur de haricots et de lard rance emplissait la chambre; on soupait, on parlait aussi et, d'une façon ou de l'autre, il n'y en avait que pour l'Oiseleur. Avant qu'on eût mangé la soupe, — il y revint deux fois, — il avait eu le temps de raconter son histoire. On connaissait comment il était arrivé à Montauriol le matin même, appelé par un de son pays, Cyprien Barutel, bouvier du côté de Saint-Alari, qui lui avait vanté les passages d'alouettes de la vallée de l'Aveyron. Et les alouettes ne manquaient pas en effet; depuis qu'il était descendu du chemin de fer, il n'avait fait autre chose que d'en voir et d'en entendre; malheureusement les bons terrains de chasse étaient déjà pris. De Saint-Alari à Villemade, de Villemade à Soumeilles, il s'était promené à la recherche d'une *tendue* bien située, en beau découvert, sans réussir à la trouver. Enfin, comme il allait lâcher la partie et reprendre la route de chez lui, quelqu'un de Villemade lui avait enseigné un emplacement plus bas, vers Soumeilles, chez le nommé Gibely.

— A deux pas d'ici, interrompit Judille; la première maison à gauche en descendant vers la rivière...

Elle s'amusait ce soir-là, l'enfant; la Sérène aussi; c'était un plaisir pour ces femmes, d'avoir quelqu'un à qui parler, un garçon en train, réveillé, au lieu de cet endormi de Jean-de-Jeanne, qui travaillait à monter des balais de genêt, sans desserrer quelquefois les dents pendant toute une veillée.

Mais leur contentement fut doublé, quand elles apprirent que leur invité était natif des Arroumecs, du côté de Tournadel-le-Haut, qui est un gros village d'entre le Tarn et la Garonne.

— J'aurais dû m'en douter à votre façon de prononcer, fit observer la Sérène. Nous sommes, nous, sortis d'Orlionnac; mon père, qui était tonnelier, avait souvent affaire avec les vignerons de Tournadel, et je me souviens de l'y avoir accompagné plus d'une fois avec des cerceaux et des futailles neuves que nous allions vendre à la foire. Nous nous tenions au coin de la place, juste en face de l'auberge de la Pitraque, une grosse réjouie. Est-ce qu'elle tient toujours auberge, cette femme?

La Pitraque était toujours au même endroit, ainsi que plusieurs autres personnes également connues de la Sérène et de l'Oiseleur.

Là-dessus les voilà bons amis tous deux, d'accord sur tout, se vantant et se complimentant, célébrant à qui mieux mieux la Garonne et les Garonnais.

Lui, citait des rendemens de blé, des chiffres fabuleux ; elle, racontait, on ne sait à quel propos, les magnificences d'un dîner de noces d'une nièce à elle, ce qui s'était mangé de viandes, bu de liqueurs.

De temps en temps : « N'est-il pas vrai, Judille? » interrogeait-elle. La conversation s'animait alors, tournait à l'intimité, aux confidences.

L'Oiseleur se plaignait ; il n'était pas heureux. Son père, le vieux, comme il disait, avait fait un aîné, l'avait marié dans la maison. Alors il leur avait souhaité le bonsoir et s'en était allé gagner sa vie de son côté, l'hiver à la chasse aux alouettes, l'été avec les brûleurs d'eau-de-vie. C'est vrai qu'il laissait la plus grosse partie de ses bénéfices dans les auberges; mais cela ne valait-il pas mieux que de s'éreinter au profit de son aîné?

D'ailleurs il n'était pas inquiet pour plus tard ; les Rampal, Dieu merci, ne manquaient pas de bonnes terres au soleil. Pour tant que l'autre lui rognât son héritage, il était sûr d'en avoir encore assez pour vivre, sa femme et lui, quand il lui prendrait fantaisie de se mettre en ménage.

Ce disant, il envoyait un clin d'œil à Judille, qui avalait ça sans sourciller.

Sérène cependant s'était levée, avait tiré de l'armoire une bouteille, une de ces quatre ou cinq fioles de vin vieux, que les paysans, même les plus pauvres, ont toujours chez eux en cas de maladie.

— A votre santé, pays! disait-elle.

On trinquait à la santé de l'arrivant, d'Antonin l'Oiseleur, Jean-de-Jeanne comme les autres, mais avec moins d'entrain. La présence de cet inconnu le gênait. Isolé, rencogné, il trempait machinalement les lèvres dans son verre, écoutant comme dans un rêve l'étranger en train d'entonner des chansons, de jolies chansonnettes en français, qu'on reprenait en chœur, au refrain.

— Allons, Jean, avec nous!

Docilement, l'enfant faisait sa partie, répétait après les autres des mots dont il ne comprenait pas toujours le sens.

Cependant, la gaîté de l'Oiseleur était tombée tout à coup; ses idées s'embrouillaient, ses yeux se faisaient petits. L'étape ce jour-là avait été un peu forte, et le sommeil le prenait... Impossible à cette heure, de le laisser partir pour Ardus, comme il le proposait fort honnêtement.

Non, on s'arrangerait pour le loger tant bien que mal cette nuit. C'était très simple. Il coucherait dans l'étable, au lit de Jean-de-Jeanne. Et Jean-de-Jeanne, qu'en ferait-on? Il dormirait parfaitement

dans la grange; de la paille jusqu'au ventre, c'était tout ce qu'il lui fallait à ce garçon.

Rien à dire à cela. Et cependant Jean-de-Jeanne dormit mal. Il regrettait son lit. Quel lit! Une planche dressée dans un coin de l'étable, une litière de feuilles de maïs et deux couvertures de laine par-dessus. Sans doute; mais il y avait, collées sur le mur, des images achetées un jour de foire; il les regardait avant de souffler la lanterne; il en rêvait quelquefois. Il y avait aussi la vache à côté, dont le ruminement lui tenait compagnie. Et puis encore, de l'autre côté de la cloison, c'était un autre voisinage, le grand lit où couchaient côte à côte la Sérène avec sa fille. Et le lit était si près, la cloison si mince, c'était presque comme si on avait habité ensemble.

Et sans qu'il sût au juste pourquoi, cette idée ennuyait l'enfant qu'un autre que lui pût écouter Judille dormir.

IV.

Réveillé un bon moment avant le jour, Jean-de-Jeanne attendit la première clarté de l'aube pour s'en aller au labourage, comptant bien que l'Oiseleur aurait décampé avant qu'il fût de retour.

Son déplaisir fut d'autant plus vif, quelques heures plus tard, en retrouvant l'homme installé au logis et pour longtemps, probablement pour le restant de l'hiver, à ce que racontait la Sérène. Cela s'était bâclé au saut du lit; l'Oiseleur avait loué la tendue à Gibely; et tout de suite après il s'était arrangé avec la Sérène pour le vivre et le coucher; — rondement, sans marchander, en trois mots, comme font les gens accoutumés à marcher grand train.

Excellente affaire pour la Sérène et qui aurait dû par contrecoup réjouir son neveu. Et, cependant, sans motif aucun, sans une seule bonne raison à se donner, Jean fit froide mine au dîner et aux convives, fort inutilement du reste, car personne ne prit garde à son air silencieux; même on s'amusa très bien sans sa permission.

On mangea copieusement aussi, plus copieusement que d'habitude, — et il en fut de même les jours après, — à cause du pensionnaire assez délicat et entendu en fait de nourriture, et qui, payant bien, avait le droit d'en avoir pour son argent. Lui-même, au besoin, fournissait des idées à la Sérène, proposait des recettes; quelquefois, histoire de rire, il mettait la main à la pâte et cuisinait à sa façon, — pas trop mal, ma foi! Si prévenu contre lui que fût Jean-de-Jeanne, il était bien forcé de reconnaître son talent pour accommoder la soupe à l'oseille, et quant à sa rôtie d'alouettes, il se léchait les doigts après en avoir mangé, — ce qui valait bien un compliment.

C'était vraiment un aimable garçon, cet Antonin! Et obligeant, et adroit! Un jour, il aidait Jean-de-Jeanne à remplacer un chevron de la toiture qui menaçait ruine; le lendemain, c'était le mancheron de la charrue, qu'il redressait au feu aussi finement que l'aurait fait quelqu'un du métier. — Et cela sans embarras, sans vanterie, en s'amusant.

Ah! le brave Oiseleur que c'était, et, comme on en raffolait aussi dans le logis de Soumeilles! La Sérène, Judille, et non pas seulement les gens, mais les bêtes. La chienne d'abord qui, pour une bouchée de pain, avait vendu son âme au nouvel arrivant. Mais l'orphelin n'en avait pas eu de jalousie, n'ayant pas d'amitié particulière avec Finette. La trahison de la chatte le toucha plus au vif. C'était sa préférée, une sauvageonne hérissée, méfiante, toujours prête à jouer de la griffe et qui, jusque-là, ne s'était apprivoisée que pour lui seul. A la première invite, elle vint, ronronnante et câline, se frotter aux jambes de l'Oiseleur.

— Elle voit bien que c'est lui le maître, et que je ne suis rien ici! songeait l'orphelin.

Cependant, le nouveau venu se conduisait généreusement avec l'enfant de la maison. Au lieu de le contrarier ou de le desservir comme il aurait pu le faire, il ne manquait pas une occasion de lui rendre service, jusqu'à prendre son parti contre la tante Sérène, à soutenir ses droits dans la question de l'habillement neuf. Et le procès une fois gagné, les six écus comptés à Jean-de-Jeanne, il s'offrait encore à l'accompagner en ville, à lui donner son goût, à débattre le prix avec les marchands.

Pas moyen de lui en vouloir, à ce diable d'Oiseleur; et on s'amusait tant avec lui! Le soir, à peine avait-on fini de souper, on poussait dans un coin la grande table de chêne, on rangeait les chaises le long du mur et l'on se mettait à danser. C'était pour enseigner le petit, qui avait, en effet, pas mal à s'instruire avant d'être en état de figurer à la fête votive de Soumeilles.

Le sifflet d'oiseleur d'Antonin tenait lieu d'orchestre. L'habile homme en tirait à volonté quadrilles et polkas; et, tout en sifflant, il battait la mesure avec le pied : un, deux, trois, un... Jean partait en retard, tombait à faux, recommençait, trop lent, ou trop vif, toujours raide comme une marionnette de bois, l'air sérieux et appliqué au milieu des éclats de rire de l'assistance. Alors, pour montrer au maladroit, le bel Antonin prenait la main de Judille, et, sur un air de polka chantonné par la Sérène, le couple commençait à tourner.

— Eh bien! mon pauvre Jean, disait Judille, as-tu compris cette fois?

Le petit ne se rebutait pas! Judille lui manquant, il enlevait une chaise dans ses bras en guise de danseuse et il polkait, il polkait... Quelquefois en plein jour, au labourage, il plantait là vache et charrue et chantant à tue-tête, il dansait tout seul comme un fou.

Un autre amusement était d'aller aux veillées chez les voisins, où Judille était bien aise de se montrer avec son bon ami. La petite prenait Jean d'une main, Antonin de l'autre, et ils partaient tous les trois, laissant la Sérène filer de l'étoupe au coin du feu.

A de certains soirs, le clair de lune les accompagnait, blanchissait autour d'eux la solitude des campagnes.

Des vapeurs blêmes s'élevaient au-dessus des ruisseaux et les lentes sonneries, les glas peureux d'avant la Toussaint tombaient dans le silence. Ils chantaient alors pour se tenir gais et marquaient le pas avec leurs sabots sur le gravier de la route.

Une autre fois c'était la pluie qui les attendait au sortir de la maison, une de ces pluies d'hiver, froides, menues, éternelles.

Ils marchaient, serrés en grappe l'un contre l'autre sous le vaste parapluie de la Sérène; et leurs chuchotemens, leurs rires traversaient, bien abrités, les lamentations de l'eau, le bruit des arbres qui s'égouttaient, des rigoles qui pleuraient innombrables dans les lointains de la nuit.

Danses et promenades ravissaient également Jean-de-Jeanne. On l'avait si peu gâté jusque-là! on le laissait si seul! Et tout à coup, on le voulait, on le réclamait, on ne pouvait plus se passer de lui.

— Viens avec nous, mon petit Jean; rien que jusqu'à la croisière de Villemade; Antonin et toi, vous m'accompagnerez.

Et des cajoleries en chemin, des tapes d'amitié, le bras passé autour de son cou en marchant.

Depuis des années, l'orphelin n'avait été à pareille fête. Il lui semblait être revenu au temps de sa grande amitié avec la petite, quand elle avait cinq ans et lui sept.

Seulement, c'était bien meilleur à présent.

De ce qui se passait entre Antonin et Judille Jean-de-Jeanne n'en avait encore eu aucun soupçon. Non pas qu'il fût tellement novice en cette matière; il en savait à peu près autant qu'un autre, mais en gros seulement et par l'extérieur. S'il connaissait exactement comment ces choses-là finissent, il n'avait qu'une idée assez vague de leurs commencemens.

Les premiers troubles, l'imperceptible éveil, tout ce qui précède la brutale histoire, il l'ignorait.

Un garçon et une fille se convenaient; on les voyait parler ensemble par-dessus la haie du jardin; ensemble on les voyait revenir

du marché ou de la messe. Puis, quand ils en avaient assez de ces amusemens, assez de se becqueter en passant, assez de marcher côte à côte en se tenant par la main, un beau jour ils s'épousaient; et un certain nombre de mois après, la sage-femme du pays, accompagnée du parentage, portait un petit paquet pleurant et criant à l'église paroissiale.

Voilà tout ce que le petit sauvage avait appris de l'amour. Aussi les agissemens de l'Oiseleur et de sa cousine le déconcertaient-ils à tout moment.

Quelle idée, par exemple, avait-il, cet Antonin, de flaner, de muser sur la route, en revenant de la veillée, malgré la pluie ou le froid; tandis que lui, les yeux déjà pleins de sommeil, ne pensait qu'à se mettre vitement au chaud dans la paille! Et Judille n'avait pas plus de bon sens; tantôt gaie et tantôt triste sans motif, une fois chantant, riant aux anges, et, la minute après, maussade et refrognée à ne pas oser lui dire un mot. Jean-de-Jeanne n'y comprenait rien.

La Sérène y voyait un peu plus clair. Dès le premier soir, dès l'entrée d'Antonin dans la maison, la vieille femme avait cru flairer une vague odeur de mariage. Et prompte à espérer, comme toujours, elle laissait aller les choses tout en observant par précaution du coin l'œil. Tant mieux si les jeunes gens se convenaient, et s'ils prenaient plaisir à être ensemble, tant mieux encore!

Judille était une honnête fille, et puis, tant que Jean-de-Jeanne était avec eux, que pouvaient-ils faire de mal? D'ailleurs, en questionnant le petit, — et la Sérène n'y manquait pas, — il était aisé de savoir où on en était, de manière à n'intervenir qu'au bon moment. Seulement, en se renseignant, elle obligeait Jean-de-Jeanne à réfléchir, à se rendre compte.

Un jour vint où la vérité finit par lui sauter aux yeux. Ce ne fut pas sans qu'il en eût quelque dépit, à cause du personnage peu flatteur qu'il avait joué dans l'affaire. De jalousie, d'ailleurs, pas un grain. Pauvre et abandonné comme il était, il n'y avait pas d'apparence que Judille fût jamais sienne. Il le savait et, puisque un jour ou l'autre, quelqu'un devait la prendre, autant que ce jour-là fût demain et que ce quelqu'un fût l'Oiseleur.

Non, Jean-de-Jeanne n'était pas jaloux; curieux seulement, très curieux, maintenant qu'il était prévenu, de voir manœuvrer les amoureux, décidé à suivre ça jour par jour. Comment s'y prendrait Antonin pour faire sa demande à la Sérène et plus tard, ce que les promis se diraient seul à seul dans les coins, il se réjouissait de tout épier et de près.

V.

Jean-de-Jeanne et Judille partaient un dimanche matin, allaient ensemble, ainsi qu'il avait été convenu la veille, visiter la tendue aux alouettes.

Antonin, levé avant le jour, les attendait à la cabane ; la Sérène n'était pas encore revenue de la grand'messe. Ils étaient seuls.

Une jolie matinée de givre, étincelante sous un ciel d'un bleu très pur où flottaient, comme des glaçons à la dérive, de minces nuages blancs. A terre, tout était blanc aussi, poudré d'une fine poussière de cristal, et, sous cette enveloppe, le chemin, les maisons, les arbres avaient un air si étrange, si nouveau ! Tapie au bord d'un champ, pelotonnée et frileuse, la métairie des Ourtrics faisait penser à quelque bête surprise au gîte et à moitié raidie par le froid, envoyant en guise de respiration sa fumée qui bleuissait à l'air.

Elle était barricadée, cette métairie, le bétail et les gens empilés dedans serrés l'un contre l'autre dans la tiédeur de la litière ou de l'âtre ; on ne voyait pas un mouvement de vie autour ; au seuil de la porte, le vieil amandier se tenait raide et fragile, ayant une apparence d'arbre en sucre ou en verre filé ; et la mare, à côté, semblait dormir, prise d'un seul bloc, avec des soufflures d'air semblables à des lunes rondes prisonnières dans la glace, et une brisure au milieu faite par le sabot d'un enfant ; un trou d'eau noire et pure où pâlissaient les fils des cristaux en formation...

Une fois sortis du hameau, les enfans ne savaient plus où ils étaient; pas moyen de se reconnaître dans cette étendue de plaine toute pareille. Aussi loin que l'œil pouvait aller, on ne voyait aucune trace de culture ; ni blé, ni luzerne, ni rien. On aurait dit d'un grand pays inutile, imaginé tout exprès pour amuser les enfans. Et c'était pour les amuser encore, cette orfèvrerie délicate, ces fleurs d'argent, vrais bijoux de fée semblables à ceux dont il est parlé dans les contes, que le givre avait ouvrés pendant la nuit avec les herbes du chemin.

Comme s'ils avaient peur de casser quelqu'une de ces jolies choses si fragiles, Jean-de-Jeanne et Judille marchaient légèrement au bord du fossé...

Un grand silence les accompagnait. On n'entendait que le craquement sous leurs sabots des feuilles mortes durcies par la gelée, et, venant de la haie, les piaulemens de quelques oiseaux transis, roulés en boules noires, enfoncés dans l'ébouriffement de leurs plumes. Judille se divertissait à regarder les oiseaux, à toucher les fleurs de givre qui fondaient à la tiédeur de ses doigts...

Comme si la candeur éparse autour d'elle, la joliesse enfantine du paysage avaient mis un reflet sur elle, elle avait, ce jour-là, un air de gaîté ingénue qui la rendait trop mignonne à voir. Elle se sentait enfant, en train de se réjouir à des riens ; elle s'essayait à glisser sur la glace des fossés, elle secouait sur son camarade les branchettes chargées de givre. Et ils riaient tous les deux.

La tendue était au milieu d'une plaine de chaume. Un carré de terre remuée et, un peu en arrière, toute pareille à une meule de paille oubliée là depuis les fauchaisons, la cabane de l'Oiseleur, c'était tout ce qu'on voyait de la route.

La tendue était déserte, comme morte avec ses lacets givrés et ses alouettes appelantes, immobiles, engourdies par le froid...

— Tout à l'heure, quand le soleil les aura dégelées, vous les entendrez chanter, dit Antonin qui venait au-devant de Judille. Et s'emparant tout de suite de la main qu'on ne lui offrait pas :

— Si nous dansions un peu pour nous réchauffer? proposa-t-il.

D'un mouvement leste et coquet, l'enfant avait dégagé sa main, et, se suspendant au cou de Jean-de-Jeanne :

— Réponds-lui donc, toi, disait-elle très câline, dis-lui si nous ne nous sommes pas donné chaud tout à l'heure en nous amusant à glisser?

— C'est égal, reprit le galant, il me semble que nous serions mieux dans la cabane ; ici, le vent de bise vous gèle les paroles sur les lèvres. Allons; seulement j'en suis bien fâché, mon pauvre Jean, ajouta-t-il en faisant asseoir Judille sur un bon lit de paille, on ne peut pas se mettre plus de deux au fond...

— Ça ne fait rien, puisque je devais m'en aller tout de même, répliqua l'enfant, qui trouvait l'occasion bonne pour épier les amoureux. Il faut que j'aille jusque chez le forgeron d'Ardus. Toi, je suis bien tranquille, tu te désennuieras bien d'ici à ce que je revienne, dit-il en envoyant un coup d'œil malicieux à sa cousine.

Mais celle-ci insista pour qu'il demeurât. « Sinon je pars avec toi, » affirmait-elle, et elle faisait mine de se lever ; pas si promptement, toutefois, qu'Antonin n'eût le temps de l'obliger à se rasseoir.

— Laisse donc, disait l'Oiseleur, il n'en a pas en tout pour une demi-heure. Bon voyage! l'ami, et ne fais pas trop de bruit en partant ; tu effaroucherais mes appeaux.

Jean-de-Jeanne disparu, le cœur battit un peu plus vite à Judille. Si brave fût-elle, ça lui faisait tout de même quelque chose d'être enfermée là avec un homme, seule à seul. Qu'allait-il lui dire, cet Antonin?

N'osant pas lever les yeux sur lui, l'enfant regardait autour d'elle,

examinait curieusement la charpente de branchages fichés dans le sol et ployés en arceau, qui soutenait le chaume de la cabane; elle maniait l'un après l'autre les outils de l'oiseleur, ses lacets prêts à poser et le filet où il mettait les oiseaux morts : un tas de plumes jaunes, grises, vertes, où vivait encore un reste de tiédeur.

Antonin ne bougeait pas; il avait peur, lui aussi, peur d'effaroucher Judille.

Très tranquillement donc, et comme s'il ne sentait pas la caresse de ce corps de jeune fille logé tout contre son épaule, il s'était mis à faire parler son sifflet et il gazouillait très bien, encore que pas un oiseau ne se montrât dans le morceau de campagne muette et gelée qui s'encadrait dans l'ouverture de la cabane.

— Drôle de métier que le tien, dit enfin Judille, rien à faire qu'à souffler dans un morceau d'étain!

— N'appelle pas qui veut, répliqua vivement Antonin. Trouverais-tu plus malin de contraindre une paire de bœufs, solidement liés au joug, à mener droit la charrue, que d'obliger un oiseau du ciel, une fine alouette, à descendre d'en haut pour mettre son cou dans un lacet? Ne dis pas de mal de notre état, petite: il nourrit bien son homme, et sans l'abrutir comme le travail des champs. Pendant que les nigauds, comme ton ami Jean-de-Jeanne, s'échinent dehors, le nez au vent de bise, et pour gagner quoi? un morceau de pain sec, nous ici, bien logés, les pieds au chaud dans la paille, nous n'avons qu'à nous divertir, à penser à notre bonne amie en attendant venir les oiseaux. Et, si peu qu'il en vienne, tu sais les prix? Eh! vingt-cinq sous la douzaine, samedi dernier, au marché de Montauriol, n'est-ce pas bientôt gagné?

Antonin parlait sans trop faire attention à ce qu'il disait, et Judille lui répondait de même, uniquement préoccupée de remplir d'un bruit de paroles les minutes de ce tête-à-tête.

Les alouettes, heureusement, firent diversion.

Elles venaient de s'éveiller et chantaient, en voletant, dans une percée de soleil. D'en bas, de la tendue, des gazouillemens montèrent en réponse; les bestioles hésitèrent un moment, planèrent au-dessus du chaume, puis toutes ensemble, d'un seul coup d'aile, s'abattirent sur les lacets. Et dans la douceur de cette aurore tardive, dans l'innocence du matin blanc et rose, la mort fit son œuvre.

De frêles agonies palpitèrent au ras de terre; des cris légers montèrent vers le ciel.

Pas loin de la cabane, au bord de la tendue, un pinson pantelait, crispait ses ongles.

— O le pauvret, comme il souffre! s'écria Judille.

Et en même temps elle se jetait au secours de l'oiseau.

— Il est à moi, celui-là, tu me le donnes? demandait-elle à l'Oiseleur en lui montrant le pinson ressuscité qui remuait dans sa main.

— Celui-là et d'autres, si tu veux; tous, si ça peut te faire plaisir, et le maître par-dessus le marché! répondit Antonin.

— Je me contente du pinson, répliqua Judille; et comme la bestiole, transie de froid et de peur, grelottait, hérissait ses plumes: — Attends, toi, on va te réchauffer, — ajoutait-elle en lui soufflant avec un baiser un peu de son haleine à la figure...

— Quelle chance il a, l'oiseau? Est-ce qu'il n'y a rien après pour l'Oiseleur? badinait le garçon, Et, tout en badinant, à deux ou trois reprises, il embrassait la petite.

— Laisse-moi! laisse-moi! ripostait-elle en le repoussant du coude. Mais le galant n'avait plus la force de se maîtriser. Sans lui répondre, il la saisit brusquement et l'attira sur sa poitrine.

— Laisse-moi! articulait-elle plus faiblement, et déjà elle s'abandonnait, les lèvres sur la bouche de son bon ami, tandis que ses mains, tout à coup détendues, laissaient échapper le pinson.

— Eh bien! tu n'es pas gêné, toi; c'est ça, embrasse-la encore, intervint brusquement Jean-de-Jeanne; et, apparaissant comme à l'improviste à l'entrée de la cabane, suffoqué, l'œil mauvais, il marchait sur Antonin.

L'enfant avait tout vu, tout entendu, blotti derrière la cabane. Même, au commencement, il trouvait que cela n'en valait pas la peine; et, comme l'onglée lui mordait les doigts, il s'impatientait quelque peu. Est-ce qu'il n'allait seulement pas l'embrasser, cet Oiseleur? Puis, lorsqu'Antonin s'était décidé, quand ça devenait amusant, ses idées avaient sauté tout à coup. Les baisers du galant à Judille avaient été comme autant de coups de couteau qui lui entraient dans le cœur. Pas moyen d'en endurer davantage. Poussé d'un brusque élan, sans réfléchir, le garçon avait quitté son poste, s'était jeté entre les amoureux!

Et, même après que l'Oiseleur, déconcerté, eut lâché la petite, il continuait de froncer le sourcil, disant :

— C'est très mal ce que vous faisiez, très mal; ne pouviez-vous pas attendre d'être mari et femme? Je le dirai à tante Sérène...

— Va-t'en le dire au diable! répliqua Antonin en haussant les épaules. Et surtout tâche, une autre fois, de ne pas mettre le nez dans mes affaires. Ton nez et toi, pourriez vous en repentir.

— C'est vrai que tu aurais bien fait de nous laisser tranquilles, reprit Judille, vexée d'avoir été prise en faute par ce morveux de Jean-de-Jeanne. Un baiser, quelle affaire! Pourquoi t'aviser de choses auxquelles tu ne comprends rien?

En même temps elle s'était levée, et, ayant en un tour de main défripé ses jupes et remis son bonnet d'aplomb, elle s'échappa de la cabane et prit sa course vers Soumeilles.

Arrivée au bout de la tendue, au moment de sauter sur la route :

— Adieu! vous autres, salua-t-elle; tâchez de bien vous amuser ensemble.

Interloqués tous les deux, Antonin et Jean-de-Jeanne la regardaient s'en aller.

— Tu aurais bien dû arriver un quart d'heure plus tard, *imbecilas*, grommela enfin l'Oiseleur, à qui la souple démarche, le balancement d'épaules de celle qui fuyait donnaient des regrets plus cuisans...

Puis, se ravisant à la pensée des difficultés qui pourraient lui venir dans la suite de l'inimitié de l'enfant :

— Allons! ne reste pas là à bouder, grand innocent, reprit-il d'un ton à peu près radouci. Ne vas-tu pas m'en vouloir, à présent? Et pourquoi? Tiens, si tu veux faire la paix, tout à l'heure je te régale. Nous allons boire bouteille à Montauriol; ça te va-t-il?

Et il tendait la main à Jean-de-Jeanne, mais celui-ci fit semblant de ne pas le voir.

— Impossible! répondit-il simplement.

— Nous sommes donc brouillés ensemble? demanda l'Oiseleur.

— Non pas; mais le petit Sahuquet et moi nous avons fait la partie de monter ensemble à Pique-Cos, et j'y vais,.. expliqua l'enfant.

— Bon voyage! donc.

— Toi, bonne chasse!

Ils se quittèrent là-dessus.

VI.

Janvier, février, toujours du froid : du froid blanc, du froid noir; des journées de cristal, sonores, transparentes, et des journées de plomb où les fumées rampent, où les bruits tombent; des ciels de gelée, des aubes aiguës, scintillantes, et des ciels de pluie, fermés, compacts, sans autre ouverture que vers le soir un peu de clarté, comme un regard au bord de l'horizon...

La saison des labours ayant pris fin, Jean-de-Jeanne s'occupait à tailler la vigne, quelques rangées de souches dans un petit clos pierreux que la Sérène possédait aux environs de Villemade. Les pieds dans les sabots fourrés de paille, le tricot de laine aux reins, il travaillait de la serpette pendant qu'à quelques pas de lui, dans le creux d'un sillon, à l'abri du vent, sa fiole de piquette étincelait toute rose au clair du soleil. Ou bien il creusait un fossé dans la

plaine de Soumeilles, enterré jusqu'à mi-corps, la tête à la hauteur des jeunes blés, qui verdoyaient à droite et à gauche à perte de vue, et rien ne bougeait autour de lui, pendant ces heures, que des troupes d'oiseaux qui passaient très haut, serrés en grappe, et festonnaient au-dessus de lui dans le ciel triste, d'un vol incertain et peureux...

Chaque hiver, l'enfant s'employait à ces besognes, et il le faisait en conscience, finement et proprement, comme un bon ouvrier qu'il était, s'appliquant à couper le sarment sur le nœud afin qu'il résistât mieux à la gelée, à bien régler la pente des talus de son fossé pour éviter l'éboulement des terres à la saison des pluies.

Sa pensée, alors, était au bout des doigts, au maniement de l'outil, et il ne rêvait pas d'autre chose jusqu'à l'heure où, du fond de ses entrailles vides, montait, avec les odeurs émanées des soupes de villages, le désir de la nourriture...

Cette année, le travail allait à la diable, sans goût, sans soin, les mains molles, le nez en l'air.

Jean-de-Jeanne ne se reconnaissait plus.

Ce n'était pas de la paresse et c'était pire : un état sans nom, quelque chose qui l'obligeait à rêvasser, qui faisait tomber, s'en qu'il s'en aperçût, la bêche ou la serpette de ses doigts.

Drôle de maladie!

Ça avait commencé tout de suite après cette affaire de la tendue aux alouettes, quand il avait découvert l'Oiseleur et Judille en train de s'embrasser.

Impossible, depuis ce moment-là, d'ôter la petite de devant ses yeux, et il la voyait précisément telle qu'il l'avait surprise ce jour-là : toute pâle, les yeux pâmés, défaillante dans les bras de son galant. Et chaque fois, comme s'il y était encore, comme si les amoureux se caressaient en sa présence, il sentait le même coup de couteau au cœur.

Qu'est-ce qu'elle lui voulait donc, cette Judille?

Heureusement, la fête votive de Soumeilles approchait, et cette perspective l'amusait encore un peu et le secouait de ses langueurs. Il y avait tant pensé, depuis trois mois, à cette fête! C'était ce jour-là qu'il devait étrenner l'habillement neuf, et, d'après une superstition très répandue, à laquelle le petit croyait très ferme pour le quart d'heure, cette circonstance devait immanquablement lui porter bonheur.

Un soir, rentrant à Soumeilles par le chemin de Villemade, qu'il n'avait pas pris depuis quelque temps, Jean-de-Jeanne vit que l'amandier des Sahuc était en fleurs.

Cet amandier était renommé pour être le plus hâtif du hameau,

et chaque année, quand arrivaient les premiers boutons, si frêles, si blancs, qu'il semblait que ce fût un miracle de les voir naître des branches noires et tortues du vieil arbre, c'était, pour un jour, l'événement du pays.

L'amandier en fleurs, cela voulait dire que le printemps était proche, et les gens qui en avaient assez de l'onglée aux doigts et des veillées à la chandelle, faisaient fête à la nouvelle et au messager. Le fait est, qu'à partir de ce temps-là, la campagne, comme désensorcelée de l'hiver, commençait très gentiment à verdoyer et à fleurir. Ce n'était rien d'abord, cela se connaissait à peine, et cependant on comprenait bien que la saison voulait rire.

Une fois, en traversant le pré des Bioules, Jean-de-Jeanne trouvait dans l'herbe courte une traînée de perce-neige épanouis du matin; et le lendemain, c'était, en passant devant chez les Courdil, une touffe de giroflées qui lui envoyait une bonne odeur de miel; rien qu'une touffe jaune, à peine ouverte, avec deux ou trois abeilles, les premières éveillées, qui bourdonnaient autour.

Le printemps venait; il y avait une douceur en l'air qui obligeait les choses et les gens à se déclore; les chatons des aubiers chassaient leurs capsules rouges et laissaient pendre dans l'eau verdissante de la mare leurs chenilles lourdes de pollen, tandis que le Grand-Pierre, le berger de la Juncasse, dépouillait sa peau d'hiver, sa chaude limousine, et s'en allait tout gaillard en veste de droguet, sifflant ou chantant à ses ouailles, lesquelles, mises en gaîté par la saveur de l'herbe naissante, se poursuivaient comme des folles et sautaient des quatre pieds à la fois.

Dans l'idée de l'enfant, tous ces indices-là se rapportaient moins à la venue de la saison nouvelle qu'à l'approche de la fête, ou plutôt, il s'était si bien accoutumé à joindre ensemble l'arrivée de ces deux choses qu'il ne les aurait pas imaginées l'une sans l'autre.

Et pourquoi le ciel se serait-il fait plus tiède si les gens de la fête n'avaient pas dû en profiter pour s'ébattre dans les champs?

De quelle utilité la floraison des ormeaux et des peupliers au bord de la route, si ces arbres n'avaient pas dû éparpiller un peu plus d'ombre sur la tête des danseurs?

Les arbres, le ciel se préparaient à la fête.

Et les maisons à leur tour se faisaient belles; soigneusement recrépies, passées au lait de chaux, elles étincelaient comme des bouquets blancs sous la ramure encore noire des vieux chênes.

Chez la Sérène, comme chez les autres habitans du hameau, — la Ginaille seule exceptée, — on s'était mis en frais d'embellissemens.

Le rétameur, qui ne manquait pas à cette époque de faire la tournée du pays, avait étamé à neuf, aussi luisans que du véritable argent, les couverts et les plats du ménage; puis, comme il en avait

coûté gros de badigeonner toute la façade de la maison, on s'était contenté de passer un enduit sur le pigeonnier, moyennant quoi la vanité de la veuve s'était trouvée satisfaite et aussi le goût des pigeons, très délicats, comme on sait, et amoureux de la netteté de leur logis.

Le grand jour approchait.

Une après-midi qu'elle était seule, la Sérène avait sorti de l'armoire son bonnet des dimanches; elle avait fouillé dans un carton rempli de vieilles choses, de rubans et de dentelles achetés dans son jeune temps, et d'autres reliques plus anciennes, affiquets de noces de sa mère et de sa grand'mère, tout pâlis et usés, avec des dessins et des couleurs d'autrefois. Grâce à quelques bribes choisies dans le tas, elle avait de son mieux renouvelé son coiffage, refait un nœud, changé le bandeau. Et, pour être plus sûre de l'effet, elle s'était mirée à la glace; elle avait penché tout près son visage, bien flétri, hélas! mais pas trop rechigné ce jour-là, vaguement égayé par la perspective de la fête, et d'une autre encore après, la fête des accordailles, qu'elle voyait poindre très nettement à l'horizon.

Et Judille? Judille était bien affairée et bien contente; de l'ouvrage par-dessus la tête, priée, cajolée, bousculée par les pratiques, et, la journée finie, encore attelée à la besogne; mais pas à sa couture habituelle de lingerie; elle travaillait alors pour elle, pour sa belle robe de la vote. Quelle robe! Du mérinos bleu simplement; mais si bien tortillé! Un ruché par-ci, un plissé par-là, autre chose à coup sûr que ces fourreaux de grand'mère, tout unis, tout plats, tels que les fabriquait la Tôn du Roudié, la faiseuse à la mode de Villemade, une vieille femme très habile jadis, qui n'avait que le tort de copier toujours la robe qu'on lui avait appris à couper du temps de son apprentissage; — et elle n'y changeait pas un seul point. Tout le monde y travaillait, à cette robe de Judille; la Sérène la prenait par un bout, sa fille par l'autre, et l'Oiseleur, qui ne quittait plus sa bonne amie, tenait un écheveau à l'occasion.

Jean-de-Jeanne affectait de s'en aller sitôt souper, comme pour les laisser libres.

Il filait droit sur la route, côtoyant les maisons encore éclairées, d'où s'échappaient des paroles et des rires, toujours tout droit jusqu'à la sortie du hameau, et, une fois là, bien seul, il songeait, assis au bord du fossé, la tête dans les mains.

VII.

Le carillonneur, juché en l'air, suspendu sur son mince échafaud de planches au-dessus de l'église de Villemade, sonnait le premier appel des vêpres.

Une batterie vive, à coups pressés, puis une pause, et, pendant que s'en allaient les dernières vibrations de la cloche, l'homme s'amusait à regarder vers la plaine.

Elle était vide, endormie dans la tranquillité des dimanches. Quelques piétons cheminaient, espacés sur les routes blanches ; une barque glissait très loin sur l'Aveyron immobile ; et les routes, la rivière se perdaient dans l'infini des champs de blé, de luzerne, étalés à perte de vue sous la rondeur du ciel. En y regardant bien cependant, on finissait pas découvrir à l'ouest, gros comme des moucherons dansant dans un rayon de soleil, une troupe de gens qui tournaient et gambadaient à la croisière de deux chemins.

C'était tout ce que le carillonneur pouvait voir de la fête votive de Soumeilles.

D'en bas, ce peu même disparaissait. On n'avait plus devant soi que la campagne muette, les chemins s'enfonçant dans les cultures.

Pas d'autre indice pour s'orienter qu'un bruit de musique venant de loin à travers le silence. Un bruit si léger d'abord ! Quelque chose comme le son d'un tuyau de seigle où soufflerait un enfant; moins encore : la chanson d'une sauterelle dans l'herbe.

Le bruit grossissait en avançant ; on reconnaissait bientôt le raclement d'un crin-crin associé aux plaintes d'une clarinette. Mais, même entendu de plus près, l'orchestre rustique gardait l'air peu de chose, la résonnance grêle et mélancolique des musiques de fête exhalées en plein air.

La foule non plus ne menait pas grand tapage.

Quelle foule ! Une centaine de personnes réunies un peu au-delà du hameau, à la fourche des chemins de Soumeilles et d'Ardus. L'endroit était suffisamment spacieux et très aimable à cause d'un bouquet de sureaux et de saules, qui faisaient un peu d'ombre, et d'un ruisseau tout petit, avec un pont où les gens s'asseyaient, jambes pendantes, entre deux contredanses, à moins qu'ils n'aimassent mieux se donner du large et se promener deux par deux sur la route ou s'ébattre à côté dans une prairie plantée de peupliers et de vergnes qui accompagnait le ruisseau.

Des fleurs de printemps, des coucous, des touffes de latrée d'un violet tendre égayaient l'herbe, encore flétrie, et au-dessus, à la cime des arbres, d'autres fleurs se balançaient ; les chenilles pourpres du carolin, le jaune vif des bourgeons de saule, le blanc délicat des chatons du tremble apparaissaient à travers les branches.

Au centre de la vote, à côté du pont, les musiciens trônaient, portés sur une charrette dont les ridelles avaient été décorées de drapeaux ; d'autres drapeaux flottaient, cloués aux peupliers voisins. C'était tout ce que les gens de Soumeilles avaient inventé pour solenniser la fête.

Il n'y avait autour aucune baraque foraine, ni tir à la carabine, ni lutteurs; absolument rien qu'un tourniquet où l'on avait chance de gagner un coq en sucre rose ou un gâteau sec, et, pour tout rafraîchissement, un débit d'orangeade, fabriquée sur place avec très peu de sucre, pas beaucoup de citron et de l'eau du ruisseau tant qu'on en voulait.

Aussi les têtes ne paraissaient pas trop échauffées, quoique l'on fût à danser depuis plus de deux heures.

Cela se passait tranquillement, en famille; danseurs et danseuses se tutoyaient, s'appelaient par leur petit nom.

Il n'y avait d'étrangers que les invités, des figures déjà vues de gens qui revenaient tous les ans à la fête.

Même le seul ivrogne de la société, on le connaissait bien; c'était un brave garçon qui avait le vin facétieux et tendre; il aurait manqué quelque chose à la vote si on ne l'avait pas vu promener à travers la foule sa bonne figure d'abruti et ses pantinades, que les enfans ameutés accompagnaient de leurs éclats de rire.

C'était un divertissement de plus, un spectacle gratis, dont les personnes sérieuses elles-mêmes ne se faisaient pas faute de profiter.

Car il s'agissait de ne pas perdre sa journée, n'est-ce pas? et puisqu'on était là pour s'amuser, de s'amuser pour de bon.

Ce que c'est que l'habitude! Même en se donnant du plaisir, ces gens de travail s'appliquaient, faisaient effort.

Les musiciens soufflaient dans leurs instrumens à se rompre les veines, les danseurs ta aient du pied à la cadence et soulevaient à pleins bras leurs danseuses, qui s'évertuaient de leur côté, se trémoussaient en conscience avec des visages naïvement attentifs.

Et les vieux et les vieilles, qui n'avaient rien à faire, écarquillaient les yeux pour mieux voir se divertir leurs enfans.

— Eh! Jean, à quoi penses-tu? C'est à nous d'avancer. Hi donc! Jean-de-la-Lune!

Très affairée, les brides de son bonnet au vent, la grosse Franceline bousculait son danseur, qui hésitait au premier pas, se cognait à droite quand il fallait volter à gauche et finalement perdait pied au milieu de la contredanse.

Pauvre Jean-de-Jeanne! Lui qui l'avait si ardemment espérée, il ne s'y amusait guère, à cette fête!

Si content le matin, à moitié journée, déjà, il commençait à déchanter.

Il y avait bien de quoi! Personne d'abord à la sortie de la messe, pas plus qu'à la danse, personne n'avait donné la moindre attention à ce fameux habillement neuf, qui devait, à son compte, tourner

toutes les jolies têtes du pays. Il avait eu beau se carrer dedans, cambrer les reins, tendre le jarret, affecter des airs de jeune homme, on ne lui avait pas fait l'aumône d'un regard. Il était encore et malgré ses dix-huit ans sonnés, le petit Jean-de-Jeanne, un chétif que les gens ne se décidaient pas à prendre au sérieux.

Pas même comme danseur !

Miette, Thrésil, Françoise, toutes les grandes filles, avaient chacune leur galant attitré qui ne les quittait pas d'une semelle. Jean-de-Jeanne était bon pour en remplacer un au besoin, boucher un trou, figurer le quatrième à quelque contredanse. Ou bien c'étaient de toutes jeunes filles, des mignonnes de seize ans, comme la Suzette des Ribals, qui s'essayaient avec lui. A peine si Judille lui avait adressé la parole une fois en passant, et encore l'avait-elle fait comme par charité.

— Eh ! mon pauvre Jean, à quoi penses-tu là tout seul? Viens donc danser avec moi, je t'invite. Allons donne-moi la main ; Antonin se reposera en attendant.

Elle était radieuse, Judille, le regard moite, la voix douce ; le bonheur, comme on dit, lui sortait par les yeux.

Et de la voir si contente et si bonne, cela humiliait encore plus l'orphelin. Au lieu de l'apprivoiser, sa compassion le rebutait comme une offense.

— Va-t'en avec ton Oiseleur, lui répondit-il en retirant brusquement sa main qu'elle avait prise. J'aime mieux danser avec Suzette...

Il n'était pas le seul, ce jour-là, qui fût porté de mauvais vouloir pour la jolie couturière. Il y avait de la malveillance autour d'elle ; on chuchotait dans son dos, on se poussait du coude en la montrant.

La robe bleue d'abord faisait scandale : — Si ridiculement coupillée ! — insinuait l'avaricieuse Sahuque à la Matalène sa commère. Une fois la mode passée, que voulez-vous qu'on en fasse? Pas une jupe de-dessous, n'est-ce pas, ni un couvre-pied? Je défie qu'on en sorte une simple robe d'enfant ! Une folie! Et la mère, c'est triste à dire, est aussi dépensière que la fille. Croyez-vous, ajouta-t-elle en baissant la voix, qu'elle n'a pas encore eu l'idée de nous payer le blé de semence qu'elle nous emprunta à la Saint-Martin dernière ?

— Et le corsage ! Avez-vous fait attention à l'échancrure ? ripostait la Matalène, dévote de profession, onctueuse et enfiellée. Si celle-là ne trouve pas de chaland, ce ne sera pas faute d'avoir étalé sa marchandise. Ce qu'il faut voir pourtant !

Toute tremblante d'une sainte indignation, la vieille femme re-

montait vivement la croisure de son fichu d'indienne, comme si quelque freluquet pouvait avoir l'idée de glisser un coup d'œil par là.

Judille polkait, pendue à l'épaule de l'Oiseleur, et pendant qu'elle évoluait de-ci de-là, les méchans propos se levaient en essaim sur son passage.

— Regarde bien le bonnet, suggérait Franceline à la petite Liette; il me semble qu'il y a des plumes.

— Des plumes! répliquait l'autre. Tu verras que l'année prochaine elle mettra des gants!

Et la douce Liette envoyait à son amie Judille des regards assez âcres pour faner sa robe et flétrir les plumes de son bonnet.

Les jeunes gens se dépitaient aussi, mais pour d'autres raisons. Pas contrariés, ceux-là, de l'échancrure du corsage. Mais à quoi ça servait-il, s'il n'y avait pas moyen d'en approcher?

L'Oiseleur ne lâchait pas sa bonne amie: quadrilles, polkas, mazurkas, il n'y en avait que pour lui. Et ça faisait crier les autres. Un rude toupet, ce preneur d'alouettes! Et elle donc! Ça passait la permission, tout de même, de s'afficher de la sorte! Puisqu'ils s'aimaient tant que ça, ces deux tourtereaux, ils feraient mieux d'aller roucouler tout de suite dans un fossé.

— Et qui te dit qu'ils ne l'ont pas déjà fait? insinuait un camarade. Il n'y a qu'à les voir danser ensemble pour comprendre où ils en sont.

Le fait est que l'Oiseleur avait une manière passablement risquée de se tenir avec Judille. Il l'appuyait à lui en polkant plus qu'il n'était nécessaire et, dans la contredanse, il se dégingandait et se tortillait avec des mouvemens de bras et de jambes à la mode de la ville, qui détonaient singulièrement dans la bonhomie de cette fête rustique.

On avait ri la première fois. Mais des gens sérieux, des pères de famille, avaient sévèremont blâmé ces nouveautés et tout de suite une ou deux mamans avaient défendu à leurs filles de figurer dans la même contredanse avec l'Oiseleur.

Et c'était très bien fait. De quoi s'avisait-il aussi cet individu? Un étranger qui n'avait pas seulement tiré deux sous de sa poche pour payer les violons!

Tout le monde en avait assez à la fin.

Jean-de-Jeanne était le plus exaspéré de la bande. Et, au lieu de clabauder dans les coins et d'insulter l'ennemi à distance comme les autres, le petit homme, en agneau enragé et naïf, provoquait bien en face le bon ami de Judille, décidé à aller jusqu'au bout et à jouer du poing s'il le fallait.

Prenant la main de Suzette, il l'obligea de se planter vis-à-vis de l'Oiseleur et de Judille déjà en place pour la contredanse, et comme sa danseuse le prévenait qu'à la moindre grimace d'Antonin, elle le laisserait en plan :

— Très bien, dit-il; dans ce cas, je sais ce que j'aurai à faire.

Et sur un faux départ du violon que la clarinette s'essoufflait à rattraper, la contredanse avait commencé.

Antonin n'était pas sans se douter un peu de ce qui se passait autour de lui. Avec sa méthode de tricoter des jambes, il s'attendait bien à étonner les gens de Soumeilles et il n'en était fâché qu'à moitié. Ça l'avait amusé d'abord de surprendre les coups d'œil irrités des mamans et les haussemens d'épaules des gens graves. Et il continuait par bravade, plein du mépris d'un civilisé pour ces brutes de paysans, qui étaient là à se dandiner, sérieux comme des papes.

En tout cas, s'il avait eu envie de se gêner avec quelqu'un, ce ne serait pas avec Jean-de-Jeanne.

— Y es-tu, petit? l'apostrophait-il au moment d'arriver à la première pause de la contredanse. Veux-tu jouer à qui fera sauter plus haut sa danseuse? Je commence.

Et empoignant à bras-le-corps Judille qui se laissait faire, il l'enleva assez en l'air pour que tout le monde pût voir la couleur de ses mollets.

— A ton tour, houp-là! mon garçon! Eh bien! as-tu du coton dans les bras que tu n'oses pas la soulever, ta Suzette! Tant pis pour toi! Quand on a fini, vois-tu, on se paie de ses peines.

Rudement, à pleines lèvres, il plantait un baiser dans le cou de Judille. Puis se tournant vers les musiciens :

— Attention! vous autres, à la reprise et soufflez-moi un peu plus vivement dans vos outils. Vous y allez d'une lenteur, comme pour faire danser des bœufs. Toi, regarde un peu ce cavalier seul, et tâche d'en faire autant, après, si tu peux.

Crânement, d'une chiquenaude, l'Oiseleur chavira son chapeau de feutre en arrière, l'assujettit d'un coup de poing sur la nuque, et zap! le voilà parti.

C'était vraiment un pas très compliqué et qui avait dû lui donner bien du mal à apprendre; des jetés-battus, des entrechats, une suite de contorsions bizarres coupées de bonds démesurés et de claquemens de mains.

La malice était à la fin dans un geste d'une signification peu décente, que le danseur retombant sur ses pieds après une suprême pirouette, envoyait à l'adresse de Suzette.

Et en même temps, il lui tendait la main pour la ronde. Mais elle

lui tourna le dos brusquement, et tirant Jean-de-Jeanne par la manche :

— Viens-tu? dit-elle. J'en ai assez de faire vis-à-vis à ce païen.

— Et je t'approuve! acquiesça Jean-de-Jeanne.

Antonin avait froncé le sourcil.

— Dites-donc, vous n'êtes guère honnêtes, vous autres, grognait-il. A-t-on jamais vu une mijaurée pareille! Et toi, grand imbécilas, qu'est-ce qui te prend?

— Il me prend!.. il me prend!.. C'est mal fait à toi, Antonin, de te comporter avec les filles d'ici comme tu le ferais avec les dévergondées de Montauriol.

L'Oiseleur ricanait :

— De quoi t'avises-tu, morveux? Arrive ici, que je te mouche, sale bâtard !

— Laisse! laisse! suppliait Judille.

Mais, sur le mot de bâtard, Jean-de-Jeanne avait couru droit à l'insulteur. Il n'alla pas loin. Salué à bonne portée d'un maître coup de poing dans le creux de l'estomac, souffleté presque en même temps d'une ruade lestement administrée en plein visage, l'enfant reculait hésitant, tandis que l'Oiseleur, dispos et goguenard, retombant sur ses pieds, l'attendait, ramassé sur ses jarrets, en posture de savate.

Il n'attendit pas longtemps. Tête basse, comme un taurin en colère, le petit fonçait de nouveau sur l'ennemi. Cette fois, il n'y eut pas même de choc; l'Oiseleur s'était traîtreusement dérobé dans une volte rapide. Emporté par son élan, Jean chancela une seconde et roulé finalement dans un subtil croc-en-jambes, il alla donner à plein, s'étaler de son long sur un des tas de cailloux qui se carraient au bord du chemin.

Quand il se releva, pas moyen de continuer. Une manche de sa veste, déchirée du haut en bas, pendait en loques, et sur sa chemise lacérée aussi, du sang commençait à goutter.

— Ce n'est pas fini! articula le pauvre diable en montrant le poing à l'Oiseleur; j'ai à causer maintenant avec la Sérène.

— Cause tant que tu voudras, l'ami, et reviens quand ça te fera plaisir. En attendant, nous allons danser, nous autres. Pas vrai, Judille?

Et pendant que, dépêtré non sans peine de la foule qui l'entourait silencieuse, n'osant pas prendre sa défense, Jean-de-Jeanne s'en allait seul et pas content sur la route du hameau, ces deux-là, étroitement enlacés l'un à l'autre, se mettaient à tourner lentement sur un air de valse.

VIII.

Ce jour-là plus que les autres jours, il faisait tranquille dans le hameau de Soumeilles. Personne sur la route, personne aux abords des maisons. On ne se serait jamais cru en pleine vote, sans une odeur de graisse rance qui se répandait en l'air, trahissant la confection des crêpes qui sont le plat de luxe et le mets national du pays.

La robe des dimanches soigneusement retroussée et nouée sur la jupe, la Sérène s'évertuait de toute son âme à ce grand œuvre. Très attentive, elle puisait du bout de la cuiller dans la jatte d'œufs battus et de farine mêlés ensemble, juste ce qu'il fallait de pâte, l'étendait rapidement dans la poêle, et saute, ma crêpe ! Une crêpe légère, impalpable ; de la dentelle d'or.

La ménagère reprenait pour la vingtième fois la queue de la poêle; la porte s'ouvrit brusquement.

— Et d'où sors-tu, avec cette figure à l'envers? qu'est-ce qui t'arrive ? demanda la vieille femme à Jean-de-Jeanne.

Le fait est que la mine bouleversée du garçon s'accordait mal avec la tranquillité du logis, encore plus mal avec la gaîté de ces préparatifs de mangeaille.

Essoufflé de courir, intimidé aussi de ce qu'il avait à dire, le bâtard se taisait.

— Explique-toi vite, insistait la tante en étendant une léchée de pâte au fond de la poêle ; où as-tu fait cet accroc à ta veste? Ah! misère! Eh bien ! tu l'as joliment arrangé, ton habillement neuf ! Au moins ne compte pas sur moi pour t'en acheter un autre. Je t'en paierai un, comme on dit, quand j'aurai fait un héritage... Ah çà, mais, dis-moi, tu t'es donc battu tantôt?

— Oui, avec l'Oiseleur ; c'est lui qui m'a envoyé rouler sur les cailloux.

La Sérène, qui sucrait à maigres pincées et pliait sa crêpe, se retourna vivement.

— Avec l'Oiseleur !.. Comment ! Judille ne t'a donc pas dit ? tu ne sais pas?..

— Je sais, répliqua l'enfant, que nous avons fini lui et moi de vivre ensemble. J'en suis fâché, mais c'est comme ça ; dès ce soir, tante Sérène, vous aurez un lit de reste, car un de nous deux, je vous en avertis, ne couchera pas à la maison.

— Tu as donc l'intention de dormir à la belle étoile? mon pauvre Jean, ricana la vieille en haussant les épaules. Sérieusement, tu n'espères pas que j'aille donner congé à mon locataire? Tiens, mon

neveu, veux-tu que je te dise? tu n'étais qu'un peu simple jusqu'ici; j'ai peur que tu ne deviennes fou maintenant.

— Bien fou, en effet, de me mêler de ce qui ne me regarde pas, de prendre fait et cause pour des femmes qui me méprisent!.. Oui, oui, riez, moquez-vous de moi; en attendant... Vous regardez l'accroc qui s'est fait à ma veste; eh bien! sachez qu'il s'en est fait un plus voyant et plus difficile à repriser à la réputation de votre fille... Riez, riez; si vous aviez entendu comme moi les propos qui se tenaient pendant qu'elle figurait la contredanse avec ce sans-honte. Et si vous l'aviez eu devant vous, lui et ses grimaces!

— Des grimaces, la belle affaire!

— C'est ça; ne vous gênez pas, mes enfans; embrassez-vous, mignotez-vous en public... Savez-vous ce que disait derrière moi la Tétil, en parlant de Judille : « Si celle-là n'est pas une fille achevée, je ne crois pas qu'il y manque grand'chose... »

— La Tétil est une insolente, et mon neveu un oison, riposta la Sérène impatientée, et en même temps elle lançait une crêpe en l'air, d'un mouvement si brusque, qu'elle faillit cabrioler dans les cendres. Oui, c'est vrai, ajouta-t-elle, d'ici à un certain nombre de mois, j'espère qu'on verra du nouveau à la maison et je compte bien vivre assez pour entendre les cloches du baptême. Ça t'étonne, l'ami? Apprends donc que le frère aîné d'Antonin est venu ce tantôt pour voir nos terres et faire les accords de son cadet avec Judille. Tout est arrêté, conclu. Aussitôt les bans publiés, avant la fin du mois, nous serons en noce. Toi aussi, grand nigaud, si le cœur t'en dit. Eh bien! es-tu satisfait à présent?

Satisfait, oh non! troublé plutôt, et très troublé, le pauvre enfant.

— N'est-ce pas qu'elle est mignonne, ma nouvelle? continuait la Sérène. Ah çà, maintenant que je t'ai fait passer la chose toute fraîche, je te permets de la servir à la Tétil et aux autres bonnes langues de Soumeilles, quand tu en trouveras l'occasion, et ne manque pas de leur raconter aussi que l'Antonin doit avoir six mille francs d'argent, sans compter la terre qui lui revient de sa défunte mère. Mets-y-en un peu plus si tu veux, et regarde leur nez après, je parie qu'à vue d'œil, il aura crû d'un empan!

La Sérène riait, puis, s'apercevant que Jean-de-Jeanne demeurait là déconcerté, sans sonner un mot de réponse :

— Eh bien! qu'as-tu, toi? Est-ce que tu n'as pas compris? Voyons, mon petit Jean, maintenant que nous voilà tous contens, en train de festiner et de rire, tu ne vas pas t'amuser à faire la bête et à bouder contre ton ventre? Pas de ça, s'il te plaît. Allons, désassombris ta figure et retourne à la vote faire la paix avec ton futur pa-

rent; il est si bon enfant qu'il te pardonnera, ne crains rien; tu le préviendras aussi que son frère est arrivé et que les crêpes seront prêtes pour sept heures.

— Excusez-moi de ne pas me charger de la commission, répondit enfin Jean-de-Jeanne. Je n'irai pas tantôt à la vote et ce soir je ne mangerai pas de vos crêpes. Inutile que vous m'attendiez pour souper, ni pour déjeuner demain; je pars...

— Et pourquoi, mon petit?

— Pour la raison que je vous ai confessée en arrivant. Parce que l'Oiseleur et moi ne pouvons pas manger le même pain.

— Va donc manger de l'herbe, si c'est ton idée; pars, et qu'on n'entende plus parler de toi. A-t-on jamais vu un être pareil? Dis-moi, il me semble que tu étais moins arrogant, ce matin de décembre où, te trouvant seul et nu dans le triste logis abandonné par ta mère, ton oncle Honoré et moi, nous te recueillîmes chez nous. Et depuis ce temps-là tu ne te plaignais pas trop de l'auberge, hein! mon garçon; tu tirais, tes trois fois par jour et de bon appétit, au râtelier que nous étions obligés, nous autres, de remplir en travaillant. Et maintenant que te voilà poussé vite comme une mauvaise herbe et devenu quasiment une espèce d'homme, tu t'avises de me mettre le marché à la main! Et je t'écoute encore, et je te réponds, moi, Sérène! Ah! sainte Patience! Il faut que je me sois faite bien vieille! Allons, décampe, garnement! Houp! va voir un peu dehors si j'y suis. M'entends-tu? Du pied gauche, et vivement. Va d'où tu es sorti, fils de tout le monde! File, méchant bâtard!

— Adieu! fit Jean-de-Jeanne.

— Eh! l'ami, où t'en vas-tu par là, au rebours de la fête? Tu n'entends donc pas le violon?

C'était le cadet de Toinil qui passait, un jouvenceau de quinze ans, une figure menue encadrée d'une énorme cravate de foulard rouge, dont les bouts flottans à l'air le faisaient loucher par moment.

— J'entends bien; mais je n'ai pas fantaisie de danser pour le quart d'heure. Amuse-toi bien, toi, cadet! répondit Jean-de-Jeanne.

En même temps il quittait la route communale pour prendre, à travers les prés, le raccourci qui conduit au ruisseau des Bioules. Il n'avait pas d'autre idée que de fuir, de se cacher n'importe où, dans un coin où on le laissât bien tranquille, bien seul. Et le ruisseau des Bioules était bien l'endroit qu'il lui fallait.

Pas de danger qu'on vînt le relancer là, dans cette coupure enfoncée entre des berges très hautes, à travers la broussaille épaisse

et déjà feuillue des viornes et des sureaux. Quel silence autour de lui! Rien que la musique de l'eau printanière qui tournait lentement en remous, pressée entre les racines de quelques vieux arbres, et s'épanchait plus bas en cascatelles parmi les mousses et les cressons.

A la saison des nids, l'enfant était venu plus d'une fois de ce côté épier les couvées de merles, ou plus tard pêcher la menuaille avec les doigts dans les restans d'eau que les chaleurs estivales laissent sous les racines des peupliers.

Quand cela? Était-il possible que ce fût hier et que l'insouciant dénicheur d'oiseaux fût le même que ce malheureux rencogné là, caché comme une bête poursuivie.

Accroupi à terre, le menton dans la main, Jean-de-Jeanne essayait de réfléchir; il ne pouvait pas; l'émotion l'empêchait; les dernières insultes de la Sérène chantaient encore à ses oreilles; il les répétait, il les remâchait, les poings crispés, avec des montées de sang qui battaient à ses tempes... Fils de tout le monde! méchant bâtard!

Cela dura bien une demi-heure, la plus longue colère de Jean-de-Jeanne.

Au bout de ce temps, le soleil qui tapait dur dans cet enfoncement du rivage, obligea l'enfant à déboutonner sa veste, à ouvrir son gilet; il avait soif; il s'agenouilla pour puiser au ruisseau dans le creux de sa main, et quand il eut fini de boire, il mouilla son front et ses joues.

La fraîcheur de l'eau le calmait; il respirait plus libre, sa gorge serrée se désangoissait, et sa violence tombait en même temps; ce qu'il avait amassé de haine s'amollissait peu à peu; et c'était quelque chose de très bon pour l'enfant rapaisé, redevenu le Jean-de-Jeanne de toujours, le petit être doux et résigné, cet alanguissement où il sentait se fondre sa rancune. Quel changement, tout de même! Est-ce que, au lieu de crier et de mordre, il n'avait pas envie de pleurer à présent? Et il pleurait, à pleins yeux, tant que ça voulait couler! Il laissait s'échapper les larmes de ses cils de la même façon que le ruisseau laissait s'en aller son eau à la rivière.

Et pendant qu'il regardait goutter sa peine dans le sable, voilà qu'à son insu, un travail se faisait en lui; une clarté naissait; il commençait à se rendre compte. Ce qu'il y avait par-dessous sa colère de tantôt et le pourquoi de ses larmes d'à présent, le vrai mot de sa vie depuis trois mois, il le devinait enfin, et si clairement, qu'il s'étonnait d'avoir mis un si long temps à le comprendre. Judille! c'était donc ça! il aimait Judille! Malheureux! et il s'en

apercevait, quand?.. Le jour où la chérie fiançait avec un autre, le jour où lui-même, remercié par la Sérène, allait quitter Soumeilles pour toujours.

Ah! il pouvait bien pleurer et bramer et jurer le nom de nom de Dieu s'il voulait, c'était bien fini maintenant!

Jean-de-Jeanne se désolait. Et cependant, la douceur d'aimer est si grande qu'il ne se rassasiait pas de penser à celle qui ne l'aimait pas. Judille! Judille! soupirait-il, et c'était, chaque fois qu'il prononçait son nom, comme s'il avait eu du miel plein la bouche.

Judille! Il songeait à leur amitié d'enfans. Délicatement, comme des choses fragiles, il faisait revenir les caresses anciennes qu'elle lui prodiguait alors en toute innocence et qu'il prenait, ainsi qu'on les lui donnait, sans compter.

Et plus tard? Plus tard, s'ils s'étaient désassortis, ce n'était pas la faute à sa cousine. Elle, la fine couturière aux mains blanches, lui le petit pâtre déguenillé, sentant l'herbe et le bétail, quelle société pouvaient-ils faire ensemble?

Après, l'Oiseleur était venu, et au lieu de lui disputer sa petite amie, il se l'était laissé prendre sans rien dire; mieux que cela, il avait, le nigaud, tenu la chandelle au voleur. Ah! certes, il avait pu en rire, et il ne s'en était pas privé sans doute le bel Antonin! Et elle, et Judille, qu'avait-elle dû penser de lui? Rien de bien flatteur probablement. Eh bien! non; en y réfléchissant, elle avait dû trouver cela tout simple. Il aurait fait beau voir qu'un piètre individu comme lui, un sans-le-sou, un bâtard, un Jean-de-Jeanne enfin, osât lui courir après! On lui aurait ri au nez et voilà tout.

Maintenant, il se plaignait presque de n'avoir pas continué de vivre de bonne amitié avec eux. Est-ce que tout n'aurait pas mieux été ainsi? Sans cette malheureuse idée qui lui était venue de tomber amoureux de la petite, sans la querelle qu'il avait cherchée tantôt, à son galant, il serait sans doute à manger les crêpes de la Sérène et à choquer son verre avec Judille, au lieu de se lamenter au fond d'un fossé! Un joli soir de fête qu'il allait passer là en tête-à-tête avec son chagrin! Et demain? et après? Comment ferait-il pour se passer de Soumeilles? Pauvre Jean-de-Jeanne! A Soumeilles, on se passerait de lui si aisément! Comme on dit des morts : Tant que la cloche sonne, on y pense. Qui penserait à lui dans huit jours?

Peut-être un voisin, le cadet de Toinil ou un autre, s'informerait de lui par curiosité, en passant. Ou bien la Ginaille, un jour qu'elle viendrait quêter son pain, demanderait de ses nouvelles. Et puis rien.

Ce serait comme s'il était défunt, comme s'il n'y avait jamais eu de Jean-de-Jeanne à Soumeilles.

L'enfant, d'un geste machinal, coupait une touffe de pervenches épanouies parmi les ronces et jetait à poignées les pétales au ruisseau, et les regardant voyager, descendre au fil du courant, l'envie le prenait de faire comme ces jolies mortes, de suivre la pente et de s'aller jeter tout près de là, dans la rivière...

Six pieds d'eau sur son chagrin tout de suite, ou six pieds de terre un peu plus tard, cela valait-il la peine d'attendre?

— *Ave Maria, gratia plena...*

La voix cassée s'accompagnait d'un bruit de paille froissée qui continuait avec une régularité de machine dans l'entre-deux des oraisons. Et, en même temps que la voix, l'image cassée aussi de la Ginaille et de sa tresse de paille tombait du haut du tertre et s'allongeait, la tête en bas, au miroir du ruisseau...

— *Dominus tecum...*

C'était l'habitude de la vieille mendiante d'enchevêtrer ainsi la prière et le travail, et tout en faisant aller les doigts et la langue, elle trouvait encore le moyen de surveiller du coin de l'œil la poule apprivoisée qu'elle menait paître le long du ruisseau. La poule gloussait, la Ginaille marmonnait ses *Ave*, et toutes deux, cahin, caha, picorant ou tressant la paille, gagnaient leur pauvre vie à la volonté de Dieu.

Mais voilà qu'au lieu de caqueter doucement pour tenir compagnie à sa maîtresse, la poule tout à coup se mettait à jeter des cris et à battre de l'aile, effarouchée à l'aspect de Jean-de-Jeanne, étalé le long de l'eau.

Et la vieille aussitôt d'arriver au secours, de se pencher au bord du tertre. Peut-être la loutre était-elle là, cachée sous les racines des trembles, ou la fouine serpentant autour d'un roncier, ou bien encore... eh! oui, c'était ça justement, quelqu'un de la vote, un ivrogne occupé à cuver son vin.

— Eh! jeune homme! appelait la Ginaille; et reconnaissant presque aussitôt la figure chagrine et attrapée qui se tournait vers elle : — C'est toi, petit, continuait-elle; et que fais-tu là tout seul, pendant que les autres dansent?

Et comme le garçon, ennuyé d'être découvert, lui tournait le dos pour éviter de répondre :

— Allons, continuait-elle, dis-moi vite ce qui t'arrive, car je vois bien que tu n'as pas ton air de tous les jours. Quelque histoire de fille, eh? Est-ce qu'elle aurait mauvais caractère, ta bonne amie? Baste! vous ne regardez pas à ça, vous autres. Que l'enfant fasse luire l'œil, il n'en faut pas plus; vous êtes pris; et après il en coûte pour se déprendre, n'est-ce pas, l'ami Jean?

L'ami Jean ne se pressant pas de parler, la Ginaille insistait :

— Si ce n'est pas avec ta bonne amie, tu as donc eu quelque affaire avec la Sérène? — Et dis-moi, pendant que j'y pense, est-ce vrai ce qu'on dit qu'il se passe chez vous, que l'Oiseleur va épouser avec Judille?..

Jean-de-Jeanne eut un tressaillement involontaire des épaules, mais il ne desserra pas les lèvres...

— Tu n'as donc plus d'amitié pour moi que tu ne veuilles me rien dire?.. Eh bien! à ton aise, petit, garde ta salive. Pauvre enfant! Tu retiens ta langue et ton air te trahit; tu as pleuré tantôt. Pourquoi mentir? On te connaît, va! on te devine et on te plaint, mon ami. Tu l'aimais bien, eh! cette Judille, et ça te chagrine qu'elle soit promise à un autre?..

— Mon Dieu, que vous êtes tourmentante, Ginaille! Eh bien! oui, oui, c'est vrai, j'aime Judille et Judille épouse avec l'Oiseleur. Vous connaissez tout à présent. Une chose qui me fait plaisir, c'est que je ne danserai pas à la noce. Tout à l'heure, nous avons eu des paroles avec la Sérène à propos de son futur gendre, et voilà,.. je quitte le pays.

— Et où vas-tu, mon pauvre?

— Là-bas ou ailleurs... Si vous avez des commissions pour n'importe où, je m'en charge. — Et reprenant son idée juste au point où l'avait interrompue la Ginaille : le plus court peut-être et le meilleur serait de faire comme ma mère, de m'en aller tout près d'ici, nager... avec une pierre au cou,.. à la rivière.

— Comme tu parles, toi! Seigneur Dieu! ça ne sait pas seulement ce que c'est que de vivre et ça pense à se faire périr! Silence, innocent! Tiens, regarde-moi plutôt. Comment me trouves-tu? Un vrai remède à l'amour, est-ce pas, mon fils? Cette peau, tâte un peu, quelle écorce! Dire qu'on a embrassé ça jadis! Jésus, que c'est laid, la vieillesse! Finie la Ginaille, usée jusqu'à l'os, bonne à jeter comme un outil de rebut! Plus de jambes, plus d'estomac! En conscience, dis-moi, si l'un de nous deux devait en avoir assez de cette vie, ne serait-ce pas moi? Eh bien! non. Telle que tu me vois, vieille, malade et triste, il ne me tarde aucunement de partir. A la volonté du Père et du Fils et du Saint-Esprit! Tant que j'aurai des doigts pour tresser ma paille et de la mémoire de quoi prier Dieu pour mes morts, il me semble que je ne suis pas tout à fait inutile. Et toi, gamin, tu parles de mourir! Allons, lève-toi, ne moisis pas plus longtemps dans ce fossé. Il n'y a rien qui rende mal en train et lâche autant que de se coucher quand il n'est pas l'heure de dormir. Hi donc, fainéant!

Jean-de-Jeanne l'avait écouté comme quelqu'un qui pense à autre chose; il pensait à Judille...

— Non, voyez-vous, Ginaille, c'est trop fort, je ne peux pas me gagner ça! Quand je songe qu'ils vont épouser dans quinze jours!..

— Eh! qu'ils épousent! Tant pis pour elle d'abord et tant pis pour lui, peut-être! Laisse-les faire! Allons, tâche de secouer un peu tes idées et viens souper en attendant! Je t'invite,.. si ça ne te fait pas trop de honte de manger avec la Ginaille. C'est dit, n'est-ce pas, tu n'aurais pas le cœur de me refuser? Va, nous ne mourrons pas de faim! Du pain d'aumône il n'en manque pas sur la planche, et de la salade, il en pousse tant qu'on en veut parmi les herbes du jardin. Et tu verras comme ça ouvre les idées de se nourrir! J'ai déjà pensé à quelque chose pour toi : une bonne place à la ville. Connais-tu Londios, le marchand de bœufs de Montauriol? Eh bien! je suis sa mère de nourrice, et on m'aime tant dans la maison! Venant de ma part avec un rayon de miel, que je te donnerai bien enveloppé dans un panier, tu seras lę bien reçu. Allons, dépêche-toi de te lever; ma poule trouve qu'il se fait tard, et puis, une fois rentrés, je voudrais bien avoir encore un peu de clarté pour ramasser quelques brindilles de bois mort, de quoi allumer le feu. Le jour baisse, on n'entend déjà plus la musique de la danse. Viens, petit; n'aie pas de crainte; voilà que le ruisseau fume et que les brouillards montent sur la rivière. Personne ne saura quel est le galant qui rentre avec la Ginaille...

IX.

Revenant de chez nous, du château de mon père,
Là, j'ai revu l'endroit où j'ai livré mon cœur,
Où j'ai pris mon plaisir sur la verte fougère...
Et si je m'en repens, aujourd'hui c'est trop tard!

C'était une bande de jeunes gens, des invités de la vote qui s'étaient attardés à festiner dans quelque maison de Soumeilles et qui s'en revenaient à Villemade en chantant.

Fallait pas m'écouter, ma charmante brunette;
Fallait me renvoyer, me rendre mes rubans.
— Pour ne pas t'écouter, j'étais bien trop honnête,
Et pour ne pas t'aimer, tu étais trop charmant!
. . . .

Les voix se perdaient; les chanteurs avaient regagné leur gîte; ils avaient tiré les volets et soufflé la chandelle; c'était fini de s'amuser jusqu'à l'an prochain.

Jean-de-Jeanne pouvait presser le pas tant qu'il voulait, certain de ne rencontrer personne sur la route de Montauriol, où il allait,

ainsi qu'il avait été convenu avec la vieille mendiante, offrir ses services à Londios.

Puisqu'il était décidé à partir, il lui tardait de s'être dépaysé, d'avoir mis un bout de chemin entre Judille et lui. Aussi longtemps qu'il la sentait là, tout près, la tentation était trop forte, le chagrin trop cuisant...

Et comment ne pas y penser alors que les choses parlaient autour de lui, que les souvenirs se levaient d'eux-mêmes et le tiraient par la manche?

A peine sorti de chez la Ginaille, c'était le carrefour de la danse qu'il traversait, tout chaud encore des amusemens de la journée. Les drapeaux fixés aux peupliers claquaient doucement à l'air de la nuit, et de l'herbe piétinée, meurtrie par les rondes des danseurs et les foulées des amoureux, émanait une fine odeur de menthe.

Jean-de-Jeanne pensait à Judille; elle s'était assise à cette place, elle s'était adossée à cet arbre; il la voyait, il l'entendait: « Mon petit Jean, veux-tu danser avec moi? » Elle avait la voix si douce en l'invitant; et quelle langueur dans ses yeux! O Judille! Judille! A mesure qu'il avançait, presque à chaque pas, quelque chose lui revenait de sa bonne amie manquée. Avec une silhouette d'arbre, avec une odeur de prairie en sève, avec l'égouttement menu d'une source, des morceaux de sa vie, de leur vie à deux, ressuscitaient. Tantôt un souvenir aimable, attendrissant, et puis, subitement, une pincée au cœur, une bouffée de colère à l'aspect inattendu de la cabane aux alouettes qui rondissait vaguement dans la solitude illimitée des chaumes.

Et, après la cabane, c'était la maison familiale qui apparaissait à son tour. Sans la regarder en face, — il n'osait pas, — l'enfant la devinait très bien par-dessus son épaule, il la voyait monter confusément dans la nuit. Le chêne faisait comme une tache ronde au-dessus, et un peu de la blancheur du pigeonnier sortait en avant.

C'était peu de chose, ce fantôme de maison, et c'était assez pour empêcher Jean-de-Jeanne de passer outre, de continuer sa route. L'envie l'avait pris, une envie folle, irrésistible d'aller jusqu'à Soumeilles, de voir, d'écouter au moins ce qui se passait au logis.

Tout le pays dormait; que risquait-il?

Il franchit le fossé et rapidement, à travers la luzernière des Sahuc, il arriva à la haie du jardin. Elle manquait à un endroit et l'enfant avait bouché lui-même la coupure avec un fagot d'épines. Il l'écarta du pied et furtivement, comme un voleur, il sauta dans le clos.

Une ombre aussitôt le touchait; du poil frôlait ses jambes; c'était Finette, la chienne qui venait à sa rencontre, il la congédia vivement

d'une tape et continua d'avancer. Très doucement, sur la pointe des pieds, il se glissa jusqu'au mur, et là, retenant son souffle, il s'arrêta pour écouter.

Rien ne bougeait; en collant l'oreille au contrevent, il ne perçut que le trottinement d'une souris sur le plancher...

Alors, l'enfant s'enhardit; les mains tendues en avant, palpant à mesure et reconnaissant les objets familiers appuyés à la bâtisse, ici la pierre fraîche de l'évier, là le bois râpeux de la treille, plus loin l'échelle dressée devant le colombier, il fit le tour de la maison... La porte de l'étable était verrouillée en dedans, mais la lucarne de la grange, qu'il avait l'habitude de fermer chaque soir, était demeurée ouverte. En grimpant sur le figuier dont les maîtresses branches dépassaient la toiture, Jean-de-Jeanne n'eut pas trop de mal à se hisser jusque-là. Mais, une fois dedans, blotti dans la paille, il n'osait plus remuer, intimidé par le silence. Judille était là près de lui de l'autre côté de la cloison; elle dormait dans le grand lit avec sa mère; leurs respirations inégales, celle de Judille si pure et si frêle! s'entendaient à travers la mince épaisseur des briques.

L'Oiseleur respirait aussi, il ronflait même; du coin de la grange où son lit était dressé, son souffle venait, s'enflant et décroissant à grand bruit, comme celui d'un homme qui a trop bu.

Le petit s'était laissé glisser de la grange sur le sol de l'étable, et tranquillement il décrochait les vieilles hardes pendues au-dessus de son lit et les nouait dans un mouchoir.

Plus rien à faire, à présent, que de s'en revenir, et promptement, par le même chemin.

Mais voilà; c'était comme tout à l'heure, sur la route, Jean-de-Jeanne ne pouvait pas. La maison qui l'avait appelé de loin, qui l'avait obligé de venir vers elle, la maison ne voulait pas le laisser partir. Il s'était allongé sur sa couchette, et là, enfoncé dans le pli que le poids de son corps avait à la longue imprimé dans la paille, il s'était mis à songer. Où serait-il la nuit prochaine? dans quel lit coucherait-il? L'idée de changer de logis le navrait maintenant.

Cette maison de la Sérène, c'était comme un vêtement qu'il fallait tout à coup dépouiller. Et il se sentait comme une bête en mue, triste et peureux de ce qui allait venir. Il n'avait pas oublié Judille, mais il pensait à elle d'une autre façon; elle se confondait avec tout ce qui l'entourait, avec le bonheur tranquille de sa vie de Soumeilles; elle était une de ses habitudes, la plus chère de toutes, la plus douce, celle qu'il lui coûtait le plus d'arracher.

Il fallait s'en aller cependant.

Déjà l'enfant, secouant son chagrin, avait sauté hors du lit, vivement il cherchait à déclaver la porte. Un meuglement allongé, comme

un appel de détresse, le fit se retourner tout à coup. La vache le reconnaissant avait bramé après lui.

Pauvre bête! Et lui qui allait partir sans lui faire seulement une caresse d'amitié! Elle avait donc meilleur cœur que son bouvier, la vieille Casta!

Attendri, l'enfant revint sur ses pas et la flatta de la main.

Quinze ans qu'ils se connaissaient! Quatre ans, depuis qu'on avait vendu l'autre, qu'ils faisaient ménage à deux, dormant, travaillant côte à côte, ne se quittant pas d'un seul jour. De vrais camarades! S'il la voyait renâcler au labour, tout de suite il lui chantait un air pour la réveiller, et quand il tirait la langue à son tour, assommé par les ardentes soleillées de septembre, c'était elle qui l'assistait, se tenant immobile, l'aiguillon entre les cornes, pendant que lui dormait à la fraîcheur de son ombre allongée sur les sillons.

Elle avait vieilli, la pauvre Casta, elle s'était usée à la peine; le poil rêche et épineux, la carcasse saillante, les yeux meurtris sortant de la cavité profonde des salières, elle portait bas sa tête lourde et ses fanons ballans sur ses genoux.

Jean-de-Jeanne s'apitoyait sur elle : — Sans moi, que vas-tu devenir? Qui garnira ta crèche? Au moins, je veux que tu manges ton content cette nuit, — ajouta-t-il en charriant à grandes brassées du foin dans sa mangeoire. Et, passant le bras autour de ses cornes, il se pencha vers elle pour l'embrasser.

— Adieu, mienne!

Cette fois la porte était franchie.

Adieu l'étable! adieu la maison! Et après la maison disparue, c'était le petit clos, les ombres légères des fruitiers qui s'anéantissaient à leur tour. Il ne restait bientôt en perspective que l'ébauche confuse du hameau, un peu plus d'épaisseur d'ombre là où étaient les maisons et de grosses fumées immobiles par-dessus, qui étaient les chênes.

Puis, ces fumées s'abaissèrent, les ombres perdirent leur consistance; le peu de chose qui marquait la place de Soumeilles se fondit dans la noirceur diffuse, et Jean-de-Jeanne se trouva seul dans la nuit.

ÉMILE POUVILLON.

(La dernière partie au prochain n°.)

DE LA

LITTÉRATURE RÉALISTE

A PROPOS DU ROMAN RUSSE [1]

Un commerce de dix années avec la littérature russe m'a suggéré quelques réflexions sur ses caractères particuliers, sur la part qu'il convient de lui assigner dans l'effort actuel de l'esprit humain. En Russie, le roman se charge seul de poser tous les problèmes de la vie nationale; on ne s'étonnera pas que je prenne texte de ses fictions pour toucher à de graves sujets, pour lier quelques idées générales. Nous avons vu les Russes plaider la cause du réalisme avec des argumens nouveaux, avec des argumens meilleurs, à mon sens, que ceux de leurs émules d'Occident. C'est un grand procès; il fait à cette heure le fond de tous les différends littéraires dans le monde civilisé, et, sous couleur de littérature, il révèle les conceptions les plus essentielles de nos contemporains. En introduisant les écrivains du Nord comme partie principale dans ce procès, je voudrais résumer le débat en toute liberté et sincérité.

(1) L'article que nous publions sert d'avant-propos à un volume intitulé *le Roman russe*, qui paraîtra prochainement à la librairie Plon et Nourrit.

I.

La littérature classique considérait l'homme sur les sommets de l'humanité, dans les grands transports de passion, en tant que protagoniste d'un drame très noble, très simple ; dans ce drame, les acteurs se partageaient certains rôles de vertu ou de méchanceté, de bonheur ou de souffrance, rôles conformes à des conceptions idéales et absolues sur une vie supérieure, où le ressort de l'âme serait tendu tout entier vers un but unique. En un mot, l'homme classique était le *héros* que toutes les littératures primitives ont seul jugé digne de leur attention. L'action de ce héros correspondait à un groupe d'idées religieuses, monarchiques, sociales et morales, fondement sur lequel reposait la famille humaine depuis ses plus anciens essais d'organisation. En grandissant son personnage pour le bien ou pour le mal, le poète classique proposait un exemple de ce qui devrait être ou ne pas être, plutôt qu'un exemplaire de ce qui existait dans la réalité.

Insensiblement, depuis un siècle, d'autres vues ont prévalu. Elles ont abouti à un art d'observation plus que d'imagination, qui se flatte de représenter la vie telle qu'elle est, dans son ensemble et sa complexité, avec le moindre parti-pris possible chez l'artiste. Il prend l'homme dans les conditions communes, les caractères dans le train de chaque jour, moyens et changeans. Jaloux de la rigueur des procédés scientifiques, l'écrivain se propose de nous renseigner par une analyse perpétuelle des sentimens et des actes, bien plus que de nous divertir ou de nous émouvoir par l'intrigue et le spectacle des passions. L'art classique imitait un roi qui gouverne, punit, récompense, choisit ses préférés dans une élite aristocratique, leur impose des conventions d'élégance, de moralité et de bien-dire. L'art nouveau cherche à imiter la nature dans son inconscience, son indifférence morale, son absence de choix ; il exprime le triomphe de la collectivité sur l'individu, de la foule sur le héros, du relatif sur l'absolu. On l'a appelé réaliste, naturaliste : suffirait-il, pour le définir, de l'appeler démocratique ?

Non, ce serait un regard trop court, celui qui s'arrêterait à cette racine apparente de notre littérature. Le changement de l'ordre politique n'est qu'un épisode dans l'universel et prodigieux changement qui s'accomplit. Observez dans toutes ses applications le travail de l'esprit humain depuis un siècle ; on dirait d'une légion d'ouvriers, occupée à retourner, pour la replacer sur sa base, une

énorme pyramide qui portait sur sa pointe. L'homme a repris à pied d'œuvre l'explication de l'univers; il s'est aperçu que l'existence, les grandeurs et les maux de cet univers provenaient du labeur incessant des infiniment petits. Tandis que les institutions remettaient le gouvernement des états à la multitude, les sciences rapportaient le gouvernement du monde aux atomes. Partout, dans l'analyse des phénomènes physiques et moraux, on a décomposé et pour ainsi dire émietté les anciennes causes; aux agens brusques et simples, procédant à grands coups de puissance, qui nous rendaient jadis raison des révolutions du globe, de l'histoire et de l'âme, on a substitué l'évolution constante d'êtres minimes et obscurs.

C'est comme une pente inévitable : dès qu'il bouge, l'esprit moderne la descend. Recherche-t-il les origines de la création? Ce n'est plus le chef-d'œuvre construit de toutes pièces en six jours, par l'opération soudaine d'un démiurge. Une vapeur qui se fixe, des gouttes d'eau, des molécules lentement agglomérées durant des myriades de siècles, voilà l'humble commencement des planètes; et celui de la vie, le léger soupir d'êtres sans nom, grouillant dans une flaque de boue. S'agit-il d'expliquer les transformations successives du globe? Les volcans, les déluges, les grands cataclysmes n'y ont plus qu'une faible part; c'est l'ouvrage des anonymes et des imperceptibles, le grain de sable roulé par la source durant des jours sans nombre, le rocher de corail qui devient continent par le travail des microzoaires, du petit peuple patient employé au fond de l'océan. Si nous passons à notre propre machine, on a bien rabattu de sa gloire; tout ce merveilleux assemblage de ressorts n'est qu'une chaîne de cellules, homme aujourd'hui, demain tige d'herbe ou anneaux du ver; tout, jusqu'à cette pincée de substance grise où je puise en ce moment mes idées sur le monde. Consultée sur la dissolution de cette machine, la science médicale conclut comme les autres à l'explication universelle; ce ne sont plus de grands mouvemens de nos humeurs qui nous détruisent; les petites bêtes nous rongent, les œuvres de la vie et de la mort sont confiées à une animalité invisible. La découverte est d'une telle importance, qu'on se prend à douter si l'avenir, au lieu de désigner notre siècle par le nom de quelque rare génie, ne l'appellera pas le siècle des microbes; nul mot ne rendrait mieux notre physionomie et le sens de notre passage à travers les générations.

Les sciences morales suivent le branle communiqué par celles de la nature. L'histoire reçoit la déposition des peuples et repousse au second plan les seuls témoins qu'elle écoutât jadis, rois, ministres, capitaines; en parcourant ses nécropoles, elle s'arrête moins volon-

tiers aux monumens pompeux, elle va dans la foule des tombes oubliées, s'efforçant de ressaisir leur murmure. Pour éclairer le cours des événemens, quelques volontés dominantes ne lui suffisent plus; l'esprit des races, les passions et les misères cachées, l'enchaînement des menus faits, tels sont les matériaux avec lesquels on reconstruit le passé. Même préoccupation chez le psychologue qui étudie les secrets de l'âme; la personnalité humaine lui apparaît comme la résultante d'une longue série de sensations et d'actes accumulés, comme un instrument sensible et variable, toujours influencé par le milieu.

Est-il besoin d'insister sur l'application de ces tendances à la vie pratique? Nivellement des classes, division des fortunes, suffrage universel, libertés et servitudes égales devant le juge, devant le fisc, à la caserne et à l'école, toutes les conséquences du principe viennent se résumer dans ce mot de démocratie, qui est l'enseigne de notre temps. On disait déjà, il y a soixante ans, que la démocratie coulait à pleins bords; aujourd'hui le fleuve est devenu mer, une mer qui prend son niveau sur toute la surface de l'Europe. Çà et là, des îlots semblent préservés, roches plus solides où l'on voit encore des trônes, des lambeaux de constitutions féodales, des restes de castes privilégiées; mais, dans ces castes et sur ces trônes, les plus clairvoyans savent bien que la mer monte. Leur seul espoir, et rien ne l'interdit, c'est que l'organisation démocratique ne soit pas incompatible avec la forme monarchique; nous trouverons en Russie une démocratie patriarcale grandissant à l'ombre du pouvoir absolu. Non content de renouveler la structure politique des états, l'esprit irrésistible transforme toutes les fonctions de leur organisme; c'est lui qui substitue l'association à l'individu dans la plupart des entreprises; lui qui change l'assiette de la fortune publique en multipliant les institutions de crédit, les émissions de rentes, en mettant ainsi dans toutes les bourses une délégation sur le trésor commun; lui enfin qui modifie les conditions de l'industrie et les subordonne aux exigences du plus grand nombre. — Je ne prétends pas épuiser la démonstration; longtemps encore on pourrait poursuivre et vérifier la loi inflexible dans les entrailles de la terre, dans le corps de l'homme et dans les replis de son âme, dans le laboratoire du savant et dans le cabinet de l'administrateur; partout elle renverse les anciens principes de connaissance et d'action, elle nous ramène à la constatation d'un même fait : la remise du monde aux infiniment petits.

La littérature, cette confession des sociétés, ne pouvait pas rester étrangère au revirement général; par instinct d'abord, par doctrine ensuite, elle a réglé sur l'esprit nouveau ses méthodes et son

idéal. Ses premiers essais de réformation furent incertains et gauches : le romantisme, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, était un produit bâtard ; il respirait la révolte, mauvaise condition pour être tranquille et fort comme la nature. Par réaction contre le héros classique, il allait chercher de préférence ses personnages dans les bas-fonds sociaux; mais comme à son insu il était encore tout pénétré de l'esprit classique, les monstres qu'il inventait redevenaient des héros à rebours : ses forçats, ses courtisanes, ses mendians étaient plus soufflés et plus creux que les rois ou les princesses du vieux temps. Le thème déclamatoire avait changé et non la déclamation. On en fut vite lassé. On demanda aux écrivains des représentations du monde plus sincères, plus conformes aux enseignemens des sciences positives qui gagnaient chaque jour du terrain ; on voulut trouver dans leurs œuvres le sentiment de la complexité de la vie, des êtres, des idées, et cet esprit de relation qui a remplacé dans notre temps le goût de l'absolu. Alors naquit le réalisme ; il s'empara de toutes les littératures européennes, il y règne en maître à cette heure, avec les nuances diverses que nous allons comparer. Son programme littéraire lui était tracé par la révolution universelle dont j'ai rappelé quelques effets ; mais l'intelligence des causes qui avaient produit cette révolution pouvait seule lui donner un programme philosophique.

Quelles étaient ces causes? On s'est imaginé en France, avec une admirable fatuité, que ces grands changemens de l'âme humaine étaient dus aux quelques philosophes qui écrivirent l'*Encyclopédie*, aux quelques mécontens qui démolirent la Bastille, et le reste. On a cru que la raison émancipée avait seule accompli ce miracle et déplacé l'axe de l'univers. L'homme de ce siècle a pris en lui-même une confiance bien excusable. Par un double et magnifique effort, son intelligence a pénétré la plupart des énigmes de la nature, sa volonté l'a affranchi de la plupart des gênes sociales qui pesaient sur ses devanciers. Le mécanisme rationnel du monde lui est enfin apparu, il l'a décomposé dans ses élémens premiers et dans ses lois génératrices ; et comme, du même coup, il se proclamait libre de sa personne dans ce monde soumis à sa science, l'homme s'est cru destiné à tout connaître et à tout pouvoir. Jadis le petit domaine qui tombait sous ses prises était entouré d'une zone immense, mystérieuse, où le pauvre ignorant trouvait à la fois un tourment pour sa raison et un recours pour son espérance. Diminuée, reculée bien loin, cette ceinture de ténèbres semée d'étoiles sembla supprimée. On décida de n'en plus tenir compte. Dans l'explication des choses comme dans la conduite de la vie, on élimina toutes les anciennes pensées qui habitaient ce pays supé-

rieur, c'est-à-dire tout l'ordre divin. Les vérités scientifiques les mieux acquises étaient souvent inconciliables avec l'anthropomorphisme grossier des aïeux, avec leurs idées sur la création, l'histoire, les rapports entre l'homme et la divinité. Et le sentiment religieux paraissait inséparable des interprétations temporaires qu'on identifiait avec lui. D'ailleurs, à quoi bon rechercher des causes douteuses, quand le fonctionnement de l'univers et de l'homme devenait si clair pour le physicien, pour le physiologiste? Pourquoi un maître là-haut, alors qu'on n'en reconnaissait plus ici-bas? Le moindre tort de Dieu, c'était d'être inutile. De beaux esprits l'affirmèrent et tous les médiocres en furent persuadés. Le XVIII[e] siècle avait inauguré le culte de la raison : on vécut un moment dans l'ivresse de ce millénium.

Puis vint l'éternelle désillusion, la ruine périodique de tout ce que l'homme bâtit sur le creux de sa raison. D'une part, il dut s'avouer qu'en étendant son domaine, il avait étendu son regard, et que par-delà le cercle des vérités conquises, l'abîme d'ignorance reparaissait, toujours aussi vaste, aussi irritant. D'autre part, l'expérience lui apprit que les lois politiques pouvaient bien peu pour sa liberté, opprimée par les lois naturelles ; sujet d'un despote ou citoyen d'une république, après comme avant la déclaration de ses droits, il se retrouva l'esclave misérable qu'il est, asservi par ses passions, limité dans tous ses désirs par les fatalités matérielles ; il put se convaincre que la plus belle charte n'efface pas un pli de souffrance au front des malheureux, ne donne pas un morceau de pain à l'affamé. Sa présomption extravagante s'évanouit. Il se vit retombé dans les incertitudes et les servitudes qui seront à jamais son lot ; mieux armé et plus instruit, sans doute, mais qu'importe? La nature semble avoir calculé une balance rigoureuse, dont elle rétablit sans cesse l'équilibre, entre nos conquêtes et nos besoins, ceux-ci s'accroissant avec les moyens de les satisfaire. Dans ce grand désenchantement, les vieux instincts se ranimèrent ; l'homme chercha au-dessus de lui un pouvoir surhumain à implorer ; il n'y en avait plus.

Tout conspirait à rendre irréparable le divorce avec les traditions du passé : l'orgueil de la raison, persuadée de sa toute-puissance, aussi bien que les résistances chagrines de l'orthodoxie. — L'orgueil ne s'est jamais enflé avec plus de superbe qu'à cette époque, où nous nous proclamons nous-mêmes si petits et si débiles par rapport à l'énormité de l'univers. On trouverait communément dans les arrière-boutiques l'infatuation d'un Nabuchodonosor ou d'un Néron. Par une contradiction bien instructive, l'attachement au sens propre a grandi avec le doute universel qui ébranlait toutes

les opinions. Tous les sages ayant décidé que les nouvelles explications du monde étaient contradictoires aux explications religieuses, l'orgueil s'est refusé à reviser le procès.

Les défenseurs de l'orthodoxie n'ont guère facilité l'accommodement. Ils n'ont pas toujours compris que leur doctrine était la source de tout progrès, et qu'ils détournaient cette source de sa pente naturelle en luttant pied à pied contre les découvertes des sciences et les mutations de l'ordre politique. Les orthodoxies aperçoivent rarement toute la force et la souplesse du principe qu'elles gardent; soucieuses de conserver intact le dépôt qui leur a été transmis, elles s'effraient quand la vie intérieure du principe agit pour transformer le monde suivant un plan qui leur échappe. Tel l'émoi d'un homme qui verrait le pilier de sa maison, un tronc de chêne encore plein de sève, bourgeonner, pousser des branches, et s'élancer par-dessus le toit de la maison en l'effondrant. Le signe le plus manifeste de la vérité d'une doctrine, c'est le don de s'accommoder à tous les développemens de l'humanité, sans cesser d'être elle-même; ne serait-ce pas qu'elle les contenait tous en germe? L'incomparable puissance des religions leur vient de ce don; quand l'orthodoxie le méconnaît, elle déprécie sa propre raison d'être.

Par suite de ce malentendu, où chacun avait sa part de responsabilité, on a mis longtemps à apercevoir cette vérité si simple : le monde est travaillé depuis dix-huit siècles par un ferment, l'évangile, et la dernière révolution sortie de cet évangile en est le triomphe et l'avènement définitif. Tout ce que l'on renversait avait été sourdement miné par la vertu secrète de ce ferment. Bossuet, l'un des rares qui ont tout pressenti, le savait bien : « Jésus-Christ est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi; de là vient que sa politique est directement opposée à celle du siècle (1). » Tout le grand effort de notre temps a été prédit et commandé par ce mot : *Misereor super turbam*. Cette goutte de pitié, tombée dans la dureté du vieux monde, a insensiblement adouci notre sang, elle a fait l'homme moderne avec ses conceptions morales et sociales, son esthétique, sa politique, son inclination d'esprit et de cœur vers les petites choses et les petites gens. Mais cette action constante de l'évangile, qu'on accorde à la rigueur dans le passé, on la nie dans le présent. L'homme marche comme un voyageur du soir qui va vers l'Orient; la nuit se fait toujours plus obscure devant ses yeux, il n'a un peu de clarté que derrière lui, sur la route connue où le jour meurt. D'ailleurs la contradiction apparente était trop forte : d'une part, l'inter-

(1) *Sermon* de 1659, sur l'éminente dignité des pauvres.

prétation étroite de l'évangile, — ce qu'on pourrait appeler le sens juif, — d'autre part une révolution qui semblait dirigée contre lui, tandis qu'elle était le développement naturel du sens chrétien. En dehors de quelques esprits dégagés de préventions, un Ballanche par exemple, il a fallu du temps pour qu'on saisit la relation de l'effet à la cause; aujourd'hui, ces vérités sont dans l'air, comme on dit; leur évidence est telle qu'à y insister plus longuement, je craindrais d'être taxé d'ingénuité.

Ces considérations étaient cependant nécessaires pour déterminer l'inspiration morale qui peut seule faire pardonner au réalisme la dureté de ses procédés. Il répond à l'une de nos exigences, quand il étudie la vie avec une précision rigoureuse, quand il démêle jusqu'aux plus petites racines de nos actions dans les fatalités qui les commandent; mais il trompe notre plus sûr instinct, quand il ignore volontairement le mystère qui subsiste par-delà les explications rationnelles, la quantité possible de divin. Je veux bien qu'il n'affirme rien du monde inconnu : du moins il doit toujours trembler sur le seuil de ce monde. Puisqu'il se pique d'observer les phénomènes sans suggérer des interprétations arbitraires, il doit accepter ce fait d'évidence, la fermentation latente de l'esprit évangélique dans le monde moderne. Plus qu'à toute autre forme d'art, le sentiment religieux lui est indispensable; ce sentiment lui communique la charité dont il a besoin; comme il ne recule pas devant les laideurs et les misères, il doit les rendre supportables par un perpétuel épanchement de pitié. Le réalisme devient odieux dès qu'il cesse d'être charitable. Et l'esprit de pitié, nous le verrons tout à l'heure, avorte et fait fausse route dans la littérature, aussitôt qu'il s'éloigne de sa source unique.

Oh! je sais bien qu'en assignant à l'art d'écrire un but moral, je vais faire sourire les adeptes de la doctrine en honneur : l'art pour l'art. J'avoue ne la comprendre pas. Je ne croirai jamais que des hommes sérieux, soucieux de leur dignité et de l'estime publique, veuillent se réduire à l'emploi de gymnastes, d'amuseurs forains. Ces délicats sont singuliers. Ils professent un beau mépris pour l'auteur bourgeois qui s'inquiète d'enseigner ou de consoler les hommes, et ils consentent à faire la roue devant la foule, à cette seule fin de lui faire admirer leur adresse ; ils se vantent de n'avoir rien à lui dire au lieu de s'en excuser. Comment concilier cette abdication avec la part de pontificat que les littérateurs de notre temps sont si empressés à réclamer? Sans doute, chacun de nous cède quelquefois à la tentation d'écrire pour se divertir : que celui qui est sans péché jette la première pierre! Mais il est inconcevable qu'on érige en doctrine ce qui

doit rester une exception. Si c'est là de la littérature, je demande pour l'autre un nom moins exposé aux usurpations; sauf l'usage des plumes et de l'encre, — on s'en sert aussi pour les exploits d'huissiers, — notre noble profession n'a rien de commun avec ce commerce; il est légitime à coup sûr, si l'on y apporte de la probité et de la décence, mais il ressemble à la littérature autant qu'une boutique de jouets à une bibliothèque. Je n'entends point ici déclasser tel ou tel genre, réputé léger : un roman, une comédie, peuvent être plus utiles aux hommes qu'un traité de théodicée. Je m'élève uniquement contre le parti-pris de n'y mettre aucune intention morale. Heureusement, ceux-là même qui défendent cette hérésie sont les premiers à la trahir, quand ils ont du cœur et du talent.

Pour résumer nos idées sur ce que devrait être le réalisme, je cherche une formule générale qui exprime à la fois sa méthode et son pouvoir de création. Je n'en trouve qu'une ; elle est bien vieille; mais je n'en sais pas une meilleure, plus scientifique et qui serre de plus près le secret de toute création : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre. » — Voyez comme ce mot est juste et significatif, le limon! Sans rien préjuger ni contredire dans le détail, il renferme tout ce que nous devinons des origines de la vie ; il montre ces premiers tressaillemens de la matière humide où s'est lentement formée et perfectionnée la série des organismes. La formation par le limon, c'est tout ce que peut connaître la science expérimentale, le champ où son pouvoir de découverte est indéfini ; on y peut étudier la misère de l'animal humain, tout ce qu'il y a en lui de grossier, de fatal et de pourri. — Oui, mais il y a autre chose que la science expérimentale ; le limon ne suffit pas à accomplir le mystère de la vie, il n'est pas tout notre *moi*; ce grain de boue que nous sommes, qui nous est et nous sera de mieux en mieux connu, nous le sentons animé par un principe à jamais insaisissable pour nos instrumens d'étude. Il faut compléter la formule pour nous rendre raison de la dualité de notre être ; aussi le texte ajoute : — « ... et il lui inspira un souffle de vie, et l'homme fut une âme vivante. » — Ce « souffle, » puisé à la source de la vie universelle, c'est l'esprit, l'élément certain et impénétrable qui nous meut, qui nous enveloppe, qui déconcerte toutes nos explications, et sans lequel elles seront toujours insuffisantes. Le limon, voilà l'ordre des connaissances positives, ce qu'on tient de l'univers dans un laboratoire, de l'homme dans une clinique ; on y peut aller très loin, mais tant qu'on ne fait pas intervenir le « souffle, » on ne crée pas une âme vivante, car la vie ne commence que là où nous cessons de comprendre.

Le créateur littéraire doit régler son opération sur ce modèle. Comment le réalisme s'y est-il conformé, dans les littératures où il fait ses expériences?

II.

Considérons-le d'abord dans notre pays. Nulle part le terrain ne lui était moins favorable. Notre tradition intellectuelle proteste contre l'esthétique nécessaire du réalisme. Notre génie est impatient de toute lenteur, amoureux d'effets brillans et rapides. L'art qui se pique d'imiter la nature a besoin comme elle de préparations lentes pour des effets rares et intenses. Il amoncelle les menus détails pour la composition d'une figure ou d'un tableau ; nous voulons qu'on nous peigne en quelques traits un personnage, une scène. Le réalisme tire toute sa force de sa simplicité, de sa naïveté ; rien n'est moins simple et moins naïf que le goût d'une race vieillie, spirituelle, saturée de rhétorique. Ainsi, en empruntant aux sciences naturelles leurs procédés d'analyse minutieuse, nos écrivains réalistes, naturalistes, — peu importe le nom qu'on leur donne, — se sont trouvés en face de ce problème redoutable : contraindre nos facultés littéraires à un emploi nouveau qui leur répugne. Toutefois, ces difficultés de forme ne suffisent pas à expliquer la résistance que ces écrivains rencontrent dans une grande partie du public. On leur reproche surtout de diminuer, d'attrister et d'avilir le spectacle du monde; nous leur en voulons de ce qu'ils ignorent la moitié de nous-mêmes et la meilleure moitié.

Leur impuissance est-elle donc inhérente à leur principe? Personne n'oserait le soutenir. Bien longtemps avant nos querelles, on attestait que la grandeur de l'univers est visible dans l'infiniment petit autant qu'à l'autre extrême, on s'émerveillait du ciron, aussi prodigieux que le colosse, on retrouvait l'immensité « dans l'enceinte d'un raccourci d'atome. » Le vice de l'école nouvelle n'est point dans ceci qu'elle prend l'infini par en bas, qu'elle s'intéresse aux petites choses et aux petites gens; il n'est pas dans l'objet d'étude, mais dans l'œil qui étudie cet objet.

On sait que la lignée réaliste se rattache à Stendhal. C'est hasard de rencontre plutôt que filiation prouvée. On ne médite pas toujours les enfans qu'on a. L'auteur de *la Chartreuse de Parme* ne songeait guère à faire souche littéraire ; et je ne sais si ce quinteux eût avoué la famille posthume qui lui est survenue. Il en est de lui comme de ces aïeux qu'on se retrouve quand on se compose une généalogie. Par certains côtés, Stendhal est un écrivain du

XVIIIe siècle, à la fois en retard et en avance sur ses contemporains. S'il lui arrive de croiser, dans le séjour des ombres, Diderot et Flaubert, c'est bien certainement au premier qu'il ira de confiance donner la main. Que les procédés de l'école nouvelle soient en germe dans le récit de la bataille de Waterloo, dans la peinture du caractère de Julien Sorel, le fait est évident; mais au moment de reconnaître en Stendhal un vrai réaliste, nous sommes arrêtés par une objection insurmontable ; il a infiniment d'esprit, et même de bel esprit; nous le prenons sans cesse en flagrant délit d'intervention railleuse, de persiflage voltairien. Or, il y a incompatibilité entre cette qualité d'esprit et le réalisme; c'est même la plus grosse difficulté qui s'oppose, chez nous autres Français, à l'acclimatation de cette forme d'art. Beyle n'a rien de l'impassibilité qui est un des dogmes de l'école; il a seulement une abominable sécheresse. Son cœur a été fabriqué, sous le directoire, du bois dont était fait le cœur d'un Barras ou d'un Talleyrand; sa conception de la vie et du monde est de ce temps-là. Je crois bien qu'il a versé tout le contenu de son âme dans celle de Julien Sorel; c'est une âme méchante, très inférieure à la moyenne. Je comprends et partage le plaisir qu'on trouve aujourd'hui à relire *la Chartreuse*; j'admire la finesse de l'observation, le mordant de la satire, la désinvolture du badinage : sont-ce là des vertus en honneur dans le réalisme actuel? Il m'est plus difficile de goûter *Rouge et Noir*, livre haineux et triste; il a exercé une influence désastreuse sur le développement de l'école qui l'a réclamé; et pourtant il ne rentre pas dans la grande vérité humaine, car cette ténacité dans la poursuite du mal sent l'exception et l'artifice, comme l'invention des satans romantiques. — Enfin, pourquoi Beyle et pas Mérimée? On se tait prudemment sur ce dernier ; pourtant le réalisme aurait les mêmes raisons pour revendiquer ou désavouer l'un et l'autre.

Si la paternité de Stendhal est sujette à des doutes, celle de Balzac passe pour un fait avéré. Malgré le consentement commun, je demande à formuler d'expresses réserves. Je ne me permettrai pas de juger en quelques lignes notre grand romancier ; je cherche seulement la part qui lui revient dans les origines du réalisme. Elle est considérable, si l'on n'a égard qu'à la main-d'œuvre; construction de grands ensembles où tous les matériaux se commandent, préparation héréditaire des tempéramens, inventaire des milieux et démonstration de leur influence sur un caractère, Balzac a légué à ses successeurs toutes ces ressources de leur art; les a-t-il employées dans le même esprit? Cet ouvrier du réel demeure le plus fougueux idéaliste de notre siècle, le voyant qui a toujours vécu dans un mirage, mirage des millions, du pouvoir absolu, de l'amour pur, et

tant d'autres. Les héros de *la Comédie humaine* ne sont parfois que les interprètes de leur père, chargés de nous traduire les systèmes qui hantent son imagination. Suivant les préceptes de l'art classique, ses personnages de premier plan sont poussés tout entiers vers une seule passion ; voyez Nucingen, Balthazar Claës, Béatrix, Mme de Mortsauf... Pour saisir la différence fondamentale entre Balzac et les réalistes ultérieurs, il faut remonter à la conception première des caractères. Comme l'auteur classique, notre romancier se dit : étant donnée cette passion, quel homme me servira à l'incarner ? — Les autres font le raisonnement inverse : étant donné cet homme, quelles sont les passions dominantes qu'il subit? — Aussi, chez ces derniers, les portraits sont exacts et tristes comme des signalemens de police ; ceux d'un Rastignac ou d'un Marsay sont transformés, glorifiés par la vision intérieure du peintre. Certes, Balzac nous donne l'illusion de la vie, mais d'une vie mieux composée et plus ardente que celle de tous les jours ; ses acteurs sont naturels, du naturel qu'ont les bons acteurs à la scène ; quand ils agissent et parlent, ils se savent regardés, écoutés ; ils ne vivent pas tout simplement pour eux-mêmes, comme ceux que nous rencontrerons chez d'autres romanciers. Dès que les personnages sont pris sur les sommets sociaux, ils perdent un peu de leur vérité ; Mme de Maufrigneuse et la duchesse de Langeais sont vraies en tant que femmes, elles sont moins vraies en tant qu'exemplaires de la société où elles figurent. En résumé, il n'est pas absolument exact de dire que Balzac décrit la vie réelle ; il décrit son rêve ; mais il a rêvé avec une telle précision de détails et une telle force de ressouvenir, que ce rêve s'impose à nous comme une réalité. Et cela nous explique une étrangeté qu'on a remarquée bien souvent : les peintures du romancier sont plus fidèles pour la génération qui l'a suivi que pour celle qui posait devant lui. Tant ses lecteurs s'étaient modelés sur les types idéaux qu'il leur proposait !

Nous arrivons à l'initiateur incontesté du réalisme, tel qu'il règne aujourd'hui, à Gustave Flaubert. Nous n'aurons pas besoin de chercher plus avant. Après lui, on inventera des noms nouveaux, on raffinera sur la méthode, on ne changera rien aux procédés du maître de Rouen, ni surtout à sa conception de la vie. Si M. Zola s'est imposé à nous avec une indiscutable puissance, c'est, ne lui en déplaise, grâce aux qualités épiques dont il ne peut se défaire. Dans ses romans, la partie réaliste est caduque ; il nous subjugue par les vieux moyens du romantisme, en créant un monstre synthétique, animé d'instincts formidables, qui absorbe les hommes et vit de sa vie propre au-dessus du réel ; un jardin, dans *la Faute*

de l'abbé Mouret, une halle dans *le Ventre de Paris*, un cabaret dans *l'Assommoir*, une mine dans *Germinal*, et toujours ainsi. J'allais ajouter : une cathédrale dans *Notre-Dame de Paris*, tant le travail d'idéalisation est identique à celui de Victor Hugo. L'appareil réaliste semble plutôt une gêne pour le poète épique, une concession aux goûts de l'époque qui doit répugner à son imagination abstraite.

Arrêtons-nous à Flaubert. Il a beaucoup grandi dans l'opinion depuis quelques années ; il a dû cette gloire posthume, moins à ses dons merveilleux de prosateur qu'à l'influence manifeste qu'on lui reconnaissait sur toute la littérature du dernier quart de siècle. En prenant son œuvre comme la représentation éminente du réalisme français, je ne pense pas rencontrer de contradicteurs. L'auteur de *Madame Bovary* est allé rapidement aux conséquences extrêmes du principe; nul ne nous montrerait mieux que lui le néant de ce principe.

Oh! qu'elle est instructive, l'étude de cet esprit sincère! Comme dans un miroir, on y voit l'image du monde reflétée d'abord avec éclat, puis faussée et racornie ; elle diminue, diminue, noircit et se déforme en caricature. Au début, c'est un fervent du romantisme, épris du grandiose et du sonore. Bientôt il est frappé de la différence entre la vie telle qu'il la voit et celle que ses maîtres lui peignent; il l'observe autour de lui, il reproduit son impression directe. Plus rien de l'esprit de Stendhal, du rêve de Balzac. Mais à mesure que sa vision se fait plus exacte, elle devient plus limitée et plus triste ; aucun ressort moral ne le soutient. Avec son bon sens normand, il a vérifié l'inanité des pauvres idoles auxquelles la littérature croyait tant bien que mal : la passion divinisée, la réhabilitation des coquins, le libéralisme de Béranger, l'humanitarisme révolutionnaire de 1848. Il a compris ce qu'il y avait de factice dans la sympathie humaine de ses devanciers ; sympathie doublée d'une haine, pur jeu d'antithèses qui relevait les misérables pour faire d'eux une machine de guerre contre la société. Cet humanitarisme agace Flaubert à bon droit. D'après la théorie qu'on lui propose, il faut plaindre le peuple, mais en même temps, il faut proclamer ce peuple doué de toute sagesse et de toute vertu ; le réaliste qui regarde les hommes sans parti-pris sait bien ce qu'il en est de ces fables ; il repousse en bloc la théorie. Et comme il ignore l'existence d'une source plus haute de charité, il dépouille toute pitié ; il ne voit plus dans l'univers que des animaux bêtes ou méchans, soumis à ses expériences, le monde des Bovary et des Homais. On lui a enseigné que sa raison était un instrument infaillible et qu'il ne devait la courber sous aucune discipline ; or il s'aperçoit qu'elle

trébuche à chaque pas ; et, de colère, il en démasque le ridicule. Il conçoit pour les hommes et pour leur raison un effroyable mépris ; il le déverse dans son livre préféré, dans l'Iliade grotesque du nihilisme, *Bouvard et Pécuchet. Ecce homo !* Bouvard, voilà l'homme, tel que l'ont fait le progrès, la science, les immortels principes, sans une grâce supérieure qui le dirige : un idiot instruit, qui tourne dans le monde des idées comme un écureuil dans sa cage. Le malheureux Flaubert s'acharne sur cet idiot ; il oublie que l'infirmité morale est digne de compassion tout comme l'infirmité physique ; sans doute il corrigerait l'enfant assez cruel pour injurier un cul-de-jatte ou un bossu ; et il se comporte comme cet enfant vis-à-vis de l'estropié intellectuel. C'est logique ; il ignore ou dédaigne la parole qui a commandé le respect pour les simples d'esprit en leur promettant le bonheur.

Bouvard et Pécuchet, c'est le dernier mot, l'aboutissement nécessaire du réalisme sans foi, sans émotion, sans charité. Un critique l'a remarqué justement, ce réalisme est condamné à finir dans la caricature ; et Paul de Kock est en un sens son véritable père. Flaubert disait de son livre : « Je veux produire une telle impression de lassitude et d'ennui, qu'en lisant ce livre on puisse croire qu'il a été fait par un crétin. » — Que penser de cette ambition artistique inverse ? Est-elle assez caractéristique d'une décadence avancée ? Qu'on ne s'y trompe pas, néanmoins ; dans la pensée de l'auteur, ce livre n'était pas une farce, mais la synthèse de sa philosophie, la philosophie du nihilisme. Si j'y insiste, c'est avec la conviction qu'il a eu sur notre génération littéraire une influence bien plus grande qu'on ne le suppose ; de tous les ouvrages du romancier, c'est aujourd'hui le plus goûté. Nous allons étudier le nihilisme chez les Russes ; nous ne trouverons pas chez eux cette maladie morale aussi aiguë, aussi triomphante. Flaubert et ses disciples ont fait le vide absolu dans l'âme de leurs lecteurs ; dans cette âme dévastée il n'y a plus qu'un sentiment, produit fatal du nihilisme : le pessimisme.

On a disserté à perte d'haleine sur le pessimisme depuis quelque temps. Les personnes qui digèrent bien et pensent peu l'ont déclaré répréhensible ; c'est ce que pourraient dire de la fièvre, dans les pays malsains, les gens qui ne l'ont pas. On nous a charitablement conseillé d'être gais, avec la candeur de ces médecins qui disent à un hypocondriaque : « Reposez votre esprit sur des idées riantes. » Parmi les docteurs qui nous donnaient ce conseil, certains auraient pu se demander s'ils n'avaient pas aidé quelque peu à l'envahissement du matérialisme sceptique ; et le pessimisme en est sorti comme le ver du fruit pourri. On a produit des

argumens dont je reconnais l'efficacité indirecte ; ils sont de nature si joyeuse qu'ils devraient guérir nos humeurs noires par la vertu souveraine du rire. J'ai lu quelque part qu'il fallait bien de la mauvaise volonté pour être pessimiste après 89, après les grands principes, après quinze ans de république ; on nous a fait honte de notre découragement en nous disant que M. Thiers n'était pas pessimiste, ni M. Gambetta non plus. Voilà un grand réconfort pour l'éternelle inquiétude de l'âme ! D'autres ont traité la question avec plus d'ampleur, en la ramenant aux vastes problèmes du mal, de la douleur et de la mort ; — du péché, a même dit quelqu'un, et l'on s'est étonné, et l'on n'a pas compris ce qu'il y avait de neuf et de profond dans l'emploi scientifique de ce mot. Je crois pour ma part que, sans remonter à des causes générales, permanentes, vieilles comme le monde, il suffit de dire, pour expliquer l'intensité de la crise actuelle, que le pessimisme est le parasite naturel du vide, et qu'il habite forcément là où il n'y a plus ni foi ni amour. Quand on en est là, on l'invente de soi-même, sans avoir lu Schopenhauer. Seulement il en faut distinguer deux variétés. L'une est le pessimisme matérialiste, résigné pourvu qu'il ait sa provende de plaisir quotidien, décidé à mépriser les hommes en tirant d'eux le meilleur parti possible pour ses jouissances. Nous le voyons s'épanouir dans notre littérature. L'autre est le pessimisme douloureux, révolté, et celui-ci cache une espérance sous ses malédictions ; dernier terme de l'évolution nihiliste, il est en même temps le premier symptôme d'une résurrection morale. On a dit de lui avec raison qu'il était l'instrument de tout progrès ; car le monde n'est jamais transformé ni amélioré par ceux qu'il satisfait pleinement.

Pour conclure, notre littérature réaliste ne nous a laissé que le choix entre ces deux formes du pessimisme, parce qu'elle a manqué du sens divin et du sens humain. Inaugurée par Stendhal, puisqu'on y tient, consommée par Flaubert, vulgarisée dans le même esprit par les successeurs de ce dernier, elle a failli à une partie de sa tâche, qui était de consoler les humbles et de nous rapprocher d'eux en nous les faisant mieux connaître. Au point de vue purement littéraire, elle a payé ses torts moraux en ne nous offrant qu'une représentation du monde partielle et déformée, sans air ambiant, sans perspectives lointaines. Du précepte de la création elle n'a retenu que la première moitié : elle a pétri le limon, elle l'a curieusement fouillé, elle en a tiré tout ce qu'il contient ; elle a oublié de lui inspirer le souffle qui fait « une âme vivante. » Cette littérature a cru suppléer à tout par des raffinemens d'art égoïstes ; ce travers l'a conduite à se constituer en mandarinat, à s'isoler de la vie générale, dont elle devrait être la servante. Elle se dessèche

et périt comme la verveine du poète dans le vase fêlé d'où l'eau nourricière a fui. On s'en éloigne, on cherche autre chose ; pour tout observateur désintéressé, ce mouvement de recul est très sensible. Depuis vingt-cinq ou trente ans, l'instinct des générations nouvelles, lassé des inventions puériles et affamé de vérité, demandait impérieusement qu'on revînt à l'étude consciencieuse de la vie et qu'on la rendît avec une grande simplicité. Mais sous les variations du goût, le fond de l'être humain ne change pas, il demeure avec son éternel besoin de sympathie et d'espérance ; on ne nous prend que par ces nobles faiblesses, on ne nous prend bien qu'en nous soulevant de terre. Celui qui nous abaisse et mutile nos espérances peut assurément nous amuser une heure ; il ne nous gardera pas longtemps. On oublie aujourd'hui ces vérités aussi durables que l'homme, parce que nous sommes dans un moment de transition et d'universelle incertitude. Les âmes n'appartiennent à personne, elles tournoient, cherchant un guide, comme les hirondelles rasent le marais sous l'orage, éperdues dans le froid, les ténèbres et le bruit. Essayez de leur dire qu'il est une retraite où l'on ramasse et réchauffe les oiseaux blessés ; vous les verrez s'assembler, toutes ces âmes, monter, partir à grand vol, par-delà vos déserts arides, vers l'écrivain qui les aura appelées d'un cri de son cœur.

III.

Tandis que le réalisme s'implantait péniblement en France, il avait déjà conquis deux grandes littératures, en Angleterre et en Russie. Là le sol était préparé pour le recevoir et tout favorisait sa croissance. Nous et tous nos frères de race, nous avons hérité de nos maîtres latins le génie de l'absolu ; les races du Nord, slaves ou anglo-germaines, ont le génie du relatif ; qu'il s'agisse des croyances religieuses, des principes du droit ou des procédés littéraires, cette profonde division de la famille européenne éclate tout le long de l'histoire. Contrairement à notre esprit, net et clair, toujours porté à restreindre son champ d'études, l'esprit de ces peuples est large et trouble, parce qu'il voit beaucoup de choses en même temps. Il ne possède pas notre éducation classique, qui nous permet d'isoler un fait, un caractère, et dans ce caractère une passion, de suppléer par mille conventions à tout ce qu'on ne nous montre pas ; il estime que les représentations du monde doivent être complexes et contradictoires comme ce monde lui-même ; il souffre dans sa bonne foi quand on lui cèle quelque partie de cet ensemble, où tout se tient

dans une étroite dépendance. Voyez à quelles exigences différentes répondent les compositions dramatiques ; dans les nôtres, une figure centrale, quelques rares figures secondaires, une action rigoureusement délimitée, *le Cid*, *Phèdre*, *Zaïre*; chez les tragiques anglais ou allemands, une multitude tumultueuse qui se précipite au travers d'événemens successifs et, si l'on peut dire, un morceau de la vie générale, détaché sans apprêts, sans mutilations : *Henri VI*, *Richard III*, *Wallenstein*. De même pour les compositions romanesques; les lecteurs patiens de ces pays ne craignent pas un roman touffu, philosophique, bourré d'idées, qui fait travailler leur intelligence autant qu'un livre de science pure.

Toutefois la distinction capitale entre notre réalisme et celui des gens du Nord doit être cherchée ailleurs; nous la trouverons dans la source d'inspiration morale bien plus encore que dans les divergences d'esthétique. Sur ce point, tous les critiques sont d'accord. M. Taine dit de Stendhal et de Balzac, en les comparant à Dickens: « Ils aiment l'art plus que les hommes,.. ils n'écrivent pas par sympathie pour les misérables, mais par amour du beau (1). » Tout est là, et cette distinction devient plus évidente, à mesure qu'on la poursuit entre nos réalistes actuels et les continuateurs de Dickens ou les réalistes russes. M. Montégut la creuse davantage, dans ses études sur George Eliot; il rappelle et résume des travaux antérieurs dans une phrase à laquelle je souscris pleinement : « A cette origine religieuse j'attribuais l'esprit moral qui n'a cessé de distinguer le roman anglais, même dans ses productions les plus hardies ou les plus cyniques, et j'avançais que le réalisme, parfaitement acceptable lorsqu'il est fécondé par cet élément, ne pouvait, s'il en était privé, produire que des œuvres inférieures, puériles et immorales : je n'ai pas varié d'avis à cet égard (2). » Toujours à propos d'Eliot, M. Brunetière dit à son tour : « S'il est vrai, comme je crois l'avoir montré, que l'observation en quelque sorte hostile, ironique, railleuse tout au moins, de nos naturalistes français ne pénètre guère au-delà de l'écorce des choses, tandis qu'inversement, il n'est guère de repli caché de l'âme humaine que le naturalisme anglais n'ait atteint, ne prenez ni le temps ni la peine d'en aller chercher la cause ailleurs; elle est là. En effet, la sympathie, non pas cette sympathie banale qui fait larmoyer le richard de l'épigramme sur le pauvre Holopherne, mais cette sympathie de l'intelligence éclairée par l'amour, qui descend doucement et se met sans faste à la portée de ceux qu'elle veut comprendre : tel est, tel a

(1) *Littérature anglaise*. Dickens.
(2) *George Eliot*. (*Revue* du 1[er] mars 1883.)

toujours été, tel sera toujours l'instrument de l'analyse psychologique (1). » J'ai tenu à citer ces opinions parce qu'elle peuvent s'appliquer au réalisme russe avec la même précision qu'au réalisme anglais.

Je ne m'étendrai pas sur ce dernier. Tout a été dit sur lui à cette place par les trois critiques dont j'ai rappelé les travaux. L'Angleterre garde l'honneur d'avoir inauguré et porté à son plus haut point de perfection la forme d'art qui correspond aux besoins nouveaux des esprits dans toute l'Europe. Le réalisme, procédant de Richardson, a marqué là ses plus glorieuses étapes avec Dickens, Thackeray et George Eliot. A l'heure où Flaubert entraînait chez nous la doctrine dans la chute de son intelligence, Eliot lui donnait une sérénité et une grandeur que nul n'a égalées. Malgré mon goût décidé pour Tourguénef et pour Tolstoï, je leur préfère peut-être cette enchanteresse de Mary Evans; si on lit encore dans cent ans les romans du passé, je crois bien que l'admiration de nos neveux hésitera entre ces trois noms. Sans doute, il faut concéder aux Anglais la lenteur de leur mise en train; comme la vie, le réalisme exige de nous un tribut de patience pour nous donner du plaisir; en le pressant sur cet article, on fausse tous ses ressorts. Il faut se résigner à voir tout un volume rempli par l'éducation de deux enfans, dans *la Famille Tulliver*, pour comprendre plus tard l'adorable petite âme de Maggie. En lisant ces ouvrages limpides, où rien ne fait mesurer l'espace parcouru, il semble qu'on descende insensiblement dans une eau profonde; elle n'a rien de particulier, elle est pareille à toutes les eaux; soudain, je ne sais quel frisson vous avertit que c'est l'eau de l'océan et que vous y êtes abîmé. Prenez *Adam Bede* ou *Silas Marner*; on lit des pages, des pages, ce sont des mots simples pour peindre des faits encore plus simples; vous les auriez écrits, et moi aussi; — qu'ai-je affaire de ces choses et de ces gens? se dit-on. Et tout à coup, sans motif, sans événement tragique, par la seule pression de cette grandeur invisible qui s'accumule depuis une heure, une larme tombe sur le livre; pourquoi, je défie le plus subtil de le dire; c'est que c'est beau comme si Dieu parlait, voilà tout. C'est beau comme la Bible; la visite de Dinah chez Lisbeth et vingt autres passages semblent écrits de la même main que le *Livre de Ruth*. On sent là combien cette Angleterre est pénétrée jusqu'aux moelles par sa Bible. Et chez George Eliot, c'est bien influence de race, d'atmosphère et d'éducation. Ses opinions sont des moins conformistes, on le sait; elle a rejeté pour son compte la vieille foi; n'importe, elle l'a dans le sang, « cette monade religieuse première, déposée

(1) *Le Roman naturaliste*, le Naturalisme anglais.

dans les âmes anglaises par le protestantisme, à laquelle il faut attribuer la supériorité du roman anglais sur les nôtres (1). » Nous retrouverons le même phénomène chez les auteurs russes; détachés personnellement du dogme chrétien, ils en gardent la forte trempe, cloches du temple qui sonnent toujours les choses divines, alors même qu'on les affecte à des usages profanes. La doctrine momentanée de l'écrivain n'a parfois que peu d'effet sur son œuvre; ce qui compte le plus chez lui, ce qui manque surtout aux nôtres, c'est la longue préparation inconsciente dans un milieu sain, c'est la qualité religieuse du cœur. Quelles que soient les croyances auxquelles s'arrêtera Mary Evans, elle pourra toujours s'attribuer ces paroles de la méthodiste Dinah Morris, où elle a concentré l'essence de sa pensée : « Il me semble qu'il n'y a point place dans mon âme pour des inquiétudes sur moi-même, tant il a plu à Dieu de remplir abondamment mon cœur de compassion pour les souffrances des pauvres gens qui lui appartiennent. »

Ainsi pensent et pourraient parler plusieurs de ces Russes qui disputent maintenant aux Anglais la primauté dans le roman réaliste. Leur arrivée sur la grande scène littéraire a été soudaine et imprévue. Jusqu'à ces dernières années, on remettait à quelques orientalistes le soin de vérifier les écritures de ces Sarmates. On soupçonnait bien qu'une littérature pouvait exister chez eux, comme en Perse ou en Arabie; elle inspirait une confiance médiocre. Mérimée avait reconnu le premier cette contrée peu fréquentée, il y avait signalé des écrivains de talent et des œuvres originales. Tourguénef était venu chez nous comme un missionnaire du génie russe; il prouvait, par son exemple, la haute valeur artistique de ce génie; le public d'Occident demeurait sceptique. Nos opinions sur la Russie étaient déterminées par une de ces formules faciles qu'on affectionne en France et sous lesquelles on écrase un pays comme un individu : « Nation pourrie avant d'être mûre, » disions-nous, et cela répondait à tout. Les Russes ne pouvaient guère nous en vouloir : on verra que certains, et des plus considérables, ont porté contre eux-mêmes cette sentence. Gardons-nous des jugemens sommaires. Sait-on bien que Mirabeau s'exprimait sur la monarchie prussienne en termes identiques? Il écrivait dans son *Histoire secrète :* « Pourriture avant maturité, j'ai grand peur que ce ne soit la devise de la puissance prussienne. » La suite a prouvé que cette peur était bien mal placée. De même J.-J. Rousseau, parlant de la Russie dans le *Contrat social*, n'avait pas manqué l'occasion d'émettre un paradoxe : « L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses

(1) Montégut, *loc. cit.*

sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres; cette révolution me paraît infaillible. » Ségur, mieux informé par son expérience personnelle, disait avec plus de justesse : « Les Russes sont encore ce qu'on les fait; plus libres un jour, ils seront eux-mêmes. »

Ce jour, qui tarde à venir sous d'autres rapports, est venu du moins pour la littérature, bien avant que l'Europe daignât s'en apercevoir. Vers 1840, une école qui s'intitulait elle-même *l'école naturelle*, — ou naturaliste, le mot russe peut aussi bien se traduire des deux façons, — a absorbé toutes les forces littéraires du pays. Elle s'est vouée au roman et a produit aussitôt des œuvres remarquables. Cette école rappelait celle d'Angleterre et devait beaucoup à Dickens, fort peu à Balzac, dont la renommée n'était pas encore assise au dehors; elle devançait notre réalisme, tel que Flaubert allait le fixer plus tard; quelques-uns de ces Russes atteignaient du premier coup les conceptions désolées et les grossièretés d'expression auxquelles nous sommes venus tout récemment, à force de labeur; si c'est là un mérite, il importait de leur en restituer la priorité. Mais d'autres écrivains dégageaient le réalisme de ces excès, et, comme les Anglais, ils lui communiquaient une beauté supérieure, due à la même inspiration morale : la compassion, filtrée de tout élément impur et sublimée par l'esprit évangélique. Ils n'ont pas la solidité intellectuelle et la force virile des Anglo-Saxons, de cette race de granit toujours sûre d'elle-même, qui se maîtrise comme elle maîtrise l'océan. L'âme flottante des Russes dérive à travers toutes les philosophies et toutes les erreurs; elle fait ses stations dans le nihilisme et le pessimisme; un lecteur superficiel pourrait parfois confondre Tolstoï et Flaubert. Mais ce nihilisme n'est jamais accepté sans révolte, cette âme n'est jamais impénitente, on l'entend gémir et chercher : elle se reprend finalement et se rachète par la charité; charité plus ou moins active chez Tourguénef et Tolstoï, effrénée chez Dostoïevsky jusqu'à devenir une passion douloureuse. Ils branlent au vent de toutes les doctrines qu'on leur apporte du dehors, sceptiques, fatalistes, positivistes; mais à leur insu, dans les fibres les plus intimes de leur cœur, ils demeurent toujours ces chrétiens dont une voix éloquente disait naguère : « Ils n'ont pas cessé de compatir à ce pleur universel dont les hommes et les choses, tributaires du temps, alimentent le flot intarissable. » En parcourant leurs livres les plus étranges, on devine dans le voisinage un livre régulateur vers lequel tous les autres gravitent; c'est le vénérable volume qu'on voit à la place d'honneur, dans la bibliothèque impériale de Pétersbourg, l'évangile d'Ostromir de Novgorod (1056); au milieu des productions si récentes de la littérature nationale, ce volume symbolise leur source et leur esprit.

Après la sympathie, le trait distinctif de ces réalistes est l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie. Ils serrent l'étude du réel de plus près qu'on ne l'a jamais fait, ils y paraissent confinés; et néanmoins, ils méditent sur l'invisible; par-delà les choses connues qu'ils décrivent exactement, ils accordent une secrète attention aux choses inconnues qu'ils soupçonnent. Leurs personnages sont inquiets du mystère universel, et, si fort engagés qu'on les croie dans le drame du moment, ils prêtent une oreille au murmure des idées abstraites; elles peuplent l'atmosphère profonde où respirent les créatures de Tourguénef, de Tolstoï, de Dostoïevsky. Les régions que fréquentent de préférence ces écrivains ressemblent aux terres des côtes; on y jouit des collines, des arbres et des fleurs, mais tous les points de vue sont commandés par l'horizon mouvant de la mer, qui ajoute aux grâces du paysage le sentiment de l'illimité du monde, le témoignage toujours présent de l'infini.

Comme leur inspiration, leur pratique littéraire les rapproche des Anglais; ils font acheter l'intérêt et l'émotion au même prix de patience. En entrant dans leurs œuvres, nous sommes désorientés par l'absence de composition et d'action apparente, lassés par l'effort d'attention et de mémoire qu'ils nous demandent. Ces esprits paresseux et réfléchis s'attardent à chaque pas, reviennent sur leur route, suscitent des visions précises dans le détail, confuses dans l'ensemble, aux contours mal arrêtés; ils font trop large et tirent les choses de trop loin pour les habitudes de notre goût : le rapport des mots russes aux nôtres est celui du mètre au pied. Malgré tout, nous sommes séduits par ces qualités qui paraissent s'exclure, la plus naïve simplicité et la subtilité de l'analyse psychologique; nous sommes émerveillés par une compréhension totale de l'homme intérieur que nous n'avions jamais rencontrée, par la perfection du naturel, par la vérité des sentimens et du langage chez tous les acteurs. Les romans russes étant presque toujours écrits par des gens de condition, nous y retrouvons, pour la première fois, les habitudes et le ton des meilleures compagnies, sans une seule fausse note; mais, en quittant la cour, ces observateurs impeccables font parler un paysan avec la même propriété, sans travestir un instant son humble pensée. Par les seules vertus du naturel et de l'émotion, le réaliste Tolstoï arrive, comme George Eliot, à faire des histoires les plus banales une épopée tranquille, saisissante pourtant; il nous contraint de saluer en lui le plus grand évocateur de la vie qui ait peut-être paru depuis Goethe.

Je ne veux point prolonger une analyse que j'ai déjà essayée bien des fois; je devrais répéter tout ce que j'ai écrit ici même. En y revenant, mon unique dessein était de montrer les liens qui rattachent le réalisme russe au réalisme anglais, et ce par quoi ils dif-

fèrent tous deux du nôtre ; de faire entendre comment cette forme d'art, parfois injustement décriée, a pu produire ailleurs des chefs-d'œuvre, dès qu'on la ramenait à ses véritables sources de force, un peu de lumière et de chaleur. Car la littérature opère comme tous les foyers, en vertu de la loi souveraine qui régit le monde physique et moral ; elle change en force tout ce qu'elle reçoit de lumière et de chaleur, elle donne l'une dans la mesure où elle possède les deux autres. Là où nous avons échoué, les Anglais et les Russes ont réussi, parce qu'ils appliquaient tout entier le précepte de création ; ils prenaient l'homme dans le limon, mais ils inspiraient le souffle de vie et ils formaient « des âmes vivantes. »

Aussi leur littérature a fait fortune, elle pénètre insensiblement le public européen. Elle répond à toutes les exigences, parce qu'elle satisfait par le fond les besoins permanens de l'âme humaine, par la forme le goût de réalisme particulier à notre époque, tel qu'il est déterminé par la pente universelle des esprits dont je parlais en commençant. Ceci nous amène à de tristes et nécessaires réflexions. Grâce à la fréquence et à la rapidité des échanges de toute sorte, grâce à la solidarité croissante qui unifie le monde, il se crée de nos jours, au-dessus des préférences de coterie et de nationalité, un esprit européen, un fond de culture, d'idées et d'inclinations communes à toutes les sociétés intelligentes ; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences, à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin. On le retrouve même beaucoup plus loin, sur le paquebot qui sillonne le Pacifique, dans le cercle où des négocians se réunissent aux antipodes. Or, cet esprit nous échappe ; les philosophies et les littératures de nos rivaux font lentement sa conquête. Cet esprit n'est plus le nôtre ; nous ne le communiquons pas, nous le suivons à la remorque, avec succès parfois ; mais suivre n'est plus guider. Je n'ignore pas que notre énorme production romanesque peut encore se targuer de triompher sur les grands marchés de librairie ; on l'achète par habitude et par mode, on s'en amuse un instant ; mais, sauf de rares exceptions, le livre qui agit et nourrit, celui qu'on prend avec sérieux, qu'on lit dans la famille assemblée et qui façonne à la longue les intelligences, ce livre ne vient plus de Paris. Je l'ai déjà consignée ici, je la reproduis, le cœur chagrin et désirant me tromper, cette observation qui résume pour moi un long commerce avec l'étranger : les idées générales qui transforment l'Europe ne sortent plus de l'âme française. Aussi malheureuse que notre politique, dessaisie de l'empire matériel du monde, notre littérature laisse perdre par ses fautes l'empire intellectuel qui était notre patrimoine incontesté.

IV.

On voudra bien croire qu'en établissant ces parallèles, je ne cherche pas le plaisir impie de diminuer mon pays. Si je croyais irrémédiable cette déchéance momentanée, je me tairais. Je parle librement, parce qu'aujourd'hui plus que jamais, je suis persuadé du contraire. Après le grand malheur, on s'est imaginé que l'esprit national allait changer tout d'un coup et que la littérature porterait témoignage de ce changement. C'était bien mal connaître l'histoire et la nature, qui agissent lentement. Qu'on se reporte à « la Muse » des années qui suivirent les secousses terribles de la révolution; elle continuait de languir, semblable de tout point à ce qu'elle était la veille du drame. Pour elle, le monde n'avait pas bougé. Chateaubriand n'entre en scène que six ans après la Terreur, et il demeure une exception unique; le puissant mouvement littéraire qui permet de mesurer les bouleversemens de l'intelligence française ne se déclare que vingt ans plus tard. C'est que les catastrophes n'instruisent et ne modifient guère leurs témoins déjà mûrs; ils se retrouvent le lendemain avec leurs habitudes d'esprit, leurs préjugés et leur routine. Elles opèrent d'une façon inexplicable sur les imaginations encore tendres, sur les enfans, qui les grossissent en ouvrant devant elles ces beaux yeux étonnés où tout spectacle s'agrandit. Ces petits deviennent hommes et l'on reconnaît en eux les enfans de la tempête.

Il en aura été ainsi pour notre époque. Depuis quinze ans, on s'est retourné sur le vieux lit où la blessure nous avait surpris; on a vécu sur des formules usées, la littérature n'a pas varié ses recettes. A l'interroger, on pourrait croire que personne ne demande des alimens plus sains. Ce serait une erreur. Ceux-là le savent qui regardent du côté de la jeunesse. Il ne faut pas la juger sur quelques fantaisies bruyantes et bizarres. Un esprit d'inquiétude travaille cette jeunesse lettrée, elle cherche dans le monde des idées un point d'appui nouveau. Elle montre une répugnance égale pour tout ce qu'on lui offre. Les derniers soupirs de l'art idéaliste ne la touchent guère; inattentive à ce doux bruit d'une chose qui meurt, elle se refuse aux conventions élégantes et aux fictions légères qui charmèrent encore notre génération. Mais elle n'est pas moins rebelle à la littérature matérialiste, au ras de terre. Ni musc ni fumier, de l'air, telle semble être sa devise. Sa générosité native est rebutée par le détachement égoïste et l'intolérable sécheresse du seul réalisme qu'on lui propose. Les négations brutales du positivisme ne la satisfont plus. Lui parle-t-on de la nécessité d'une rénovation religieuse dans les lettres, elle écoute avec curiosité,

sans prévention et sans haine, car, à défaut de foi, elle a au plus haut degré le sens du mystère, c'est là son trait distinctif. On lui reproche son pessimisme, et bien à tort; ces pessimistes, ce sont des âmes qui rôdent autour d'une vérité.

Leur cas n'est pas nouveau, et pour deviner ce qu'il présage, on ne saurait trop relire le livre qui éclaire le mieux tout le début de notre siècle, ces admirables *Mémoires* de Ségur. Vous rappelez-vous comment le jeune homme dépeint son découragement et celui de ses contemporains, vers 1796? — « Toute croyance était ébranlée, toute direction effacée ou devenue incertaine; et plus les âmes neuves étaient pensives et ardentes, plus elles erraient et se fatiguaient sans soutien dans ce vague infini, désert sans limites, où rien ne contenait leurs écarts, ou beaucoup s'affaissant enfin, et retombant désenchantées sur elles-mêmes, n'apercevaient de certain, au travers de la poussière de tant de débris, que la mort pour borne!.. Je ne vis plus qu'elle en tout et partout... Ainsi mon âme s'usait, prête à emporter tout le reste; je languissais... » — Le pessimisme contemporain parlerait-il autrement? On sait comment le futur général secoua le sien, un jour de brumaire, à la grille du Pont-Tournant, pour fournir une vaillante carrière de soldat et d'écrivain. Le nôtre est tout aussi guérissable, à la merci de l'homme ou de l'idée qui soulèveront ces jeunes gens. On se laisse volontiers abattre par ce mot fatidique: une fin de siècle. C'est un leurre. Le siècle commence toujours pour ceux qui ont vingt ans. Nous avons divisé le temps en périodes artificielles, nous les comparons au décours d'une existence humaine; la force créatrice de la nature se soucie peu de nos calculs; elle pousse sans relâche des générations dans le monde, elle leur confie un nouveau trésor de vie, sans regarder l'heure à notre cadran.

On taxera peut-être ces pronostics d'illusions, et l'on se demandera ce qu'ils ont à faire avec la littérature russe. Un des symptômes qui m'ont le plus frappé, c'est la passion avec laquelle la jeunesse s'est jetée sur le fruit nouveau. Pouchkine appelle quelque part les traducteurs « les chevaux de renfort de la civilisation. » On ne pouvait mieux peindre la dureté et l'utilité de leur office. Ceux qui ont tenté les premiers de nous initier aux livres de la Russie ne prévoyaient guère toute la suite de leur entreprise. Ils s'étaient dit que la France ne doit jamais rester en arrière d'une idée, et qu'il ne fallait pas laisser le monopole d'une étude nouvelle à l'Allemagne, où MM. Reinholdt, Zabel et Brandes poursuivent depuis quelques années des travaux considérables sur les littératures slaves. Ils ne pensaient qu'à éveiller l'émulation et la curiosité dans les cercles de lettrés. Ils ont été surpris les premiers par le succès inattendu de ces romans, si différens des nôtres et d'un abord si dif-

ficile. Pour ma part, je n'espérais point voir notre goût partagé, et quand le public a manifesté le sien, j'ai compris que, sous l'immobilité apparente de ces quinze années, il s'était fait dans l'esprit national beaucoup de changemens et d'ouvertures. Pour expliquer la fortune des Russes, on a parlé de mode et d'engoûment. Ah! que voilà un regard superficiel! Je veux bien qu'il y ait un peu de mode, — c'est la plante parasite attachée à tout arbre qui pousse, — et de l'engoûment dans quelques salons. Mais le roman russe a trouvé son vrai public dans la jeunesse studieuse de toute condition. Ce qui l'a séduite, ce n'est point la couleur locale et le ragoût d'étrangeté; c'est l'esprit de vie qui anime ces livres, l'accent de sincérité et de sympathie. La jeunesse y a trouvé l'aliment spirituel que notre littérature d'imagination ne lui donne plus, et comme elle avait bien faim, elle y a mordu avec ravissement. Je ne parle point au hasard; combien de lettres de jeunes gens, d'amis connus ou inconnus, je pourrais citer comme pièces justificatives!

Il est probable qu'une faveur si marquée aura deux légers inconvéniens. Nous verrons traduire sans discernement tout ce qui vient de Russie, — on a déjà commencé, — et dans le tas d'assez pauvres ouvrages; nous en serons quitte pour ne pas les lire. D'autre part, on m'assure que de jeunes « décadens, » touchés surtout par les bizarreries qui déparent le talent de Dostoïevsky, prennent modèle sur ses exagérations pour renforcer leur littérature chimérique. Cela devait arriver, il faut leur laisser jeter cette gourme. Ces réserves faites, j'ai la conviction que l'influence des grands écrivains russes sera salutaire pour notre art épuisé; elle l'aidera à reprendre du vol, à mieux observer le réel, tout en regardant plus loin, et surtout à retrouver de l'émotion. On en voit déjà percer quelque chose dans certaines œuvres romanesques d'une valeur morale toute nouvelle. J'ai peine à comprendre ceux qui s'effraient de ces emprunts faits au dehors et semblent craindre pour l'intégrité du génie français. Ils oublient donc toute notre histoire littéraire? Comme tout ce qui existe, la littérature est un organisme qui vit de nutrition; elle doit s'assimiler sans cesse des élémens étrangers pour les transformer en sa propre substance. Si l'estomac est bon, l'assimilation est sans danger; s'il est trop usé, il ne lui reste que le choix de périr par inanition ou par indigestion. Si tel était notre cas, un brouet russe de plus ou de moins ne changerait rien à notre arrêt de mort.

Quand le grand siècle commença, la littérature agonisait dans les mièvreries de l'hôtel de Rambouillet; Corneille alla faire ses provisions en Espagne, et Molière fit de même en Italie. Nous avions alors une merveilleuse santé, et nous vécûmes deux cents ans sur notre propre fonds. D'autres besoins naquirent avec notre

XIXe siècle, l'épargne nationale se trouva derechef tarie; on emprunta alors en Angleterre et en Allemagne, et la littérature, remise à flot, eut le beau renouveau que l'on sait. Voici les temps de famine et d'anémie revenus pour elle : les Russes arrivent à point; si nous sommes encore capables de digérer, nous referons notre sang à leurs dépens. A ceux qui rougiraient de devoir quelque chose aux « barbares, » rappelons que le monde est une vaste société de secours mutuels et de charité. Il y a dans le Coran une bien belle sourate : « A quoi reconnaîtra-t-on que la fin du monde est venue? demande le Prophète. — Ce sera le jour où une âme ne pourra plus rien pour une autre âme. » Fasse le ciel que l'âme russe puisse beaucoup pour la nôtre!

Au moment de l'étudier dans sa littérature, cette âme de la Russie, j'ai presque uniquement parlé de nos lettres françaises, et je ne m'en excuse pas. Durant les années passées là-bas à surprendre la pensée étrangère, à écouter cette langue vague, musicale, souple vêtement d'idées nouvelles, je rêvais sans cesse à ce qu'on en pouvait rapporter pour enrichir notre pensée, notre vieille langue, faite du travail et des acquisitions des ancêtres. Ils ont mis le monde à contribution pour parer leur reine, ils savaient que pour son service tout est permis, qu'on peut rançonner le passant, armer des corsaires, écumer la mer et guetter l'épave. Imitons-les. Certains lettrés prétendent que la pensée française n'a que faire de courir l'univers, et qu'il lui suffit de se contempler elle-même dans son miroir parisien. D'autres disent que la langue doit être désormais une voix impersonnelle, impassible, qu'on la doit travailler comme ces mosaïques de pierres dures et froides que les petits-fils de Raphaël fabriquent à Florence pour les Américains. Pauvre langue! je croyais que les siècles l'avaient fondue au feu, coulée dans la fournaise, cloche qui enverra au monde ses puissantes volées. Pour la faire plus résistante et plus superbe, comme ils jetaient dans la cuve leurs rires, leurs colères, leurs désespoirs, toute leur âme, ces rudes ouvriers, Rabelais, Pascal, Saint-Simon, Mirabeau, Chateaubriand, Michelet!.. Langue et pensée, chaque époque doit les refondre sans relâche; voici qu'après des jours mauvais où elles ont fléchi, cette tâche nous revient; travaillons-les à la façon de ce métal de Corinthe qui sortit de la défaite et de l'incendie riche de tous les trésors du monde, de toutes les reliques de la patrie, riche de ses ruines et de ses malheurs, métal éclatant et sonore, bon pour forger des joyaux et des épées.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA FUITE DE LOUIS XVI ET LES ESSAIS D'INTERVENTION EN 1791

VARENNES ET PILLNITZ.

L'entrevue qui réunit à Pillnitz, au mois d'août 1791, l'empereur, le roi de Prusse et le frère du roi de France, a passé longtemps pour le premier acte de la coalition. On a vu, dans la déclaration qui s'en est suivie, la préface du manifeste de Brunswick. Il est parlé constamment, au cours de la révolution, d'un traité de Pillnitz et de ses articles secrets; comme on n'en a point le texte et qu'on en ignore les dispositions, on le confond vaguement avec le prétendu traité de Pavie, dans lequel, un mois auparavant, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse et la Russie se seraient partagé la France et l'Europe. Ce traité était l'œuvre d'un ingénieux faussaire, qui se fit croire de beaucoup de gens, même fort avisés, parce qu'il attribuait à chacun des contractans la part d'Europe que chacun convoitait véritablement. Nous savons aujourd'hui le fond et le détail de ces négociations. Si elles diffèrent très sensiblement de ce que la chronique les a faites, Pillnitz n'en marque pas moins une époque dans l'histoire de la révolution, et les événemens qui se rapportent à cette célèbre entrevue n'en sont pas moins intéressans à

étudier. Ils jettent la lumière, une lumière crue et assez pénible, sur l'un des épisodes les plus singuliers de ce temps : l'avortement des mesures tentées pour secourir Louis XVI avant et après la catastrophe de Varennes (1).

I.

Au mois de mai 1791, Louis XVI et Marie-Antoinette étaient décidés à fuir. Ils se trouvaient à bout de forces, et leur condition leur semblait tellement affreuse qu'ils étaient résignés, selon le mot d'un de leurs confidens, à « risquer le tout pour le tout. » Le plan du roi était de faire appel à l'Europe, de provoquer la réunion d'un congrès des souverains, et d'y paraître en qualité de médiateur entre son peuple et ses alliés armés pour la défense des principes monarchiques. Il comptait que les Français, effrayés par la menace d'une intervention étrangère, se jetteraient dans ses bras et qu'il regagnerait leurs cœurs en les sauvant de ce danger. Le premier point, dans l'exécution de ce dessein, était de s'assurer le concours de l'Europe ; le second était de prévenir les imprudences des émigrés et d'empêcher que leurs fanfaronnades, en fournissant de nouveaux prétextes à de plus étroites mesures de surveillance, ne compromissent des préparatifs déjà très compliqués et très périlleux en eux-mêmes. C'est à quoi s'employaient les envoyés et agens de la cour de France au dehors ; mais la besogne était malaisée. La frivolité des émigrés n'avait d'égale que leur insubordination. Quant à l'Europe, jamais elle n'avait paru moins disposée à s'unir, et les intérêts du roi de France étaient le moindre souci des politiques qui la gouvernaient. L'assemblée nationale ne laissait point cependant de soulever quelques conflits : ses revendications sur Avignon étaient faites pour donner à réfléchir aux voisins de la France, et la suppression des droits féodaux en Alsace soulevait, de la part de la diète germanique, une résistance assez tapageuse. Le pape protestait : l'Europe n'en avait cure ; il y avait longtemps que les chancelleries s'étaient blasées sur les doléances pontificales. Les petits états de l'Allemagne déclaraient que la suppression des droits féodaux en Alsace emportait l'abrogation des traités

(1) J'ai consulté, pour cette étude, les correspondances diplomatiques conservées aux Archives des affaires étrangères ; les correspondances publiées par MM. d'Arneth, de Vivenot, Feuillet de Conches, Herrmann ; la Correspondance de Léopold et de Kaunitz, publiée par M. Beer, celle du comte de La Marck, celle du comte de Fersen, celle de Catherine avec Grimm ; les Mémoires de Bouillé et d'Augeard ; les écrits de MM. Geffroy sur Gustave III et de La Rocheterie sur Marie-Antoinette et l'émigration ; les ouvrages de MM. de Sybel, de Martens, Häusser, Baumgarten, Franceschi, Bianchi.

qui avaient cédé cette province à la France ; ils réclamaient l'Alsace ; ils réclamaient, par la même occasion, la Lorraine, les Trois-Évêchés, voire les pays de Bourgogne ; cliens très obséquieux de la France dans la prospérité, ses créanciers très âpres dans la mauvaise fortune, toujours prêts à tourner contre elle les forces qu'elle leur avait procurées. C'étaient leurs mœurs et leurs traditions, ils n'y avaient jamais manqué, et la diète présentait un spectacle que l'Europe considérait avec une parfaite indifférence.

L'Europe, — ou du moins les cours qui la menaient à cette époque et qui ont eu souvent la prétention de la mener dans la nôtre, la Prusse, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, — n'avait qu'une préoccupation, dont le temps ne paraît pas l'avoir guérie : les affaires d'Orient. Elles absorbaient, en ce printemps de 1791, toute l'attention des diplomates. L'Autriche et la Russie avaient fait un pacte pour démembrer l'empire ottoman. La guerre durait depuis plus de trois ans. Plusieurs des peuples de la monarchie autrichienne s'étaient mis en effervescence. La Suède avait attaqué la Russie et s'était fait battre. La Prusse attisait le feu, rassemblait des troupes et visait à dicter, pour son plus grand bénéfice, les conditions de la paix. Le ministère anglais la soutenait secrètement et la poussait. On se croyait à la veille d'une conflagration générale, lorsque, tout à coup, au moment où l'orage semblait près d'éclater, le vent changea et les nuages s'éloignèrent. L'empereur Léopold, qui était un sage, promit à ses peuples de Belgique et de Hongrie de leur rendre leurs libertés, et annonça aux Turcs qu'il ne leur prendrait rien s'ils voulaient traiter avec lui. Le parlement britannique se montra récalcitrant à la guerre. La Russie passait alors, dans la cité, pour l'alliée naturelle de l'Angleterre. « Qui a intérêt à arrêter la Russie? déclara Fox. La France, l'Espagne peut-être, mais pas nous. » Pitt répondit « qu'avec ceux qui posaient ce principe, il refusait de discuter. » C'était le nouveau système de la politique anglaise : les contemporains refusèrent de l'admettre; ils s'en tinrent à l'ancien, et toute la chambre des communes applaudit lorsque Burke s'écria, en dénonçant les Turcs au mépris du monde chrétien : « Qu'est-ce que ces êtres, pires que des sauvages, ont à faire avec l'Europe, sinon à semer la guerre, la destruction et la peste?.. Toute puissance chrétienne est préférable à ces barbares destructeurs. Je ne suis pas d'avis de les protéger au détriment de la civilisation et du progrès de l'humanité. » Pitt se tint pour averti ; il décommanda ses armemens, retira une note menaçante qu'il adressait à Pétersbourg, envoya lord Elgin auprès de l'empereur pour le décider à la paix et avertit les Prussiens que l'Angleterre les abandonnait. La déconvenue fut cruelle pour Frédéric-Guillaume ; il s'était cru l'arbitre de l'Europe, et il se voyait maintenant exposé aux coups de la Russie. Il n'avait qu'un

parti à prendre : profiter des dispositions pacifiques de l'empereur et se rapprocher de lui. Il s'y décida sur l'heure et chargea son confident et son favori, le théosophe Bischoffswerder, d'aller trouver Léopold, qui voyageait en Italie. Un autre événement, qui le touchait de très près, contribuait à le jeter dans l'alliance autrichienne.

Les Polonais avaient fait une révolution. Ils avaient décidé, le 3 mai, dans un élan de patriotisme et d'enthousiasme, de se donner un gouvernement, des finances et une armée. Ils avaient l'air de vouloir sérieusement s'entendre et se défendre. Leurs mesures ne laissaient pas de surprendre les Allemands, tant à Vienne qu'à Berlin. Cette révolution de Pologne les agitait infiniment plus que celle de France. Ils considéraient d'ailleurs ces deux crises du même point de vue très particulier et très étroit, et ils ne s'embarrassaient ni de la différence des événemens ni de la contradiction des jugemens qu'ils en portaient. La révolution de France, qui se faisait contre le roi, les menaçait par son caractère anarchique; la révolution de Pologne, qui se faisait contre l'anarchie, les inquiétait par son caractère conservateur. Les mêmes intérêts qui allaient bientôt les engager à former une ligue pour combattre l'anarchie en France, les portèrent à en former une pour la rétablir en Pologne. La même époque allait voir Louis XVI détrôné par son peuple pour avoir conspiré avec des rois le rétablissement de l'autorité royale, et Stanislas-Auguste détrôné par les alliés de Louis XVI pour avoir cherché, d'accord avec ses sujets, à relever en Pologne le pouvoir monarchique.

Le principal souci des Allemands venait d'ailleurs moins des Polonais que de leur formidable voisine, l'impératrice de Russie. Autrichiens et Prussiens demeuraient fort sceptiques sur la suppression du *liberum veto* et la régénération de la vieille et fantasque république. Ils n'avaient, au contraire, que trop de raisons de croire à la dextérité, à la souplesse, à la résolution de Catherine II. Qu'allait-elle décider dans cette conjoncture où tous ses desseins paraissaient bouleversés? On pouvait et on devait craindre de la voir bâcler sa paix avec le Turc et ramener brusquement ses armées pour les jeter sur la Pologne et y déconcerter les patriotes avant qu'ils eussent le temps de s'organiser. Les Allemands auraient alors à choisir entre deux politiques : contenir la tsarine ou la seconder; conserver la Pologne ou la dépecer de nouveau. La question d'Orient se compliquait, comme naguère en 1770, de la question polonaise. Les projets du roi de France s'enchevêtraient dans cette trame compliquée, et toutes ces affaires formaient comme autant de fils qui, de toutes les parties de l'Europe, venaient se réunir et se nouer, en Italie, entre les mains de l'empereur Léopold.

Ce prince, que les événemens faisaient maître de la paix et de la guerre en Europe, était de taille à en soutenir le rôle et il l'avait bien montré depuis son avènement. Il passait, en Toscane, pour l'un des souverains les plus éclairés de l'Europe, lorsque la mort prématurée de Joseph II l'avait appelé au gouvernement des états héréditaires de l'Autriche, et bientôt après à l'empire. Esprit méditatif, avisé, sagace, ingénieux, souple de formes, subtil de pensées, au point de sembler parfois flottant et insaisissable, la constance de la raison d'état dominait chez lui les incertitudes du caractère. Il se connaissait, il se gouvernait, et il s'était fait de ses défaillances mêmes une sorte de supériorité. Il temporisait et transigeait par irrésolution autant que par calcul. Un long séjour en Italie avait adouci en lui l'âpreté du sang lorrain. Il avait étudié les négociations dans Machiavel et appris l'art de flairer les événemens, de les solliciter, au besoin, et de les tourner à ses fins. Comme son frère Joseph, il admirait, en le détestant, leur rival Frédéric; mais ce n'était point le Frédéric hasardeux et conquérant, ce Frédéric dont le prestige avait si longtemps égaré Joseph, c'était le Frédéric de la seconde manière, celui du partage de la Pologne et de la *Confédération des princes*, que Léopold se proposait pour modèle. Rien de chimérique en lui, malgré la teinture qu'il avait prise des philosophes et le jargon humanitaire qu'il parlait par momens, rien de chevaleresque non plus; nulle sensibilité, même la plus légitime, n'offusquait son jugement; nul esprit de système ne gênait le jeu très délié de ses combinaisons, et toutes ses vues tendaient à tirer des hommes et des choses de son temps tout le profit possible pour la puissance de sa monarchie et la prospérité de ses peuples : cet égoïsme supérieur formait le premier principe de son gouvernement.

II.

Ce furent les Anglais qui parurent les premiers avec leurs propositions de paix. Léopold reçut lord Elgin le 7 mai, à Florence. Quand il vit ce diplomate disposé à laisser à la Russie le territoire d'Otchakof, il en conclut que les Anglais ne voulaient à aucun prix de la guerre et qu'il pourrait, de son côté, obtenir une rectification de frontières, Orsova et la Croatie turque jusqu'à l'Unna. Cette négociation était assez délicate : il y fallait de la tranquillité, avec quelque durée. Les nouvelles de France vinrent, très mal à propos, les contrarier. L'empereur reçut des lettres de sa sœur et de son ambassadeur le comte de Mercy : la situation y était peinte comme désespérée, la fuite annoncée, et Léopold sollicité

vivement de la seconder. Il ressentit, à la lecture de ce courrier, plus d'inquiétude peut-être qu'il ne l'aurait voulu. Il n'avait point naturellement l'âme tendre. Il n'aimait ni la France ni la monarchie française. Quant à sa sœur, il la connaissait à peine : des portraits, des lettres froides, courtes et rares, voilà tout ce qui, depuis vingt-cinq ans, maintenait entre eux des liens que l'enfance seule avait formés et que toutes les conditions de la vie travaillaient incessamment à dissoudre. Néanmoins c'était son sang, le sang impérial, le sang de Marie-Thérèse : le souverain et le chef de famille s'alarmaient également des périls prochains que dénonçait Marie-Antoinette. Il y songeait, mais toutes ses réflexions aboutissaient à condamner comme illusoires et au moins prématurés les projets de la cour de France. Ces projets ne pouvaient s'accomplir qu'avec le concours des grandes puissances; ce concours était subordonné à la paix de l'Orient; et l'intérêt de l'Autriche n'était point que cette paix se conclût avec rapidité.

Ces sentimens opposés se combattaient dans l'âme de Léopold, lorsque, très inopinément, le 18 mai, il rencontra à Mantoue le comte d'Artois et M. de Durfort. Le comte d'Artois, loin de se rendre aux représentations de Louis XVI, se montrait plus que jamais impatient d'agir. Il savait que la reine détournait l'empereur d'appuyer l'émigration, et il s'était mis en route, espérant devancer auprès de Léopold les envoyés de Marie-Antoinette. L'empereur, fort prévenu contre lui, le reçut par bienséance, l'écouta par politesse, le jugea « romanesque, » le traita en conséquence et fit si bien que ce prince, déconcerté, promit de se tenir tranquille. Léopold lui déclara qu'il ne bougerait pas tant que le roi et la reine ne seraient point sortis de Paris. Dans ce cas même, il n'agirait que s'il était d'accord avec l'Espagne, la Sardaigne, l'Empire, et que s'il était assuré, en particulier, que la Prusse et l'Angleterre ne lui susciteraient point d'obstacles. Si le roi et la reine ne parvenaient pas à sortir de Paris, il ne voyait de ressources que dans un concert des puissances : elles publieraient un manifeste qu'elles appuieraient par des démonstrations militaires, et réclameraient des garanties tant pour la sûreté de la famille royale que contre la propagande révolutionnaire. Ce concert n'existait pas, il fallait le préparer ; Léopold promit de s'y employer et donna pour instruction à ses agens de sonder les différentes cours. Il consentit à faire marcher quelques régimens sur sa frontière belgique, mais il refusa d'avancer 15 millions que lui demandait sa sœur. Telles étaient les réponses de ce subtil politique aux appels éperdus de la cour de France. Sa diplomatie ne trouvait pas d'autres palliatifs à l'une des crises les plus douloureuses qu'eût

jamais subies une famille de rois. Il fallait que les événemens lui forçassent la main, et c'est ce qui arriva.

Il se préoccupait surtout de la Prusse. Il fut promptement édifié sur ce point. Bischoffswerder le rejoignit, le 11 juin, à Milan. Il lui annonça le désir de Frédéric-Guillaume d'avoir avec lui une entrevue, de s'expliquer et de s'entendre sur toutes les affaires, notamment sur celles d'Orient et de Pologne. En Orient, Frédéric-Guillaume était obligé par ses traités de soutenir les Turcs si l'Autriche refusait de traiter sur le principe du *statu quo ante* strict. Il conseillait à Léopold d'accéder à ce principe : la signature de la paix dégagerait la Prusse, qui laisserait ensuite l'Autriche interpréter le *statu quo* dans le sens d'une rectification de frontières. Les Turcs, livrés à eux-mêmes, seraient bien forcés de se montrer accommodans. Ces propositions parurent fort opportunes à Léopold; il s'y rangea promptement. Le temps des atermoiemens, d'ailleurs, était passé. Il apprit que la famille royale avait décidé de partir du 12 au 20 juin. On était alors au 18 : Louis XVI et Marie-Antoinette pouvaient être en route et, d'un jour à l'autre, Léopold se trouverait mis en demeure d'agir. Il lui importait d'avoir les mains libres. Il pressa, en conséquence, ses plénipotentiaires de conclure la paix, puis il annonça à Bischoffswerder qu'il adhérait à l'alliance prussienne et acceptait de se rencontrer avec le roi Frédéric-Guillaume.

On convint que l'entrevue aurait lieu dans le cours de l'été, au château de Pillnitz, c'est-à-dire chez l'électeur de Saxe. Ce fut pour Léopold une occasion de mettre sur le tapis les projets de concert et de congrès qu'il agitait vaguement dans son esprit. « Avant tout, dit-il à Bischoffswerder dans sa première audience, nous traiterons des affaires de France. » — « Il faut, ajouta-t-il dans un autre entretien, extirper le mal dans la racine. Toutes les puissances doivent s'entendre sur la nécessité de mettre un obstacle à la propagation de ce fléau. » Toutefois elles ne devaient y procéder qu'avec une « extrême circonspection. » Il fallait, poursuivait Léopold, qui, par ce commentaire atténuait singulièrement la portée de ses premières paroles, « il fallait laisser mûrir les événemens, attendre que la nation française elle-même éprouvât le besoin d'un changement. » L'intervention serait motivée par les dangers de la famille royale et par les excès de la propagande ; mais elle ne serait efficace que si elle était concertée et collective. Léopold le marqua expressément dans une note qu'il remit à Bischoffswerder, et l'on verra bientôt de quelle importance cette condition préalable était pour sa politique. C'était, en effet, un acte tout politique qu'il se proposait d'accomplir. Pour céder au sentiment de

famille ou défendre le droit monarchique, il n'entendait nullement sacrifier ses intérêts (1).

Il lui convenait sans doute que la France ne fût pas affaiblie au point d'ôter tout frein aux vues despotiques de l'Angleterre. Mais si, dans ce dessein, il jugeait utile de s'opposer à une dissolution totale de la monarchie française, il considérait comme peu expédient et même comme dangereux de pousser plus loin les choses. Le concert, pensait-il, « ne devra jamais aboutir à rétablir la prépondérance politique de la France même. » Il ne doit viser « qu'à procurer au roi très chrétien, outre le degré convenable de sûreté, de respect et de lustre, telle mesure d'autorité et d'influence qui sauve la France de l'anarchie et d'un relâchement de subordination intolérable. » Léopold attendait de la Russie qu'elle partagerait son opinion sur tous ces objets. L'Espagne inclinerait vraisemblablement vers les mêmes sentimens, mitigés par les mêmes considérations. Cette cour n'a point, se disait-il, « le désir de voir la France reprendre, avec sa prospérité précédente, l'influence et le ton prépondérant que la nature avait destinés à la puissance la mieux située et relativement la plus grande de toute l'Europe. » L'Angleterre sera certainement mal disposée : bien qu'elle redoute pour sa constitution, pour ses colonies, pour l'Irlande, en particulier, les effets de la révolution française, elle souhaite « la perpétuité de l'état de confusion interne et de nullité externe où se trouve sa rivale. » Léopold espérait, au contraire, le concours le plus actif de Frédéric-Guillaume. « L'anéantissement du crédit politique de la France, disait-on à Vienne, est opposé aux intérêts naturels de la Prusse; elle consentira et contribuera même volontiers à la contre-révolution la plus complète. » C'étaient d'ingénieuses spéculations; mais la tempête qui montait à l'horizon soufflait avec trop de violence pour qu'il fût possible de louvoyer longtemps ainsi le long des côtes, et la crise, selon le mot du vieux Kaunitz, « déconcerta les soins prudens de l'empereur. »

Léopold apprit, coup sur coup, le 1er juillet, à Padoue, le départ et l'arrestation de la famille royale. Le lendemain, des courriers de Genève et de Turin rapportaient que le roi, sauvé par Bouillé, avait gagné Metz et se rendait à Luxembourg. La déclaration de Louis XVI aux Français était jointe à ce message. « Par la fuite du roi, par la déclaration qu'il a publiée et la sûreté de la famille royale à Luxembourg, tout a changé de face, » dit Léopold. Cet Autrichien calculateur s'abandonna un instant à l'émotion. Il y eut dans sa politique comme

(1) *Kaunitz à L. de Cobenzl*, à Pétersbourg, 8 juillet 1791. Vivenot, I, p. 190; — *Kaunitz à Mercy*, 22 juin, id., 539.

un battement de cœur et un accès de générosité. Il écrivit à sa sœur : « Je loue le ciel de votre heureuse délivrance. Le roi, l'état, la France, toutes les autres monarchies devront à votre courage, à votre fermeté et prudence leur délivrance. Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout. Disposez librement. » Il donne aux Pays-Bas les ordres nécessaires ; il demande à la Sardaigne, à l'Espagne, aux Suisses, à la Prusse de prendre leurs mesures pour aider le roi de France ; il avertit le prince de Condé de se mettre à la disposition de Louis XVI : « C'est présentement du roi libre que dépendent tous les ordres à donner. »

Le 6 juillet, tout est bouleversé : la vérité se fait jour. « Figurez-vous mes inquiétudes pour les suites et conséquences, » écrit l'empereur à son frère Maximililien, évêque-électeur de Cologne. Ces conséquences, il ne les avait que trop redoutées et trop prévues ; au moins se trouvait-il prêt à les considérer de sang-froid et, dès le premier moment, ses plans furent arrêtés. Il s'adresse directement à tous les souverains : à la tsarine, aux rois d'Angleterre, d'Espagne, de Prusse, de Naples, de Sardaigne. Il n'a point de peine à trouver les motifs qui doivent les intéresser au sort du roi de France. Ces motifs sont évidens. Les princes, écrit-il, partageront l'indignation que lui a causée « l'attentat inouï » de l'arrestation de la famille royale et les craintes qu'il ressent pour les suites atroces qui en résulteront. Cet acte de violence imprime le sceau de l'illégalité sur tout ce qui s'est fait en France et « compromet immédiatement l'honneur de tous les souverains et la sûreté de tous les gouvernemens. » L'empereur engage les monarques à se concerter pour « revendiquer la liberté et l'honneur du roi très chrétien et de sa famille, et pour mettre des bornes aux extrémités dangereuses de la révolution française... dont il importerait à tous les gouvernemens de réprimer le funeste exemple. » Il en appelle à tous les états de l'Allemagne. Il mande à ses agens « d'animer et disposer les esprits de façon qu'on puisse agir bientôt et avec vigueur. » Cependant son éloignement pour les émigrés persiste. Il invite sa sœur Marie-Christine, régente des Pays-Bas, et il engage les électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence à « empêcher les Français et le comte d'Artois de faire des coups de tête. » Il avertit également ce prince : « Rien n'est possible que par le concert des puissances ; toute tentative isolée serait vaine et dangereuse. » Ces lettres expédiées, il se mit en route pour l'Autriche. « Je pars pour Vienne, écrivait-il à l'électeur Maximilien ; il est plus que temps de sauver notre sœur et d'étouffer cette épidémie française. »

III.

L'empereur arriva dans sa capitale à la fin de juillet. Le chancelier Kaunitz avisa l'ambassadeur de France, M. de Noailles, de n'avoir point à solliciter d'audience et de s'abstenir de paraître à la cour. Il le menaça même de représailles dans le cas où la mission impériale à Paris serait la victime de quelque attentat. « Nous sommes, écrivait ce diplomate, comme une puissance nouvelle que l'on est libre de ne point reconnaître. » Un trait montrera combien tout était changé en Allemagne par l'événement de Varennes. Un juif de Berlin, Éphraïm, courtier très équivoque de la diplomatie prussienne, se trouvait à Paris, où il cabalait bruyamment contre la reine et contre l'Autriche. Il fut arrêté sous prétexte qu'il fomentait des troubles. La Prusse le réclama, on l'élargit. L'Autriche s'émut de son sort. « Vous ne vous seriez pas attendu l'hiver dernier, écrivait Noailles à Montmorin, quand le juif Éphraïm était payé par le ministère prussien pour intriguer à Paris, qu'il deviendrait un objet d'intérêt pour la cour de Vienne. En général, le ton actuel est ici de justifier la cour de Berlin plutôt que de vouloir lui trouver des torts. » C'est que l'alliance de la Prusse était une condition nécessaire au succès des mesures que préparait Léopold.

La circulaire et le mémoire que Kaunitz adressa, le 17 juillet, aux agens diplomatiques de l'empereur ne présentent guère qu'une amplification des idées indiquées par Léopold dans ses lettres personnelles aux souverains. Le vieux chancelier s'applique à marquer le caractère européen de l'entreprise, à bien établir qu'il ne s'agit ni d'une affaire de famille ni d'une combinaison particulière de la politique autrichienne. Sa démonstration filandreuse est froide et toute superficielle. Il rassemble tous les argumens qu'il peut découvrir pour justifier une action commune ; il déduit des raisons, il disserte, il ne semble que médiocrement persuadé et très médiocrement ému. La nature de la révolution lui échappe ; il n'y aperçoit point ce qui la séparera de toutes les autres. Il ne l'en distingue que par le degré d'intensité. Il n'y observe que les effets de l'esprit « d'insubordination et de révolte ; » il n'y redoute que l'exemple de cette anarchie naturellement séduisante aux populaces de tous les pays et que le parti « républicain » de l'assemblée encourage et propage en dehors « avec une perfidie de moyens qui menacent le repos de tous les gouvernemens. » Les puissances ont le droit de s'en préserver. L'assemblée les y provoque d'ailleurs : elle entreprend sur leurs droits et rompt les engagemens de la France avec elles. La France usurpe Avignon, dépouille les princes Allemands. Tous les gouvernemens sont fondés à résister à ces em-

piètemens, à « faire cause commune afin de préserver la paix publique, la tranquillité des états, l'inviolabilité des possessions et la foi des traités. »

Le principal intérêt de ce document officiel de la chancellerie de Vienne est dans l'esquisse qu'on y découvre d'une Europe politique se reconnaissant envers soi-même des droits et des devoirs. Cette conception, développée par plusieurs philosophes, demeurait fort étrangère aux hommes d'état de l'ancien régime; elle ne devait pénétrer dans leur esprit que par le contre-coup de la révolution française et se réaliser dans la politique qu'à la suite de cette révolution. On la voit ici poindre, en quelque sorte. La façon dont un diplomate de l'ancienne école se représenta le péril, lorsqu'il en parut frappé pour la première fois, est très particulière et mérite qu'on la note. Loin d'attribuer le mal à la diffusion des « lumières, » ce ministre « éclairé, » nourri de la lecture des philosophes, voit, au contraire, dans la crise révolutionnaire un danger pour le progrès de la civilisation — « La propagation de l'anarchie française, écrivait Kaunitz, est un péril général; il y faut porter remède, mais le remède même sera funeste. La nécessité de ces moyens contre un mal qui se propage essentiellement par l'abus des communications et des lumières deviendra une calamité pour toutes les nations de l'Europe, dont la prospérité et la prédominance sur les autres peuples tiennent intimement à une communauté d'institutions en tous genres, d'administration interne, de mœurs douces et tranquilles, d'opinions éclairées et d'une religion bienfaisante et épurée, qui les réunit toutes en une seule famille de nations (1). L'indispensable emploi de précautions proportionnées à un genre de séduction que tant de voies favorisent ne pourra que tendre à isoler les nations et forcer les princes les plus sages et les plus indulgens à s'interdire des réformes véritablement utiles et à sacrifier de nouveaux progrès de la félicité publique au salut de l'ordre et de la tranquillité, qui en sont la première base. » Ce n'est pas le cri de haine et de vengeance aveugle des émigrés, ce n'est pas l'anathème de Burke, c'est la protestation du despotisme éclairé contre la démocratie révolutionnaire, l'appel d'alarme d'un disciple aristocratique de Voltaire devant l'invasion de la troupe républicaine, fougueuse et paradoxale, des élèves de Rousseau.

(1) Comparez ce passage de Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, ch. II : *Des États de l'Europe avant Louis XIV :* « Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne, à la Russie près, comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états : les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. »

Il ne s'agit point d'ailleurs d'intervenir en France « pour soutenir le rétablissement complet de l'ancien régime. » Kaunitz jugerait l'entreprise trop hasardeuse en soi, et l'intérêt de l'Autriche n'est nullement de resserrer « les ressorts internes de cette formidable monarchie. » En prenant leurs mesures de précaution et de sûreté, les puissances « rassureront la nation sur les appréhensions d'une contre-révolution violente et absolue. » Elles feront appel aux modérés, qui sont les plus nombreux, et se trouvent, en ce moment, opprimés par les factieux. Mais si les représentations collectives adressées à la France ne sont point suivies d'effet, les agens diplomatiques seront aussitôt rappelés; les puissances alliées supprimeront avec la France « toutes communications de personnes et de commerce; » elles appuieront leurs démarches par un déploiement de troupes « très considérable » destinées, le cas échéant, à « réprimer et repousser les hostilités et violences que la France entreprendrait au dehors. » L'Autriche et la Prusse mettraient chacune sur pied cinquante mille hommes. Outre la liberté du roi et la garantie des principes essentiels du gouvernement monarchique, Kaunitz proposait de réclamer la répression de la propagande, la restitution des droits féodaux ou un dédommagement en territoire aux princes allemands possessionnés en Alsace, enfin la réintégration du pape dans la possession d'Avignon et du Comtat.

Léopold savait déjà et s'assura de nouveau par Fersen, qu'il vit le 4 août, que ces propositions étaient conformes aux vues de la famille royale. Il en instruisit la régente des Pays-Bas. « Ne craignez rien, lui écrivait-il, ne vous laissez induire à rien et ne faites rien de ce que les Français et les princes vous demanderont, hors des politesses et des dîners; mais ni troupes, ni argent, ni cautionnement pour eux. » Il séparait absolument la cause du roi de France de celle de l'émigration; en cela, il se conformait aux vœux répétés de Marie-Antoinette aussi bien qu'aux plus pressans intérêts de la famille royale. Il ajoutait : « Je fais ma paix avec les Turcs... Je pousse l'Empire dans les voies légales. » L'Empire délibéra; l'électeur de Trèves, très effrayé, réclama des secours de l'empereur : Léopold répondit que 6,000 Autrichiens et 6,000 Prussiens allaient se porter en Souabe et en Franconie. La France en fut avertie. C'étaient les premiers résultats de l'entente de l'Autriche et de la Prusse. Cette entente semblait assurée, et l'on s'occupait activement de la sceller par un traité formel. Bischoffswerder le négociait à Vienne avec Kaunitz.

Le vieux chancelier n'avait jamais eu de goût ni d'estime pour la France. Après l'avoir exploitée en la méprisant sous Louis XV, il en avait subi avec impatience le relèvement momentané sous Louis XVI; il la détestait dans la révolution. Il fallut que cette haine fût bien forte chez lui, car elle l'emporta sur l'inimitié qu'il portait

aux Prussiens. Ceux-ci, du reste, se montraient aussi souples qu'insinuans. Kaunitz n'avait pas eu de peine à se tenir en garde contre Frédéric et ses élèves : les sarcasmes du roi philosophe, l'arrogance de ses agens et les fanfaronnades de Hertzberg le mettaient hors de lui ; il rencontrait maintenant un homme du monde très poli, courtisan au parler doucereux, toujours prêt à se répandre en effusions sentimentales ou en confuses congratulations. Plus infatué que jamais de sa personne et de ses idées, Kaunitz se laissa, malgré tout son scepticisme, engluer à l'appât théosophique. Il s'imagina qu'il mènerait Frédéric-Guillaume et son favori comme il avait mené Louis XV et sa maîtresse. S'abusant sur la crise de l'Europe comme il s'abusait sur son propre génie, il crut trouver dans l'alliance prussienne une brillante et facile revanche de la rupture de l'alliance française. Un traité préliminaire fut signé le 25 juillet. Il était « calqué » sur celui de 1756 et faisait, selon le mot du vieux chancelier, « à peu près le second tome du traité de Versailles qui a étonné toute l'Europe dans son temps et a sauvé alors la monarchie autrichienne. » Il stipulait une alliance défensive et la garantie des possessions respectives : les alliés s'engageaient à suivre une politique commune dans les affaires de France et à maintenir « l'intégrité de la libre constitution de Pologne. » La signature du traité définitif était subordonnée au règlement de la paix entre l'empereur et les Turcs : elle se conclut le 5 août, à Sistova. Rien ne semblait plus désormais détourner l'Autriche de son projet d'intervention ; mais ce projet dépendait d'une entente entre les puissances, et les réponses qui arrivaient de différentes cours montraient que cette entente était fort improbable. Il avait suffi de vouloir réunir un instant la vieille Europe pour en constater l'incohérence et l'anarchie.

IV.

« Sans l'aveu de l'Angleterre, rien ne se fera d'efficace, » déclarait Mercy, qui était sincèrement dévoué à la reine et travaillait avec zèle, de Bruxelles où il s'était retiré, à lui venir en aide. Il se rendit à Londres et trouva les Anglais aussi mal disposés que possible pour le congrès. C'était leur intérêt : il éclatait aux yeux de tout le monde. La France se consumait dans l'anarchie, ses colonies se désorganisaient ; l'Angleterre, qui convoitait en particulier Saint-Domingue et l'Ile de France, s'attendait à les voir tomber dans ses mains. Les fonds anglais s'élevaient à un taux prodigieux. La neutralité offrait ainsi à l'Angleterre, sans frais et sans périls, tous les avantages d'une guerre heureuse contre la France. « Vous connaissez l'histoire d'Angleterre, » disait

à un diplomate étranger un membre de la chambre des lords; « je vous demande si, du temps de nos guerres civiles, la France a soutenu chez nous le parti des royalistes. » Mercy demeura peu de temps à Londres et s'en alla très découragé : « La veille de son départ, rapporte le chargé d'affaires de France, Barthélemy, il m'a dit : « J'ai toujours été d'opinion que l'Angleterre avait la main dans toutes les malheureuses divisions de votre patrie. Je pars d'ici plus convaincu que jamais de cette triste vérité, et que, contre l'intérêt de toutes les puissances, qui voudraient voir la France reprendre sa force accoutumée, l'Angleterre continuera à chercher à la miner sourdement pour opérer une ruine totale et se frayer ainsi les voies vers la monarchie universelle. » Le roi d'Angleterre écrivit à l'empereur en termes dilatoires. Ses ministres ne se bornaient pas à décliner toute participation au concert, ils en détournaient l'Espagne.

Cette cour avait commencé par de bruyantes rodomontades. En apprenant l'arrestation de son cousin, Charles IV s'écria : « Comment ne s'est-il pas sauvé lui-même par une mort courageuse? On ne m'aurait jamais ramené vivant dans ma capitale! » Toute cette vaillance se dépensa en une déclaration pompeuse que le roi fit rédiger par son ministre Florida-Blanca et que son ambassadeur transmit à l'assemblée nationale. Une réponse empressée à l'empereur, quelques mouvemens de troupes sur les frontières et l'expulsion de 30,000 étrangers, Français pour la plupart, complétèrent les mesures de l'Espagne. Cela fait, le courroux tomba et le zèle s'éteignit. « Ce n'est pas, disait Léopold, que l'Espagne soit mal disposée, mais elle est en mauvais état. » Les rassemblemens de troupes ne s'opéraient point; les soldats manquaient, les caisses étaient vides; on ne payait même plus le conseil de Castille. La cour essaya de négocier un emprunt à Gênes et un autre en Hollande : elle eut toutes les peines du monde à se procurer 400,000 piastres qu'elle avait promises au comte d'Artois. Ajoutez des difficultés avec le Maroc, qui finirent par une déclaration de guerre. Par-dessus tout, la crainte de l'Angleterre. S'engageant dans une lutte contre la France, l'Espagne découvrait ses colonies et les livrait aux entreprises des Anglais. Ceux-ci ne laissaient point de nourrir les inquiétudes; ils menaçaient à tout propos et disputaient sur les moindres précautions que les Espagnols prenaient du côté de la mer. Entravée de la sorte, l'Espagne ne pouvait que tergiverser. Burke la comparait à une baleine échouée qui suffoque sur la grève. Dès le commencement d'août, Charles IV considérait que Louis XVI pourrait fort bien s'accommoder d'une constitution, que ce serait même le meilleur des dénoûmens, car, de l'humeur dont étaient les Français, une guerre contre eux aurait peu de chances de conduire à des résul-

tats pratiques : « Des armées conquérantes, écrivait-il à Gustave III, ne sauraient posséder en France que le terrain qu'elles occuperaient. » La cour de Madrid concluait à la neutralité.

Celle de Naples écrivit de belles dépêches, promit des vaisseaux, proscrivit les gazettes françaises et fit brûler les écrits de Filangieri. Elle n'était point de taille à entreprendre davantage. La Sardaigne annonça qu'elle donnerait volontiers toutes ses troupes; mais comme elle se jugeait elle-même menacée, elle commença par demander du secours afin de rétablir la tranquillité sur son territoire. Quant à la tsarine, elle adressa à l'empereur des encouragemens pleins de feu et des adjurations remplies d'éloquence ; elle invita ses agens diplomatiques à exciter le zèle de toute l'Europe pour une cause qui était celle de tous les rois ; mais elle ne promit point ses soldats : elle en avait besoin pour ses propres opérations. Comme un émigré français lui demandait de prêter au moins ses vaisseaux pour porter les troupes du roi de Suède, elle répondit froidement : « Mes vaisseaux désarment. D'ailleurs, comment les Anglais regarderaient-ils cette expédition ? Ils sont de mauvaise foi. Ce projet-là est impossible. »

L'Autriche se voyait ainsi rejetée sur la seule Prusse, et la ligue européenne se réduisait à une alliance entre Vienne et Berlin. Mais, à Berlin même, les vues étaient loin d'être claires, directes et simples. Il restait dans les esprits bien des arrière-pensées. Avant de s'engager sur le chemin de la terre-sainte, la croisade avait à débrouiller un terrible réseau d'intérêts enchevêtrés. Frédéric-Guillaume était glorieux, colère, chevaleresque, « sensible, » et très orgueilleux de sa royauté. L'arrestation de Louis XVI l'affecta dans tous ces sentimens : « Dans son intérieur, il était pensif et il s'est écrié plusieurs fois : — Quel terrible exemple ! » rapporte le ministre de France, M. de Moustier. Il manifesta d'abord beaucoup de zèle et dit très haut qu'il appuierait toutes les démarches de l'empereur. L'amour-propre, toujours agité chez lui, trouvait son compte à cette générosité : la Prusse, qui n'éprouvait depuis trois ans que des échecs et des déconvenues, se relèverait devant le monde par cette noble et brillante entreprise. Mais, s'il s'emportait dans ses discours, le roi demeurait mesuré dans ses actes. Ses ministres le retenaient, d'ailleurs. La Prusse était calme : ils n'y redoutaient pas la propagande française. Il leur semblait que le meilleur moyen de s'en préserver était de ne point mécontenter le peuple en le frappant de nouveaux impôts. Avant de se jeter dans une guerre, surtout dans une guerre de principes, ils éprouvaient le besoin de savoir qui en supporterait les frais, et il ne leur paraissait pas expédient que ce fût le trésor prussien.

Ils se trouvaient dans ces dispositions lorsque le ministre d'Au-

triche, le prince de Reuss, leur remit, le 27 juillet, un mémoire rédigé d'après les instructions de Kaunitz. Il avait pour objet d'établir une entente sur toutes les mesures à prendre en vue du concert; parmi ces mesures, l'Autriche indiquait expressément une déclaration commune des alliés écartant toute idée de conquête. Les ministres prussiens n'en délibérèrent pas longtemps; dès le lendemain, ils soumirent au roi une réponse que ce prince approuva et qui fut incontinent expédiée à Jacobi, chargé des affaires de la Prusse à Vienne. Ce document se signalait par le sens pratique, qui est, en général, le propre de la chancellerie de Berlin. Le ton n'en était pas celui de l'enthousiasme, ni l'esprit celui du désintéressement. Le roi acceptait l'idée du concert, mais il ajournait toute démarche effective après l'entière pacification de l'Orient, c'est-à-dire après la conclusion de la paix entre les Turcs et la Russie. Il refusait de rompre les relations de commerce avec la France, parce que ses sujets en souffriraient. Il demandait à être éclairé sur les intentions des autres puissances, et, en particulier, sur celles de l'Angleterre. Puis, découvrant la pensée intime, la pensée de derrière la tête, qui allait devenir bientôt la pensée maîtresse de toute la négociation, il faisait observer que le système de désintéressement se comprendrait fort bien tant qu'il ne s'agirait que de sauver Louis XVI et de le rétablir sur le trône : « Mais, poursuivait-il, que ferions-nous si la guerre amenait un résultat différent et peut-être plus vraisemblable, si l'établissement d'un nouvel ordre de choses en France rencontrait des difficultés insurmontables et si, néanmoins, les armes des puissances alliées avaient opéré la facile conquête de l'Alsace et de la Lorraine? Il n'y aurait, dans ces conjonctures, aucune raison de les restituer à la France. Les princes allemands recouvreront tous leurs droits, mais les possessions de ces princes ne représentent guère qu'un quart de ces provinces; que fera-t-on du reste? S'il s'agissait alors de le restituer à son ancien souverain, la maison d'Autriche, il est clair que cette restitution ne pourrait me laisser indifférent et que, si, au préalable, un accord ne se faisait pas sur cet objet et sur les moyens de me procurer un dédommagement équivalent, il en pourrait résulter des scissions, peut-être même une rupture complète entre les alliés. Il est donc, à mes yeux, de la plus haute importance de s'entendre d'avance sur ce point. »

Les ministres prussiens avaient déjà jeté leur dévolu sur la Silésie autrichienne. Ils ne connaissaient pas encore le traité préliminaire de Vienne; lorsqu'ils en furent informés, ils jugèrent que Bischoffswerder était allé beaucoup trop vite en besogne, qu'il s'était

trop occupé des principes et pas assez des garanties. L'article des hypothèques manquait dans le contrat qu'il avait minuté le 25 juillet : les ministres ne se pressèrent pas de le ratifier. Frédéric-Guillaume les laissait faire, jugeant qu'il y avait du bon dans leurs scrupules de praticiens. Sûr que ces prudens conseillers ne l'engageraient point à l'aventure, il s'attribuait l'honneur gratuit des beaux sentimens, il accueillait les émigrés, qui le flattaient dans toutes ses vanités, et il encourageait sous main Bischoffswerder à persister dans le rôle vertueux qu'il avait commencé de jouer à Vienne.

Ce manège de théosophie, de politique, de cupidité et de grandeur d'âme préoccupait l'empereur, beaucoup trop clairvoyant pour s'en laisser abuser. « Ils disent toujours qu'il faut voir, qu'il faut s'arranger sur les moyens, répétait-il à Fersen ; ils voudraient savoir qui paiera les frais ; ils veulent être assurés de ce paiement ; comment les en assurer ? Je crois qu'ils voudraient être nantis de quelque chose, et quand ils l'auront, le rendront-ils ? Vous savez que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et j'ai peur que ce ne soit là leur principe. » C'était un cercle vicieux, et de toutes ces correspondances diplomatiques il ne résultait qu'une conclusion : l'impossibilité de former un concert entre les puissances. Or, sans ce concert, Léopold ne voulait rien entreprendre ; il estimait que c'eût été « se sacrifier » inutilement ; et le sacrifice n'était point dans ses goûts. L'Europe refusait de croire au danger qu'il lui dénonçait ; au fond, il n'y croyait guère davantage. Toutes ces belles causes d'intervention que sa chancellerie avait savamment déduites, n'étaient, à ses yeux, qu'un thème de diplomatie. Cette négociation avortait comme avaient avorté beaucoup d'autres. Il l'abandonna et revint à son système favori : la temporisation. Les nouvelles de France lui en fournirent sinon un motif sérieux, au moins un prétexte décent. Marie-Antoinette lui fit tenir officiellement par Noailles une lettre portant que tout était bien changé en France, que l'assemblée préparait la constitution, qu'en l'acceptant le roi assurerait sa liberté et qu'il avait lieu d'espérer qu'on pourrait s'entendre avec l'assemblée. Cette lettre était datée du 31 juillet ; le même jour, la reine mandait secrètement à Mercy qu'il n'en fallait pas croire un mot, que ce n'était qu'un leurre pour endormir ses geôliers, que ses dispositions véritables demeuraient toujours les mêmes et que, si elle attendait de l'empereur une réponse ostensible destinée à rassurer l'assemblée, elle comptait que, dans la réalité, il continuerait à suivre les négociations entamées en vue de l'intervention. Léopold n'eut pas le moindre doute sur la pensée de sa sœur ; mais il lui convint de se méprendre sur le sens de ses lettres, il aperçut là une échappatoire, et il en profita.

Le point essentiel pour lui, c'est que le péril ne paraissait plus aussi pressant : avec de la résignation, du temps et de l'adresse, Louis XVI conserverait la vie sauve, les apparences du pouvoir et les dehors de l'honneur. Léopold n'en voulait pas davantage pour son beau-frère. On peut même dire que de toutes les solutions de la crise, c'était celle qui correspondait le mieux aux secrets désirs de l'empereur et de son chancelier. Pourvu qu'il n'y eût point de scandale et qu'il ne fût point commis d'attentat direct contre la famille royale, une France réduite à l'état de la Pologne entrait parfaitement dans les plans de la maison d'Autriche. Dès lors, le parti de Léopold fut arrêté. Il affecta de ne point répondre aux avis secrets de la reine, et il prit à la lettre ses déclarations ostensibles, destinées à tromper l'assemblée et le public. Il l'encouragea à persister dans la voie de la conciliation, ajoutant même, afin de faciliter le compromis, que la libre acceptation par le roi d'une constitution garantissant les principes du gouvernement monarchique pouvait seule rassurer les puissances et suspendre les effets du concert qu'elles étaient sur le point de former pour préserver l'Europe des effets de l'anarchie française. Persuadé que, dans ces conditions, le congrès qu'il désespérait d'ailleurs de réunir devenait inutile, il se prépara, dans les plus heureuses dispositions d'esprit, à partir pour Pillnitz. La crise lui semblait conjurée. Il n'avait plus de souci que du côté de la Pologne, mais il pensait qu'étant d'accord avec la Prusse, il réglerait cette affaire à son gré.

Les calculs de Léopold ne faisaient point le compte de la grande Catherine. Elle s'était décidée à conclure sa paix avec les Turcs. Le traité préliminaire, signé à Galatz le 11 août, lui assurait Otchakof avec le pays entre le Boug et le Dniester : c'était peu de chose auprès de ce qu'elle ambitionnait en commençant cette guerre d'Orient, qui tournait court et finissait médiocrement. Elle n'était point femme à se contenter de cette obole, et, si elle renonçait momentanément à poursuivre son « projet grec, » c'était pour consacrer toutes ses forces à son dessein polonais. Il lui fallait une Pologne subjuguée ou conquise, et, pour réduire la république à cette extrémité, elle avait besoin d'en éloigner l'Autriche et la Prusse. « Je me casse la tête, disait-elle (1), pour pousser les cours de Vienne et de Berlin à se mêler des affaires de France. Je veux les engager dans ces affaires pour avoir les coudées franches. J'ai beaucoup d'entreprises qui ne sont pas terminées, et je veux que ces deux cours soient occupées afin qu'elles ne me dérangent pas. » Voilà désormais le fond de sa politique ; c'est là qu'il faut chercher la cause des mouvemens sin-

(1) Journal de Chrapowitsky, cité par M. de Martens, *Traités de la Russie*, II, p. 196.

guliers qui, au cours de la révolution, déplacèrent toutes les masses et firent dévier toutes les mesures des puissances coalisées contre la France. La permanence et la simplicité des intérêts de la Russie, la netteté avec laquelle Catherine les concevait, la constance qu'elle mit à les faire prévaloir, les avantages qui résultaient pour elle de l'éloignement de son empire et de la civilisation primitive de son peuple expliquent à la fois le caractère et le succès de sa politique. La guerre contre les Français n'est pour elle qu'une diversion : son objet direct et personnel, c'est la Pologne. Comme elle est bien résolue à ne point faire campagne sur le Rhin et aux Pays-Bas, elle le prend de très haut avec la révolution et les révolutionnaires. Elle repousse avec mépris toutes les transactions et condamne dédaigneusement tous les atermoiemens. Elle se montre ultra-royaliste et n'admet d'autre solution que la contre-révolution totale. C'est encore moins chez elle affaire de goût que de calcul. Il lui convient de conserver une France forte, et elle n'en voit le moyen que dans la restauration de la monarchie absolue. Sa grande faveur pour les princes et pour leur parti provient uniquement de là. Le droit et les principes n'ont rien à voir en cette affaire. Catherine se soucie peu d'y conformer ses actes : il lui suffit que ses actes s'enchaînent et que les résultats concourent à son profit. Elle frappe des mêmes invectives et accable des mêmes sarcasmes l'assemblée nationale et la diète de Pologne, parce que chacune la contrarie à sa manière, la première en affaiblissant le pouvoir royal et la seconde en essayant de le fortifier. Il en va des orateurs comme des assemblées. Fox a soutenu qu'il importait de ne la point gêner en Orient, et elle place son buste auprès de celui de Démosthène dans la galerie où elle rangeait naguère les philosophes français. Burke flétrit la révolution qu'elle exècre, il passe pour Démosthène à son tour et prend place dans le temple de la gloire. Elle ne s'embarrasse point de mettre d'accord entre eux ces deux Démosthènes britanniques : ils la servent, c'est assez : Fox en l'aidant à garder ses conquêtes, Burke en prêchant la croisade contre la France. « Chacun, écrivait-elle à son agent à Vienne, opérera la contre-révolution : les Allemands à Paris, les Russes à Varsovie. »

On la voit animer en même temps les émigrés polonais qui soutiennent l'ancien régime en Pologne, c'est-à-dire l'anarchie, et les émigrés français, qui prétendent rétablir l'ancien régime de France, c'est-à-dire l'absolutisme. Elle envoie à l'armée des princes tous ceux qui affluent en Russie et « leur monte la tête. » Au fond, elle les traite en Polonais et les juge avec mépris. « Ils me viennent tous avec la tête au-dessous de la besogne, » écrivait-elle à Grimm. Quant aux princes, elle les enguirlande de toutes façons, les aveugle

de complimens, les compare à Henri IV, les étourdit de ses promesses. Ses mesures se bornent à l'octroi d'un secours d'argent aux émigrés, au rappel éventuel de l'agent russe à Paris, pour le cas où les autres agens seront rappelés, et à la mise en quarantaine de l'agent français à Pétersbourg. Elle déclare d'ailleurs que ce serait la chose la plus aisée que de réduire à merci les Français insurgés : « Deux mille Cosaques et six mille Croates seraient beaucoup trop pour faire un tapis vert de Strasbourg jusqu'à Paris ! » Cependant elle n'aura garde de déplacer un cosaque. Elle laisse l'honneur de l'aventure au roi de Prusse, dont elle se moque, et à l'empereur, dont elle se méfie. « C'est l'unique homme auquel je pardonne de jouer le jeu qu'il joue, disait-elle de Léopold; s'il trompe, je l'en félicite; s'il ne trompe pas, je le plains. »

Léopold, sous ce rapport, était l'homme du monde le moins digne de pitié. Il vit très vite et très clairement dans le jeu de l'impératrice. Pour s'y méprendre d'ailleurs, les Allemands auraient dû fermer leurs yeux et leurs oreilles. Les deux chevaliers que Catherine voulait envoyer guerroyer sur le Rhin n'étaient ni l'un ni l'autre dupes de son étrange zèle pour la monarchie française. Le leur se refroidissait à mesure que s'échauffait celui de la Russie. Cet appel aux armes, qui partait de Pétersbourg, les amenait, tout naturellement à détourner la tête, et, au lieu de la France qu'on leur désignait, c'était la Pologne qui tombait sous leurs regards. La tsarine, cependant, n'avait pas entièrement perdu son temps et ses paroles : les Polonais du parti russe recommençaient à conspirer, le roi de Suède menait grand tapage de fanfares à l'avant-garde de la future coalition, et les émigrés français, prosternés aux pieds de Catherine, remplissaient le monde des éclats de leur reconnaissance.

V.

L'émigration armée avait maintenant un roi et un connétable. Le roi, c'était le comte de Provence, sorti de France à la fin de juin; le connétable, c'était Gustave III, arrivé le 14 à Aix-la-Chapelle. Déployant sur ce théâtre d'Allemagne le faste tumultueux et l'appareil légèrement ridicule qu'il mêlait aux actions même les plus nobles ou les plus graves de sa vie, il faisait état de chef de parti et se posait en lieutenant-général de la ligue des rois (1). Il offrait trois fois par semaine à ses illustres cliens de

(1) Il faut se le représenter tel qu'il se montra, dans l'été de 1790, aux officiers russes, qu'il reçut à son quartier-général après la paix de Vereloe. Il les attendait,

France des dîners de cent couverts. Il tranchait du héros, du négociateur, du protecteur surtout et de l'homme à principes. Ceux qu'il affichait se signalaient par leur caractère radical (1) : la propagande lui paraissait, au demeurant, le moindre des dangers que la révolution française faisait courir à l'Europe ; le vrai péril venait des « monarchiens » et de leur « gouvernement métaphysique, » qui, s'il se consolidait « serait un exemple encore plus dangereux et servirait à bouleverser tous les trônes. » Sa logique poussait le raisonnement jusqu'aux conséquences extrêmes : la monarchie était tout à ses yeux, le monarque rien ; pourvu que le prince régnât absolument, son nom importait peu. « Il peut être égal, écrivait-il à Catherine, si c'est Louis XVI, ou Louis XVII, ou Charles X qui occupe le trône, pourvu qu'il soit relevé, pourvu que le monstre du Manège soit terrassé et que les principes destructeurs de toute autorité soient détruits avec cette infâme assemblée et le repaire infâme où elle a été créée. Le seul remède à cela, c'est le fer et le canon. Il se pourrait qu'à ce moment le roi et la reine fussent en danger, mais ce danger n'équivaudrait pas à celui de toutes les têtes couronnées que la révolution française menace. » C'était la pure doctrine du salut public.

Les vues de Gustave ne se rapprochaient que trop de celles qui dominaient parmi les émigrés et jusque dans l'entourage des princes du sang. « Dégoûté de les voir. Il y a ici des joies indécentes ! » avait écrit Fersen en arrivant à Bruxelles, après le désastre de Varennes. « J'en ai trouvé beaucoup, rapporte Augeard, dans le même temps, qui me disaient que c'était un bonheur que le roi eût été arrêté ! » L'émigration n'avait plus de mesure à observer. La captivité de Louis XVI la déliait d'une obéissance qui lui pesait, encore qu'elle la gardât fort peu. Les princes et leurs conseillers se trouvaient les maîtres de la « vraie France ; » ils pou-

rapporte un émigré français au service de Russie, témoin judicieux et clairvoyant des événemens contemporains, il les attendait dans un temple de l'amitié, construit avec des sapins, orné de son chiffre et de celui de la tsarine et gardé par quatre soldats, habillés en Bacchus, assis sur des tonneaux et versant à boire aux arrivans. Il avait un costume étrange et théâtral : « un habit court à la suédoise brodé sur toutes les tailles, trois fraises de dentelle et trois rangs d'épaulettes, dont le dernier descendait jusqu'au coude. Un pantalon de soie, très juste, mi-partie jaune et bleu, des brodequins, les immenses éperons de Charles XII, l'épée de ce héros suspendue à un énorme baudrier, sans écharpe, tous ses ordres par-dessus son habit, et, pour achever sa toilette, il portait un chapeau rond de paille jaune, traversé par une énorme plume bleue. » — *Résumé des campagnes faites au service de Russie par le comte de Langeron ; première campagne en Finlande en 1790* (*Archives des affaires étrangères.*)

(1) *Lettre à Stedingk*, 10 juillet 1791, Geffroy, II, p. 174. — *Lettre à Catherine*, 9 juillet 1791, Feuillet de Conches, III, p. 399.

vaient enfin, s'abandonnant à leur génie, sauver l'état à leur manière et travailler dans le grand. Ils ne perdirent point de temps, et leurs projets furent arrêtés dans une sorte de conseil qui se tint chez le roi de Suède, à Aix-la-Chapelle, le 5 juillet (1). Les comtes de Provence et d'Artois avec leur premier ministre *in partibus*, M. de Conzié, évêque d'Arras, s'y réunirent à Gustave. Ce prince qui avait déjà, le 27 juin, mandé à son ambassadeur, Staël, de rompre avec le gouvernement français, exposa comment il entendait renverser ce gouvernement et rétablir l'ancien ordre de choses. Ses projets furent adoptés par les princes. Le roi étant empêché, Monsieur devait prendre la régence, former un cabinet, envoyer des ambassadeurs, négocier des alliances. Les bons Français, en le soutenant, ne seraient point des rebelles, ils seraient, au contraire, des sujets fidèles luttant contre un pouvoir usurpateur. Le régent, à son arrivée en France, appellerait autour de lui les pairs, les grands officiers de la couronne, les évêques, les parlemens : il promettrait de conserver les anciennes lois du royaume et garantirait les droits des différens ordres. Le système qu'il s'agissait de rétablir était, en effet, l'ancien régime dans toute son intégrité, la « monarchie sans mélange, » comme on disait alors. Les décrets constitutionnels de l'assemblée, déclaraient les princes (2), « sont tellement détestables qu'il est impossible d'en rien conserver sans tout perdre. » « Le roi, remis en possession de son autorité, accordera à ses peuples tout ce qu'ils peuvent espérer de sa bienfaisance. Il réformera les abus et fixera les bornes d'une liberté raisonnable. » Mais, jusque-là, point de composition ni de conciliation. « Il n'y en a aucune qui soit praticable. On ne peut pas composer avec le crime, on ne peut pas se fier à la perfidie, on ne peut pas traiter avec une assemblée nulle en elle-même. Ce n'est que par la force des armes qu'on subjuguera le fanatisme de l'opinion (3). » Cette force serait irrésistible, Gustave en répondait. Se forgeant, d'après son imagination et les romans politiques de Calonne, une Europe de fantaisie, il voyait 35,000 Autrichiens envahissant la France par la Flandre, 12,000 Suisses entrant par la Franche-Comté; 15,000 Sardes par le Dauphiné; 20,000 Espagnols par les Pyrénées; 16,000 Suédois et 8,000 Russes, sous ses ordres, débarqueraient en Normandie, occuperaient les rives de la Seine, et affameraient Paris, tandis que les princes, avec les émigrés et les contingens

(1) *Mémoire de Gustave III à Catherine*, 9 juillet 1791. — Feuillet de Conches, III, p. 395.

(2) *Lettre à Catherine II*, 31 juillet 1791. — Feuillet de Conches, II, p. 192.

(3) « Le comte d'Artois ne veut aucune négociation, mais la force. » — *Journal de Fersen*, 25 juillet 1791.

de l'Empire, pénétreraient dans le royaume par l'Alsace et le Brisgau (1). L'Angleterre laisserait faire : les Antilles, au besoin, paieraient sa neutralité.

Les résolutions prises, il fallait trouver de l'argent et des soldats, c'est-à-dire gagner l'Europe à ce grand dessein. Gustave se fit le porte-parole de cette régence qu'il avait presque suscitée. Il écrivit aux rois, il chargea Fersen de parler à l'empereur, il adressa un long mémoire à Catherine, dont il attendait tout. Puis il manda près de lui Bouillé, afin d'étudier les moyens d'exécution. Bouillé arriva, aigri de son impuissance à sauver le roi, désespéré, exalté contre la révolution, passionné de vengeance au point d'en perdre toute retenue et toute mesure. Il écrivit une lettre furieuse à l'assemblée. « J'ai voulu sauver ma patrie, mon roi, sa famille... Je vous annonce que si on leur ôte un cheveu de la tête, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins ; j'y guiderai les armées étrangères. » Il prépara les étapes avec Gustave. Tournant contre la France les renseignemens qu'il avait été chargé naguère de recueillir pour la défendre, il montra au roi de Suède la frontière ouverte à l'invasion, l'armée « perdue sans ressources, » privée d'officiers, manquant de discipline, dépourvue de munitions, les places délabrées et remplies de complices prêts à en ouvrir les portes. Il espérait, en se livrant ainsi à Gustave, que ce prince n'en abuserait point contre la France (2) ; il voyait en lui le seul allié désintéressé de Louis XVI et confondait le salut de son maître avec celui de l'état et de la patrie : excuse dont s'abusaient alors et dont se réclament devant l'histoire des hommes de cœur, comme celui-là, qui se trouvaient brusquement jetés hors de toutes leurs voies par la tempête, et qui étaient aussi incapables d'en mesurer la force que d'en discerner la direction.

Gustave III estima qu'il n'avait plus de conseils à donner ni d'avis à recevoir : il ne doutait ni du concours des puissances ni du succès de l'entreprise, et il repartit pour la Suède afin de hâter les préparatifs de la campagne. Les princes, cependant, travaillaient à émouvoir les cours en faveur de leur régence. Ils se tournèrent d'abord vers Catherine. Cette impératrice avait accompli des choses assez extraordinaires pour que des princes, même de la plus illustre maison du monde, pussent sans trop déchoir se laisser éblouir et

(1) On croyait, à Pétersbourg, que les alliés arriveraient à Paris en un mois. « Ce mois a duré vingt-trois ans! » *Mon Retour en Russie en 1793*, par le comte de Langeron. — (*Archives des affaires étrangères.*)

(2) *Mémoires de Bouillé*, ch. XII, et *Appendice ;* notes sur les affaires de France. — Sur l'état de l'armée française à cette époque, voir l'intéressant et substantiel ouvrage de M. Ch. Chuquet : *la Première Invasion prussienne*. Paris, 1886.

aveugler par elle ; toutefois ces petits-fils de Louis XIV y apportèrent un excès de complaisance et d'obséquiosité. Monsieur, qui rédigea la lettre, y appliqua tout le bel esprit dont il se piquait. Catherine passait pour goûter *la Henriade;* Monsieur prodigua les allusions à Henri IV, mais d'un style qui n'était guère celui de ce fier et narquois Béarnais. « Lorsque Henri IV s'honorait du titre de chevalier de la reine Élisabeth, il était déjà un héros, et nous n'avons encore rien fait qui puisse attirer les regards de Catherine ! » Ce qu'il y avait de meilleur dans cette fade épître, c'était le passage de la conclusion, le plus illusoire du reste et le plus ingénu aussi, adressé à l'élève et à l'associée du grand Frédéric. « Les secours combinés de la Russie et de la Suède auraient un avantage qui les rendrait infiniment précieux, l'évidence de leur désintéressement. Il est juste, sans doute, que la monarchie française, rétablie dans son ancien état, soit tenue de dédommager, par voie de subsides ou autre genre de paiement, les puissances qui l'auront secourue, des avances et frais d'armement qu'elles seront dans le cas de répéter. Mais des démembremens qui resserreraient les limites du royaume et dérangeraient l'équilibre de l'Europe ne doivent pas être le prix de l'assistance généreuse qui a été promise aux princes frères du roi, agissant en son nom et pour la défense de la couronne. On ne leur en demande aucun :.. mais l'exemple de Catherine II et le poids de son influence serviraient à écarter tous les doutes que la nation pourrait concevoir à cet égard. » On ne saurait méconnaître qu'à côté de tant de motifs équivoques qui portèrent Monsieur à s'attribuer la régence, celui-là ne fût au moins très respectable. Il s'imaginait que, s'il se mettait à la tête de la coalition, ses alliés ne pourraient dépouiller une couronne dont ils auraient, avec lui, défendu les droits. Cette vue était juste d'après les principes ; mais les principes étaient la chose du monde dont l'Europe se préoccupait le moins, et ce n'était pas sur ce ton là qu'il convenait de l'entretenir pour s'en faire écouter.

Les princes comptaient sur la Russie ; ils croyaient aisé de décider le roi de Prusse : restait le principal et le plus difficile, qui était « d'enlever » l'empereur. Sans se rebuter des échecs multipliés qu'ils avaient subis de ce côté, ils se résolurent à une nouvelle démarche. Le comte d'Artois, accompagné des comtes de Calonne et d'Esterhazy, partit pour Vienne, où il arriva le 15 août. La visite du comte d'Artois parut très inopportune à l'empereur ; cependant il ne crut pas possible de l'éviter. Il reçut ce prince le 20 août. Le comte d'Artois exposa ses projets et rappela les promesses que l'empereur avait faites en Italie. Léopold lui répondit qu'il s'en exagérait la portée, que tout y était subordonné au concert de l'Europe, et que ce concert rencontrait de grosses difficultés.

Le comte d'Artois insista, discuta sur les termes et se démena si fort que l'empereur, pour couper court au débat sur ses prétendues promesses, finit par déclarer qu'il les retirait. A ces mots, le prince s'emporta dans une violente colère, et le bruit se répandit dans Vienne que, pour faire revenir l'empereur sur ses déclarations, il était allé jusqu'à lui offrir la Lorraine. Léopold resta inflexible; tout ce qu'obtint le comte d'Artois fut l'autorisation de venir à Pillnitz; mais on eût soin de le prévenir que sa visite y serait parfaitement inutile et ne changerait rien aux intentions de l'empereur. Le langage des ministres était des plus décourageans pour les émigrés. On ne leur laissa pas ignorer que l'on regardait, à Vienne, « l'affaiblissement de la France comme un grand avantage pour la maison d'Autriche, et que ce serait contraire à la politique de cette maison de contribuer à lui rendre sa splendeur, à moins d'en retirer de grands dédommagemens. » Kaunitz considérait les affaires de France comme « désespérées et perdues sans retour. » Il détournait son maître de s'en mêler. « D'ailleurs, répétait-il, si Louis XVI s'entend avec l'assemblée nationale, la guerre devient inutile. » Loin de s'y préparer, l'empereur songeait à réduire ses armemens. C'est dans ces dispositions qu'il partit, le 22 août, pour la Saxe. Le comte d'Artois et sa suite, qui s'était grossie de quelques émigrés, se mit en route le même jour.

VI.

Pillnitz est un château près de Dresde, résidence d'été des souverains saxons. L'empereur y arriva le 25 août avec le maréchal Lacy et le référendaire de chancellerie Spielmann, subalterne intrigant, commis à tout faire, qui était en train de percer et s'élevait par la faveur du maître à une sorte d'importance occulte. Il avait débuté dans l'emploi des confidens, il visait maintenant les seconds rôles; par son caractère, ses origines et ses dispositions, c'était un partenaire parfaitement assorti à Bischoffswerder. Spielmann avait déjà négocié à Vienne avec le favori du roi de Prusse, il le retrouva dans le cortège de ce prince. Frédéric-Guillaume parut à Pillnitz peu d'instans après l'empereur; il amenait dans sa suite un officier général, le prince de Hohenlohe, et un aide-de-camp de confiance, Manstein, rival secret et complaisant public de Bischoffswerder. Les princes héritiers d'Autriche et de Prusse accompagnaient leurs pères; ce fut la première de ces innombrables entrevues qui réunirent François II et Frédéric-Guillaume III au cours des événemens extraordinaires qui se préparaient alors et qui leur réservaient à tous les deux de si orageuses destinées.

L'électeur de Saxe reçut ses hôtes avec magnificence. Un banquet somptueux, suivi d'un spectacle de gala, d'illuminations, d'une réception brillante remplirent la journée et une partie de la nuit. A travers ces fêtes, qui se poursuivirent le lendemain, les souverains ne purent causer qu'en termes généraux et par échappées. Toutefois l'impression de ces entretiens fut excellente de part et d'autre. « Le roi de Prusse, écrit Léopold à son chancelier, a été on ne peut plus franc, cordial et honnête avec moi. Il me paraît pleinement convaincu de l'utilité de l'alliance et la désirant sincèrement et de bonne foi. » Ils se bornèrent à échanger des témoignages de confiance : c'était, au fond, le véritable objet de leur entrevue. Il est même probable qu'aucune affaire sérieuse n'aurait été délibérée entre eux sans l'arrivée des Français (1). Le comte d'Artois se présenta le 26 au château, entouré de toute la diplomatie et de tout le conseil de guerre de l'émigration : Condé, Calonne, Roll, Esterhazy, d'Escars, Polignac, Flachslanden, Châteauneuf, Bouillé enfin, qui apportait le plan de campagne. Nassau-Siegen, représentant officieux de Catherine auprès des princes, avait pris place dans le cortège. L'objet de cette bruyante visite était de compromettre les souverains allemands dans la cause des émigrés et de les engager à des démarches qu'ils seraient obligés de soutenir par la force : l'occupation de l'Alsace par exemple (2). Le roi de Prusse y paraissait disposé : l'idée de faire entrer ses troupes dans le royaume flattait sa vanité, et il s'en pouvait suivre des combinaisons d'échange qui ne laisseraient pas, le cas échéant, de l'intéresser. Il écrivait de Pillnitz même à son agent à Vienne, Jacobi : « Ce que vous me faites observer au sujet de la Lorraine dont il aurait été question, à Vienne, entre le comte d'Artois et l'empereur, et qui pourrait servir d'indemnité pour les frais de la guerre, est de la plus haute importance et mérite d'être considéré avec la plus grande attention. » Ainsi raisonnait ce prince au moment où les émigrés, convaincus de sa générosité, se leurraient de son désintéressement.

Le comte d'Artois développa ses plans devant l'empereur et le roi de Prusse. Il « insista terriblement, » dit plus tard Léopold, pour obtenir leur adhésion aux dix *points à fixer* qu'il leur présenta par écrit. Le fond en était la reconnaissance de Monsieur en qualité de régent, les moyens de lever des troupes dans l'empire et de les organiser aux Pays-Bas, des armemens pour soutenir les démarches

(1) Voir, pour ce qui suit, le *Rapport de Spielmann à Kaunitz*, et les *Pièces de la négociation*. Vivenot, I, p. 236 et suiv.

(2) Léopold à Kaunitz, 30 août 1791 ; Beer, *Kaunitz*, p. 424.

des princes et un manifeste adressé aux Français, menaçant, en cas d'attentat contre le roi, les membres séditieux de l'assemblée, leurs fauteurs, et leurs complices des « derniers supplices » et Paris même « d'extermination. » Léopold connaissait ces desseins et les désapprouvait entièrement. Il les combattit dans l'esprit du roi de Prusse après que le comte d'Artois se fut retiré. Frédéric-Guillaume était plein de chaleur pour les princes, leurs vues répondaient aux siennes, et il se montrait sensible aux adulations qu'ils ne lui ménageaient point. Mais il y avait en lui un fond de prudence; il subissait le charme et l'ascendant de Léopold. Il ne se dissimula point les inconvéniens d'une guerre entreprise sans le concours assuré de l'Europe, il en vit les dangers, il n'en discerna pas clairement les avantages. Les deux alliés convinrent de répondre, point par point, aux demandes du comte d'Artois : la régence de Monsieur produirait un effet contraire à celui que l'on désirait obtenir, et qui était de rendre confiance à Louis XVI; le manifeste ne pouvait résulter que d'un concert des puissances; elles y avaient été invitées, il convenait d'attendre leurs réponses; l'empereur n'était pas en mesure de faciliter aux princes des levées de troupes dans l'empire, et s'il autorisait les émigrés à séjourner « tranquillement » dans ses états, il ne saurait leur permettre de s'y organiser militairement avant qu'il se fût établi, sur ce point, un accord entre les puissances.

Cependant, comme on ne pouvait congédier tout crûment un prince de si haute naissance et tous ces brillans gentilshommes qui formaient son cortège, on leur fit au moins les honneurs du théâtre et on les invita à prendre leur part des représentations, des banquets et des fêtes. Ils ne manquèrent point d'y paraître, de s'y agiter et d'y faire étalage des distinctions extérieures qu'ils recevaient, ce qui pouvait, devant leurs partisans et devant le public, leur donner quelque couleur de crédit. On les vit poursuivre les ministres et les favoris et les presser en toute occasion. Ils insistaient surtout pour obtenir le manifeste. Les Allemands trouvaient que le comte d'Artois, et M. de Calonne y apportaient « une effronterie et une importunité sans exemple (1). » Ce n'était point peu de chose pour un fils de France que d'importuner M. de Bischoffswerder et de se voir taxé d'effronterie par le référendaire Spielmann. Dans cette même journée du 26, où le comte d'Artois conférait avec les souverains, Calonne eut un entretien avec le prince de Hohenlohe et Bischoffswerder; mais cette conversation ne produisit pas les effets qu'il en attendait. « Le général de Hohenlohe

(1) *Rapport de Spielmann.*

m'a dit, rapporte Fersen, que l'exagération, l'emportement, l'inconséquence et la légèreté de M. de Calonne avaient effrayé le roi de Prusse et avaient même refroidi M. de Bischoffswerder. » Cependant, à force d'insister et d'adjurer, le prince obtint une conférence où l'on délibérerait sur ce fameux manifeste, épouvantail formidable qui devait, selon lui, par sa seule apparition, consterner les révolutionnaires et anéantir la révolution. Léopold se prêta à cette conférence : il y vit un moyen de se débarrasser d'hôtes très incommodes ; il crut, en même temps, que la crainte d'une intervention donnerait à réfléchir au peuple français et l'amènerait à s'accommoder avec le roi. Spielmann fut chargé de préparer un texte qui concilierait toutes les idées parce qu'il n'en préciserait aucune. Éconduire les émigrés sans les désavouer publiquement, inquiéter les Français sans les irriter outre mesure, servir les desseins de la cour de France sans provoquer par des menaces intempestives la colère des révolutionnaires, paraître agir, en un mot, et ne s'engager à rien, tel était l'objet de la déclaration vague et équivoque dont Spielmann dressa la minute.

Léopold l'approuva, jugeant que tout y était calculé pour « empêcher le mauvais usage que le comte d'Artois pourrait vouloir en faire. » La déclaration devait être signée par l'empereur et le roi de Prusse. Elle portait que ces deux monarques, après avoir entendu M. le comte d'Artois, considéraient la situation de Louis XVI, ainsi que le rétablissement de l'ordre et de la monarchie en France, comme un objet d'intérêt commun à tous les souverains. « Leurs Majestés *espèrent* que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le concours est réclamé... *Alors et dans ce cas*, leurs dites Majestés, l'empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le bien propre et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

C'était une pièce de chancellerie, rédigée par le secrétaire très retors du plus délié diplomate qu'il y eût alors en Europe ; il en faut donc peser tous les termes, car il n'y en a point d'indifférens. La déclaration était tout hypothétique : les armemens qu'elle annonçait demeuraient éventuels et dépendaient d'un accord conjectural entre les puissances. Cet accord ne se présentait que comme une espérance : on le réclamait, rien ne disait qu'il fût possible, encore moins probable ou prochain. Le fait est que Léopold, instruit des intentions de l'Angleterre, considérait le concours de l'Europe comme une impossibilité et, par suite, ne s'engageait absolument à rien. « Ces mots : *alors et dans ce cas*, disait-il, sont pour moi la

loi et les prophètes ; si l'Angleterre nous fait défaut, le cas n'existe point. »

La conférence eut lieu le 27 août, entre Calonne, Spielmann et Bischoffswerder. Calonne était un politique brouillon, médiocre et infatué ; mais il avait l'esprit de cour, il se connaissait en intrigue et, s'il manquait de l'instinct des grandes choses, il possédait un flair très aiguisé pour les petites. Il ne se laissa point prendre aux subtiles roueries des Allemands. Il jugea la déclaration « rédigée en termes si vagues, dans des phrases si ambiguës, que l'effet en serait évidemment nul. » Il se mit alors à en discuter le texte et batailla pour y introduire quelque amendement qui en changerait le sens et la portée. Il se trouvait aux prises avec des interlocuteurs insinuans, tenaces, féconds en expédiens et riches d'échappatoires. Comme ils objectaient toujours, il s'anima. « Il a été emporté et étourdi, racontait l'empereur. Quand on le contrariait, il disait : — Ah ! il me vient une idée subite. — Et c'était une nouvelle folie ! » On disputa en particulier sur la dernière phrase, celle des armemens. Réduit pour toute créance à ce billet sans cause certaine et sans échéance fixe, Calonne s'évertuait à le commenter de façon à en tirer l'engagement, de la part des souverains, de mettre toutes leurs troupes sur le pied de guerre et d'entreprendre une campagne d'hiver. Malgré « l'incroyable emportement » qu'il y mit et l'intervention non moins vive du comte d'Artois, qui vint à la rescousse, les Allemands ne cédèrent point d'une ligne. Ils déployèrent autant d'entêtement à défendre leur texte que les Français en montraient à l'attaquer. Ils l'emportèrent de haute lutte : la déclaration fut signée le 27 août avec tous les sous-entendus, toutes les réticences, et toutes les restrictions qui, dans la pensée des signataires, la rendaient insignifiante.

VII.

C'était un échec complet pour les émigrés ; mais ils n'étaient pas gens à se déconcerter d'un refus. Ils étaient pleins de ressources pour la politique de contenance. Ils prirent le parti d'annoncer à tout le monde comme un traité d'alliance le congé que l'on venait de leur signifier en forme diplomatique. Ils se plaignaient naguère de l'incertitude de la déclaration ; ils s'aperçurent que cette ambiguïté qui les offusquait tant, pouvait tourner à leur avantage. Ils s'employèrent à regagner par le commentaire ce qu'on leur refusait par le texte, et s'attachèrent à circonvenir les souverains allemands afin d'autoriser par une faveur simulée de ces princes le bruit qu'ils répandaient de leurs prétendues promesses.

Léopold se tenait sur ses gardes. Après avoir échangé avec Frédéric-Guillaume de nouvelles assurances d'entente pour les affaires de l'Empire et pour celles de la Pologne, il partit bien décidé à s'en tenir à la lettre même de la déclaration. Il se rendit à Prague, où il devait être couronné roi de Bohême. Le prince royal de Prusse, le prince de Hohenlohe et Fersen le suivirent. Bouillé et Polignac se joignirent à eux pour donner des avis, fournir des renseignemens et animer le zèle des alliés. Le prince royal n'était au courant de rien ; quant à Hohenlohe, Frédéric-Guillaume avait eu soin d'avertir l'empereur qu'il n'avait point de mission. Lorsque Bouillé essaya de parler de guerre avec Lacy, ce maréchal répondit qu'il n'avait point d'instruction pour en conférer, qu'une guerre de cette nature ne devait point être entreprise à la légère, que la France possédait d'immenses ressources et qu'il considérait les frontières comme impénétrables. Léopold n'eut d'ouverture qu'avec Fersen : il le jugeait plus raisonnable que les émigrés, plus discret surtout et plus sincèrement dévoué à la famille royale. L'empereur paraissait ému à la peinture des dangers, des humiliations, des souffrances de sa sœur ; mais quand Fersen en voulait venir au chapitre des secours, il se dérobait. Il arguait de la saison qui était trop avancée, du concert qui était indispensable, de l'Angleterre dont on ne pouvait se passer et dont on ignorait les intentions, de l'espérance enfin qu'il y avait de voir le roi et l'assemblée s'accorder sur la constitution. L'idée que l'on se faisait de ce congrès hypothétique était toujours flottante et incertaine. Léopold insinuait par moment qu'il devait être armé ; Cobenzl et Spielmann soutenaient qu'il ne le devait point être. Ces deux conseillers de l'empereur s'accordaient pour se méfier des Prussiens, lesquels ne dissimulaient point leur manque de confiance dans leurs nouveaux alliés. « Ils veulent faire de cela une affaire d'intrigue, » écrivait Fersen après une conversation avec Hohenlohe. Ajoutez les rumeurs qui se répandaient sur les projets de la Russie et l'inquiétude que commençaient à causer ses mesures en Pologne. En un mot, rien ne semblait plus éloigné que la réalisation de ce fameux *Alors et dans ce cas*, qui renfermait tout le sens de la déclaration de Pillnitz. Le roi de Prusse en tomba d'accord ; il reconnut que l'on devait attendre la fin des débats sur la constitution, et il écrivit même, le 3 septembre, à son agent à Vienne de tourner les choses de façon que la déclaration du 27 août ne reçût point d'effet.

Ces atermoiemens n'étaient pas l'affaire des émigrés. Ils revinrent à la charge. Le prince de Polignac menait grand train à Prague pour le couronnement. « Il n'a rien, disait-on dans l'entourage de l'empereur, sinon sa vaisselle et son cuisinier. » Il faisait de l'une et de l'autre tout l'état qu'il pouvait. Il remit à Léopold un

nouveau mémoire relatif à la régence et aux feintes promesses de Pillnitz. L'empereur en était obsédé. « Je lui ai dû répondre fortement, écrivait-il, le 5 septembre, à sa sœur Marie-Christine, et protester que je désavouerai publiquement toute démarche qu'ils feraient contraire à ce que nous avons fixé à Pillnitz avec lui. Ces princes, avec leurs projets, et Calonne surtout, qui les dirige, se mêle de tout, et qui est un très mauvais sujet, ne pensent qu'à eux et point au roi ni au bien de la chose, et ne veulent qu'intriguer et engager, moi et le roi de Prusse, à quelque démarche pour nous obliger ensuite à la soutenir avec toutes nos forces. Avec ces gens-là, il n'y a rien à faire, et on ne peut aider le roi et la reine qu'avec le parfait concours de toutes les cours, qui sera difficile, l'Espagne ne voulant pas agir et l'Angleterre voulant l'empêcher. » Il ne se borna point à déclarer ces idées, il les fit sanctionner, en quelque sorte, par une conférence ministérielle, qui fut tenue le 10 septembre et dont on dressa le protocole. Loin de pousser l'Empire à prendre les armes, il retardait les mesures de la diète. Il écrivait à la régente de Belgique : « Des troupes que vous avez aux Pays-Bas, rien ne sera employé contre la France. » Enfin, il recommandait à Marie-Antoinette de composer avec l'assemblée, et il faisait conseiller sous main aux membres du parti modéré de transiger avec la cour.

« La poltronnerie et la faiblesse du bon Louis XVI nous tireront d'affaire, » avait dit le vieux Kaunitz après avoir lu la déclaration de Pillnitz (1). La nouvelle que Louis XVI acceptait la constitution arriva à Prague le 25 septembre et elle y fut la très bien venue. L'empereur déclara tout haut que, « depuis que le roi avait sanctionné, il n'y avait plus rien à faire. » Le ministre ne montra pas moins de satisfaction que le souverain. « Nous devons, nous et compagnie, écrivait Kaunitz, remercier Dieu que le bonhomme de roi nous ait tirés, par sa détermination, du mauvais pas dans lequel nous étions engagés. » Léopold quitta Prague, parfaitement soulagé de ses inquiétudes. Fersen tomba dans le plus profond découragement et il écrivit à Gustave III : « Je ne suis pas trompé sur les projets du cabinet de Vienne; ils sont dilatoires et tendent à traîner jusqu'au printemps pour se dispenser d'agir. » C'était l'impression qu'emportaient aussi Hohenlohe et Bouillé.

Telle était la valeur réelle de cette déclaration de Pillnitz, « que les politiques ont rangée dans les classes des comédies augustes, » disait Mallet du Pan. Les politiques, en effet, ne s'y méprirent pas (2).

(1) *Lettre à Spielmann*, 4 septembre 1791. Vivenot, I, p. 24.

(2) Voir la lettre de La Marck à Mercy, du 10 septembre 1791 : « Les puissances sembleraient s'accorder d'abord sur des projets hostiles à la France, qu'il serait chi-

Mais il y avait deux classes de personnes qui trouvaient un égal intérêt à travestir le sens de l'acte du 27 août et à en fausser la portée : les révolutionnaires, pour en tirer la preuve d'une trahison de la cour et d'un complot tramé par elle avec les étrangers ; les émigrés, pour faire croire à une coalition de l'Europe en leur faveur et déconcerter les révolutionnaires par l'effroi où cette croyance jetterait le peuple français. En cette circonstance, comme dans toutes celles où ils intervinrent, les émigrés ne travaillèrent qu'à ruiner leur cause, à perdre la royauté et à servir la révolution violente. Rien n'était mieux combiné pour exalter les passions contre la famille royale que la lettre par laquelle Monsieur et le comte d'Artois portèrent à la connaissance du public la déclaration du 27 août. A l'horreur qu'inspirait déjà aux Français l'idée du rétablissement de l'ancien régime se joignit l'épouvante d'une invasion. Les Français se virent attaqués par les princes non-seulement dans leurs libertés civiles et politiques, mais dans leur indépendance nationale. Cette lettre, qui formait un véritable manifeste, est datée de Coblence, le 10 septembre, aussi insultante pour la nation, menacée d'assujettissement et de conquête, qu'outrageuse pour le roi, accusé de lâcheté devant l'Europe et frappé publiquement de déchéance morale.

Transformant en promesses formelles les déclarations dilatoires des souverains allemands, les princes annonçaient que les puissances, « dont ils avaient réclamé le secours » pour le roi, « étaient déterminées à y employer leurs forces, et que l'empereur et le roi de Prusse venaient d'en contracter l'engagement mutuel. » Ils assuraient que toutes les cours étaient dans les mêmes dispositions. La nation anglaise, « trop généreuse pour contrarier ce qu'elle trouve juste, » ne s'opposera certainement pas à « cette noble et irrésistible confédération. » — « L'immortelle Catherine, à qui aucun genre de gloire n'est étranger, ne laissera pas échapper celle de défendre la cause de tous les souverains. » Appuyés ainsi de l'Europe entière, les princes notifiaient à Louis XVI que si la violence le contraignait à souscrire une constitution « que son cœur rejette et que son devoir de roi lui interdit expressément, ils protesteraient à la face de toute la terre et de la manière la plus solennelle contre cet acte illusoire et tout ce qui pourrait en dépendre. » Pour que nul ne pût s'y abuser et qu'aucun doute ne subsistât sur leurs in-

mérique de compter sur la durée de cet accord, etc. » Comparez la très curieuse lettre que Napoléon Bonaparte écrivait de Valence, le 27 juillet 1791, et qui est peut-être son premier jugement sur l'Europe : — « Aura-t-on la guerre? J'ai toujours été pour la négative,... etc. » (Castan, *Premières Années de Bonaparte.*)

tentions, ils ajoutaient : « Dussiez-vous même nous le défendre et fussiez-vous forcé de vous dire libre en le défendant, ces défenses évidemment contraires à vos sentimens, puisqu'elles le seraient aux premiers de vos devoirs,.. ne pourraient certainement pas nous faire trahir notre devoir, sacrifier vos intérêts et manquer à ce que la France aurait droit d'exiger de nous en pareille circonstance. » Ce factum déclamatoire, qui fut lancé dans les gazettes, constituait contre la famille royale un acte d'accusation plus formidable que tous ceux que pouvaient dresser les plus acharnés des révolutionnaires ; il déchirait tous les voiles, et, dans le temps où Louis XVI n'avait plus de sauvegarde que dans un serment, ses frères frappaient d'avance ce serment de parjure et enlevaient aux actes du roi jusqu'à l'apparence même de la sincérité.

La déclaration de Pillnitz suivait, à titre de preuve ou de pièce à l'appui, ce sophistique commentaire qu'en donnaient les princes. C'est dans cet esprit que la France entière la lut et la comprit. Devant cette glose véhémente que devenaient les savantes réserves du texte et toutes ces minutieuses atténuations dont Spielmann avait enveloppé et comme paralysé ses phrases? Le merveilleux *alors et dans ce cas* qui ravissait Kaunitz et rassurait Léopold, fut comme non avenu pour les lecteurs français. Ils interprétèrent avec leurs passions cette pièce, rédigée pour des diplomates de carrière, qui ne lisent qu'entre les lignes et ne parlent qu'à mots couverts. Le fin des choses leur échappa, mais ce n'est pas par le fin des choses qu'on saisit les imaginations populaires. Le peuple veut des idées simples ; celles qui ne le sont point, il les simplifie, sauf à en altérer le sens. C'est à quoi s'étaient exposés les auteurs de la déclaration. Les émigrés n'encouraient pas ce reproche. Leur manifeste avait au moins le mérite d'une grande clarté ; mais plus il était clair, plus il devenait funeste à ceux qui l'avaient composé. Rien ne montre mieux l'impuissance où l'on était de comprendre la marche de la révolution que l'impertinence des propositions et la disproportion des mesures destinées à l'arrêter. La casuistique des Allemands valait, sous ce rapport, la présomption des émigrés. Le public français prit la déclaration de Pillnitz, non pour ce qu'elle était, un expédient de chancellerie, mais pour ce que la donna le parti qui s'en réclamait et qui paraissait avoir intérêt à s'en réclamer. C'est ainsi que cet acte combiné pour retarder les événemens les précipita, et qu'au lieu de soutenir les combinaisons de Louis XVI, il contribua à ruiner les dernières ressources dont ce malheureux roi attendait son salut.

ALBERT SOREL.

UN

BOURGEOIS DE PARIS

AU XVIIE SIÈCLE

JEAN POQUELIN.

Lorsque, en 1705, Grimarest publia la première biographie un peu détaillée qui ait paru sur Molière, un anonyme crut devoir protester, au nom de la dignité des lettres. « Nous avons de Molière, écrivait-il, tout ce qui doit nous toucher, ce sont ses ouvrages; et je me mets fort peu en peine de ce qu'il a fait dans son domestique, ou dans son commerce avec ses amis. Nous nous passons de la vie de bien d'autres personnes illustres dans les lettres; nous nous serions aussi bien passés de la sienne. Je m'embarrasserois peu ni de ce qu'il étoit, ni d'où il étoit; l'état n'est nullement intéressé dans sa naissance ni dans ses actions. » Qu'eût dit le dédaigneux critique s'il eût vécu de nos jours? De quel mépris eût-il traité tous ceux qui, depuis Beffara, multiplient les recherches et les volumes non-seulement sur Molière, mais sur ses parens de tout degré, ses amis et ses amies, ses camarades et ses serviteurs, les maisons qu'il a habitées, les vêtemens qu'il a portés? En vertu de la théorie des milieux et grâce au goût du commérage, qui du journalisme a passé dans l'histoire littéraire, nous voulons pénétrer

le plus avant possible dans la vie privée des écrivains grands et petits ; et « jusqu'à leurs chaussettes, » dirait Madelon, rien de ce qui les touche ne nous paraît indigne de notre curiosité. Que cette chasse aux vieux papiers ait souvent pour cause une manie puérile et pour seul résultat du fatras, que l'étude directe et l'intelligence des œuvres en souffrent, que même le sentiment littéraire et la passion des recherches soient parfois en raison inverse l'une de l'autre, les exemples fameux ne manqueraient pas pour l'établir. Il faut reconnaître, cependant, que, pour Molière en particulier, cette curiosité a renouvelé sa biographie, et, en fin de compte, augmenté l'intérêt de ses œuvres. J'essayais récemment de le montrer en étudiant la femme du poète et ses deux plus fidèles camarades, Madeleine Béjart et La Grange (1) ; je voudrais aujourd'hui faire la même enquête sur l'origine du poète et sa famille.

Grimarest en disait lui-même fort peu de chose, et ce peu était mêlé d'erreurs et d'inventions. Il faut descendre jusqu'en 1821 pour obtenir véritablement du nouveau avec Beffara. En consultant les actes de l'état civil, l'estimable commissaire de police indiquait une excellente méthode de rectification et de découverte ; Jal l'imita ; enfin Eudore Soulié, dépouillant, lui, les minutiers de notaires, compléta la méthode et, en 1863, par la publication de ses admirables *Recherches sur Molière et sa famille*, offrit aux curieux une quantité de pièces présentées avec une modestie, interprétées avec une sûreté bien rares de tout temps chez les érudits, uniques en notre siècle. Depuis, on n'eut plus qu'à glaner sur les pas de ces trois chercheurs, et, si le fonds primitif s'est enrichi de quelques trouvailles intéressantes, c'est à leurs indications qu'on les doit. Que résulte-t-il, en somme, de ces découvertes grandes et petites? A part le don sacré qui s'appelle le génie et que rien n'explique, que nous apprennent-elles de certain ou de probable sur ce que Molière dut à sa famille et à sa première éducation? La réponse à ces questions sera facile après avoir groupé autour de son père, Jean Poquelin, les principaux renseignemens obtenus par un demi-siècle de recherches.

I.

Il semble prouvé qu'il y avait à Beauvais, dès la fin du XIVe siècle, dans la moyenne bourgeoisie, une famille Pocquelin ou Poquelin, dont la filiation s'établit régulièrement à partir de 1553. De cette souche sortirent deux branches transplantées à Paris. L'une,

(1) Voyez la *Revue* des 1er mai, 15 juin et 1er octobre 1885.

qui s'éleva graduellement du commerce à la finance et s'isola, n'offre aucun intérêt pour nous ; l'autre commence avec Jean Poquelin, établi comme marchand tapissier à Paris, rue de la Lingerie, à l'enseigne de *Sainte Véronique*, dans le quartier des Halles, et marié le 11 juillet 1594 avec Agnès Mazuel, fille d'un violon du roi : Molière fut le petit-fils de Jean Poquelin et d'Agnès Mazuel (1).

Outre son commerce de tapissier, Jean Poquelin est qualifié « porteur de grains. » Il ne faudrait pas se tromper sur ce titre et y voir l'indication d'un métier manuel ; il désignait en réalité une charge honorable et lucrative. De même qu'il existe encore à Marseille, sous le nom de *portefaix*, de riches et notables agens de commerce, dont le rôle consiste simplement à diriger des équipes d'hommes de peine, il y avait aux ports et halles de l'ancien Paris une corporation de jurés-porteurs de grains, qui, malgré les règlemens de police leur ordonnant d'opérer en personne, ne faisaient en réalité qu'exploiter un privilège à l'aide de « crocheteurs, gagnedeniers et plumets. » Quant au métier de tapissier, il rangeait Jean Poquelin dans le troisième des six corps de marchands, « plus riche tout seul que les cinq autres, » dit Sauval, et très fier de ses honneurs particuliers (2). Dans l'ancienne France, les unions fécondes étaient plutôt une règle qu'une exception. Jean Poquelin eut dix enfans, cinq fils dont il fit trois tapissiers, un mercier et un marchand de fer, et cinq filles auxquelles il donna pour maris un linger, un tailleur d'habits, un huissier au Châtelet, un tapissier et, — ce fut la dernière qui l'eut, — un simple « gagne-denier. » L'aîné de ces fils, « honorable homme Jean Poquelin, marchand tapissier à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache, » épousait, le 27 avril 1621, Marie Cressé, fille d'honorable homme Louis de Cressé, aussi marchand tapissier, bourgeois de Paris, et de Marie Asselin. Le contrat de mariage énumère complaisamment les parens et amis de la famille ; ce sont tous gens de négoce lucratif ou d'industrie relevée : tapissiers, lingers, plumassiers, marchands de fer, lapidaires ; et plusieurs, à l'exemple de Louis de Cressé et de Jean Poquelin fils, prennent le titre « d'honorable homme, » marquant ainsi l'estime qu'ils font d'eux-mêmes. Que cette qualité, toutefois, ne nous abuse point ; bien qu'on ait établi sur elle d'ingénieuses hypothèses, Furetière nous explique nettement ce qu'elle signifiait : « C'est un titre, dit-il,

(1) E. Révérend du Mesnil, *la Famille de Molière, les Aïeux de Molière à Beauvais et à Paris*, 1879.

(2) Delamare, *Traité de la police*, 1713, liv. v, titre v ; Sauval, *Antiquités de Paris*, 1733, liv. IX.

que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres et que prennent les petits bourgeois, les marchands et les artisans.» De même pour la particule de Louis de Cressé. Ce qui passe aujourd'hui pour un signe de noblesse n'indiquait souvent, aux deux derniers siècles, qu'une origine très plébéienne, surtout lorsque la particule précédait, comme ici, un nom de lieu; Louis de Cressé pouvait bien n'être que le descendant de quelque pauvre ouvrier parti jadis, pour chercher fortune, d'un petit bourg de Saintonge, situé aux environs de Saint-Jean-d'Angély.

Ainsi réduite à sa véritable importance sociale, la famille Poquelin tenait dans la moyenne bourgeoisie parisienne une place fort distinguée. Son importance s'accrut bientôt par une charge considérable que l'un des siens, Nicolas, fils et frère de Jean, acquit entre 1620 et 1630 : celle de tapissier ordinaire du roi. Nous n'en connaissons pas la valeur exacte, mais, par les avantages qui y étaient attachés, les privilèges qu'elle conférait, le prestige surtout qu'elle donnait à un commerçant, elle devait être d'un prix élevé. Les tapissiers du roi jouissaient de la noblesse personnelle et pouvaient se qualifier « d'écuyers; » dès les premiers temps du règne de Louis XIV, ils reçurent le titre de valet de chambre, fort recherché par les officiers de la cour. D'après *l'État de la France*, ils étaient au nombre de huit et servaient deux à deux par quartier, c'est-à-dire par trimestre, avec trois cents livres de gages, et divers avantages en nature. Quant à leur service, il est ainsi défini : « Ils aident tous les jours aux valets de chambre à faire le lit du roi; ils ont en garde, aux lieux de séjour de la cour, les meubles de campagne du roi pendant leur quartier et font les meubles de Sa Majesté. » Que l'on se rappelle de quelle adoration grandissante la personne royale était entourée depuis le commencement du siècle, combien toute occasion de l'approcher était recherchée; que l'on considère la valeur artistique de ce qui reste du mobilier de la couronne; enfin, que l'on parcoure du regard, dans notre Paris de liberté commerciale et de démocratie, les enseignes où s'étalent encore les titres de fournisseurs des maisons royales, et l'on comprendra ce qu'un tapissier du roi pouvait être comme importance sociale et capacité professionnelle en un temps de privilège et de ferveur monarchique.

Huit mois et vingt-deux jours après leur mariage, le 15 janvier 1622, Jean Poquelin et Marie Cressé faisaient baptiser à Saint-Eustache, sous le nom de Jean, porté par son père et son grand-père, un fils, le premier de six enfans, parmi lesquels un autre garçon, baptisé le 1er octobre 1624, reçut aussi le même prénom. Bien que la tradition ait longtemps fait naître Molière en 1620 ou 1621,

et qu'il se soit constamment appelé Jean-Baptiste, il n'est pas douteux que l'acte de baptême du 15 janvier ne soit le sien : il exerça toujours et sans contestation d'aucune sorte ses droits de fils légitime, et, s'il fût né avant le mariage, ses parens n'eussent pas manqué, selon l'usage, de le reconnaître en se mariant. Quant au nom de Jean-Baptiste, il lui fut évidemment donné après la naissance de son jeune frère, pour le distinguer de celui-ci ; il était tout naturel que, dans la même famille, l'aîné de deux Jean fût mis sous le patronage de Jean-Baptiste, le Jean par excellence, le premier de tous qui ait reçu le baptême chrétien. Il n'y a donc pas d'incertitude possible : Molière, né le jour même ou la veille, fut baptisé à Saint-Eustache, le 15 janvier 1622. Mais où était-il né ? Malgré l'assurance avec laquelle y répondent la plupart des *moliéristes*, cette question-ci est moins facile à résoudre. Sur la maison qui porte le numéro 96 de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue Sauval, jadis rue des Vieilles-Étuves, une plaque de marbre apprend aux passans que « cette maison a été construite sur l'emplacement de celle où est né Molière. » Les mêmes passans doivent être fort étonnés, lorsque un peu plus haut, dans la même rue Saint-Honoré, à la jonction de la rue du Pont-Neuf, jadis rue de la Tonnellerie, ils lisent sur la maison qui porte le numéro 31 dans cette dernière rue : « J.-B. POQUELIN DE MOLIÈRE. Cette maison a été bâtie sur l'emplacement de celle où il naquit. » Les moins lettrés se font peut-être cette réflexion, qu'il y a eu deux Molière ; résultat fâcheux d'un trop grand luxe de plaques. La rue de Richelieu offre, du reste, un semblable sujet d'étonnement : au numéro 34, une plaque noire affirme que Molière est mort en cet endroit, et, à quelques pas de distance, une plaque blanche revendique le même honneur pour le numéro 40.

Si, pour les deux maisons mortuaires, la question est maintenant vidée au profit de la seconde, la même certitude ne saurait être invoquée pour l'une des deux maisons natales. L'acte de mariage de Jean Poquelin et l'acte de naissance de Molière donnent l'un et l'autre pour domicile à Jean Poquelin la rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache ; or, les deux maisons à plaques, celle de la rue des Vieilles-Étuves et celle de la rue de la Tonnellerie, répondraient également à cette indication. On invoque au profit de la première un rôle des taxes levées en 1637 pour le nettoiement des rues sur les bourgeois de Paris et qui mentionne une maison « occupée par le sieur Jean Poquelin, marchand tapissier, faisant le coin de la rue des Étuves. » Cette pièce prouve bien que le tapissier habitait au coin de la rue des Étuves quinze ans après la naissance de son premier enfant, mais pas du tout qu'il y habitât à l'époque de cette

naissance. Il est même vraisemblable que, durant une si longue période, Jean Poquelin n'avait pas conservé son domicile primitif. En effet, de grands changemens s'étaient produits dans sa situation. Lorsqu'il se marie, en 1621, c'est un petit tapissier, dont le fonds n'est évalué qu'à 2,200 livres; en 1637, il est riche et tapissier du roi. De plus, il a perdu sa première femme et s'est remarié. Autant de raisons pour faire croire à un déménagement, d'autant plus que Jean Poquelin ne craignait pas ce genre d'ennui: nous lui verrons encore deux autres domiciles que celui de la rue des Étuves. Enfin, c'est rue de la Tonnellerie que la tradition a placé pendant deux siècles la maison natale, et Beffara, qui signala le premier la taxe de 1637, continuait, malgré ce document, à tenir la tradition pour exacte. En attendant que de nouvelles recherches fassent découvrir deux baux, à l'existence desquels Beffara semblait croire (1) et qui trancheraient la question, il y aurait lieu de corriger l'inscription du numéro 96 en y mettant simplement que Molière « a habité » en cet endroit; pour celle du numéro 31, on pourrait y introduire une formule dubitative. Je m'empresse d'ajouter que je propose ces deux corrections par acquit de conscience et sans le moindre espoir de les voir adoptées. Molière n'est pas un homme politique, et pourtant, sur toutes les questions qui le concernent, les érudits prennent position avec une ténacité farouche. En outre, rien n'a chance de durée comme une erreur gravée en marbre, même en un temps où le marbre et le bronze sont aussi fragiles que le papier.

II.

Si Molière n'est point né dans la maison de la rue des Étuves, il suffit qu'il l'ait habitée pour qu'elle mérite l'attention. De celle de la Tonnellerie, démolie vers la fin du dernier siècle, il ne reste rien et l'on ne peut, même par à peu près, se représenter ce qu'elle pouvait être. Celle de la rue des Étuves a disparu aussi, en 1802, mais nous avons sur elle des renseignemens assez nombreux (2).

(1) Lettre du 22 avril 1828, publiée par M. G. Monval dans *le Moliériste* d'octobre 1882, avec une discussion très probante sur ce point.

(2) J.-R. Boulanger, *le Pavillon des singes*, dans *le Moliériste* de juillet et octobre 1879. — On peut se faire une idée de la physionomie topographique de ce vieux quartier des Halles, aujourd'hui si profondément modifié, en consultant les feuilles 10, 11, 14, et 15 du beau plan de Paris en perspective, dit *plan Turgot*, publié par L. Bretez et C. Lucas de 1734 à 1739.

Son histoire, avec plan, se trouve dans un dossier conservé aux archives de l'assistance publique, et on la voit représentée dans un tableau de F.-A. Vincent, *le Président Molé saisi par les factieux au temps de la Fronde,* exposé au Salon de 1779 et placé maintenant dans un vestibule du Palais-Bourbon. C'était une pittoresque construction du XVIe siècle, étroite et profonde, à pans de bois et à pignon, avec deux étages en encorbellement, de petites fenêtres cintrées et des vitrages encadrés de plomb. Au coin, sur la rue des Étuves, elle offrait un de ces *poteaux corniers*, si nombreux jadis, que la fantaisie des sculpteurs décorait de ces « figures joyeuses et frivoles, » dont parle Rabelais, « contrefaites à plaisir pour exciter le monde à rire. » Avant la disparition de celui qui nous occupe, Alexandre Le Noir avait pris soin de le dessiner ; d'une exécution spirituelle, et, chose rare dans les figures de ce genre, sans indécence ni grossièreté, il représentait un oranger le long duquel grimpait une troupe de jeunes singes, très heureusement saisis dans la souplesse et la variété plaisante de leurs attitudes. De là le nom de *Pavillon des singes* donné à la maison. Molière ne perdit pas le souvenir de ce poteau qui avait amusé ses yeux d'enfant. Dès 1666, il faisait composer par Fr. Chauveau, pour un recueil de ses comédies, un charmant frontispice contenant un blason qu'il fit mettre aussi sur son argenterie. L'écu représentait trois miroirs de vérité, avec deux singes pour supports, l'un tenant un miroir, l'autre un masque de théâtre : « Vous le voyez, messieurs, s'écriait Donneau de Visé, dans son oraison funèbre du poète, ces armes parlantes font connoître ce que notre illustre auteur savoit faire ; ces *miroirs* montrent qu'il voyoit tout, ces *singes* qu'il contrefaisoit tout ce qu'il voyoit, et ces *masques* qu'il a démasqué bien des gens, ou plutôt des vices qui se cachoient sous de faux masques. » Si le singe, symbole par excellence de la comédie, était tout indiqué à Molière pour figurer dans ses armes de poète et de comédien, il est permis de croire que le souvenir du *poteau cornier* ne fut pas étranger à cette spirituelle invention. Et si l'on admet l'influence secrète des lieux et des images, si l'on voit dans le séjour de Molière enfant autre chose qu'un jeu du hasard, ces premières années abritées par le *Pavillon des singes* parlent agréablement à l'imagination.

Devant la porte de Jean Poquelin, au débouché de la rue de l'Arbre-Sec, s'élevait la croix du Trahoir et s'étendait un carrefour bruyant, avec des cabarets et des boutiques très achalandés, un va-et-vient continuel d'oisifs et d'acheteurs, de badauds et de gens

affairés. Ici encore on peut trouver que la place était bonne pour l'éducation d'un futur poète comique. Si l'œuvre de Molière est surtout d'inspiration bourgeoise, elle accuse en même temps la profonde connaissance des mœurs et du langage populaires. Autour de la croix du Trahoir, la mémoire de l'enfant put saisir au vol quantité de ces locutions familières, de ces proverbes d'usage, de ces tropes hardis et justes, où Malherbe voyait un perpétuel sujet d'études pour les grammairiens, une source d'énergie et de couleur pour le style des lettrés. Il y a telle scène du *Dépit amoureux*, la grande querelle de Marinette et de Gros-René, par exemple, qui, par la verve de l'expression et sa franchise un peu crue, aurait pu se jouer au naturel dans un carrefour du vieux Paris. Au point de vue pratique, on ne s'étonnera pas que le tapissier Poquelin, après d'heureux débuts au coin de la Tonnellerie, ait choisi pour y développer son commerce un endroit aussi fréquenté. Il n'eut pas à s'en plaindre, et ses affaires y prirent un grand accroissement. Dix ans après son mariage, en 1631, il acquérait de son frère Nicolas l'office de tapissier du roi, et lorsqu'il perdit sa femme Marie Cressé, le 10 mai 1632, son fonds avait singulièrement augmenté de valeur. Ce fonds était évalué en 1621 à 2,200 livres; il atteignait maintenant 6,107 livres, sans parler d'une somme de 2,000 livres argent comptant, dont il va être question tout à l'heure. Le nombre et le prix des meubles qui le composent prouvent que Voltaire se trompait du tout au tout en faisant du père de Molière un « marchand fripier.» C'était, au contraire, un fabricant d'ameublemens de luxe, et, parmi les cliens de la maison, il en est de fort notables, comme M. de La Suze, le baron d'Estissac, le marquis de Fourille, le duc de La Rochefoucauld, père de l'auteur des *Maximes*.

C'est l'inventaire dressé après la mort de Marie Cressé qui nous donne ces renseignemens sur la situation de fortune des deux époux, évaluée au total à 12,600 livres; et ils étaient entrés en ménage avec 4,400 livres. Il nous offre aussi les plus curieux détails sur leur intérieur et leur genre de vie, partant sur leur caractère. Dans leur froide indifférence pour ce dont ils parlent, l'aridité de leurs nomenclatures, leur style barbare, les documens d'archives font souvent de ces révélations. Encore faut-il savoir les interpréter; heureusement, l'inventeur de celui qui nous occupe, Eudore Soulié, lettré autant qu'érudit, n'était pas de ceux qui ajoutent leur propre fatras et leur sécheresse à la sécheresse et au fatras des vieux tabellions. A force d'intelligence et de goût, il a tiré de ces pages froides et mortes un parfait tableau d'intérieur, « digne en son genre, disait Sainte-Beuve, de Mazois ou de Viollet-le-Duc, » digne, pourrait-on ajouter, d'Abraham Bosse ou de Jean Lepautre. Pour ne pas le

gâter en le réduisant, il suffira de dire que tout chez les deux époux dénote l'ordre et le soin, par suite l'aisance et le bien-être, et aussi le goût des belles choses faites pour plaire et durer. Dans la grand'-chambre, tendue de tapisserie de Rouen, cinq tableaux et une glace de Venise décorent les murs; les fauteuils et les chaises, garnis de petit point de Hongrie, sont proprement couverts de leurs « toilettes; » tous les meubles portent la marque de cette richesse solide et sobre qui caractérise le style Louis XIII. Jusque dans les objets de simple utilité, comme les ustensiles de ménage, on devine le choix d'une ménagère attentive. Les vêtemens sont peu nombreux, car, passant de mode, ils ne doivent pas s'accumuler, et simples, la trop grande recherche dans la mise ne convenant pas à des marchands laborieux. Au contraire, grande abondance de linge, luxe discret et qui ne craint rien du temps. De même pour l'argenterie et les bijoux, qui font une valeur de 2,372 livres. Certains détails, enfin, nous mettent dans la confidence des vertus affectueuses et des sentimens chrétiens de la mère de famille : elle a « un petit coffret couvert de tapisserie, » dans lequel elle conserve le linge baptismal de ses enfans. D'autres nous montrent la bourgeoise éclairée et qui lit : avec la Bible, le livre par excellence, on trouve chez elle un Plutarque, le recueil d'histoires merveilleuses, où les enfans apprennent leurs lettres en s'instruisant de beaux exemples, et « plusieurs autres petits livres, » dont le détail ne nous est malheureusement pas donné.

Tout cela est clair, net, en bon ordre, loyalement mis en évidence par l'époux survivant. Il n'en est pas de même de ce qui va suivre.

L'inventaire touchait à sa fin, il ne restait plus qu'à dépouiller les papiers; et il n'avait pas encore été question d'argent comptant, bien que, selon l'usage, le bordereau des espèces dût venir aussitôt après la vaisselle précieuse et les bijoux. Se pouvait-il, cependant, qu'un marchand aussi bien dans ses affaires que Jean Poquelin et obligé par son commerce d'avoir un capital disponible, fût aussi dénué de fonds? Où donc cachait-il les siens? Leur office terminé à Paris pour les objets mobiliers de la succession, les deux notaires se transportèrent à Saint-Ouen, dans une maison de campagne appartenant au père de Marie Cressé et où les époux Poquelin avaient une chambre. Ils n'y trouvèrent que le simple mobilier des installations de ce genre, avec six boules de buis et un paquet de verges, que Marie Cressé, mère prévoyante, y avait apportés, les boules pour amuser ses enfans, les verges pour les corriger, enfin, un coffre contenant juste assez de linge pour une villégiature de quelques jours. Or, aussitôt après la nomenclature de ces divers objets, on lit sur l'inventaire cette ligne,

ajoutée après coup, comme l'indique la différence de l'encre, et suivie de la signature de Jean Poquelin : « En pistoles, écus d'or et douzains, deux mille livres. » Eudore Soulié s'est contenté de noter cette addition, assez singulière cependant, vu l'importance de l'article, et ne s'y est pas autrement arrêté. Plus soupçonneux, Édouard Fournier a voulu s'en rendre compte (1), et, cette fois, malgré ce que sa critique a d'aventureux, malgré la façon très arbitraire dont il mêle et combine, en vue de l'effet, les diverses parties de l'inventaire, son explication ne manque pas de vraisemblance. Poquelin aurait déclaré d'abord qu'il n'avait pas d'argent comptant, puis, notaires et parens refusant de le croire, menacé d'une poursuite en « recelé, » qui lui aurait fait perdre toute la somme (2), il aurait ramené son monde à Saint-Ouen et produit les 2,000 livres, cachées au fond du coffre à linge.

Cela jette un jour assez fâcheux sur le caractère du tapissier. La fin de l'inventaire, qui comprend ses titres et papiers, n'est pas pour laisser de lui une meilleure impression. Sur les vingt-cinq créances énumérées, la moitié seulement représente des opérations normales, c'est-à-dire des ventes de meubles. Le reste ne fait aucune mention de marchandises et contient cette vague formule, anormale en l'espèce, puisque l'obligataire est commerçant : « Pour les causes y portées. » On a donc lieu de croire qu'il s'agit là de prêts, voire de prêts à la petite semaine; car on y trouve de bien petites sommes et dues par de petites gens : ainsi, 24 livres 18 sous, reconnues par un vigneron de Nanterre, 26 livres par un tailleur d'habits, 18 et 14 livres par des inconnus; tout cela, comme dit le mémoire de maître Simon dans *l'Avare*, en forme de « bonne et exacte obligation par-devant notaire. » Examinée de près, une de ces créances, souscrite par François de La Haye, « maréchal des salles des filles damoiselles d'honneur de la reine, » rappelle assez bien un article du fameux mémoire. Le signataire déclare devoir la somme de 192 livres « pour les causes contenues ès dites lettres, » et, au dos de la pièce, se trouvent deux reçus, l'un de 64 livres, l'autre de 34 livres 4 sous, montrant qu'il s'acquittait par acompte. Le premier de ces reçus porte, en outre, la remise d'une tenture de tapisserie. Ainsi, en admettant qu'il s'agisse d'un prêt, Poquelin aurait donné la somme moitié en espèces, moitié en marchandises, et, son débiteur tardant à le rembourser, il aurait repris sa tenture. Harpagon n'agissait pas autrement, quoiqu'il opérât sur une plus vaste échelle:

(1) *Études sur Molière*, I, 1, 1885.

(2) Formule des anciens actes d'inventaire, et Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, 1752, article *Recelé et Divertissement*.

« Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres ; et, pour les mille écus restans, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes, bijoux dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a mis de bonne foi au plus modique prix qu'il lui a été possible. » Ce n'est pas, on le verra, la seule ressemblance qui existe entre Jean Poquelin et Harpagon.

III.

Marie Cressé n'avait que trente-quatre ans lorsqu'elle mourut, laissant à son mari quatre enfans en bas âge : trois garçons dont l'aîné avait onze ans et une fille de cinq ans; deux autres étaient morts avant leur mère. Celui de ces enfans qui devait vivre la plus longue vie, ne dépassa guère la cinquantaine; deux autres n'arrivèrent pas à trente-six ans. Tous avaient donc reçu de leur mère cette santé délicate que nous connaissons à Molière par le témoignage de ses contemporains, et, si l'on ne regrettera jamais trop la mort prématurée du grand poète, il fut, somme toute, le plus favorisé sous ce rapport des enfans de Marie Cressé. Il faut donc atténuer quelque peu l'ordinaire lamentation funèbre sur les fatigues et les chagrins qui, seuls, auraient causé sa mort. Hâtons-nous d'ajouter qu'il reçut de sa mère autre chose qu'une faible constitution. L'intérieur de Jean Poquelin devait changer beaucoup avec son veuvage : la négligence et le désordre finirent par s'y installer complètement; plus de *propreté*, aux deux sens du mot, celui d'autrefois et celui d'aujourd'hui. L'élégance que nous y remarquions tout à l'heure était donc l'œuvre de sa première femme. Or, Molière se montrera plus tard ami du luxe, comme sa mère, plein de recherche et de goût dans sa vie intime, avec cette pointe d'originalité artistique et de curiosité qui se rencontre souvent chez les hommes de lettres. Et, comme il fut d'autre part une âme libérale, un cœur aimant, ce que Jean Poquelin semble n'avoir été à aucun degré, il est légitime, comme l'a fait Eudore Soulié, de rapporter à Marie Cressé l'honneur d'avoir transmis à son fils ces qualités affectueuses que l'on aime à trouver jointes au génie. Par là se vérifierait une fois de plus cette remarque souvent renouvelée que les grands hommes tiennent surtout de leur mère.

Lorsque Molière perdit la sienne, il était bien jeune pour en conserver un souvenir durable. Il n'y a trace, dans ses œuvres, de cette tendresse rêveuse qu'inspire quelquefois à un poète le souvenir d'une mère trop tôt disparue. Ce sentiment, dira-

t-on, est plutôt de notre temps que du sien. D'accord; mais il est difficile de méconnaître que les mères sont à peu près absentes de son théâtre. Mme de Sotenville, de *George Dandin*, Mme Jourdain, du *Bourgeois gentilhomme*, Philaminte, des *Femmes savantes*, la comtesse d'Escarbagnas ont des enfans qui paraissent dans la pièce, mais elles n'agissent pas en tant que mères; Mme de Sotenville est surtout une belle-mère, Mme Jourdain une femme révoltée, Philaminte un bel esprit mésallié, Mme d'Escarbagnas une veuve à prétentions. On pourrait, à la rigueur, supprimer leurs enfans sans rien enlever d'essentiel à la peinture de leurs caractères. En revanche, pour quatre pièces où les mères figurent à peu près, que de pièces où elles ne paraissent même pas! Il semble souvent que le poète se soit arrangé, de parti-pris, pour se passer d'elles. Dans *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, jeunes gens et jeunes filles n'ont que des pères : de même Madelon dans *les Précieuses ridicules*. Célie, dans *Sganarelle*, est abandonnée à la direction morale de la suivante que l'on sait. Isabelle et Léonor, de *l'École des maris*, ont été élevées par des hommes, et peut-être leur manque-t-il, de ce chef, une fleur de délicatesse et de grâce féminine; Agnès, de *l'École des femmes*, est orpheline; Dorimène, du *Mariage forcé*, sorte de femme galante près de laquelle un rôle de mère était tout indiqué, vit entre un père et un frère qui vivent d'elle. Dès la première scène de *l'Amour médecin*, Sganarelle marque expressément qu'il est veuf et qu'il en est bien aise; dans *le Médecin malgré lui*, bien que le père de Lucinde ait en nourrice un petit-enfant dont il est très fier, il n'est soufflé mot de la mère de Lucinde et du petit enfant. Morte la femme d'Harpagon, morte la mère de Julie dans *Monsieur de Pourceaugnac*; veufs enfin Argante et Géronte dans *les Fourberies de Scapin*. Il semble pourtant que, dans plusieurs de ces pièces, la présence de mères aimables ou désagréables, sympathiques ou ridicules, loin de nuire à l'action, y pouvait introduire un intérêt de plus. Quelle est donc la cause de leur absence? On ne saurait invoquer le respect de leur titre, ni quelque motif tiré des sujets. Ne serait-ce pas que Molière, homme d'observation et de vérité, s'abstenait de peindre des caractères qu'il ne connaissait point par expérience personnelle, ou encore qu'il ne songeait pas à mettre dans la vie des autres une influence qui s'était à peine exercée dans la sienne?

Mais, s'il n'y a pas de mère dans ses comédies, il y a une marâtre, Béline, du *Malade imaginaire*, peinte avec une vérité frappante, et mobile dominant de l'action où elle est mêlée. Les commentateurs du poète s'y arrêtent volontiers, la plupart pour faire observer que Molière avait de ses yeux vu, dans la maison pater-

nelle, ce caractère avide et bas, et qu'il s'est plu à le peindre par rancune personnelle. Un an, en effet, après la mort de Marie Cressé, le 30 mai 1633, Jean Poquelin s'était remarié avec une demoiselle Catherine Fleurette. On ne sait rien sur cette seconde femme, sinon qu'elle était fille d'honorable homme Eustache Fleurette, marchand de fer, à ce qu'il semble, et qu'elle eut deux filles, dont l'une se fit religieuse et l'autre survécut peu de jours à sa mère, morte en la mettant au monde, le 12 novembre 1636. Il faut, on l'avouera, quelque fécondité d'imagination pour tirer de ces simples faits tout ce qu'on allègue sur la seconde femme de Jean Poquelin : hypocrisie d'affection envers son mari, dureté de cœur et mauvais traitemens envers les enfans du premier lit. Entre Béline et Catherine Fleurette il n'y a qu'une ressemblance, c'est que l'une et l'autre ont épousé un veuf. Au demeurant, que de différences! Celle-là, matrone experte et mûre, manœuvre pour évincer de la maison paternelle une grande jeune fille; celle-ci entre toute jeune dans une maison où il y a quatre petits enfans, mis à l'abri, par leur jeunesse, de tout calcul cupide, et meurt après trois ans de mariage. Même contraste entre Jean Poquelin, qui survivra plus de trente ans à sa seconde femme, robuste et actif jusqu'au dernier jour, et le piteux malade dont la mort est escomptée.

On veut aussi que l'éducation de Molière ait été entravée, de parti-pris, par Catherine Fleurette, et que Jean Poquelin, moitié par bassesse d'âme, moitié par l'influence de sa femme, ne se soit décidé qu'après la mort de la marâtre, et sur les instances de son premier beau-père, à faire donner une éducation complète à son fils. Il n'y a pas ombre de preuves à l'appui de ces suppositions. Tout ce que l'on sait de cette période de la vie de Molière se trouve dans un court passage de Grimarest : « Les parens de Molière l'élevèrent pour être tapissier, et ils le firent recevoir en survivance de la charge du père dans un âge peu avancé. Ils n'épargnèrent aucun soin pour le mettre en état de la bien exercer, ces bonnes gens n'ayant pas de sentimens qui dussent les engager à destiner leur enfant à des occupations plus élevées. De sorte qu'il resta dans la boutique jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ils se contentèrent de lui faire apprendre à lire et à écrire pour les besoins de sa profession. » Le premier de ces renseignemens, la survivance de la charge paternelle, se trouvant exact, il n'y a aucun motif pour rejeter le second; et, en les tenant l'un et l'autre pour vrais, Jean Poquelin aurait rempli envers son fils aîné tous les devoirs d'un bon père de famille. Lorsqu'il obtint cette survivance, au mois de décembre 1637, le futeur auteur du *Misanthrope* n'avait encore que quinze ans; le génie se révèle-t-il souvent à cet

âge, et le père avait-il mieux à faire que de mettre son fils en état de lui succéder un jour dans une charge honorable? En même temps, il lui faisait donner, sans doute, le genre d'instruction que recevaient alors les fils de moyens bourgeois, celle des écoles paroissiales. Établies en grand nombre et depuis très longtemps auprès des églises, ces écoles étaient fortement organisées et suivaient, au moment où Molière y étudia, un plan d'études dressé, en 1626, par le chantre de Notre-Dame, leur directeur suprême. De huit à onze heures du matin et de deux à cinq heures du soir, les enfans de la paroisse y étudiaient le catéchisme, les bonnes mœurs, la lecture en latin et en français, le calcul, le plain-chant; on leur apprenait même à « composer du françois en latin (1).» Cette instruction assez complète, comme on le voit, permettait de devenir à la fois « un honnête homme » et un excellent tapissier.

Il faut bien, cependant, que le père Poquelin ait eu bonne espérance de son fils aîné et qu'il ait voulu faire plus que son devoir, car, avant même de lui assurer la survivance de sa charge, dès 1636, il prit le parti de lui faire donner une éducation très au-dessus de sa condition et de l'état auquel il le destinait. Laissons encore parler Grimarest. Molière, dit-il, avait un grand-père qui l'aimait beaucoup et le menait souvent voir la comédie à l'hôtel de Bourgogne, et, comme le tapissier, craignant que ce plaisir ne dissipât son fils, demandait au grand-père, avec un peu d'impatience : « Avez-vous envie d'en faire un comédien? — Plût à Dieu, répondit le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Bellerose! » — Cette réponse, ajoute Grimarest, frappa le jeune homme, et, sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fit naître du dégoût pour la profession de tapissier, s'imaginant que, puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus que le métier de son père. De là tristesse de l'enfant, jusqu'à ce qu'un jour, le père demandant la cause de ces bouderies, « le petit Poquelin ne put tenir contre l'envie qu'il avait de déclarer ses sentimens à son père; il lui avoua franchement qu'il ne pouvoit s'accommoder de sa profession, mais qu'il lui feroit un sensible plaisir de le faire étudier. » Alors, le grand-père joignant ses instances à celles du fils, le père céda, et fit admettre le jeune homme au collège de Clermont.

Ici encore, à raisonner froidement, il faut bien prendre parti pour Jean Poquelin contre son fils et son beau-père. On peut trouver d'abord qu'avec la composition des spectacles à l'hôtel de Bour-

(1) *Instruction méthodique pour l'école paroissiale*, par J. D. B., prêtre, 1669; *Statuts et règlemens des petites écoles*, 1672.

gogne, telle que nous la connaissons, y conduire souvent un enfant, c'était lui choisir des distractions fort au-dessus de son âge. Lorsque Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin faisaient assaut de plaisanteries obscènes, si l'enfant comprenait, c'était tant pis pour lui; s'il ne comprenait pas, à quoi bon lui offrir ce spectacle, et comment répondre à ses inévitables questions? Quant à l'espoir que son fils deviendrait un Bellerose, on s'expliquerait encore qu'il laissât Poquelin père sans enthousiasme. Il est des vocations hasardeuses auxquelles on cède, mais que l'on évite de provoquer; et celle du théâtre n'est-elle pas la plus inquiétante de toutes? Mais tout porte à croire que Grimarest, comme il lui arrive souvent, d'un point de départ exact sera parti pour imaginer une histoire. Il vaut mieux laisser à Jean Poquelin le mérite de s'être décidé sur des preuves d'intelligence précoces données par son fils; nous n'aurons que trop de mal à penser bientôt du tapissier pour ne pas en dire un peu de bien, lorsque, somme toute, les faits sont à son avantage.

IV.

Les collèges ne manquaient pas dans l'ancien Paris; en choisissant, rue Saint-Jacques, celui de Clermont, où enseignaient les jésuites, Jean Poquelin fut bien inspiré ou bien conseillé. C'était alors le collège à la mode; il comptait près de deux mille élèves, et les plus grands noms de France y étaient représentés. Cette faveur s'explique par l'enseignement que l'on y donnait, débarrassé des vieilleries scolastiques, accessible aux nouveautés, plus souple et plus rapide que dans les collèges de l'Université. Puisque le tapissier faisait tant que de procurer à son aîné l'éducation d'un fils de famille, il était habile et sage de le mettre dans une maison où il pouvait former d'utiles amitiés et d'où il sortirait plus savant et plus tôt. En cinq ans, semble-t-il, d'octobre 1636 à août 1641 (1), le jeune Poquelin eut terminé ses classes et quitta le collège « fort bon humaniste et encore plus grand philosophe; » cette dernière qualité grâce à Gassendi, dont il fut, comme on sait, l'élève particulier, en même temps que Chapelle et Hesnaut, Bernier et Cyrano de Bergerac.

On le voit, Jean Poquelin, une fois décidé, n'épargnait rien. La postérité ne lui sera jamais trop reconnaissante de s'être montré

(1) J'adopte les dates proposées par M. J. Loiseleur, *les Points obscurs de la vie de Molière*, 1877, I, 4.

vraiment libéral en cette occasion. On peut dire, en effet, que l'éducation ainsi donnée à Molière fut décisive pour la direction de son génie. Même réduit à une éducation élémentaire, le jeune homme se fût fait comédien et auteur comique : le double démon qui l'animait était de ceux dont rien ne comprime l'élan. Mais, supposons un Molière privé de culture classique, ignorant d'Aristophane et de Ménandre, de Plaute et de Térence, uniquement nourri de sève populaire et d'observation : en vertu de ce penchant de nature que déplorait Boileau et qui le ramena toujours vers la farce, nous aurions eu un comique de premier ordre, assurément, mais plus gaulois que français, toujours puissant, souvent grossier, et qui eût fait plus de *Sganarelles* que de *Misanthropes*. Au contraire, rattaché à la tradition classique, éclairé par ces modèles anciens qu'il étudia si longtemps et de si près, inspiré par eux dans ses chefs-d'œuvre, subissant leur influence jusque dans ses moindres pièces, il devait entrer dans cet admirable concert des trois poètes qui donne au siècle de Louis XIV comme un centre d'éclat et d'unité. Des deux parts du domaine dramatique il prendra l'une, Racine l'autre, et Boileau, leur faisant place nette à tous deux, leur servira, par ses conseils, non-seulement d'auxiliaire, mais de guide. Il faut aussi reconnaître une grande influence à la doctrine philosophique dont Molière s'imprégna par les leçons de Gassendi. Sainte-Beuve l'a dit : Molière fut surtout un épicurien; il échappa complètement au christianisme. De ce côté-ci, il s'en tenait aux habitudes du temps, observant la convenance sociale par la pratique des devoirs religieux, mais échappant à l'influence du dogme chrétien et de son idée mère, savoir la déchéance de l'homme et le but de l'existence mis en dehors de ce monde. Dans sa morale et sa notion de la vie, il s'en tint à la loi de nature, prenant l'homme et son rôle sur la terre tels que l'expérience les lui montrait, songeant plutôt à observer qu'à corriger, à peindre qu'à blâmer, à rire qu'à s'indigner. Si cette doctrine pèche par l'élévation, si elle est incompatible avec l'âme d'un Bossuet ou d'un Racine, elle ne saurait empêcher le développement du génie comique; elle sert à expliquer Molière, et Molière lui-même en fit sortir le plein effet.

Les études de son fils terminées au collège de Clermont et dans la maison de Gassendi, Jean Poquelin n'était pas au bout de ses sacrifices : il fallait, selon l'usage du temps, compléter cette éducation en le faisant graduer en droit. Il n'y manqua pas, nous apprennent les auteurs de la notice de 1682; mais, toujours discrets, ils s'en tiennent à la mention du fait. L'auteur d'*Élomire hypocondre*, Le Boulanger de Chalussay, très hostile à Molière, mais

assez bien informé des faits de sa vie, nous en dit plus long. Le père ayant su que,

> moyennant finance,
> Dans Orléans un âne obtenoit sa licence,

il y mène son fils, lui achète un diplôme, et le fait débuter au barreau.

> Mais, de grâce, admirez l'étrange ingratitude :
> Au lieu de se donner tout à fait à l'étude
> Pour plaire à ce bon père et plaider doctement,
> Il ne fut au palais qu'une fois seulement.

Tout cela est assez vraisemblable. Charles Perrault nous a laissé dans ses *Mémoires* l'amusant récit de la manière dont les écoles d'Orléans conféraient leurs grades, et Grimarest déclare tenir de la famille même du poète qu'il eut le titre d'avocat ; si vraiment Molière déserta le Palais de si bonne heure, il ne fit qu'imiter Corneille et donner l'exemple à Boileau.

Ce n'était pas le compte de Jean Poquelin, et il dut faire grise mine à ce résultat négatif d'une éducation coûteuse. Mais ses déceptions ne faisaient que commencer. Aussitôt débarrassé du collège et des écoles, le jeune homme, revenant à son goût pour le théâtre, fit tout pour exaspérer l'homme prosaïque et sensé, l'esprit « bourgeois » qu'était le tapissier. Puisque, trompant les espérances paternelles, il ne voulait pas être avocat, qu'il embrassât du moins la profession exercée de père en fils dans la famille. L'avocat manqué mit peu d'empressement à redevenir apprenti. Tous les témoignages le montrent dès lors dévoré par la passion des spectacles et la satisfaisant partout où il y trouve matière dans Paris : grands et petits comédiens, italiens et français, tragiques et comiques, bouffons et bateleurs, il les suit et les voit tous ; les grimaces de Scaramouche l'enchantent ; il brigue l'emploi de valet chez deux charlatans du Pont-Neuf, l'Orviétan et Bary. Sur ce dernier engoûment, Chalussay est très précis, et, même en faisant la part d'une satire sans frein, il y a certainement quelque chose de vrai dans le récit qu'il prête à Madeleine Béjart :

> Tu briguas chez Bary le quatrième emploi ;
> Bary t'en refusa ; tu t'en plaignis à moi.
> Et je me souviens bien qu'en ce temps-là mes frères
> T'en gaussoient, t'appelant le mangeur de vipères.

Car tu fus si privé de sens et de raison,
Et si persuadé de son contre-poison,
Que tu t'offris à lui pour faire ses épreuves,
Quoi qu'en notre quartier nous connussions les veuves
De six fameux bouffons crevés dans cet emploi.

Le tapissier, cependant, combattait ces escapades par tous les moyens en son pouvoir. L'usage était alors et persista jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle de compléter l'éducation des jeunes gens en leur faisant passer quelque temps chez un maître écrivain, qui leur apprenait « la perfection de l'écriture, » l'arithmétique, le change des monnaies et la tenue des livres (1). Pour ceux qui se destinaient au commerce ou à la finance, rien n'était plus pratique ni plus utile. Donc, entre la sortie du collège de Clermont et la licence d'Orléans, ou plutôt après l'échec au barreau, Jean Poquelin remit son fils aux soins d'un maître de ce genre, George Pinel. Outre les connaissances spéciales qu'il en retirerait, le jeune homme, bridé par ce nouvel assujettissement, aurait moins de liberté pour courir de tréteaux en tréteaux. Non-seulement ce nouveau calcul ne réussit pas davantage que les précédens, mais il fut pour le tapissier la cause d'une cruelle mystification. Malgré la gravité de son état, malgré les liens de légitime mariage qui l'unissaient à dame Anne Pernay, maître Pinel semble avoir été une sorte de Scapin, qui finit par se concerter avec le Léandre qu'on lui confiait pour faire jouer à Jean Poquelin le rôle de Cassandre. Suivant une pratique qui n'est pas tout à fait perdue chez certains industriels de l'enseignement, il commença, le 25 juin 1641, par soutirer un emprunt de 172 livres au père de famille, qui n'osa pas refuser, voyant dans ce service rendu une garantie de bons soins et de surveillance. Les bons soins, à vrai dire, ne manquèrent pas à l'élève, car les deux seules pièces que nous ayons de la main de Molière et celles un peu plus nombreuses qu'il a signées, nous le montrent doué d'une fort belle écriture. Quant à la surveillance, elle ne fut pas des plus actives. Vers cette époque, en effet, commençait pour le fils Poquelin, avec les enfans de l'huissier Béjart, férus comme lui de la passion du théâtre, une liaison que la mort seule devait dénouer. Dès lors, le jeune homme était irrévocablement perdu pour sa famille.

Comme nous allons le voir, la confiance du père dans l'écrivain n'en fut pas ébranlée, mais, s'apercevant que la tenue des livres et la calligraphie étaient des contrepoids insuffisans aux instincts

(1) A. du Pradel, *le Livre commode des adresses de Paris*, 1692, édit. Ed. Fournier, t. I, p. 249; Adrien Delahante, *une Famille de finances au XVIII[e] siècle*, 1881, II, 10; Albert Babeau, *la Ville sous l'ancien régime*, 1884, IX, 1.

de son fils, il résolut de le dépayser. Depuis la fin de janvier 1642, la cour était partie pour le Languedoc et prenait part à la campagne qui devait nous donner Perpignan et le Roussillon. Or, en sa qualité de tapissier du roi, Jean Poquelin était obligé de la rejoindre, son *quartier* allant d'avril à juin. Usant du droit que lui donnait la survivance dont il avait pourvu son fils, il le fit partir à sa place. Ainsi le jeune homme verrait du pays, vivrait d'une vie nouvelle et peut-être changerait d'idées. Grimarest, et Voltaire après lui, expliquent cette substitution par « le grand âge et l'infirmité » du père : ce prétendu vieillard n'avait en fait que quarante-six ans, et rien ne le montre infirme. Nouvelle déception ajoutée à tant d'autres, le fils revint, son trimestre écoulé, plus porté que jamais aux aventures et préparé par une indépendance de trois mois à la résolution de vivre désormais à sa guise. De plus, il entrait dans ses vingt et un ans, et, quoique ce ne fût pas encore l'âge de la majorité légale, ç'a été de tout temps celui des coups de tête et des émancipations de fait. Aussitôt de retour, il formait, avec ses amis les Béjart et quelques « enfans de famille, » une troupe qui se préparait, en jouant la comédie comme passe-temps, à la jouer bientôt comme profession. Le moment semblait favorable; les révoltes de la noblesse comprimées ou à peu près, les Français et leurs alliés partout victorieux, la tranquillité renaissante promettaient une de ces périodes de facilité au plaisir qui suivent d'ordinaire les longues agitations. En outre, l'année précédente, le 16 avril 1641, Louis XIII avait rendu une ordonnance dont les « fils de famille » pouvaient se faire un argument ou un prétexte auprès de leurs parens. D'abord, l'édit défendait « à tous comédiens de représenter aucunes actions malhonnêtes, ni d'user d'aucunes paroles lascives ou à double entente. » Ainsi le théâtre se trouvait moralisé. En outre, espérant que, désormais, les comédiens « régleroient tellement les actions du théâtre qu'elles seroient du tout exemptes d'impuretés, » le roi les relevait légalement de la déchéance qui les frappait jusqu'alors : « Nous voulons, disait-il, que leur exercice, qui peut innocemment divertir nos peuples de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

Le 6 janvier 1643, Jean Poquelin, voyant qu'il ne pouvait plus rien sur les mauvais penchans de son fils, se décidait à lui donner une somme de 630 livres, « tant de ce qui lui pouvoit appartenir de la succession de sa mère qu'en avancement d'hoirie de son père. » De son côté, le fils « prioit et requéroit » son père « de faire pourvoir de la charge de tapissier du roi, dont il avoit la survivance, tel autre de ses enfans qu'il lui plairoit » et abandonnait tout

droit sur cette charge. Le 30 juin suivant, le jeune Poquelin signait l'acte de société d'une troupe qui prenait le nom d'*Illustre Théâtre*, avec ses amis les Béjart, plusieurs fils de bonne bourgeoisie, et, surprenant camarade, George Pinel, son maître écrivain.

Avec celui-ci nous entrons en pleine comédie italienne, et voici comment la pièce put se dérouler. Entre le 6 janvier et le 30 juin, Jean Poquelin n'avait pas renoncé à tout espoir de ramener son fils; c'est un contemporain, Charles Perrault, qui nous l'apprend : « Il le fit solliciter, dit-il, par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée (de se faire comédien), promettant, s'il vouloit revenir chez lui, de lui acheter une charge telle qu'il la souhaiteroit, pourvu qu'elle n'excédât pas ses forces. Ni les prières, ni les remontrances soutenues de ces promesses, ne purent rien sur son esprit. » Le père se résolut enfin à lui envoyer un maître, dont Perrault ignore le nom, mais que nous savons être Pinel. Débiteur du tapissier, le maître écrivain accepta avec empressement, et, s'il faut en croire Perrault, commença par s'acquitter de sa mission en conscience; il harangua du mieux qu'il put son ancien élève. Mais le résultat de l'ambassade fut tout différent de ce qu'espérait le père Poquelin : « Bien loin que le maître lui persuadât de quitter la profession de comédien, le jeune Molière lui persuada d'embrasser la même profession et d'être le docteur de leur comédie, lui ayant représenté que le peu de latin qu'il savoit le rendoit capable d'en bien faire le personnage, et que la vie qu'il mèneroit seroit plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires. » C'est, on le voit, le contrepied de la fable de La Fontaine, *le Loup et le Chien*.

Une fois engagé comme pédant, Pinel signe l'acte du 30 juin. Mais il se garde bien de dire ce qui s'est passé à Jean Poquelin, qui l'eût chassé avec indignation. De connivence avec son élève devenu son camarade, il amuse le père par des inventions que l'on devine : il n'a pas réussi du premier coup, mais il reviendra à la charge et sera plus heureux. Entre temps, *l'Illustre Théâtre* jette les yeux, pour y faire ses débuts publics, sur une salle de la porte de Nesle, le Jeu de paume des métayers. Mais le prix annuel de location étant de 1,900 livres, il faut, selon l'usage, en payer le douzième, c'est-à-dire près de 160 livres, avant d'entrer en jouissance. Quel bon tour si l'on pouvait soutirer cette somme au tapissier! Pinel est donc dépêché vers le bonhomme, qui se défie de tout le monde, sauf du maître écrivain, et, sous un beau prétexte, comme la nécessité pour le fils d'acquitter quelques dettes avant de rentrer au bercail, ou simplement un nouvel emprunt consenti à lui, Pinel, en reconnaissance du service rendu, le pédant obtient du tapissier, le 1er août, la somme de 200 livres, tout comme, dans *les Fourbe-*

ries de Scapin, Scapin soutire à Géronte, sous prétexte d'arracher Léandre aux mains du Turc, les 500 écus nécessaires pour acheter Zerbinette. Il revient alors, tout fier, porter la somme à Molière, et, rien ne s'opposant plus à la conclusion du bail, celui-ci est signé le 12 septembre suivant.

Telle semble l'explication la plus simple des relations que les papiers de Jean Poquelin nous révèlent entre Pinel et lui, et de l'entrée de l'écrivain dans l'*Illustre Théâtre*. Quant à la conjecture, récemment indiquée (1), d'après laquelle Jean Poquelin, au lieu de résister aux projets de ses fils, les aurait favorisés par l'entremise de Pinel, elle est en opposition complète avec le témoignage des anciens biographes de Molière, les actes authentiques sur les relations du père et du fils, et aussi la rancune persistante de celui-ci après les débuts de celui-là. Si le tapissier eût désarmé, il eût été vraiment de trop bonne composition.

V.

Et, en effet, il ne désarma pas. Durant les quatre années qui vont suivre et qui comprennent la carrière accidentée de l'*Illustre Théâtre*, Molière aurait eu grand besoin du secours paternel ; or, ce secours lui fit absolument défaut. Dès le milieu de 1644, les comédiens associés sont obligés d'emprunter 1,100 livres à messire Louis Baulot, maître d'hôtel du roi, par l'intermédiaire d'une sorte d'homme de paille, le sieur François Pommier ; et c'est pour eux le point de départ d'une série d'opérations désastreuses : les deux compères s'entendent pour leur faire payer très cher des services usuraires. Le 17 décembre suivant, second emprunt, de 1,700 livres, cette fois, aux mêmes prêteurs ; puis la troupe se transporte des fossés de Nesle au port Saint-Paul. Sa détresse ne fait que croître et elle en vient aux derniers expédiens, à l'emprunt sur gages : le 31 mars 1645, Molière « reconnoît et confesse volontairement que Jeanne Levé, marchande publique, lui a fait prêt de la somme de 291 livres tournois, pour nantissement et sûreté de laquelle il lui a déposé deux rubans en broderie or et argent ; » et comme à l'échéance la vente du nantissement ne couvre pas le montant du prêt, le 20 juin Jeanne Levé obtient sentence contre son débiteur. Voilà Molière aux griffes des créanciers. Le 2 août, nous le trouvons emprisonné au Châtelet pour dette de 143 livres envers Antoine Fausser, marchand chandelier ; il demande sa liberté sous caution jura-

(1) A. Vitu, *le Jeu de paume des mestayers*, 1883.

toire, mais Pommier intervient et réclame à son profit le maintien de l'écrou. Le prisonnier s'arrange avec celui-ci et va sortir, lorsque un second fournisseur se présente, le linger Dubourg, qui a obtenu, lui aussi, décret de prise de corps pour non-paiement de 155 livres. Si Jean Poquelin eût conservé pour son fils la moindre bienveillance, c'était, ou jamais, le moment de le secourir : il ne bouge pas, et c'est un brave homme, Léonard Aubry, paveur des bâtimens du roi, qui rend la liberté à Molière en le cautionnant de 320 livres. Il faut arriver jusqu'au 24 décembre 1646, dix-sept mois après, au moment où l'*Illustre Théâtre* abandonne Paris, pour voir Jean Poquelin intervenir dans les affaires de son fils : à cette époque, il consent, non pas à rembourser Aubry, mais à garantir le paiement de la dette; et il prend trois ans pour la couvrir: c'est seulement le 1er juin 1649 qu'il retire d'Aubry quittance définitive. On remarquera qu'à cette date Molière avait atteint la majorité légale et qu'il pouvait faire valoir ses droits sur la succession de sa mère. Ce fut probablement la considération qui décida le tapissier à s'exécuter, crainte d'une mise en demeure plus sérieuse; le 4 août de la même année, il faisait un nouveau sacrifice et payait 125 livres sur la créance Pommier.

En tout, Jean Poquelin n'avait donné à son fils que 1,075 livres, et la part du jeune homme sur la succession maternelle s'élevait au moins à 5,000. Bien souvent, entre 1647 et 1650, tandis qu'il courait la province avec ces alternatives de bons et de mauvais jours qui étaient la vie des comédiens errans, le jeune chef de troupe dut écrire à Paris et solliciter quelque argent. Il n'obtint, au total, que 890 livres, péniblement arrachées, et par petites sommes; encore son père eut-il soin de lui en faire signer une reconnaissance, le 14 avril 1651 : à ce moment Molière était à Paris, pour les besoins de son théâtre, sans doute, car c'était l'époque de l'année où se faisaient les engagemens de comédiens. Depuis lors, jusqu'à son retour définitif en 1658, il ne demanda plus rien : la fortune commençait à lui venir, grâce à de fructueuses campagnes théâtrales et à la protection du prince de Conti. Ainsi le père et le fils suivaient chacun leur voie, l'un continuant son métier, l'autre se préparant à écrire des chefs-d'œuvre par la pratique de son art et l'épreuve de la vie.

Si ce fut pour Molière l'époque la plus pénible de sa vie, malgré le succès final, ce fut, en revanche, celle de la plus grande prospérité commerciale de Jean Poquelin; prospérité obtenue par tous les moyens, grands et petits, licites et illicites, où le tapissier se montre marchand avisé, mais âpre au gain et dur à ses débiteurs. Tapissier du roi depuis 1633, nous le voyons, en 1647, «juré et garde

de la communauté des marchands tapissiers de Paris, » et il figure, à cette date, parmi les experts chargés de dresser l'inventaire d'une partie du mobilier royal (1) ; ce qui prouve à la fois l'estime que ses confrères faisaient de lui, et combien sa capacité professionnelle était appréciée à la cour. Sa clientèle se recrute parmi les personnes les plus considérables de la noblesse, et, dans ses comptes, figurent le duc de Cossé-Brissac, le baron de La Ferté, la maréchale de la Meilleraie, le marquis de la Porte, quelques-uns pour de grosses sommes. A vrai dire, il ne donne pas ses marchandises : comme Argan avec son apothicaire, M. de Cossé l'oblige à modérer ses *parties*. Il sert aussi la haute bourgeoisie ; ainsi M. Godefroy, trésorier général de l'artillerie, qui a chez lui un compte de 2,600 livres. Et lorsque ces riches cliens, assez lents à s'acquitter, semble-t-il, se mettent par trop en retard, il obtient sentence contre eux aux requêtes du Palais ou au Châtelet. En même temps, il continue à exercer le métier de prêteur d'argent, tantôt pour de grosses sommes, avec des officiers de la cour, comme Gilles Chussac, « premier valet des pages de la chambre du roi, » qui lui doit près de 2,000 livres, des gentilshommes comme messire Joachim de Lisle, sieur d'Andresy, qui lui en doit 560, tantôt avec de petites gens auxquels il fait signer par-devant notaire des obligations de tout chiffre, depuis 78 livres jusqu'à 13 livres. Contre eux aussi il met en mouvement juges et commissaires, sergens et huissiers, et il épuise les moyens de droit : commandement, sentence et saisie. D'autre part, il a le goût de la propriété immobilière, propriété solide et sûre, qui pose un homme et montre sa richesse à tous. Avec la dot de sa seconde femme, il avait acheté, en 1633, une maison aux petits piliers des Halles, devant le pilori, à l'image Saint-Christophe. En 1649, il obtient, de sa sœur, Jeanne Poquelin, veuve de Toussaint Perrier, marchand, donation des immeubles qu'elle possède, savoir : une maison rue de la Lingerie, « où pend pour enseigne *la Véronique*, » — c'est la maison de famille des Poquelin, celle de Jean Ier, — et deux loges et demie à la foire Saint-Germain ; le tout, à la simple condition, pour le frère, de loger, nourrir et entretenir sa sœur (2).

En 1654, il atteint ses cinquante-huit ans et, sa fortune faite, songe à se retirer des affaires. Il prend alors avec ses enfans des arrangemens où il se montre semblable à lui-même, c'est-à-dire très serré. De ses deux mariages il lui restait en tout quatre enfans, Molière, dont il n'avait plus à s'occuper, son second fils Jean et deux filles, Marie-

(1) A. Vitu, dans le *Moliériste*, octobre 1880.
(2) E. Campardon, *Nouvelles Pièces sur Molière*, 1876.

Madeleine du premier lit, Catherine du second. Il avait marié, en 1651, Marie-Madeleine à son confrère et voisin, André Boudet, établi sous les piliers de la Tonnellerie, au *Soleil d'or*, un fort brave homme et très accommodant. Il aurait dû donner en dot à sa fille les 5,000 livres qui lui revenaient sur la succession maternelle : il se contenta d'en donner 3,200. Restait à pourvoir son fils et son autre fille. Avec Jean, il se tira d'affaire en lui cédant, par contrat du 14 septembre 1654, son fonds de commerce et le bail de sa maison des Halles, qu'il occupait lui-même depuis la Saint-Jean de 1643 (1). Le fonds était évalué à 5,218 livres ; sur cette somme, Poquelin père tenait son fils quitte de 5,000 livres, « en conséquence de quoi le sieur Poquelin fils ne pourra demander aucun compte ni partage des biens de la succession de sa mère, mais en laissera jouir son père sa vie durant.» Ainsi, non-seulement Poquelin père se défaisait de ses marchandises à un bon prix, mais il se préservait, en ce qui concernait son second fils, de toute réclamation sur ses comptes de tutelle et sur la succession de Marie Cressé. Pour la maison, qui lui avait coûté 8,500 livres, il la louait 500 et il faisait insérer dans ce bail avantageux la clause suivante : « Le bailleur fait réserve, pour son logement, de la chambre au second étage sur le devant de ladite maison, jusqu'à ce que le preneur soit pourvu par mariage, lors duquel il la délaissera à son fils, lequel réciproquement sera tenu de livrer à son père une autre chambre telle qu'il plaira à icelui son dit père choisir et retenir sur le devant de ladite maison. » Ce n'est pas tout ; Poquelin père, s'assurant une autre commodité pour lui-même, impose une servitude fort gênante à son fils : « Le bailleur se réserve encore la communauté de la cuisine et du grenier de ladite maison, ensemble le passage libre pour lui et les siens par la boutique d'icelle. » Ainsi Jean Poquelin ne dépendra de personne dans cette maison, qui n'est plus sienne, et tout le monde y dépendra de lui. C'est l'idéal de l'indépendance.

Pour Catherine, le débarras fut encore plus facile et plus complet. Jean Poquelin en fit une religieuse et, comme avec son fils, il eut soin de se préserver pour l'avenir de toute réclamation. Catherine avait des droits sur la maison des Halles, achetée, comme on l'a vu, avec la dot de sa mère. Donc, le 15 janvier 1655, Poquelin père réunissait cinq membres de la famille Fleurette, oncles, tante et aïeule de sa fille, et leur exposait que, Catherine étant sur le point de prononcer ses vœux aux Visitandines de Montargis, il se déclarait prêt à lui payer une dot de 5,000 livres, pourvu que la maison « lui de-

(1) A. Vitu, *la Maison des Pocquelins et la maison de Regnard aux piliers des Halles*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI, 1885.

meurât et appartînt pour en faire et disposer ainsi qu'il aviseroit, et qu'ils lui en fissent cession, transport et délaissement, sans aucune garantie que ce fût. » La maison avait coûté 8,500 livres; si donc, comme il est probable, cette somme avait été fournie tout entière par la dot de Catherine Fleurette, c'est 3,500 livres que gagnait Jean Poquelin. Harpagon ne s'y fût pas pris autrement s'il eût placé sa fille Élise dans un « bon cul de couvent. »

Il ne restait plus à Poquelin, pour être libre de toute préoccupation de famille, qu'à marier son fils. Tel que nous connaissons le bonhomme, il devait rechercher avant tout les avantages solides. La belle-fille qu'il trouva, Marie Maillard, réunissait tout ce que peut souhaiter un beau-père à l'esprit positif : elle était orpheline, mineure, et sa dot, bien nette en argent comptant ou solidement établie en bonnes créances, s'élevait à 11,500 livres. Ce n'était rien moins, à vrai dire, qu'une « femme-docteur : » elle déclare dans le contrat de mariage ne savoir écrire ni signer; mais Jean Poquelin devait être de ceux qui pensent qu'une femme « en sait toujours assez. » Malgré cette ignorance, Marie Maillard appartenait à une très bonne famille bourgeoise : cousine d'un tapissier, elle a pour tuteur un commis au greffe de la chambre des comptes, et elle est assistée, comme amis, d'un prélat, Charles Bourlon, évêque de Césarée et coadjuteur de Soissons, d'un conseiller au parlement, d'un conseiller-maître en la chambre des comptes, d'un conseiller-greffier en chef au Châtelet; toutes gens qui formaient pour son mari un riche appoint de clientèle. Quelle joie pour le vieux tapissier! Si son fils aîné avait trompé ses espérances, comme le second le dédommageait! Il voulut lui marquer sa joie par un beau cadeau de noces. Jusqu'alors, il n'avait pas usé du renoncement de Molière à la survivance paternelle comme tapissier du roi, espérant peut-être qu'après un temps de misère et d'erreurs, le fils aîné, l'enfant prodigue, lui reviendrait repentant et corrigé. Aussitôt après le mariage de Jean, il le faisait pourvoir de cette survivance. Du reste, pour s'occuper et se garder de l'ennui, il se réservait de remplir les fonctions de son emploi tant qu'il en aurait la force. Nous le voyons, en effet, le 24 janvier 1658, formant avec ses confrères, les trois autres tapissiers de la cour, un contrat d'association de quatre années pour la fourniture des « marchandises et ouvrages de leur vacation, » et exercer jusqu'à sa mort : en 1662, en effet, un état du trésor porte une somme de 300 livres attribuée « aux nommés Poquelin et de Nauroy, tapissiers du roi; » en 1664, il figure encore, avec le même Nauroy, sur un état des Menus-Plaisirs.

On croirait que, par cette suite d'habiles opérations, Jean Poquelin se serait ménagé, avec une aisance honnête, la paix et l'agré-

ment de ses vieux jours. Il n'en fut rien; la partie la plus troublée de sa carrière commence; les années qui lui restent à vivre seront remplies de revers et de chagrins, et, s'il ne finit pas dans une véritable misère, il le dut, — étrange démenti de ses prévisions, — au fils sur lequel il ne comptait plus, à celui dont il venait de faire e sacrifice et le deuil, à Molière.

VI.

Près de douze ans s'étaient écoulés depuis que le directeur de l'*Illustre Théâtre* avait quitté Paris, et ses affaires s'étaient grandement améliorées avec le temps. D'abord, il était devenu assez riche pour n'avoir plus à solliciter les secours de son père. De ce chef, les préventions de Jean Poquelin durent s'atténuer quelque peu : pour un homme tel que le tapissier, celui qui gagne de l'argent, de quelque manière que ce soit, mérite considération. En outre, le bruit des succès de Molière avait dû venir jusqu'à Paris ; on savait qu'il avait été accueilli à la cour d'un prince du sang, qu'il avait été jugé digne d'amuser les loisirs des états de Languedoc, enfin qu'il avait composé deux grandes comédies en vers : *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*. N'était-ce pas de nature à faire mollir la rancune paternelle? Une remarque facile à faire de nos jours, c'est que le théâtre et la littérature sont deux professions très redoutées par la prudente sagesse des familles; si la vocation y pousse un des leurs, elles opposent une résistance des plus longues à désarmer. Mais que l'enfant, devenu littérateur ou comédien en dépit d'elles, arrive au succès, leur attitude change du tout au tout. Vite elles se rapprochent de lui et se parent de sa gloire naissante. Je ne crois pas que les Parisiens d'autrefois aient beaucoup différé sous ce rapport des Parisiens d'aujourd'hui. A preuve Boileau, renié d'abord par tout ce qu'il y a de greffiers dans sa famille, revendiqué par eux dès que ses vers commencent à bruire par la ville. Il en fut de même pour Molière ; les preuves abondent d'une réconciliation complète du poète-comédien avec sa famille.

En voici une, la plus curieuse et la première à la fois, révélée par une découverte toute récente (1). Depuis le mois d'avril 1658, Molière était à Rouen, préparant son retour définitif à Paris ; il faisait, dans cette dernière ville, des voyages secrets pour obtenir la protection de Monsieur et ne pas éveiller l'attention des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais. Non-seulement, il revit alors

(1) Communication de M. Ch. de Beaurepaire à la Société des bibliophiles normands, mai 1885.

son père, mais il rentra si bien en grâce auprès de lui que Jean Poquelin lui permit de faire élection de domicile en sa maison pour les actes et contrats provoqués par la future installation parisienne de la troupe. Molière ne pouvait prévoir à ce moment que la protection royale lui donnerait, aussitôt arrivé, la salle du Petit-Bourbon; aussi négociait-il la location d'un théâtre. Le 12 juillet, sa femme d'affaires, Madeleine Béjart, obtenait à Rouen, du comte de Talhouet, la cession de bail du jeu de paume des Marais, à Paris, avec tout le matériel de théâtre qu'il contenait, et elle faisait élection de domicile « en la maison de M. Poquelin, tapissier, valet de chambre du roi, demeurant sous les Halles, paroisse de Saint-Eustache, pour audit lieu être faits tous exploits et diligences de justice nécessaires. » Bien plus, entre 1660 et 1664, Molière ayant de grosses dépenses à faire pour s'installer, Jean Poquelin paya pour lui diverses sommes s'élevant à un total de 1,512 livres. Les papiers contenant le détail de ces paiemens figurent dans l'inventaire après décès de Poquelin père avec cette mention : « J'ai déboursé pour monsieur Molière tous les articles y écrits. » E. Soulié, qui ne connaissait pas le contrat de Rouen, a tiré de cette formu le une induction contestable. D'après lui, « monsieur Molière » serait l'expression d'une ironie amère à l'égard de ce fils comédien, déguisé sous un sobriquet de théâtre. J'y verrais plutôt une marque de respect pour un nom déjà illustre, salué par Boileau, acclamé par le public, le nom d'un homme protégé par le roi et qui vient de signer : « J.-B. P. Molière » trois épîtres dédicatoires : l'une, en tête de *l'École des maris*, à Monsieur ; l'autre, en tête des *Fâcheux*, au roi; la troisième, en tête de *l'École des femmes*, à Madame. Le poète est, du reste, en relations suivies avec sa famille et fait avec elles échange de bons offices. En 1659, il est parrain de son neveu Jean-Baptiste, fils de son frère Jean et de Marie Maillard; en 1662, Jean Poquelin et Boudet l'assistent à son mariage avec Armande Béjart; en 1663, il tient sur les fonts une fille de sa sœur Madeleine et de Boudet, et les Poquelins sont très fiers de ce dernier parrainage : s'ils ne font pas mettre sur l'acte de baptême le titre de comédien de Monsieur, l'église ne voyant pas de très bon œil cette sorte de qualité, ils donnent au parrain une série de titres qu'il n'avait jamais prise aussi complète : « Jean-Baptiste Poquelin, écuyer, sieur de Molière. » La gloire, la faveur et la fortune du poète grandissant chaque année, ces bonnes relations ne purent que devenir de plus en plus étroites. Aussi n'hésité-je pas à ranger parmi les fables l'anecdote d'après laquelle Molière aurait inutilement offert à sa famille l'entrée gratuite de son théâtre : il est sans exemple que des Parisiens aient refusé des billets de faveur.

Enfin, la parfaite délicatesse de procédés dont il fit preuve envers son père dut achever, s'il en était besoin, de ramener le vieillard, d'autant plus touché de ces marques d'affection qu'il se trouvait plus isolé d'autre part et plus maltraité par la fortune. D'abord, en 1660, Jean Poquelin perdait son second fils, l'époux de Marie Maillard; cinq ans plus tard, Madeleine Poquelin, la femme de Boudet, mourait à son tour et cette perte coïncidait pour Jean Poquelin avec les revers de fortune les plus rapides et les plus complets. Peut-être faut-il voir le point de départ de ceux-ci dans l'accord conclu, en 1658, entre les tapissiers du roi. Un proverbe dit que lorsqu'il n'y a pas lieu de foin au râtelier, les chevaux se battent; on peut dire aussi que, lorsque des associés plaident entre eux, c'est que l'association donne de mauvais résultats; or, en 1664, nous trouvons Poquelin père en procès avec un des signataires de l'accord. La mort de sa fille fut pour lui la cause indirecte d'opérations encore plus désastreuses. Il semble que Boudet, très affligé de la perte de sa femme, ait voulu se dépayser; il fit donc un voyage de deux ans, et, pendant son absence, il laissa le soin de son commerce à son beau-père, qui alla s'établir rue Comtesse-d'Artois, à quelques pas de son domicile habituel. Lorsqu'il revint et régla ses comptes avec le beau-père, il se vit en face d'une situation désastreuse. Non-seulement la gestion de Jean Poquelin n'avait donné aucun bénéfice, mais encore elle avait absorbé les 1,800 livres qu'il devait toujours à Boudet sur la dot de sa femme et Boudet se trouvait débiteur envers lui de 1,359 livres, qu'il paya sans objection. Boudet était un brave homme, ai-je dit, et toutes ses relations avec la famille où il était entré le laissent voir affectueux et serviable. Mais, en l'espèce, il se montra singulièrement accommodant; il faut, ou bien que Poquelin père, avant de commencer sa gestion, ait stipulé à son profit des conditions léonines auxquelles Boudet aurait souscrit de bonne grâce, ou bien qu'il ait lui-même éprouvé de grosses pertes, et Boudet se serait montré encore plus généreux en le couvrant dans la mesure du possible. J'inclinerais plutôt vers cette seconde hypothèse, car, vers la même époque, Jean Poquelin reçut de son fils les mêmes bons offices que de son gendre : l'examen de l'inventaire fait après sa mort révèle que, depuis 1664, Molière lui avait remboursé le total des sommes qu'il avait précédemment reçues, c'est-à-dire 3,477 livres, et cela sans lui demander aucun reçu, sans faire valoir que, loin d'être le débiteur de son père, il en était, au contraire, le créancier pour 1,532 liv., son frère et sa sœur ayant reçu 5,000 livres sur la succession paternelle et lui n'ayant obtenu que des avances partielles. Tant de désintéressement sortait si fort des communs usages que, lorsque,

au moment de l'inventaire, Molière déclara que cette somme de 3,477 livres avait été par lui remise à son père, Boudet et Marie Maillard refusèrent un moment de le croire, « n'y ayant aucune apparence, disaient-ils, qu'une somme baillée par un père à son fils, pour les causes énoncées, se rende et rapporte par ledit fils à son père. » Mais bientôt, sur les explications données, le relevé des déboursés de Jean Poquelin « pour monsieur Molière » fut, du consentement mutuel des parties, lacéré comme nul.

Ce ne fut pas le seul bon office du fils enrichi envers son père devenu besogneux. La maison que Jean Poquelin avait achetée, en 1633, aux piliers des Halles, était fort vieille et délabrée. Avec la passion ordinaire des vieillards pour les bâtimens, son propriétaire songeait à la reconstruire, mais, ruiné par ses affaires avec Boudet, il eût été hors d'état de faire la dépense, si un prêteur généreux ne fût venu à son secours. Ce prêteur ne fut autre que Molière, et il s'y prit, pour obliger son père, d'une manière détournée, à la fois très délicate et très habile, par l'entremise de son ami le physicien Rohault. Par actes des 31 août et 24 décembre 1668, Rohault prêtait 10,000 liv. à Poquelin père, à 500 livres d'intérêt, « déclarant ledit sieur Poquelin que ladite somme est pour employer à la réédification qu'il fait faire à journées d'ouvriers de ladite maison sous les piliers des Halles, lequel emploi il promet faire, et, par les quittances qu'il retirera des ouvriers qui travailleront à ladite réédification, déclarer que les deniers qui leur seront payés proviendront du présent contrat, afin que ledit sieur acquéreur soit et demeure subrogé aux droits, privilèges et hypothèques desdits ouvriers. » Par deux autres actes passés le même jour par-devant les mêmes notaires, Rohault déclarait que la rente constituée par Jean Poquelin « était due et appartenoit à Jean-Baptiste Poquelin de Molière, auquel il n'avait fait que prêter son nom. » Les biographes de Molière apprécient ce double contrat de manière très différente : les uns, avec Soulié, y voient un acte de piété filiale; les autres un placement avantageux et entouré de garanties habilement prises, car le débiteur était obligé d'employer le prêt à la constitution du gage; et, s'il ne remplissait pas ses engagemens, le créancier, grâce à l'entremise de Rohault, aurait eu recours contre l'intermédiaire (1). La lecture attentive des pièces confirme pleinement la manière de voir de Soulié. Si Molière employa Rohault, c'est qu'il pouvait de la sorte protéger Jean Poquelin contre lui-même en l'obligeant à ne pas gaspiller la somme prêtée. En effet, le tapissier avait fort mal administré ses affaires, et il y avait là de quoi mettre en défiance. Ne chercherait-il pas, malgré

(1) A. Vitu, *la Maison des Pocquelins aux piliers des Halles.*

sa vieillesse, à prendre une revanche et n'emploierait-il pas à quelque spéculation hasardeuse l'argent mis à sa disposition? Directement obligé par son fils, il en eût sans doute pris à son aise; tenu par le contrat signé avec Rohault, il emploierait utilement le montant du prêt. Quant à la prétendue garantie de Rohault, Molière, s'il s'en fût assuré, eût agi d'une manière par trop perfide envers un ami complaisant. Mais il est dit, dans les actes passés entre Rohault et lui, que Rohault opère « sans aucune garantie, restitution de deniers, ni recours quelconque, en quelque manière que ce puisse être. » Pour les autres garanties, Molière les négligea : les quittances des ouvriers restèrent entre les mains de Jean Poquelin, et il ne paraît pas que le père ait rien payé de la rente promise, quoique le premier terme fût échu lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-seize ans, le 25 février 1669.

Triste mort après une triste vieillesse. Survivant à ses deux femmes et à tous ses enfans, sauf un, ruiné après avoir été riche, Jean Poquelin rendait le dernier soupir dans sa maison à peine reconstruite au milieu du désordre qui s'introduit si vite partout où les femmes sont absentes. Ce n'était, en effet, chez lui qu'incurie et abandon, et quel contraste offre l'inventaire fait après sa mort avec celui qui avait suivi son premier veuvage! Ce qui regarde l'homme et ce qui regarde le commerçant, — car il continua jusqu'au bout, sinon à vendre, du moins à brocanter, — porte la même marque de négligence. Plus de luxe dans les vêtemens, le linge et les ustensiles de ménage : quelques misérables nippes que les notaires ne se donnent pas la peine de décrire en détail et qu'ils déclarent « telles quelles, » c'est-à-dire en fort mauvais état, du linge grossier et dépareillé, de « méchans caleçons » confondus avec des torchons, et, parmi les rabats, « un petit manteau d'enfant, » touchante relique peut-être qui dénoterait, dans la sèche et rude nature du vieillard, un coin de sensibilité, le regret persistant chez l'aïeul d'un petit-fils perdu en bas âge. Comme bijoux, « une vieille montre en cuivre doré, » comme argenterie, « six fourchettes, six cuillères et une tasse. » Puis un fatras de marchandises d'occasion ou de rebut, des sièges plians et des fauteuils « tels quels, » de « méchantes formes, » une quantité de petits morceaux de tapisserie, de la vieille frange, de la ferraille, enfin vingt-cinq tableaux représentant des sujets de sainteté, sauf quatre qui figurent « une Vénus, des têtes de femme et une dame. » La valeur de tout cela n'atteint pas 2,000 livres, et, cependant, avec 870 livres en argent comptant, — le reste, sans doute, des 10,000 livres prêtées par Molière, — avec un fatras de créances, qui font un total d'environ 8,000 livres, mais dont la plupart sont bien anciennes pour être ai-

sément recouvrables, c'est toute la succession de l'homme qui, à un moment de sa carrière, avait possédé au moins 25,000 livres, c'est-à-dire 120,000 francs de notre monnaie et qui meurt endetté de 10,000 livres sur une maison achetée 8,500. Il semble assister à l'inventaire après décès d'Harpagon, mais d'un Harpagon auquel on aurait vraiment volé sa cassette.

VII.

Tel quel, néanmoins, cet inventaire est pour nous d'un grand prix, grâce à l'énumération détaillée qui le termine de papiers de tout genre, personnels ou d'affaires, de commerce ou d'intérêt privé. Bien que ces papiers n'embrassent pas, il s'en faut de beaucoup, toute l'existence de Jean Poquelin, ils abondent en renseignemens sur le caractère de l'homme; c'est de leur simple rapprochement que j'ai pu extraire la plus grande partie des renseignemens qui précèdent. Est-il besoin de résumer l'impression qui s'en dégage? Le lecteur qui m'aura suivi jusqu'ici a son opinion faite et je n'y saurais guère ajouter; mais je voudrais, en finissant, préciser deux considérations qui regardent Molière, puisque c'est par Molière seul que Jean Poquelin a quelque intérêt pour nous. J'estime donc que celui-ci a plus ou moins inspiré tous les types de pères créés par celui-là, et aussi que le poète a subi dans ses œuvres l'influence profonde du milieu où il fut élevé.

La comédie de Molière n'est pas une école de respect pour les jeunes gens; les pères y sont fort maltraités. Sans doute, il faut prendre le théâtre comique pour ce qu'il est, et l'on ne saurait apprécier de la même manière les deux grandes catégories entre lesquelles se répartissent les pièces de Molière, c'est-à-dire les farces et les comédies d'observation. Toutefois, même dans les farces de Molière, il y a toujours un fond sérieux. Que les pères mis en scène soient de simples Cassandres ou des types pris sur le vif, que les fils appartiennent à la famille du beau Léandre ou à celle des êtres vivans, le poète a mis dans les uns et les autres beaucoup de son expérience et de ses sentimens. Or, entre ces pères et ces enfans, mêlés à des intrigues bouffonnes ou à des actions sérieuses, il y a peu d'affection réciproque; leur manière d'être ressemble même beaucoup à une guerre déclarée. On comprend qu'au début de sa carrière, tandis que, dans l'ivresse de la liberté conquise, Molière exerçait son génie en développant des canevas italiens, il ne vît encore dans les rôles de père que l'autorité gênante, l'obstacle éternel aux plaisirs de la jeunesse, et qu'il les

montrât tels qu'il avait vu le sien : grondeurs, maussades, aimant l'argent par-dessus tout. Mais, en avançant dans sa carrière, le type primitif change peu. Si, dans *l'Amour médecin*, Sganarelle offre plus de vérité et moins de convenu, les traits essentiels de cet autre « penard chagrin » rappellent assez bien Pandolfe et Anselme, Polidore et Albert. Sganarelle est crédule et méfiant, systématique et sensé, plein de confiance en lui-même et facile à duper, avare, égoïste; il veut garder pour lui sa fille et son argent; ici encore, je ne serais pas étonné que le fils Poquelin ait vu dans son père un peu de tout cela. Peut-être même, lorsque le démon du théâtre se mit à hanter le jeune homme, y eut-il entre son père et lui des scènes semblables à celle de Lucinde et de Sganarelle, lorsque celui-ci, voyant sa fille triste et entêtée dans le mutisme, lui propose tout ce qui peut lui faire plaisir, sauf le mariage, dont elle a envie ; de même, Poquelin père proposait tout à son fils, sauf le théâtre où il voulait monter. Peut-être enfin y eut-il chez le tapissier désespéré la plaisante consultation de compères et de voisins que nous voyons chez le père de Lucinde. Géronte, du *Médecin malgré lui*, est une autre variété de père bourgeois, que Molière put avoir sous les yeux dans sa propre famille. Ici, avec une naïveté de vieil enfant, plein d'une admiration béate pour la science grotesque étalée devant lui, reparaît le respect ingénu de l'argent et le revirement soudain des résolutions dès que le dieu Plutus entre en scène. Géronte repoussait Léandre : « Monsieur, lui dit-il, dès qu'il le sait riche, votre vertu m'est tout à fait considérable, et je vous donne ma fille avec la plus grande joie du monde. » Nous avons déjà vu dans *les Fourberies de Scapin* une scène à laquelle s'appliquerait exactement un incident des relations de Molière avec son père ; et nous trouvons dans la même pièce un mot d'une si frappante vérité qu'on ne saurait le croire imaginé. C'est lorsque le père de Léandre, résigné à payer les cent pistoles, voudrait bien les compter lui-même de la main à la main : « J'aurois été bien aise de voir comment je donne mon argent. » Que de choses en ce peu de mots! Le respect bourgeois de ces écus qui viennent si lentement, le cruel regret de s'en séparer, la grande importance d'un paiement, les précautions qu'il y faut prendre...

Considérées dans leur ensemble, les comédies sérieuses, avec leurs traits à la fois moins gros et plus profonds, nous présentent les rôles de pères sous le même aspect. Pour ne pas multiplier les exemples, laissons de côté M. Jourdain, du *Bourgeois gentilhomme*, qui, en imposant à sa fille un homme de qualité pour mari, espère, somme toute, la rendre heureuse; n'insistons pas davantage sur Orgon,

de *Tartufe*, en qui la fausse dévotion a tué l'amour paternel, ni sur Argan, du *Malade imaginaire*, qui est affolé par la peur. Si ce sont de mauvais pères, eux aussi, on peut invoquer en leur faveur cette circonstance atténuante qu'ils sont à peu près inconsciens. Allons droit à Harpagon, le plus frappant, le plus fameux, et qui, lui, sait bien ce qu'il fait, car il raisonne et explique ses actes. Si nous transportons le sujet de *l'Avare* dans la famille de Jean Poquelin, la pièce refusera-t-elle de s'adapter à ce nouveau cadre? Y a-t-il rien dans les personnages fictifs qui ne puisse s'accorder avec les personnages vrais? Au contraire, que de détails s'éclairent! Nous entendons dans la bouche de Molière les plaintes de Cléante : « Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? « Et, comme Élise, Madeleine Poquelin peut répondre à son frère : « Il est bien vrai que tous les jours il nous donne de plus en plus sujet de regretter la mort de notre mère. » Enfin, Harpagon prêteur ne rappelle-t-il pas Jean Poquelin, et n'avons-nous pas vu celui-ci faire en petit ce que l'autre faisait en grand? Dans le mémoire, déjà cité, que La Flèche lit à son maître, quantité de vieilles marchandises ne pouvaient guère venir que de chez un tapissier.

Est-ce à dire pour cela que Jean Poquelin ait été un mauvais père et Molière un mauvais fils? Ce serait aller trop loin ; s'il y eut entre eux antipathie de nature, ni l'un ni l'autre, somme toute, ne semble avoir manqué à ses devoirs. Jusqu'au moment où son fils le quitta pour se faire comédien, le tapissier se conduisit très bien ; et, si Molière jeune se brouilla avec son père, s'il lui joua peut-être quelques tours dignes de la Comédie italienne, comme il racheta ces écarts inévitables, lorsque, homme mûr, il vint à son secours d'une façon si discrète, si généreuse et si désintéressée! Enfin, si vraiment Molière s'est souvenu de Jean Poquelin dans ses créations de pères ridicules, il n'a manqué de respect ni à son père en particulier, ni au caractère paternel en général. D'abord, il était poète comique, c'est-à-dire observateur, et, comme tel, il obéissait à une puissance irrésistible ; ce qu'il voyait, il le transportait sur la scène; ce qu'il sentait aussi, car il ne s'épargnait pas lui-même et prenait à l'occasion de quoi faire rire dans son caractère et ses souffrances. Mais, qu'il s'agît de lui-même ou d'autrui, il dénaturait, il transformait ce qu'il prenait à l'observation ou à l'expérience. Est-ce sa faute si la curiosité souvent indiscrète de la postérité a fini par mettre au jour ce qu'il avait lui-même assez bien dissimulé pour que ses contemporains ne l'aient jamais accusé de faire servir sa famille et sa personne à sa malignité comique ?

Enfin, si l'on veut à tout prix qu'un poète comique n'ait été un

bon fils qu'à la condition d'avoir représenté un père sympathique, Molière nous offre ce caractère. A côté d'Harpagon, il a don Louis, du *Festin de pierre*, le plus noble assurément de tous les pères de comédie, sans en excepter Géronte du *Menteur*. Il ne fait que paraître celui-là, mais de quelle stature il se dresse, et quel superbe langage il fait entendre! Dans *l'Avare* lui-même, où l'autorité paternelle se montre odieuse, il semble que, dès la seconde scène, le poète ait voulu mettre à l'abri, par une déclaration générale, ce qu'il attaquait dans un cas particulier. Avant même de proclamer son droit à la révolte, Valère a soin de dire : « Je sais que je dépends d'un père, et que le nom de fils me soumet à ses volontés; que nous ne devons point engager notre foi sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour; que le ciel les a faits les maîtres de nos vœux, et qu'il nous est enjoint de n'en disposer que par leur conduite; que, n'étant prévenus d'aucune folle ardeur, ils sont en état de se tromper bien moins que nous, et de voir beaucoup mieux ce qui nous est propre; qu'il en faut plutôt croire les lumières de leur prudence que l'aveuglement de notre passion; et que l'emportement de la jeunesse nous entraîne le plus souvent dans des précipices fâcheux. » Il passe outre, cependant; mais il ne l'eût pas fait avec un autre père qu'Harpagon, et cette déclaration de principes, si précise et si forte, atténue singulièrement ce qu'il peut y avoir, dans la pièce, d'hostile aux droits de la famille.

Du milieu où vivait son père, où lui-même fut élevé et qu'il ne quitta jamais tout à fait, Molière a tiré plus encore que de ses relations directes avec Jean Poquelin. A ce milieu il emprunta les personnages et le cadre, les idées et les sentimens de la plupart de ses pièces. Entre bien des preuves, il suffira d'en citer une, particulièrement instructive, empruntée au *Bourgeois gentilhomme*. N'est-elle pas bourgeoise et parisienne dans ses moindres actions, dans ses moindres paroles, cette Mme Jourdain, d'un esprit si pratique avec sa philosophie terre à terre, si vaillante et si résolue dans la maison que bouleversent les fantaisies de son mari? Ce n'est pas elle qui oubliera jamais ses origines et son père « qui vendoit du drap près de la porte Saint-Innocent. » Par une de ces vues de bon sens, assez rares en pareil cas chez les femmes, tandis que son mari veut s'élever vers la noblesse, elle se fâche et le retient. La fortune que les deux grands-pères de sa fille ont péniblement amassée et « qu'ils paient peut-être cher en l'autre monde, » elle prétend la défendre contre les Dorantes et les Dorimènes. L'horizon borné de son quartier lui suffit; on s'y connaît, on y voisine, on y glose les uns sur les autres, elle y est une personne considérable, et c'est là le vrai bonheur. Des ménages ainsi divisés, Mo-

lière en a certainement vu plus d'un autour de lui, surtout dans les commerces de luxe exercés par sa famille. Parmi ces tapissiers et ces merciers, ces lingers et ces joailliers, les relations avec le beau monde étaient journalières, et il y fallait quelque prudence pour ne se point laisser duper, quelque bon sens pour réserver sa fille à un Cléonte bourgeois.

Non-seulement Molière observa cette façon de sentir, mais il s'en imprégna lui-même, il la conserva lorsqu'il fut devenu comédien, auteur et homme de cour ; car, même alors, nous l'avons vu, il ne renonça pas à ses relations de famille ; par elles il demeura bourgeois, bon bourgeois de Paris. Avec Boileau, issu comme lui de bourgeoisie parisienne, — bourgeoisie un peu plus relevée, celle du Palais, mais, au fond, assez semblable à l'autre, — il représente l'esprit bourgeois dans la littérature du XVIIe siècle. Les deux amis ont tout de cet esprit : les qualités et les défauts, plus ou moins dominans chez l'un et chez l'autre, plus ou moins en opposition ou en équilibre ; mais cet esprit est le fond du génie de Molière et de ce talent de Boileau qui va jusqu'au génie : ferme bon sens, instinct de sagesse pratique et de mesure, goût de la raillerie avec de la justice et de la bonté jusque dans l'extrême satire, haine du faux et de l'outré, du prétentieux et du romanesque ; avec cela, élévation moyenne de sentimens, plus de raison que de fantaisie, de force que de délicatesse, parfois une verve un peu grosse et un goût fâcheux pour ce qu'il y a de moins relevé dans la plaisanterie gauloise. Cet esprit sert à comprendre la campagne qu'ils menèrent si vivement l'un et l'autre contre la littérature de cabaret et de ruelle. Ils y portèrent le robuste bon sens qu'ils devaient à leur origine, en y joignant le goût de la cour, où ils trouvèrent l'un et l'autre accès, protection et inspiration. Avant eux, il n'y a pas encore, au XVIIe siècle, ce que l'on pourrait appeler une littérature de tiers-état, c'est-à-dire, en attendant le peuple qui n'existe pas encore comme public, une littérature inspirée et lue par la classe la plus nombreuse et la plus sensée de la nation. Celle qui occupe la première moitié du siècle, littérature de salon ou de cabaret, tantôt léchée, tantôt lâchée, est un contraste de raffinement et de grossièreté, de prétention et de platitude, d'invraisemblance et de terre-à-terre. Au théâtre, principalement, tout cela se mélange ; que les auteurs aient du génie comme Corneille, du talent comme Scarron, une déplorable facilité comme Scudéry, qu'ils soient tragiques ou comiques, tous, s'écartant de la région moyenne des sentimens ou des idées, montent trop haut ou descendent trop bas ; tous, enfin, se guindent ou s'avilissent dans leur existence ou dans leurs œuvres, hôtes des ruelles ou des mauvais lieux.

Le caractère de la littérature qui commence vers 1660, c'est-à-dire avec le gouvernement personnel de Louis XIV, est de réagir également contre ces deux tendances extrêmes ; les écrivains se rangent, et, renonçant aux patronages aristocratiques pour celui que leur offre le roi, ils prennent leurs inspirations dans le goût bourgeois et dans celui de la cour. Par là ils réalisent un double idéal de vérité moyenne et d'élévation dont Molière et Boileau d'un côté, Racine de l'autre, offriront des modèles parfaits. Les deux premiers sentent et parlent comme des bourgeois de grand esprit en qui le contact des suprêmes élégances affine, sans les altérer, les qualités originelles, le troisième comme un bourgeois d'une délicatesse supérieure à sa condition, à l'aise comme en une patrie dans le monde qui l'accueille, et, en échange de ce qu'il reçoit, offrant à ce monde la peinture idéale de son langage et de ses sentimens. Dès lors, les précieux raillés disparaissent ou boudent, les burlesques méprisés se consolent dans leurs cabarets, mais les uns et les autres perdent pour un temps toute influence. Tandis que Boileau harcèle les seconds, Molière se charge des premiers ; il ouvre le feu avec *les Précieuses ridicules*, début de son théâtre parisien, il ne les cesse qu'avec *les Femmes savantes*, son avant-dernière pièce, et l'on peut tenir pour assuré que, s'il eût vécu, il n'eût point désarmé. D'autre part, dans le plus grand nombre de ses comédies, il mêle bourgeois et hommes de cour, corrigeant les uns par les autres, opposant à Dorante, le noble sans dignité, Cléonte, le bourgeois fier de sa condition, l'élégant Clitandre au cuistre Trissotin. Ainsi, jusque dans la littérature, le règne de Louis XIV, ce « règne de vile bourgeoisie, » comme l'appelle Saint-Simon, ce règne où, selon la remarque d'Augustin Thierry, « dans les lettres, tous les grands noms, sauf trois, furent plébéiens, » ce règne marque l'avènement du tiers-état, servant et illustrant le pouvoir qui l'élève et lui donne sa place.

GUSTAVE LARROUMET.

LA
BAISSE DES PRIX
ET LA
CRISE COMMERCIALE DANS LE MONDE

CAUSES ALLÉGUÉES, REMÈDES PROPOSÉS.

Depuis deux ans le monde entier souffre d'une crise commerciale intense. On ne voit guère de pays échapper au fléau. Par des causes particulières, la France en est plus atteinte ; mais ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni même les États-Unis et les républiques du sud de l'Amérique ne sont à l'abri du mal. Il sévit plus ici et moins là, suivant que l'organisme est plus résistant. Toutes les manifestations de l'activité commerciale des peuples témoignent d'une langueur universelle. Les recettes des chemins de fer offrent des moins-values sur tout le continent européen et dans les Iles britanniques. En France, le commerce extérieur n'a cessé de fléchir depuis cinq années. L'importation des marchandises, qui s'élevait à 5 milliards 33 millions en 1880, est successivement descendue à 4 milliards 863 millions en 1881, 4 milliards 821 millions en 1882, 4 milliards 804 millions en 1883, 4 milliards 343 millions en 1884, et enfin 4 milliards 215 millions

en 1885. La décadence de l'exportation est, chez nous, de date un peu plus récente. Le chiffre le plus élevé pour elle se rencontre en 1882, à savoir 3 milliards 574 millions; depuis lors on va de chute en chute : 3 milliards 451 millions en 1883, 3 milliards 232 millions en 1884, 3 milliards 185 millions en 1885. En quelques années l'importation des marchandises étrangères a donc fléchi chez nous de 818 millions, soit de 16 pour 100, et notre exportation, moins frappée, a diminué de 389 millions, ou de 10 1/2 pour 100. L'écart, sans doute, entre la période passée des années heureuses et la période présente des calamiteuses, est moins considérable en réalité qu'en apparence, grâce à la baisse des prix ; mais cette baisse des prix est elle-même le phénomène qui, par son ampleur et sa constance, inquiète le plus un certain nombre d'observateurs. Il est à peine besoin de rappeler ici les moins-values d'impôts qui sont surtout sensibles pour les taxes frappant la richesse, telles que les droits d'enregistrement, mais qui commencent à se présenter aussi parmi les droits grevant les consommations populaires, comme l'impôt sur le tabac. Nos politiciens, pris au dépourvu, en pleine effervescence de gaspillage à outrance des deniers publics, sont déconcertés de ce complet changement d'allures dans le rendement des taxes. Notre mauvaise fortune n'est pas isolée dans le monde. Pour ne citer que deux exemples : l'Angleterre, où les rouages gouvernementaux, il est vrai, commencent à s'affaiblir et ne jouent plus que péniblement, lutte aujourd'hui contre des déficits, bien moins considérables, toutefois, que les nôtres. Son commerce ne peut se maintenir aux chiffres des dernières années. De 389 millions 1/2 de livres sterling ou 9 milliards 750 millions de francs en chiffres ronds, en 1884, l'importation du royaume-uni fléchit à 373 millions 1/2 de livres sterling, ou 9 milliards 350 millions de francs en 1885, soit 400 millions de francs de moins environ. L'exportation et la réexportation britanniques tombent de 296 millions de livres sterling (7 milliards 400 millions de francs) en 1884, à 271 millions de livres sterling (6 milliards 775 millions de francs) en 1885, ce qui fait ressortir une diminution de 625 millions de francs environ. Sans doute, la baisse des prix, dont nous parlions, tient une grande place dans cet écart, d'autant plus que les statistiques commerciales anglaises suivent de beaucoup plus près que les nôtres le mouvement des prix; néanmoins l'amoindrissement du commerce réel reste sensible.

Un pays qui, à la différence de la France et de l'Angleterre, jouit, depuis quelques années, d'une administration très prudente et très habile,qui ne commet plus guère de faute financière, qui a su éviter la plupart des entraînemens auxquels les autres peuples

ont cédé, l'Italie, paie également son tribut, quoique dans de moindres proportions, à la crise générale. L'importation des marchandises qui s'y élevait, déduction faite des métaux précieux, à 1 milliard 317 millions de francs en 1884, monte à 1 milliard 457 millions en 1885. Ici, contrairement à ce qui se passe dans la Grande-Bretagne et chez nous, l'importation s'est notablement accrue par suite de mauvaises récoltes. Tenant à cette cause fâcheuse, cet accroissement ne saurait être un bien. Quant à l'exportation italienne, les métaux précieux déduits, elle est tombée de 1 milliard 65 millions en 1884, à 946 millions en 1885, et quoique les mauvaises récoltes expliquent en partie cet écart, il convient de reconnaître que, dans une certaine mesure, la crise commerciale universelle y a contribué. Nous fatiguerions le lecteur sans grand profit si nous voulions accumuler les chiffres sur le commerce des principales nations du monde. Les statistiques de l'Allemagne, qui ne convertissent que tardivement, pour le commerce avec l'étranger, les quantités en valeurs, porteraient, elles aussi, la trace de la souffrance universelle. Les orgueilleux pays neufs, qui, avec la présomption de leur exubérante jeunesse, se croyaient à l'abri de toutes les maladies du vieux monde, se voient contraints d'avouer que leur prodigieux développement rencontre quelques obstacles et subit un ralentissement. De 723 millions de dollars, ou 3 milliards 904 millions de francs en 1882-83, l'importation des marchandises, aux États-Unis d'Amérique, a fléchi à 667 millions de dollars en 1883-84, soit 3 milliards 601 millions de francs. L'exportation américaine n'a pas été plus heureuse, car de 804 millions de dollars, ou 4 milliards 341 millions de francs en 1882-83, elle est tombée, en 1883-84, à 725 millions de dollars (métaux précieux non compris dans l'une et l'autre année), soit 3 milliards 915 millions de francs. Une réduction de 303 millions à l'importation et de 426 millions à l'exportation, voilà donc le spectacle que nous a offert, il y a deux ans, le jeune géant américain. L'année 1884-85, loin de réparer ces pertes, les a encore accrues. L'exportation des États-Unis est tombée, en effet, à 688 millions de dollars en 1885, ce qui représente une diminution de 200 millions de dollars ou de plus 1 milliard de francs depuis 1880. A l'autre extrémité du nouveau monde, une société nouvelle qui, elle aussi, peut se réjouir de sa plantureuse adolescence, la république argentine, lutte contre de graves embarras financiers et commerciaux.

On peut donc dire que, dans le monde, toutes les nations sont frappées. Quelles sont les causes de cet universel malaise? Quelle est la durée qu'on lui peut assigner? Quels sont les remèdes auxquels on doit recourir pour rétablir, aussi promptement que pos-

sible, l'équilibre et la santé dans la constitution commerciale des peuples ?

Sur les origines de la crise, les opinions sont très diverses. Les uns n'y veulent voir qu'une de ces secousses périodiques, une de maladies de croissance qui sont comme l'accompagnement et la rançon de tous les progrès et qui, amenées par le cours naturel des choses, ayant un caractère en quelque sorte fatal, disparaissent d'elles-mêmes. Parmi ceux qui tiennent à cette opinion, quelques-uns croient déjà entrevoir les signes de la convalescence : ils les détaillent, les rapprochent, les commentent. Un de ces observateurs optimistes, M. Clément Juglar, qui s'est fait de l'étude des crises commerciales une spécialité intéressante et féconde, voit, dans les mouvemens de l'encaisse et du portefeuille des banques, des symptômes aujourd'hui rassurans. Le mal serait arrivé au période le plus aigu et en voie de s'atténuer. Un homme d'affaires qui, sur ce point, paraît un disciple de M. Clément Juglar, M. Jacques Siegfried, dresse avec une minutieuse exactitude des travaux graphiques d'où il ressortirait que la reprise des affaires est proche. Tout autres sont les réflexions et les prévisions d'observateurs non moins systématiques, qui prétendent que la crise actuelle diffère considérablement de toutes celles qui l'ont précédée, qu'elle a une cause non pas naturelle, mais artificielle, qu'une faute de quelques gouvernemens l'a engendrée et qu'une mesure simple, facile, de ces mêmes gouvernemens peut, en un instant, la faire disparaître. Il ne tiendrait qu'à un article de loi ou à une clause de traité international de transformer la gêne présente, qui est universelle, en une prospérité soudaine qui serait également universelle. Ces médecins, si affirmatifs, sont les partisans du métal d'argent, les bimétallistes, comme ils se nomment. Rien n'égale leur ardeur, le ton catégorique dont ils usent, le dédain profond qu'ils affectent pour les égarés et les ignorans qui ne partagent pas leur foi. Ils ont le caractère d'apôtres. Le talent et la verve ne leur manquent pas. Il suffit de nommer M. Émile de Laveleye en Belgique, en France le spirituel, mordant et incisif M. Cernuschi, dans nos chambres M. de Soubeyran, pour voir que ces médecins, au remède unique et immédiat, sont loin d'être les premiers venus. On a proscrit l'argent pour introniser l'or comme unique souverain monétaire ; l'argent se venge d'une façon effroyable et plonge le monde dans une crise dont on ne sortira que par la réhabilitation de l'argent. Parmi les observateurs des souffrances commerciales actuelles, il se rencontre beaucoup d'autres variétés : ceux qui s'exclament sur la surproduction ; l'homme produit trop pour ses besoins ; s'il ne fait pas moins de blé, moins de vêtemens, moins de maisons,

l'humanité mourra de faim, de froid et manquera d'abri. La doctrine n'est pas neuve, quoique singulièrement contradictoire. Puis arrivent les protectionnistes. Tout le mal vient de ce que l'on ne se protège pas assez; tous les pays souffrent parce qu'ils achètent trop et vendent trop peu. Il faut protéger davantage. Quand les différens pays auront réalisé cet idéal mystérieux de se vendre beaucoup les uns aux autres sans rien s'acheter réciproquement, quand ils auront annulé par des droits de douane les diversités de forces productives qui tiennent à la nature ou à des antécédens lointains, quand ils auront supprimé la division territoriale du travail au sein de l'humanité, les beaux jours réapparaîtront et les années heureuses se suivront sans interruption. Examinons successivement ces opinions variées.

I.

A tout seigneur, tout honneur. C'est à la petite école, si ardente, si tenace, si bruyante, qui gémit sur la démonétisation de l'argent en quelques pays que l'on doit d'abord accorder son attention. Nous nous tiendrons à l'écart du côté métaphysique de la question. Le monde scientifique et le monde financier sont rassasiés de discussions sur l'étalon double et l'étalon unique. Aussi nous ne soufflerons mot de cet important débat. C'est uniquement de l'influence positive et actuelle des faits monétaires récens sur les prix des marchandises et sur le commerce que nous allons parler.

Il y avait naguère deux métaux, tantôt rivaux, tantôt alliés, qui se disputaient et qui parfois se partageaient la fonction monétaire dans le monde, l'or et l'argent. Chacun d'eux avait ses territoires propres; en outre, ils détenaient ensemble des territoires communs. L'or régnait souverainement en Angleterre, aux États-Unis, dans les pays scandinaves; l'argent trônait sans rival aux Indes, en Allemagne, et nominalement en Autriche, en Russie. Enfin, les deux métaux, cessant d'être ennemis et devenant des frères unis étroitement, possédaient par indivis la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Grèce, ce que l'on appelle l'Union latine. Ils y avaient les mêmes droits légaux; on pouvait recourir indéfiniment pour les paiemens à l'un ou à l'autre, à la simple condition de donner 15 grammes 1/2 d'argent monnayés à la place d'un gramme d'or, ou réciproquement. C'est ce que M. Cernuschi, dans le langage imagé dont il a le secret, appelle le pair bimétallique. Ce pair n'existait que dans quelques pays, non dans tous, comme on l'a vu tout à l'heure. Après les événemens de 1870-71, l'Allemagne, enflée par

ses succès et confiante dans la force qu'allaient lui procurer nos 5 milliards, voulut changer son système monétaire. Elle prétendit se transformer en nation riche de nation pauvre qu'elle était ou qu'elle semblait être. Le signe d'une nation riche, qui fait un commerce cosmopolite et où l'aisance pénètre toutes les classes, c'est d'avoir l'or, la substance précieuse par excellence, pour instrument habituel dans les paiemens. L'Allemagne, qui était en ce temps fidèle aux principes économiques que M. de Bismarck s'efforce de lui faire abandonner depuis une demi-douzaine d'années, rejeta comme un haillon sordide la monnaie d'argent et prit celle d'or, changeant avec décision son étalon unique, et n'accordant même pas l'honneur d'une discussion à la doctrine du double étalon. Ce qu'elle faisait, d'autres l'avaient fait avant elle, notamment les états scandinaves; d'autres aussi avaient été conviés à le faire, la France, par exemple, en 1867, quand M. Michel Chevalier, M. de Parieu et un certain nombre de banquiers éclairés pressaient le gouvernement impérial d'adopter l'étalon unique d'or. On se rappelle que ce projet n'échoua que par la résistance acharnée de la Banque de France, qui, maintenant toute contrite et embarrassée, contemple avec inquiétude son énorme approvisionnement d'argent.

Voilà l'Allemagne qui, selon l'expression reçue, mais incorrecte, démonétise l'argent. En réalité, elle conserve une quantité considérable de ce métal; comme le fait remarquer dans un écrit récent un publiciste américain, elle détient encore plus de 100 millions de dollars de monnaie d'argent, et ces pièces circulent dans les transactions beaucoup plus qu'aux États-Unis (1). L'Allemagne n'a démonétisé, d'après M. Cernuschi même, que 4 millions de kilogrammes d'argent, qui, d'après notre tarif légal, ne valent que 810 millions de francs environ, et sur ces 4 millions de kilogrammes d'argent qui ont cessé d'être monnaie allemande, il en est 2 millions de kilogrammes environ qui ont été convertis en pièces de 5 francs de l'Union latine. Il n'est donc sorti d'Europe pour l'Asie que 2 millions de kilogrammes environ d'argent, soit pour 405 millions de francs, d'après le tarif de nos lois, ce qui est un chiffre insignifiant. M. Cernuschi a raison de dire, dans une lettre adressée au directeur du *Times*, que le stock monétaire de l'Europe dans son ensemble est à peu près aussi important qu'il l'était en 1871. Quoique la démonétisation des thalers allemands ait été loin d'avoir l'ampleur que par irréflexion on lui attribue, l'initiative de l'Allemagne coïncida avec un changement profond dans la situation monétaire

(1) *The Physics and Metaphysics of Money*, by Ramond Gibbons, New-York and London, Putman's sons, 1886.

du monde. Le métal d'argent se mit à baisser, c'est-à-dire qu'il n'eut plus relativement à l'or la valeur que lui attribuaient les lois monétaires de l'Union latine; on vit violer ce fameux rapport de un gramme d'or pour 15 grammes 1/2 d'argent qui apparaît à l'école dite bimétalliste comme correspondant à une sorte de loi sociale dont on ne saurait s'écarter sans les plus grands périls. Déjà, depuis le mois de février 1867, c'est-à-dire quatre ans avant la conversion monétaire de l'empire allemand, la valeur du métal d'argent avait été presque constamment, sur le marché de Londres, au-dessous de celle que lui attribuait le tarif de notre monnaie. Au lieu d'être avec l'or dans le rapport de 15.50 à 1, elle était presque toujours dans le rapport de 15.60 ou 15.65 à 1. Mais, à partir de l'année 1872, l'écart s'accentua considérablement : le rapport de la valeur de l'argent à la valeur de l'or fut de 15.64 à 1 en 1872; 15.93 en 1873; 16.16 en 1874; l'argent perdit ainsi successivement 2, 3 et 4 pour 100. Les pays de l'Union latine qui constituaient à eux seuls la région où l'or et l'argent exerçaient une sorte de *condominium*, y ayant tous les deux également, d'après un tari fixé au commencement de ce siècle, la puissance monétaire souveraine, durent s'émouvoir d'un changement aussi considérable et qui semblait devoir s'accroître dans le rapport de valeur des deux métaux. Ils craignirent que, à la faveur de notre tarif monétaire devenu en contradiction avec les faits et trop manifestement défavorable à l'or, on ne fît frapper en France, en Belgique, en Suisse, de plus en plus de monnaies d'argent, ce métal recevant un accroissement de valeur par la frappe en écus, et que l'on ne retirât de la circulation la plus grande partie de notre monnaie d'or, notre tarif légal pour ce métal étant devenu trop bas. Entrevoyant la difficulté de conserver pratiquement le double étalon et se voyant acculée à la nécessité d'avoir en fait l'étalon unique d'argent, si elle ne préférait établir en quelque sorte indirectement l'étalon unique d'or, l'Union latine prit avec quelque timidité ce dernier parti. La France y résista tant qu'elle put; mais la Suisse d'abord, puis la Belgique, y poussèrent. L'Union latine suspendit donc d'une manière absolue le monnayage de l'argent.

Le mouvement de dépréciation de ce métal ne s'arrêta pas : il s'accéléra, au contraire, chaque jour. Au lieu du rapport classique et chez nous légal de 15 grammes 1/2 d'argent comme équivalent d'un gramme d'or, on cota successivement, à la Bourse de Londres, les rapports suivans : 16.63 en 1875; 17.80 en 1876; 17.19 en 1877; 17.96 en 1878; 18.39 en 1879; 18.05 en 1880; 18.24 en 1881; 18.27 en 1882; 18.65 en 1884 et 18.63 en 1885; c'est-à-dire que un lingot d'argent de 18 grammes 63 s'échangeait

contre un lingot d'or de 1 gramme (1). L'argent perdait près de 21 pour 100 de la valeur que nos lois lui attribuaient et qu'il avait conservée *grosso modo*, avec des variations fréquentes, mais légères, jusqu'en 1871. Ce que M. Cernuschi appelle le pair bimétallique était donc complètement détruit et l'on se trouvait en plein dans ce que le pittoresque écrivain nomme le *morbus* monétaire. Aujourd'hui, d'ailleurs, le mal a encore empiré, car la dépréciation du métal d'argent dépasse 22 pour 100.

En exposant les péripéties de cette question métallique, nous avons tenu à éviter toute discussion de principe sur l'emploi comme monnaie des deux métaux précieux. Il nous suffit, dans ce travail, de suivre les faits et de les rapprocher pour rechercher l'influence qu'ils ont pu exercer sur les prix. Le premier de ces prix, par ordre d'importance, qui ait été sérieusement troublé, c'est celui du métal d'argent. Quelle a été la cause de la dépréciation considérable qu'il a subie? Ici encore nous serons bref. L'école de MM. de Laveleye, Cernuschi, de Soubeyran affirme que la seule cause de la baisse énorme du métal d'argent, c'est, d'une part, la démonétisation des thalers allemands et, d'autre part, la fermeture à la frappe de ce métal des hôtels de monnaie de l'Union latine. On a vu plus haut que M. Cernuschi lui-même avoue que la démonétisation des thalers allemands a été beaucoup moindre qu'on ne se le figure d'ordinaire. En opposition avec cette explication de la dépréciation de l'argent on peut alléguer des faits qui sont précis et constans : c'est que la production des mines d'argent n'a pas cessé de s'accroître dans des proportions énormes depuis une quinzaine d'années, et que les frais d'extraction de ce métal, soit par suite de la découverte de gisemens plus importans, soit par les progrès de l'industrie des mines, sont considérablement diminués, tandis que, au contraire, la production de l'or, au lieu d'augmenter, a plutôt légèrement décru. Quelques chiffres à ce sujet seront sans doute les bienvenus. Les mines d'argent du monde entier ne fournissaient comme moyenne annuelle que 886,115 kilogrammes de ce métal pendant la période 1851-55 ; le rendement s'est élevé graduellement jusqu'en 1870 et, à partir de cette époque, il est soudain devenu colossal. La moyenne annuelle de la production de l'argent a monté, en effet, à 1,969,000 kilogrammes pendant la période 1871-75, soit juste le double de ce qu'elle était vingt ans auparavant. Dans

(1) Tous ces chiffres, qui sont des moyennes annuelles, sont tirés d'un ouvrage récent du spécialiste le plus connu pour l'étude des faits monétaires, à savoir : M. Ad. Soëtbeer, *Materialien zur Erläuterung und Beurtheilung der Wirthschaftlichen Edelmetallverhœltnisse*, etc.; Berlin, octobre 1885, p. 12.

la période quinquennale suivante, elle s'est encore considérablement développée, et la moyenne annuelle y atteint 2,450,000 kilogrammes. Les chiffres des années récentes dépassent encore ce dernier. En 1881, on extrait des mines 2,592,000 kilogrammes d'argent, puis 2,769,000 en 1882 ; 2,895,000 en 1883 et enfin, 2,860,000 en 1884. L'apport annuel de ce métal a donc plus que triplé en vingt-cinq ans. Cet accroissement de production se maintient malgré une dépréciation de 22 pour 100 dans les prix, et rien n'indique que les mines doivent devenir moins puissantes. Dans le même laps de temps, la production de l'or suit une marche inverse ; au lieu de s'accroître, elle diminue, non pas dans des proportions considérables il est vrai, mais cependant d'une façon sensible. La moyenne annuelle de la production de l'or était de 197,515 kilogrammes dans la période 1851-55, et même de 206,000 kilogrammes dans la période 1856-60, ce qui représentait plus de 700 millions de francs d'or produits annuellement. L'extraction annuelle tombe à 172,000 kilogrammes de 1876 à 1880; puis, diminuant encore, elle n'est plus que de 158,000 kilogrammes en 1881 ; 146,000 kilogrammes en 1882 ; 143,540 en 1883, et enfin, 140,000 kilogrammes en 1884 : elle s'est ainsi réduite de 32 pour 100 environ en une trentaine d'années. Voilà donc deux métaux précieux auxquelles nos lois monétaires avaient assigné un certain rapport fixe de valeur, il y a quatre-vingts ans ; ce rapport se maintient à peu près jusqu'en 1870, non pas cependant sans certaines variations, mais elles étaient légères. Puis il arrive que la production de l'un de ces métaux, l'argent, fait plus que tripler, pendant que la production de l'autre, l'or, diminue d'un tiers ; est-il étonnant que, sur le marché libre des lingots, la valeur du premier de ces métaux ait fléchi relativement à celle du second ? Faut-il chercher ici des explications mystérieuses ou contingentes ? La raison principale ne ressort-elle pas des changemens dans l'importance de la production ? Autrefois, dans la période de 1851 à 1855, on produisait annuellement pour 688 millions de francs d'or environ contre 199 millions d'argent ; la valeur de l'or produit représentait 77 1/2 pour 100 de l'ensemble de la production des métaux précieux et la valeur de l'argent seulement 22 1/2 pour 100 ; en 1884, les proportions sont presque renversées, la valeur de l'or produit n'est plus que de 487 millions de francs et celle de l'argent s'élève à 642 millions de francs ; c'est l'or maintenant qui représente la moindre partie dans la production annuelle des métaux précieux, à savoir 43 pour 100 ; tandis que l'argent en forme la plus forte partie, soit près de 57 pour 100. Des modifications aussi profondes et aussi constantes ne peuvent aller sans un changement de valeur.

En laissant de côté la question controversée de savoir quelle est la cause réelle ou la principale cause de la baisse du métal d'argent, le point essentiel pour l'étude de la crise commerciale est d'examiner si la rareté de l'or a pu exercer une influence sensible sur les prix et sur l'ensemble du commerce du monde. Cette prétendue rareté de l'or est toute relative, puisque la production annuelle de ce métal monte encore à près de 500 millions de francs. Les nombreux écrivains soit anglais, soit français, qui veulent établir un lien entre ce qu'ils appellent la raréfaction du premier des métaux précieux et la crise commerciale universelle insistent beaucoup sur la simultanéité des deux phénomènes. Les prix de toutes les marchandises ont baissé, disent-ils, dans des proportions très fortes et qui s'accentuent chaque jour, et le point de départ de la baisse coïncide à peu près, suivant ces théoriciens, avec la démonétisation des thalers allemands et avec l'interdiction de la frappe des monnaies d'argent dans les pays de l'Union latine. On fait remarquer, en outre, que la production de l'or diminue au moment où un plus grand nombre de nations recourent à ce métal pour en faire la base de leur circulation monétaire ; c'est ainsi que, en plus de l'Allemagne, les États-Unis ont repris les paiemens en espèces sur la base de l'étalon d'or, tout en continuant à frapper, par condescendance pour les producteurs de mines, dans des proportions fixes, des dollars d'argent dont personne ne veut ; l'Italie qui, elle aussi, s'est dégagée du cours forcé, a pris au reste du monde une somme notable d'or qu'elle tâche de garder avec un soin jaloux dans les caisses de ses banques. Le volume du commerce universel va sans cesse en se développant, et la mesure de ce commerce, c'est-à-dire l'or, ne suit plus que d'un pas inégal et lent cet accroissement des opérations commerciales. Aussi, tandis qu'il y a un quart de siècle, un grand nombre de personnes parlaient de la dépréciation de l'or, aujourd'hui certains théoriciens anglais, formant un nouveau mot, en se servant d'un autre préfixe, ne tarissent pas sur « l'appréciation » de l'or, vocable par lequel ils entendent l'augmentation de valeur de ce précieux métal. Les mêmes personnes qui ne voient à la crise commerciale qu'une cause purement monétaire ajoutent que la perte de 20 à 22 pour 100 de la valeur de l'argent depuis quelques années constitue pour les pays qui ont ce métal comme étalon un avantage énorme, qu'ils peuvent vendre leurs produits, notamment le blé, 22 pour 100 moins cher et que l'agriculteur européen se trouve ainsi mis à la merci du cultivateur hindou.

Dans tout cet ensemble de raisonnemens on trouve mêlés des faits qui sont plus ou moins exactement observés et des inductions

qui sont conjecturales. La crise commerciale actuelle, comme toutes les crises, se caractérise par la baisse du prix de la plupart des denrées : une crise n'est autre chose qu'une interruption, ou du moins un ralentissement de la circulation, de la consommation et, à un degré plus avancé de la maladie, de la production même. On éprouve une difficulté d'échanger. La baisse des prix et même la cote purement nominale des prix, c'est ce qui est l'accompagnement nécessaire de toutes les crises. Quand M. de Soubeyran, dans une récente séance de la chambre des députés, faisait la nomenclature des changemens de prix qui se sont opérés de 1873 à 1885, il avait beau jeu ; personne ne conteste que la généralité des marchandises n'ait fléchi dans des proportions très notables, presque inouïes. Le financier député exagérait, sans doute, sur quelques points où il prenait très arbitrairement la date initiale de son tableau de comparaison. Quand, par exemple, il établissait que, en 1873, le blé valait 41 fr. 50 le quintal, le fer 30 francs, la fonte 113 francs et qu'aujourd'hui ces mêmes denrées ne valent plus que 21 fr. 25, 12 francs et 43 francs, ce qui représente une dépréciation de 49 pour 100 sur le blé, de 60 pour 100 sur le fer et de 62 pour 100 sur la fonte, M. de Soubeyran négligeait de dire que l'année 1873 se trouvait une année exceptionnelle, marquée par une très mauvaise récolte, et que pour l'industrie métallurgique elle était signalée par un mouvement de spéculation et de hausse dont on avait eu peu d'exemples en ce siècle. Présenter comme des prix normaux les prix d'une époque d'exaltation comme les années 1873 ou 1874 ; c'était singulièrement dénaturer les faits. On eût pu, d'ailleurs, s'épargner ces exagérations, car la baisse de presque tous les prix des denrées soit naturelles, soit fabriquées n'est que trop certaine, et pour n'être pas en moyenne de moitié, comme on l'a souvent affirmé, elle atteint souvent le quart et parfois le tiers.

Il s'en faut cependant que cette baisse des prix, qui est si frappante quand on examine certaines marchandises comme le blé, la laine, le coton, la soie, l'huile de colza ou de lin, le café, le cuivre, le plomb, le fer, soit absolument universelle. Il est beaucoup d'articles qui y ont échappé ou qui n'en ont été que faiblement atteints. En se reportant aux traités spéciaux sur les prix des marchandises (1), on découvre au premier coup d'œil un certain nombre de denrées dont les prix en gros sont restés à peu près les mêmes depuis vingt-cinq à trente ans. Parmi les métaux, l'étain n'a presque rien perdu de sa valeur depuis lors ; il se cotait 107 shillings sur le marché de Londres dans la période de 1861 à 1870, on lui trouve une valeur moyenne de 100 shillings de 1871 à 1880 et il se main-

(1) Voir notamment Mulhall, *History of prices*; Longmans, 188[illegible], London.

tient encore à 95 shillings de 1881 à 1884. Il y a loin de là à cette prétendue baisse de 50 pour 100 qu'on voudrait faire admettre comme générale ; et cependant l'étain vient en grande partie des pays asiatiques, les îles de la Sonde, la presqu'île de Malacca, lesquels sont au régime de l'étalon unique d'argent et qui, par cette raison, d'après ce qu'affirment les théoriciens bimétallistes, voient leurs exportations singulièrement favorisées par la baisse de ce métal. Si l'étain forme une importante exception à cet avilissement des prix dont on se plaint, beaucoup d'autres denrées se trouvent dans le même cas. Le sel, qui est, à coup sûr, d'un usage universel, vaut 12 shillings la tonne à Londres pendant la période 1881-84 contre 11 shillings dans la période 1854-60 et 10 shillings dans celle de 1861 à 1870. Ici l'on constate non-seulement une résistance à la baisse, mais une hausse positive. Le savon a subi à peine une dépréciation de 12 pour 100 de 1854 à 1884, toujours sur le marché de Londres, le plus directement influencé par les conditions de la production universelle. Il en est de même d'un important article de fabrication : les bouteilles, qui se vendent 117 shillings le centner dans la période 1881-84 contre 120 shillings de 1861 à 1870 et 130 shillings de 1854 à 1860. Quoique affecté par la situation de la métallurgie et de la navigation à vapeur, le charbon anglais se tient exactement, comme moyenne annuelle, au même prix (110 deniers la tonne dans les années 1881-84) que dans celles de la période 1854-60 ; il avait notablement haussé, il est vrai, dans l'intervalle. Si maintenant l'on passe aux denrées d'alimentation, on ne retrouve presque plus trace, en dehors du blé, du café et du sucre, de cette fameuse baisse moyenne de 54 pour 100 dont on parle tant. Laissons de côté le vin, dont les progrès du phylloxera expliquent la hausse ; mais la bière, elle, n'est attaquée par aucun insecte. Or elle a considérablement haussé depuis trente ans ; au lieu de 69 shillings le baril anglais, ce qui représentait sa valeur moyenne de 1854 à 1860, on la trouve à 80 shillings de 1881 à 1884. Le beurre n'a pas non plus à redouter les morsures d'un insecte ; il se trouve, en outre, fréquemment falsifié par l'addition de substances étrangères ; cependant le prix moyen de la période 1881-84, à savoir : 103 shillings le centner, est très supérieur à celui de 1854-60 (84 shillings) et égale à peu près le prix moyen de 1861-70 (104 shillings). Il en est de même pour le fromage, de même encore pour les œufs. En regardant attentivement dans la liste des prix, on en découvrirait bien d'autres qui n'ont subi aucune dépréciation depuis un quart de siècle. La viande commence à diminuer sur les marchés dans une proportion d'ailleurs très légère ; mais cela ne date guère que de deux ans, et la moyenne du prix de la viande de bœuf sur le marché de

Londres par tonne est dans la période de 1881 à 1884 singulièrement supérieure au prix des périodes antérieures ; elle restait en moyenne à 84 livres sterling (2,100 francs) contre 79 livres sterling de 1871 à 1880 et 56 livres sterling de 1841 à 1850. Les peaux se cotent aussi plus cher dans la dernière période quinquennale (64 shillings le centner) que pendant les années 1861 à 1870 (59 shillings). Il est même tel article naturel dont le prix a notablement haussé : le poivre, par exemple, qui se vend 56 shillings le centner de 1881 à 1884, contre 48 shillings dans la période décennale antérieure et 37 shillings dans celle de 1861 à 1870.

Le lecteur nous excusera d'être entré dans ces détails ; il est nécessaire en pareille matière d'être précis et l'on ne peut arriver à la précision qu'avec une nomenclature de chiffres. On voit combien il s'en faut que tous les prix aient fléchi de moitié ou même d'un tiers depuis quinze ou vingt ans. La tendance à la baisse est dominante, mais les exceptions sont nombreuses et surtout importantes. Elles le deviennent davantage si, au lieu de s'en tenir au prix des choses, on se reporte à celui des services humains. Là, la hausse est générale depuis quinze et vingt ans. Qu'il s'agisse des professions libérales ou de celles réputées autrefois serviles, on voit que les émolumens, les traitemens, les salaires, les gages se sont élevés et que si, depuis deux ou trois ans, ils restent stationnaires, on n'aperçoit aucun signe de recul sérieux. Nous voudrions prier ceux qui soutiennent que tous les prix se sont avilis de moitié, d'essayer de baisser de 50 pour 100 ou même de 25 les gages de leurs domestiques ou les honoraires de leur médecin, de leur avocat, d'un peintre de portraits, etc. La discussion du budget dans tous les pays proteste contre cette prétendue universelle baisse des prix, car il n'y est jamais question que d'augmenter le traitement des petits fonctionnaires, facteurs, cantonniers, maîtres d'écoles. Or, comme le prix des services humains contribue autant que le prix des choses à constituer le prix général de la vie, on voit ce qui reste de cette observation superficielle que tout a baissé de moitié ou d'un tiers. Il est cependant évident que si la cause de la crise actuelle était l'augmentation de la valeur de l'or, tous les prix sans exception auraient dû en subir l'influence ; la valeur des services humains aurait dû s'en ressentir aussi et décliner dans des proportions importantes, et l'on ne voit rien de pareil.

Il faut chercher une autre cause ou plutôt d'autres causes à la baisse des prix des marchandises et il n'est pas difficile à tout bon observateur dépourvu de parti-pris d'arriver sur ce point à une solution précise. Il suffit de remarquer que l'on rencontre dans tous les objets dont le prix a fléchi ces deux circonstances : que la production en est devenue singulièrement plus abondante et que les

frais en ont notablement diminué. Le blé, le coton, le café, le fer, la fonte, le cuivre, tous les articles qui se sont avilis offrent la réunion de ces deux conditions. Cette constatation a été tant de fois faite et est devenue si notoire qu'il pourrait sembler presque inutile d'y insister. Néanmoins, comme il se rencontre encore des hommes qui attribuent à la baisse des prix une cause unique, imaginaire, comme l'accroissement de valeur de l'or, il est bon de signaler les causes réelles et palpables pour chacune des principales denrées. Que les approvisionnemens de blé mis à la disposition des nations civilisées se soient prodigieusement accrus depuis moins de vingt ans, c'est un fait que les statisticiens ont aisément mis en lumière. D'après M. Mulhall (1), l'Europe possédait, en 1850, environ 360 millions d'acres de terre en culture, ce qui représentait 148 millions d'hectares environ; en 1870, l'étendue de ces terres atteignait 440 millions d'acres ou 180 millions d'hectares, et, en 1884, elle allait jusqu'à 482 millions d'acres ou 198 millions d'hectares. A ne considérer que notre petite partie du monde, la surface cultivée s'est ainsi accrue de 34 pour 100 environ en moins de trente-cinq ans. Si l'on ajoute que les procédés de culture se sont eux-mêmes améliorés et que le rendement par chaque unité territoriale est devenu plus élevé, on verra combien l'accroissement de la production agricole en Europe a dépassé dans le dernier quart de siècle l'augmentation de la population. Ce n'est là, cependant, que le moindre des facteurs de la baisse des prix. Le trop plein des contrées neuves qui vient s'ajouter au développement de la production dans le vieux monde rend encore beaucoup plus disproportionné l'écart entre l'essor de la production des denrées végétales et celui de la population. On estime à 55 millions d'acres (22 millions 1/2 d'hectares) la surface cultivée que possédaient les États-Unis en 1850, à 88 millions d'acres (36 millions d'hectares) l'étendue des cultures du même pays en 1870 et enfin à 157 millions d'acres (64 millions 1/2 d'hectares) l'ensemble des terres cultivées de la grande Union américaine en 1884 : en trente-quatre ans, cette étendue a donc presque triplé et dans les quatorze dernières années presque doublé. Les colonies britanniques autres que l'Inde ne sont guère restées en arrière de la grande république nord-américaine. Leur superficie cultivée était évaluée à 12 millions d'acres en 1850, 18 millions en 1870, et 25 en 1884. Contrairement à toutes les prévisions de Malthus, et de Ricardo, le dernier quart de siècle a vu les subsistances, dans l'ensemble du monde civilisé, se développer beaucoup plus rapidement que la population. Un autre statisticien réputé

(1) *History of prices*, p. 79.

pour l'exactitude de ses recherches, M. de Neumann-Spallart, a fait ressortir que le commerce de céréales du monde civilisé avait plus que doublé de 1869 à 1879. L'ensemble de l'importation de céréales et de farine des nations de notre groupe de civilisation atteignait seulement 1,636 millions de marks (2 milliards 45 millions de francs environ) en 1869-70; il s'est élevé à 3 milliards 268 millions de marks (environ 4 milliards 85 millions de francs) en 1879 (1); depuis lors, il y a eu un léger recul.

Ce n'est pas seulement pour les grains que l'on constate un aussi prodigieux accroissement de l'offre, il en est de même pour la plupart des autres marchandises qui ont baissé de prix. La production totale du coton, qui était évaluée à 1,192 millions de livres de poids en 1840 et à 2,398 millions de livres en 1860, reste presque stationnaire pendant la période décennale suivante; elle n'atteignait que 2,474 millions de livres en 1870, ce qui représentait seulement une augmentation de 3 1/2 pour 100 en dix années. La cause de ce faible développement était la grande perturbation où la guerre de sécession et la suppression de l'esclavage jetèrent la culture cotonnière aux États-Unis, mais ce ne fut qu'une crise passagère dont les effets disparurent au bout de huit à dix ans. Les plantations se reconstituèrent bientôt dans le Sud avec la main-d'œuvre libre : l'Union américaine, qui ne produisait que 1,540 millions de livres de coton en 1870, avait, en 1880, une récolte de 3,161 millions de livres de ce textile, et, pour l'ensemble du monde, la production s'élevait, dans la même année, à 4,039 millions de livres, soit 67 pour 100 environ d'augmentation dans le court espace de dix années. Cet accroissement, toutefois, est encore insignifiant à côté de celui de la production de la laine. Il faut planter le coton et le cultiver, tandis qu'il suffit d'ouvrir de nouveaux espaces aux troupeaux pour qu'ils multiplient, et avec eux leurs toisons. Une circulaire commerciale, émanant d'un des principaux courtiers de la place d'Anvers, établissait récemment d'une façon saisissante la relation des prix avec les quantités de laine importées en Europe. Si l'on considère les apports de laines coloniales provenant des trois principaux pays producteurs : l'Australie, Le Cap et La Plata, on relève qu'en 1864, les importations ne montaient qu'à 458,000 balles; en 1868, l'importation double et atteint 879,000 balles; les prix baissent alors à 1 fr. 35 et tombent même un instant, en 1869, à 0 fr. 85, le prix le plus bas que l'on eût connu. Pendant cinq à six ans, l'importation reste à peu près stationnaire ou du moins ne se développe que très lentement et les prix se raffermissent. Mais, en 1877, on se trouve en présence d'une importation beaucoup plus

(1) *Uebersichten der Weltwirthschaft;* Jahrgang, 1881-82; Stuttgart, 1884, p. 155.

considérable, 1,272,000 balles, soit 40 pour 100 de plus que cinq ans auparavant; les prix reculent dans une proportion à peu près analogue. Pendant les deux ou trois années suivantes, les apports de laines coloniales restent stationnaires et les prix montent. Mais l'accroissement de la production reprend; l'importation des laines en Europe est estimée à 1,740,000 balles en 1885 ; les prix descendent dans des proportions notables. En 1886, on évalue les apports probables des laines coloniales à 1,880,000 balles, soit le double des importations de 1872 et le quadruple de celles de 1864. Comme le dit avec beaucoup de bon sens ce commerçant qui n'est pas au courant des subtilités des financiers bimétallistes : « Il est hors de doute que le chiffre de la production des laines est le grand régulateur des prix, et que, comme quelques autres articles, tels que les grains, cafés, etc., les laines n'ont pas su résister aux fortes augmentations régulières de la production qui en ont réduit la valeur vénale (1). » Comprend-on que des abstracteurs de quintessence aillent chercher une cause mystérieuse à la baisse des prix quand la cause réelle est si palpable et qu'il suffit, pour la voir distinctement, de ne pas fermer les yeux?

L'accroissement de la production est considérable aussi, quoique beaucoup moindre, pour le café, dont il se produisait, dans les contrées en relation avec l'Europe, 321,000 tonnes en 1855, 422,000 tonnes en 1865, 505,000 tonnes en 1875, et, enfin, 588,000 tonnes en 1881. Ici, l'augmentation est plus faible, puisque en seize ans elle n'atteint guère que 40 pour 100, mais la consommation se développe beaucoup plus lentement, comme pour tous les objets de luxe ou de demi-luxe. La production du sucre, grâce en grande partie aux primes de toute nature que les états distribuent avec une niaise prodigalité aux fabricans, s'est plus rapidement accrue encore que celle du café. M. de Neumann-Spallart évalue à 16,750,000 quintaux métriques la production du sucre de canne dans le monde civilisé en 1867 ; l'augmentation est très lente jusqu'en 1877, où cette production atteint 18,800,000 quintaux ; mais dans la campagne 1881-82 elle dépasse 25 millions de quintaux métriques offrant un accroissement d'un tiers environ en cinq années. La production du sucre de betterave ne reste pas en arrière, et de 15,066,000 quintaux métriques en 1879-80, elle monte à 21,709,000 quintaux en 1882-83, soit une augmentation de 40 pour 100 en trois années. Depuis lors, il semble que la production du sucre ait pris encore de nouveaux développemens. Quoi d'étonnant que la consommation suive à pas inégal une offre qui s'élargit dans

(1) Voir cette circulaire commerciale, qui est décisive, dans *l'Économiste français* du 7 février 1886.

des proportions aussi constantes? Un simple coup d'œil jeté sur la production des métaux convaincra aussi l'homme impartial que la cause de la baisse des prix doit être cherchée dans les conditions de la production de chaque article. Le cuivre fin est l'un de ceux qui se sont le plus dépréciés depuis une quinzaine d'années; mais aussi l'on ne produisait, en 1850, que 45,250 tonnes de ce métal; en 1860, on n'atteignait encore que 67,370 tonnes, tandis que, en 1870, on arrive à 82,120 tonnes, et, par un bond prodigieux, à plus de 120,000 tonnes en 1880; ce chiffre n'est pas la limite extrême, les années postérieures le dépassent. Il n'en va pas autrement du plomb, dont la production était bornée à 104,000 tonnes en 1830 et ne s'élevait encore qu'à 170,500 tonnes en 1850, tandis qu'elle franchit le chiffre de 379,000 tonnes en 1880, ayant ainsi plus que doublé en trente années. La production du fer n'est pas restée en arrière; au contraire, elle a progressé bien davantage, puisque de 4,280,000 tonnes en 1850, elle a monté graduellement à 10,550,000 tonnes en 1870, puis à 14,230,000 en 1871-80, comme moyenne décennale, et enfin à 19,820,000 tonnes en 1882; ici le doublement s'est presque effectué en douze années. L'accroissement de la production du charbon dans l'ensemble du monde civilisé a presque été aussi rapide : contre 62 millions de tonnes de charbon produits en 1882, on met en regard le chiffre de 141 millions de tonnes pour l'année 1860 et celui de 344 millions de tonnes pour l'année 1880; en vingt ans, l'augmentation atteint 145 pour 100 environ.

On pourrait poursuivre presque à l'infini cette énumération. Si maintenant, au lieu de s'arrêter à la cause spéciale et précise de la baisse des prix de chaque article, on recherche les causes plus générales, elles sont faciles à trouver; la question du métal d'argent y est étrangère. Les causes générales peuvent se ramener aux suivantes : le monde entier est beaucoup mieux exploré qu'il y a vingt ans, de sorte que toutes les richesses naturelles, les meilleures terres, les meilleurs gisemens sont plus connus; les capitaux devenus plus abondans par l'épargne et par le surcroît de l'aisance dans toutes les couches de la population, se trouvent aujourd'hui plus mobiles et plus agiles, plus audacieux, plus disposés à se déplacer et plus rapidement transportables qu'il y a un quart de siècle, de façon que la simple annonce de la découverte d'une richesse naturelle sur un point quelconque du monde amène presque immédiatement des tentatives pour mettre celle-ci en valeur. A ce point de vue, l'essor des sociétés anonymes a eu une importance dont on commence à peine à se rendre compte; la substitution de cette puissante force collective aux forces moléculaires du capital personnel et isolé a transformé et décuplé parfois l'efficacité de l'épargne. Si les

capitaux ont eu plus de penchant à émigrer, à coloniser, à affronter des risques de toutes sortes, les hommes eux-mêmes sont devenus moins sédentaires et ils suivent avec ardeur les capitaux partout où ceux-ci les appellent et les rémunèrent. Les progrès de l'industrie, qui se manifestent de cent façons, par des inventions, des découvertes, ou même par de simples améliorations de procédés, par ces modifications légères que les ouvriers appellent des tours de main, ont contribué et contribuent chaque jour à ce développement incessant de la production et à la baisse des prix. Enfin le dernier facteur et non le moins énergique, c'est le perfectionnement des voies de transport, surtout par mer, depuis quinze années. On a fait le calcul que, grâce aux nouveaux types de navires, à la connaissance plus exacte des routes commerciales, au percement des isthmes, aux installations des ports, au télégraphe qui rend les ordres instantanés et épargne aux navires la nécessité d'attendre longtemps des chargemens, chaque marin anglais transporte actuellement deux fois plus de marchandises qu'en 1870, trois fois plus qu'en 1860 et quatre fois plus qu'en 1850.

Voilà les causes générales, incontestables, qui ont agi et continuent d'agir sur les approvisionnemens du monde. Chercher ailleurs l'explication de la baisse des prix, c'est fermer volontairement les yeux. En vain prétendra-t-on que la baisse du métal d'argent, qui perd actuellement 22 pour 100 de la valeur que lui attribue notre tarif monétaire, donne aux Indes un avantage pour leurs exportations. Au milieu de phénomènes si vastes et si intenses, ce n'est là qu'un détail insignifiant. La plupart des denrées qui ont fléchi de prix ne sont pas produites dans des pays à étalon d'argent. Les grands marchés producteurs de cuivre, par exemple, ne se trouvent pas en Orient, mais en Occident; c'est l'Espagne et surtout les États-Unis d'Amérique. Il en est de même pour le fer, de même aussi pour la laine, qui vient surtout de colonies anglaises à étalon d'or, l'Australie et Le Cap, et d'une contrée qui, avant de tomber récemment dans le cours forcé, se servait aussi comme monnaie du métal d'or, la République argentine; même le sucre et le coton sont pour la plus grande quantité produits dans des contrées où la baisse du métal d'argent n'a aucune influence directe.

Il faudrait d'ailleurs, s'entendre sur les résultats réels d'une monnaie dépréciée pour le commerce extérieur d'un grand pays. Quand il s'agit de l'Inde, tantôt on prétend que la baisse du métal d'argent constitue pour elle un énorme avantage parce qu'elle lui permet de vendre ses marchandises à un prix qui, calculé en or, se trouve au-dessous de celui de ses concurrens; d'autre part, presque tous les financiers officiels de l'Inde et de l'Angleterre gémissent sur les embarras dont la baisse de l'argent est l'origine pour le tré-

sor indien. L'Inde a des remises considérables à faire en Angleterre, et une partie de sa dette, contractée pour les travaux publics et les chemins de fer, est payable en or. Elle se voit d'autant moins en état d'acheter, et par conséquent d'autant plus appauvrie, que sa monnaie intérieure a perdu de sa valeur. Si l'on admettait ce principe, qu'une monnaie dépréciée constitue un avantage pour un pays, on devrait en tirer la conclusion que la Russie n'est jamais plus prospère que lorsque le rouble baisse, la République argentine et le Brésil que quand leur papier à cours forcé perd une fraction nouvelle de sa valeur nominale. On en devrait induire également que tous les pays qui, se trouvant il y a cinq, dix ou quinze ans, comme l'Italie et les États-Unis, au régime du papier-monnaie, ont voulu reprendre les paiemens en espèces, se sont trouvés faire un marché de dupe, puisqu'en substituant une monnaie plus forte et plus stable à une autre plus faible et plus variable, ils auraient rendu plus difficiles leurs exportations. Qu'au premier abord, un affaiblissement graduel et lent de la valeur monétaire chez un peuple puisse aider dans une certaine mesure au développement des exportations, on le peut admettre; mais c'est là un phénomène transitoire; bientôt tous les prix se nivellent, les salaires et les émolumens divers se relèvent; et l'avantage temporaire qui résultait pour les producteurs et les exportateurs de la dépréciation de la monnaie disparaît. Si le commerce extérieur de l'Inde s'est sensiblement développé depuis quinze ans, si l'exportation du blé a passé de 1,755,000 centners anglais en 1873-74, à 6,340,000 centners en 1877-78, à 19,863,000 centners en 1881-82, et à 14,151,000 en 1882-83, si également de 1873-84 à 1882-83 l'exportation du riz indien s'est accrue de moitié (31,031,000 centners contre 19,805,000), on peut indiquer à ces augmentations des causes beaucoup plus palpables, plus précises et plus certaines que la baisse de l'argent. Ces causes, les voici : le développement considérable du réseau des chemins de fer indiens, l'existence du canal de Suez et la réduction constante de ses tarifs, enfin l'avilissement du fret maritime. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, ce sont les grands niveleurs des prix : rien n'approche de leur action. En 1870, l'Inde anglaise ne possédait que 4,775 milles anglais, soit 7,650 kilomètres de voies ferrées, étendue insignifiante au milieu d'un si énorme empire. Graduellement ce réseau s'accroît : en 1882, il atteint 10,144 milles anglais, 16,250 kilomètres. Il a encore augmenté depuis lors, de sorte que, à l'heure actuelle, il est à peu près triple de ce qu'il était en 1870. On semble oublier qu'aux Indes, comme dans la plupart des contrées neuves, les chemins de fer sont d'introduction toute récente. Le canal de Suez aussi est

une œuvre qui date de bien peu de temps, puisqu'on ne l'a ouvert à la navigation qu'au mois de novembre 1869 et qu'il fallut d'assez nombreuses années pour construire une flotte à vapeur qui pût user de la voie nouvelle. Les tarifs de Suez ont, en outre, singulièrement diminué : en 1873-74, les droits de péage étaient encore en principal de 13 francs par tonne, et se trouvaient grossis par des droits de pilotage et autres qui portaient la taxe totale à plus de 14 francs. Depuis le commencement de l'année 1885, les droits de pilotage ayant été abolis et ceux de passage diminués, les navires n'acquittent plus que 9 fr. 50 par tonne pour traverser le canal. Enfin le fret maritime a baissé dans des proportions énormes. Je relève sur le *Bulletin du canal de Suez* que les cours du fret, dans la première période quinquennale qui suivit l'ouverture du canal, s'élevaient fréquemment à 3 livres 1/2 ou 4 livres sterling par tonne (82 à 100 fr.) de Calcutta en Europe, et à 1 livre 10 shillings ou 2 livres (37 fr. 50 à 50 fr.) de Bombay en Europe, tandis que, au début de l'année courante, ils sont tombés sur la place de Calcutta à 1 livre 10 ou 12 shillings (36 à 40 fr.), et à 15 ou 16 shillings (18 à 20 fr.) sur celle de Bombay. C'est une diminution d'au moins moitié. Qu'on y joigne l'effet de tous les procédés perfectionnés pour le chargement, le déchargement, tels que les élévateurs à grains et toutes les installations nouvelles des ports, on trouvera dans cet ensemble si varié et si concordant de circonstances une cause de baisse des marchandises bien moins problématique que la dépréciation du métal d'argent.

Quand on parle des métaux précieux, que notamment l'on signale la diminution de la production de l'or, et qu'on veut ramener à ce phénomène la baisse des prix, il est une autre considération dont il faut tenir compte. Il est inexact qu'il soit indispensable, pour le maintien des prix, que la quantité du métal précieux qui forme l'étalon soit légal, soit en usage, augmente en proportion de l'extension et, si nous pouvons ainsi parler, du volume du commerce. Une foule de découvertes récentes tendent à permettre l'économie des métaux précieux dans la circulation. Les télégraphes sous-marins, par exemple, qui enserrent de leurs câbles le globe presque entier et lui forment un filet dont les mailles seront bientôt très serrées, la connaissance plus exacte des courans maritimes, les percemens d'isthmes, les perfectionnemens de la machine à vapeur, diminuent l'usage des métaux précieux dans le commerce international. Qu'il faille expédier un million de francs en lingots d'Amérique en Angleterre, il n'y faudra que six à sept jours contre douze ou quinze il y a vingt ans. Des lingots d'or se rendront d'Australie dans la Grande-Bretagne en trente-cinq jours, au lieu de quatre-vingt-dix il y a un quart de siècle. L'or qui est ainsi sur les routes se trouve

moins longtemps retenu en voyage, ce qui équivaut à un accroissement de sa quantité réellement disponible. En outre, les modes de paiement par compensation, d'un marché à l'autre, sont devenus plus variés et plus abondans ; le simple développement des valeurs mobilières internationales permet de transférer d'une contrée à une autre des capitaux sans qu'un gramme d'or soit déplacé. Les billets de banque, dans tout pays, ont beaucoup plus pénétré toutes les couches de la population, et les chèques sont devenus partout un instrument plus habituel de paiement. S'entassant dans les grands établissemens de crédit, les métaux précieux subissent moins de déperdition soit par le frai, soit par les pertes matérielles, soit par la thésaurisation occulte. Le monde entier s'arrange ainsi de façon à faire de la monnaie métallique, soit dans la vie intérieure de chaque nation, soit dans les rapports internationaux, un usage de plus en plus restreint. Ceux qui ramènent à des phénomènes monétaires l'existence de la crise actuelle ignorent toutes ces choses qui sont constantes, visibles, et qu'un parti-pris tenace peut seul dissimuler à des spectateurs instruits. C'est donc une opinion singulièrement superficielle et déraisonnable que d'attribuer la baisse du prix des marchandises à d'autres causes que le défrichement de pays nouveaux, la mise en valeur de régions engourdies depuis des siècles et réveillées soudainement, le facile transport des capitaux produits dans les vieilles contrées et devenant beaucoup plus productifs dans les nouvelles, l'amélioration des voies de communication par mer et par terre, la baisse constante surtout du fret maritime et des tarifs de chemins de fers depuis un quart de siècle, enfin tous les perfectionnemens mécaniques, chimiques et techniques, accomplis dans la fabrication. A toutes ces causes permanentes de baisse s'en joint une accidentelle et temporaire : éprouvée par un état de crise qui dure déjà depuis quelques années, la spéculation s'est découragée, elle n'opère plus. La spéculation est aussi nécessaire au commerce qu'Achille l'était à l'armée des Hellènes ; c'est elle qui donne le mouvement, qui soutient les prix, qui met l'espérance au cœur ; sans elle tout languit. Il n'y aura de reprise sérieuse des affaires que lorsque la spéculation, si sottement maudite, sortira de sa tente comme l'impétueux Achille, et reviendra, reconstituée et confiante, se jeter dans la mêlée.

II.

La crise dont souffre le monde n'a nullement une origine monétaire, c'est ce qu'il était indispensable d'établir. Des esprits d'ailleurs distingués ont jeté sur cette question tant d'obscurité avec d'incommensurables litanies sur la dépréciation de l'argent, qu'il

était indispensable de prouver par des faits combien est fausse cette hypothèse. Mais alors, dira le lecteur, ce qui résulte de l'exposé précédent, c'est que la crise a pour cause un excès de production : on produit trop de tout, et l'humanité est pauvre parce qu'elle a trop de richesses. Beaucoup d'hommes sont embarrassés de manger, de se vêtir et de se loger, parce qu'on a produit trop de nourriture, trop de vêtemens et trop de maisons. La surproduction, voilà le grand mal. Il n'échappe à personne que cette explication est assez étrange : quand on la présente d'une façon nette, comme nous venons de le faire en quelques lignes, elle se trouve singulièrement paradoxale. A-t-on vraiment trop produit? Peut-on trop produire? Et, en tout cas, peut-il jamais se rencontrer qu'un excès de production, pour parler la langue vulgaire, puisse engendrer la misère de la population?

L'hypothèse d'un excès général de production, particulièrement quand il s'agit des subsistances, ne peut guère être admise. L'humanité a tant de besoins, soit naturels, soit artificiels, qu'elle ne sera jamais satisfaite, et qu'on pourra toujours travailler pour elle. Les anciens besoins sont extensibles, et chaque jour il en naît de nouveaux. Quand l'homme est chaudement vêtu et qu'il ne peut plus, sans s'alourdir, jeter sur sa personne de nouvelles étoffes, il pense à mettre des tapis dans sa demeure, puis des tentures aux murs. La consommation a des appétits illimités. On peut objecter avec raison que, s'il en est ainsi en général, il peut se rencontrer de l'excès dans les productions particulières. Je ne sais quel observateur à l'humeur mélancolique, voulant prouver que l'on pouvait, en effet, trop produire, prenait un exemple typique, celui des cercueils; on pourrait trop produire de cercueils, et quand même ils baisseraient de prix, la consommation n'en augmenterait pas. C'est peut-être le seul objet dont on pût parler d'une façon aussi absolue. Encore pourrait-on répondre que, si la production des cercueils devenait plus facile et moins coûteuse, un certain nombre de personnes prendraient l'habitude de gratifier leurs proches de meubles de ce genre un peu plus perfectionnés, faits d'une matière moins vulgaire, de sorte que même pour cet objet dont chaque personne n'use qu'une fois après sa mort, on ne peut pas dire que l'industrie soit limitée, sinon pour le nombre des objets, du moins pour leur qualité. Si l'on veut un exemple plus riant, celui des berceaux, celui des lits, certes la quantité utile ne peut s'en étendre indéfiniment. Il naît, année moyenne, un million d'enfans en France : si l'on s'avisait, sous prétexte de perfectionnemens dans la production, de fabriquer deux ou trois millions de berceaux par an, il est clair que, quelle que fût la baisse des prix, on ne pourrait obtenir le placement de ces

objets, en France du moins, personne ou très peu de gens ayant le goût d'avoir deux berceaux pour un seul enfant. Il est donc certaines choses dont la consommation est restreinte, en quantité du moins, car, sous le rapport de la qualité, la consommation conserve des perspectives d'accroissement. Ce que nous avons dit des berceaux peut s'appliquer aux lits. Quelques autres objets, les sabots, les souliers, sont un peu dans le même cas : vous auriez beau diminuer le prix de ces articles que, si toute la population en est pourvue, si personne n'a plus conservé l'habitude d'aller nu-pieds, vous pourrez difficilement étendre le débit. Peu de gens veulent imiter le roi Auguste de Pologne, et faire des collections de chaussures; en outre, beaucoup de personnes, quelle que soit leur fortune, pensent que les vieux souliers, quand ils ne sont pas trop avariés, ont leur mérite comme le vieux bois, comme le vieux vin et comme les vieux amis. On n'en est pas là, toutefois, dans le monde, que tous les êtres humains soient pourvus de chaussures et de bas. Pour ceux de ces objets, dont l'usage raisonnable par habitant est limité, sinon d'une façon absolue, du moins approximativement, en quantité, la production a, cependant, encore plus de champ libre devant soi qu'on ne le pense. Toute baisse des prix fait que l'on change plus souvent ceux de ces objets dont la commodité ne gagne pas par l'usage. Aussi a-t-on remarqué que, depuis les progrès de la mécanique et la réduction du prix des marchandises communes, on perd l'habitude de faire réparer, du moins réparer à outrance, les effets d'habillement; le nombre des artisans qui travaillent dans le vieux, les fripiers, les savetiers, se réduit à proportion que s'accroît celui des tailleurs et des cordonniers.

Si, pour certains objets à usage strictement personnel, la production peut être considérée comme ayant une limite, difficile à fixer, à partir de laquelle elle dépasse la consommation, il en est de même pour certains articles qui ne sont pas destinés à satisfaire immédiatement les besoins de l'homme, mais qui servent simplement d'instrumens de travail. Supposons que des perfectionnemens dans la fabrication des aiguilles ou des épingles permette soudainement d'en produire cinq ou dix fois plus, il est certain qu'on ne pourra pas placer les quantités fabriquées. Personne n'achète, par plaisir, des aiguilles; on s'en sert pour coudre, et comme l'on n'augmentera pas ses travaux de couture simplement parce que les aiguilles coûtent très bon marché, on peut produire trop d'aiguilles. Sans doute, si la baisse du prix était considérable, beaucoup de personnes feraient moins d'attention à conserver ces menus instrumens, les chercheraient avec moins de soin quand elles les auraient laissés choir, de sorte que la consommation des aiguilles pourrait augmenter de moitié ou peut-être doubler, mais il serait chimérique

d'espérer qu'elle quintuplerait à la suite d'une baisse de prix. Pour tous les instrumens de travail, dans une civilisation qui est déjà avancée, on peut dire que la consommation rencontre une limite, à un moment donné du moins. On peut produire trop de métiers à tisser ou à filer, trop de locomotives ou trop de wagons, et trop de bateaux à vapeur. Il nous paraît que pour toutes ces dernières catégories d'objets, l'excès de production est flagrant. En 1877, on construisait 221,000 tonnes de navires à vapeur dans la Grande-Bretagne; en 1878, on en construit 287,000; puis 297,000 en 1879, 346,000 tonnes en 1880, et 408,000 tonnes en 1881. Cette activité exubérante des constructions se soutient encore pendant les deux années suivantes; puis, l'encombrement se produisant, elle se ralentit de plus en plus. On évaluait, en 1870, à 1,918,000 tonnes le tonnage des navires à vapeur pour l'ensemble du monde, et, en 1883, à 7,330,000 tonnes. La puissance effective de transport s'est accrue beaucoup plus encore que le tonnage. On est arrivé, en effet, à pourvoir les navires de machines très perfectionnées qui développent beaucoup plus de force en consommant moins de combustible, de sorte que, ayant besoin d'emporter moins de charbon, un vaisseau peut prendre plus de marchandises et effectue chaque voyage en moins de temps. Les meilleures installations des ports rendent, en outre, bien plus prompts le chargement et le déchargement et abrègent ainsi la période morte pendant laquelle les navires ne transportent pas. On jugera de ces progrès par les exemples suivans, qui représentent les traversées les plus rapides d'Europe en Amérique. On considéra comme merveilleux, dans le temps, que le steamer *Great Western* franchît en 19 jours et 2 heures la distance de Bristol à New-York. Trois ans après, la *Britannia* arrivait dans cette même ville 14 jours et 1 heure après avoir quitté Liverpool. En 1875, la *City of Berlin* ne mettait plus que 7 jours 18 heures pour ce trajet, et enfin l'*Alaska*, en 1882, n'employait que 6 jours 22 heures pour le voyage de Cork à New-York. Si l'on veut des tournées plus longues, le coureur de thé *Stirling Castle*, en 1882, fit en 29 jours et 22 heures la traversée du port chinois Hankow à Londres. Les navires qui sont construits sur ce type de vitesse se multiplient; par conséquent, la capacité de transport, relativement au tonnage, ne cesse de s'accroître. On estimait, il y a dix ou douze ans, qu'un navire à vapeur avait une efficacité de transport égale à trois fois celle d'un navire à voiles de même tonnage. Maintenant l'on estime que le rapport d'utilité, au lieu de 3 à 1, est au moins de 5 à 1. On a supputé qu'en 1883 les 7,330,000 tonnes de navires à vapeur des différentes marines ont transporté 109,450,000 tonnes de marchandises. Si l'on a ainsi exagéré les instrumens de navigation, on peut dire que pour les

rails, pour les ponts métalliques, pour la généralité des produits de la métallurgie, on est tombé dans le même excès. C'est l'ouverture de routes nouvelles, le défrichement des pays neufs, les mauvaises récoltes du vieux monde, les progrès incessans de l'art de la navigation qui ont porté à l'exagération les constructions maritimes; d'autre part, les gouvernemens y ont aidé par les primes à la marine marchande; ils ont encore beaucoup plus contribué, par l'exagération des travaux publics, à imprimer une activité artificielle, et qui ne pouvait toujours se soutenir, aux ateliers de constructions de machines et aux hauts-fourneaux. Aujourd'hui, ceux-ci comptent, pour se relever, sur les torpilleurs, les tours blindées et sur une modification dans l'assiette des chemins de fer, à savoir la substitution de traverses métalliques aux traverses en bois.

Nous venons d'examiner certaines natures de produits que, d'une façon absolue, on peut offrir à l'humanité dans des proportions qui, à un moment donné et pour un certain temps, dépassent ses besoins. Il n'en est pas ainsi de toutes les catégories de marchandises : la plupart de celles qui ont pour objet la consommation directe par l'homme ne peuvent pas être offertes, d'une manière absolue, en quantité exubérante. Il n'en est pas des étoffes, ni du sucre, ni du café, ni de la viande, ni du blé, ni même des maisons, comme des locomotives ou des bateaux à vapeur, qui sont de simples instrumens de travail. L'humanité n'a pas assez des premiers, tandis qu'elle peut ne savoir que faire des derniers. Parmi les gens qui ont de l'aisance, pour ne pas parler de ceux qui sont dans la gêne, beaucoup useraient de plus de tapis, de plus de tentures, de plus de sucreries, prendraient plus souvent du café, mangeraient plus de viande, consommeraient même plus de blé, sinon sous la forme du pain, du moins sous celle de farines et d'apprêts de toutes sortes, ou bien encore pour nourrir de la volaille et d'autres emplois accessoires; beaucoup aussi se logeraient plus amplement, s'ils n'étaient retenus par deux obstacles : le prix et l'habitude. De tous ces produits il n'y a pas à proprement excès : si l'offre en dépasse momentanément la consommation, ce n'est pas que celle-ci soit impuissante à absorber la première, c'est qu'elle en est empêchée par des circonstances qui peuvent n'être que passagères. Considérons les maisons à Paris, par exemple. Il est de mode de dire que l'on en a beaucoup trop construit dans ces dernières années. Financièrement, c'est-à-dire au point de vue de l'intérêt pécuniaire du constructeur, cela est vrai; mais absolument, au point de vue des besoins et des désirs de la population, l'assertion devient inexacte. Tout le monde, à Paris, se plaint d'être logé trop à l'étroit : tel qui n'a que deux pièces en occuperait volontiers trois; et celui qui en a trois les échangerait de bon gré pour quatre

ou cinq. S'il ne le fait pas, c'est une question de prix et aussi une question d'habitude. Il suffit que les prix s'abaissent et qu'un certain temps se passe pour que de nouvelles habitudes se contractent, et l'on verra qu'il n'y a pas trop de maisons pour la population de Paris. De même pour les étoffes, pour le sucre, pour le café, pour tout ce qui est de consommation personnelle, on ne peut dire que la production en soit absolument trop forte, seulement le prix de revient peut en être trop élevé; et, d'autre part, ne fût-il pas trop élevé, il faut du temps pour que de nouvelles habitudes se répandent. L'homme qui est arrivé à cinquante ou soixante ans sans avoir dans sa chambre d'autre tapis qu'une descente de lit et dans son salon qu'une carpette, a besoin d'un certain délai avant de se décider, même les prix eussent-ils baissé, à se meubler d'une façon plus confortable. Les périodes de bas prix, de prix-courant au-dessous du prix du revient, doivent revenir à intervalles plus ou moins réguliers dans une société très progressive. Elles ont leur utilité : c'est de ramener, par un examen attentif et un grand effort, plus d'économie dans la production et de susciter, en outre, des habitudes nouvelles. Quand on parle de l'excès de production, il faut bien distinguer ces deux classes très différentes de produits : la première se compose des objets dont l'homme ne fait pas une consommation personnelle, comme les machines, les rails et les instrumens divers, et comprend encore même les objets destinés à une consommation personnelle, mais dont le besoin est strictement limité par la nature des choses; les cercueils, les berceaux, même les lits, sont les exemples typiques de ces articles dont la consommation n'est pas aisément extensible en quantité. Pour cette première catégorie d'objets, il peut y avoir d'une façon absolue, dans toute la force du mot, un excès de production. Il n'en est pas de même pour la seconde classe de produits, qui est de beaucoup la plus nombreuse, celle qui est destinée aux consommations si variées de l'homme. Ici l'offre ne peut pas dépasser d'une manière absolue et définitive les besoins et les désirs : l'embarras, le défaut d'écoulement, ne peuvent être que momentanés; ils viennent non pas de ce que l'on a trop produit, mais de ce que l'on a produit trop chèrement, de façon que la population, tout en ayant le désir d'acheter, n'en a pas les moyens; ou bien encore de ce que l'on a produit des objets qui répondent bien à un besoin naturel à l'homme, mais qui supposent que de nouvelles habitudes devront être contractées, ce qui prend toujours du temps.

On dit fréquemment des enfans ou des adolescens qu'ils ont trop grandi : l'expression n'est pas exacte et devrait être complétée, car personne ne désirerait qu'ils revinssent, si cela était possible, à une taille inférieure; on entend simplement qu'ils ont grandi trop vite

et que l'effort a dépassé momentanément la force de la constitution, qu'il en résulte ainsi dans l'organisme un trouble passager qu'on doit essayer de surmonter par un bon régime. Il n'en va pas autrement de ces périodes qu'on appelle des crises de surproduction : l'expression, prise dans un sens général, est inexacte ; on n'en doit pas conclure que, en considérant la totalité des produits humains, l'homme doit s'ingénier à revenir en arrière et à produire moins. Ce n'est là aussi qu'une simple fièvre de croissance, qui vient de ce qu'un phénomène utile s'est produit avec trop de soudaineté, qu'il n'a pas permis à de nouvelles habitudes, à de nouveaux agencemens de s'établir, que le travail nécessaire d'adaptation de la société à des conditions nouvelles n'a pu s'effectuer graduellement, et qu'il en résulte une gêne momentanée et douloureuse. Ces fièvres de croissance sont exactement les mêmes pour l'organisme industriel et pour l'organisme social que pour l'organisme humain. La nature et le temps sont les remèdes efficaces. Il y faut cependant aussi un bon régime.

III.

On doit d'abord se garder des empiriques et des charlatans. Ils assiègent sans cesse les pouvoirs publics d'une nation souffrante. Les premiers de ces prétendus guérisseurs, ce sont les protectionnistes. On produit trop, disent-ils, dans l'ensemble du monde, nous ne pouvons lutter contre la concurrence universelle : le remède est prompt, simple, toujours sous la main, c'est la proscription des marchandises étrangères et les encouragemens aux marchandises nationales. Cette façon de raisonner a repris du crédit dans le monde ; nous n'en connaissons pas de plus déraisonnable. Plus je vis, plus j'observe, plus je compare, plus l'absurdité criante du protectionnisme s'accuse à mes yeux par les faits les plus incontestables. Le protectionnisme a une grande part de responsabilité dans la crise actuelle. Il y a d'abord, entre cette crise et le redoublement du protectionnisme en Europe et en Amérique à partir de 1878, une concomitance qu'on ne peut nier. C'est, affirmera-t-on, une rencontre fortuite, que la renonciation à une liberté commerciale mitigée ait été, à bref délai, suivie d'une crise intense. Soit ; n'insistons pas sur la simultanéité des deux phénomènes. Mais jugez vous-même des effets de protectionnisme par quelques exemples. Parmi les objets dont la production s'est le plus accrue et qui se trouvent le plus dépréciés, on peut placer les navires à vapeur, les rails et les produits métallurgiques ; enfin, une denrée comestible, le sucre. Eh bien ! ces trois produits sont, à peu près dans tous les

pays du monde, l'objet d'une protection à la plus haute puissance. On a trop construit de navires à vapeur, et les frets sont tombés au-dessous du prix rémunérateur. Comment s'en étonner? L'Angleterre s'est lancée dans la carrière avec sa force acquise, son entrain habituel et sa vieille prédominance. Mais voici la plupart des autres nations qui donnent des primes à la construction des navires à vapeur et à la navigation. La France y dépense une douzaine de millions tous les ans; l'Italie se met à en faire autant; l'Espagne a des droits différentiels qui protègent sa marine. Les nations qui ne donnent pas de primes directes en fournissent de dissimulées sous le nom de subventions à des lignes postales. Chaque jour on en crée de nouvelles. Comment serait-il possible que, dans l'ensemble du monde, avec tous ces encouragemens factices, le nombre des navires ne devînt pas exubérant par rapport aux marchandises à transporter? La disproportion doit être d'autant plus grande que le protectionnisme, qui partout protège la marine, prend soin de réduire le plus possible la quantité de fret; il tâche, en effet, d'entraver, par des droits protecteurs, ou même d'arrêter complètement l'importation de toutes les marchandises étrangères : le blé, le maïs, le bétail, la houille, le fer. Si vous voulez avoir une marine, si vous la subventionnez, il faut cependant bien qu'elle transporte; or elle ne peut transporter que des marchandises venant de l'étranger ou allant à l'étranger. La politique protectionniste de la France et de beaucoup d'autres pays se résume dans cette admirable maxime : Avoir la plus forte marine possible, grâce à des subventions et des primes, avec le minimum de transports de marchandises, grâce aux prohibitions et aux droits protecteurs.

Les effets déplorables du régime protectionniste ne sont pas moins certains dans l'industrie métallurgique en général. Partout on la protège par des droits extravagans : en France, ils représentent 50 à 60 pour 100 de la valeur courante de la marchandise. Cependant, c'est là une des industries les plus souffrantes. C'est que partout, on s'est efforcé par des droits de douane de la développer à outrance. Aux États-Unis, en Russie, en Autriche, en Italie, en Espagne, comme chez nous, on a persuadé aux nationaux qu'ils ne sauraient élever assez de hauts fourneaux et d'ateliers de construction. On est arrivé ainsi à des résultats singuliers : les journaux spéciaux rapportaient, il y a quelques semaines, qu'on avait vendu sur le marché anglais une ou deux locomotives faites en Espagne. Voilà un beau succès! Vrai ou inventé, le fait est typique; le trésor espagnol, qui est à bout de ressources, trouverait encore le moyen de subventionner son industrie de façon qu'elle pût, à prix d'or versé par les contribuables, faire concurrence sur leur propre

marché aux pays les plus avancés en manufactures. L'Italie, qui commandait ses locomotives d'abord à l'Angleterre et à la France, puis à l'Allemagne, s'est mise à les faire elle-même, quoiqu'elle manque de combustible. Toutes les nations s'ingénient à développer à outrance leur exportation; les unes lui donnent des primes directes, les autres, comme le gouvernement allemand, lui en fournissent d'indirectes par un abaissement au-dessous du prix de revient des tarifs de chemins de fer. Autrefois, les affaires d'exportation étaient celles où l'on gagnait proportionnellement le plus; maintenant, ce sont celles où l'on gagne le moins; d'après la théorie nouvelle, on se résout à n'y plus retrouver que l'équivalent strict des frais de fabrication en se disant, pour consolation, que l'on diminue un peu les frais généraux. L'industrie métallurgique se débat en tout pays dans les embarras inextricables que lui a suscités le régime protectionniste, qui a fait surgir partout des hauts fourneaux avec les subsides des contribuables. Une autre cause, il est vrai, a ajouté à ses embarras; nous en parlerons tout à l'heure, ce sont les commandes extravagantes des états.

Il n'est pas d'industrie toutefois où l'absurdité du régime protectionniste se révèle mieux que l'industrie du sucre. On sait combien les lois sur le sucre sont embrouillées. Chaque année, on en refait de nouvelles. On veut tirer de cette matière un revenu fiscal, mais, en outre, on prétend faire en sorte que l'industrie nationale du sucre soit la première du monde. La France y travaille, l'Allemagne y travaille, et l'Autriche, et l'Italie, et la Belgique, et la Hollande, et la Russie, pour aller plus loin. Par un système ingénieux et sans cesse remanié de déchets à la fabrication, de rendemens fictifs du sucre brut en sucre raffiné, chacun des pays précités donne des primes à l'exportation des sucres nationaux. Ce qui en résulte, c'est que cette industrie du sucre, soumise à un régime de faveurs à outrance, est complètement sortie des voies naturelles. On pousse partout la production; le prix de revient normal n'y fait rien; ce que l'on considère, c'est la prime de sortie. « On va faire du sucre en quantité assez grande pour sucrer la mer, » nous disait un raffineur français. Il y a sans doute de l'exagération dans ce propos pittoresque; mais, par suite des subsides gouvernementaux, on est arrivé à faire tant de sucre dans presque tous les pays que les prix de cette denrée baissent chaque jour. Les gouvernemens en tirent argument pour redoubler leur faveurs, qui redoubleront la baisse de la denrée.

Pour avoir une influence moins palpable dans la généralité des cas, la politique protectionniste n'en est pas moins défavorable à l'ensemble de l'industrie. Si le débouché de la plupart de nos pro-

ductions destinées à l'exportation s'est restreint, une des causes en est que la France a converti de 1877 à 1880 la plupart des nations au protectionnisme. Nous avons donné l'exemple, on l'a suivi. Nous repoussons le blé étranger, le bétail étranger, les fils de coton étrangers, on repousse nos articles de Paris, nos soieries, nos meubles, nos vins. Le principal facteur de cette disproportion entre la production et la consommation de certains articles, c'est le tarif douanier. Il agit de deux façons, il prive l'exportation des débouchés auxquels elle était habituée, et il suscite à outrance des fabrications nouvelles qui, elles-mêmes, sont destinées à ne pas trouver d'écoulement. Enfin, les traités de commerce n'existant pour ainsi dire plus, puisqu'ils se réduisent presque dans la pratique à une clause qui ne comprend aucune fixité de droits, à savoir la clause de la nation la plus favorisée, il en résulte une prodigieuse instabilité dans les tarifs et, par conséquent, dans les rapports internationaux. L'incident récent de la Roumanie, celui aussi de la Roumélie en sont les preuves. Nul ne peut savoir quelques mois d'avance les droits exacts qu'il devra payer pour l'introduction de ses marchandises dans un pays déterminé. A toutes les incertitudes qui menacent le cours régulier du commerce s'en joint une qui est l'œuvre des hommes, les variations incessantes de la politique économique internationale.

Un autre artisan de la crise, c'est l'exagération des travaux publics entrepris par les états. Tout le continent européen et, par imitation, quelques contrées lointaines, la république argentine, les républiques australiennes, se sont jetées à corps perdu dans les vastes entreprises réputées d'utilité publique. L'idée que les grands travaux ne peuvent pas être indéfinis, que leur efficacité est bornée, qu'au-delà d'un certain degré ils se nuisent les uns aux autres et n'apportent plus aucune aide, aucun stimulant durable à l'industrie d'un pays, cette idée si simple et si vraie devient étrangère aux têtes frivoles qui gouvernent les nations parlementaires, et surtout les peuples démocratiques. Qu'il ait une demi-douzaine de bons ports de premier ordre, un pays étendu en tire beaucoup de profit; mais quand on mettrait en ports les mille criques qui coupent les côtes d'un grand pays, quel avantage réel en résulterait-il? C'est comme si un particulier, au lieu d'avoir une, deux ou trois portes pour entrer dans sa maison et pour en sortir, s'avisait de mettre en portes tout le rez-de-chaussée. Il en est de même pour les chemins et pour les canaux. Au-delà d'une certaine étendue, ils ne servent plus à rien qu'à enlever des terrains à la culture. Le propriétaire intelligent d'un domaine de 50 hectares ou de 100 hectares n'aura pas l'étrange idée de multiplier les chemins à l'infini et ne se dira pas que plus il en aura, plus il s'enrichira. Il les considérera, au contraire, comme des

charges qu'il faut répartir avec intelligence et réduire au nécessaire. Il n'en va pas autrement des chemins de fer pour une nation. Dans un pays de 500,000 kilomètres carrés, les premiers 20,000 kilomètres de voies ferrées ont une utilité merveilleuse, les 5,000 suivans en ont une beaucoup moindre, les 5,000 encore qui viennent après ces deux premières séries sont presque de la superfétation, cette sorte de luxe à laquelle on peut pourvoir par un prélèvement sur ses revenus, mais qu'il serait déraisonnable de doter avec son capital : au-delà de ce chiffre, tout ce qui se construit en voies ferrées ne sert plus qu'à la commodité de quelques voyageurs et ne fait pas produire au pays un hectolitre de blé ou un hectolitre de vin au-delà de ce qu'il produisait auparavant. Tout nouveau kilomètre de chemin de fer que l'on ouvre en France produit une recette brute de cinq à six mille francs; mais, ce à quoi l'on ne prend pas garde, c'est que ce même trafic même n'est pas du trafic nouveau; les quatre cinquièmes de cette médiocre recette sont simplement détournés des lignes voisines parallèles. Cette activité effrénée, irréfléchie d'un grand nombre d'états pour des travaux publics inutiles, chemins de fer, canaux, voies de terre, ports, a ajouté à la fois aux charges et à l'instabilité de l'industrie. Elle a contribué à arracher au travail régulier de la terre des masses d'ouvriers, à faire hausser soudainement les salaires, à rendre les ouvriers en même temps plus exigeans et plus indisciplinés ; elle a donné un développement factice à l'industrie métallurgique ; enfin, elle a jeté le désordre dans les budgets, creusé les déficits, nécessité des impôts énormes, grossi les dettes publiques ou ajourné leur amortissement. Beaucoup de cervelles légères pressent encore aujourd'hui l'état de venir au secours des ouvriers qui souffrent en modifiant la législation et en ouvrant des chantiers. Si tous ces donneurs de conseils voulaient prendre la peine de réfléchir, ils verraient que toute intervention de l'état sur le terrain économique est essentiellement perturbatrice; c'est un élément d'instabilité, de désarroi, de désordre et de gaspillage. Tant par les lois douanières, qu'ils font et qu'ils défont sans cesse, que par toutes les modifications dont ils menacent la propriété minière, parfois la simple propriété foncière, le libre exercice des industries et la liberté des contrats, par les travaux publics inconsidérés qu'ils entreprennent, par tous les emprunts qu'ils contractent, toutes les places nouvelles qu'ils créent, le parasitisme qu'ils développent, les états, en mouches du coche bourdonnantes, sont pour beaucoup dans la crise économique actuelle; ils ont contribué à la faire naître et ils contribuent à la prolonger.

L'une des premières conditions pour abréger la durée de cette crise, ce serait d'atténuer les rigueurs du régime protecteur et de

renoncer à tout socialisme d'état. La production trouverait alors un écoulement plus naturel, et, se déversant régulièrement sur le monde, sans être à chaque instant arrêtée et déconcertée par des barrières changeantes, les marchandises répondraient mieux aux besoins de la consommation. Pour que cet équilibre entre la production et la consommation se rétablisse partout, il faut, d'un côté, que le prix de revient de la production diminue, et, de l'autre côté, que de nouvelles habitudes chez les consommateurs aient le temps de se former. Puisqu'on a vu que la généralité des produits de l'humanité, sauf quelques objets exceptionnels, ne peuvent dépasser les besoins si variables et les désirs si extensibles des hommes, la formule si usitée « d'excès de production, » veut simplement dire que l'on produit trop chèrement pour les moyens d'achat des consommateurs ou que l'on a devancé chez ceux-ci des habitudes qui ne sont pas encore nées, mais qui naîtront avec le temps. Il faut donc abaisser le prix de revient; et divers facteurs y peuvent contribuer : l'état, en diminuant les impôts et en réduisant le nombre de ses fonctionnaires. Si le gouvernement français eût été pourvu d'un peu plus de prévoyance depuis sept ou huit ans, il eût pu aisément, pendant cette période de paix, l'une des plus longues qu'ait connues la France, diminuer de 200 ou 300 millions de francs le poids des impôts. Il eût été aisé, par exemple, de réduire à 1 pour 100 le droit sur les transactions immobilières, de supprimer l'impôt sur les transports à grande vitesse des marchandises, de réduire des trois quarts la taxe sur le transport des voyageurs, d'abolir certains droits d'enregistrement et de timbre. Avec un peu d'économie également, les municipalités eussent pu renoncer à un bon nombre de centimes additionnels sur les patentes et à celles des taxes d'octroi qui portent sur les matériaux et le combustible. Ainsi l'état eût contribué à la diminution du prix de revient de la production dans le pays. Si, au lieu de multiplier à grands frais les entreprises de travaux publics stériles, l'état s'était entendu avec les compagnies de chemins de fer, ce qui lui eût coûté un moindre sacrifice, pour diminuer de 1 centime en moyenne ou de 1 centime 1/2 le prix de transport par tonne et par kilomètre des marchandises françaises destinées à la consommation des grands centres ou à l'exportation, ou bien encore s'il eût amené les compagnies de chemins de fer à instituer, dans des conditions de rémunération modique, un service de transport de marchandises accéléré qui tînt le milieu entre la grande et la petite vitesse, l'état eût encore contribué d'une manière efficace à abaisser le prix de revient des marchandises françaises. Cette conduite eût été bien plus intelligente que celle qui a consisté à créer des canaux de navigation dont personne ne se sert, des ports secondaires ou tertiaires qu'au-

cun navire ne visite, des voies ferrées dont le maigre trafic est presque en entier détourné des lignes préexistantes. Si l'état enfin réduisait les cadres de son personnel, congédiait une partie de tous ces parasites, dont il multiplie sans cesse le nombre, il dégagerait une fraction du poids mort qui alourdit l'industrie française.

Un autre facteur qui pourrait intervenir et qui interviendra pour diminuer le prix de revient des produits, c'est la baisse du taux de l'intérêt et des profits du capital. Ici l'état n'a qu'à s'abstenir et à laisser faire. C'est une des tendances les plus certaines de notre temps que celle qui déprécie l'intérêt des capitaux et les bénéfices de l'industrie. Dans notre *Essai sur la Répartition des richesses et la tendance à une moindre inégalité des conditions*, nous avons décrit minutieusement les causes, la marche et les effets de ce grand phénomène social. Que les états restreignent leurs dépenses extraordinaires, qu'ils ne s'ingénient pas à dépenser des milliards, qu'ils laissent des sommes à la disposition de l'industrie et de l'agriculture, on verra la baisse du taux de l'intérêt s'accentuer graduellement; on sera content d'un revenu de 3 pour 100 assuré, et les industriels et les commerçans se jugeront satisfaits quand ils obtiendront régulièrement 5 1/2 à 6 pour 100. Ici encore l'état s'est montré dans ces dernières années un élément perturbateur; avec ses gros emprunts incessans, — nous parlons aussi bien de ses emprunts occultes que de ses emprunts publics, — il a contribué à ralentir la dépréciation de l'intérêt. Celle-ci amènera dans une certaine mesure une baisse du prix de revient des produits. Il est vrai qu'il faut un certain temps pour que les mœurs publiques se plient à un phénomène qui déprime la situation et resserre les perspectives de la classe supérieure de la société. Dans l'ouvrage que nous citions il y a un instant, nous croyons avoir prouvé que le monde marche, plus vite qu'on ne le pense, vers une moindre inégalité des conditions humaines. Les industriels et les commerçans devront se contenter de profits moindres; il leur sera plus difficile d'arriver à de grandes fortunes; ils devront prendre des habitudes plus modestes. Il en doit être de même dans l'exploitation du sol: on rejette sur la concurrence étrangère la responsabilité de la crise de la propriété rurale; la cause principale en est ailleurs: il la faut chercher dans les habitudes de vie beaucoup trop large et trop oisive qu'avaient fini par prendre les fermiers, grisés par une prospérité trop soudaine, et aussi dans la rareté des ouvriers agricoles et les habitudes d'irrégularité, parfois d'insubordination, auxquelles peu à peu ils s'étaient laissé entraîner.

Pour amener la baisse durable du prix de revient, on doit compter avec un troisième facteur, une amélioration dans la main-

d'œuvre. Il serait puéril de le dissimuler : les ouvriers des contrées occidentales, ces hommes si bien doués à tant d'égards, se sont laissé eux aussi infatuer par des conditions toutes nouvelles de vie. Un changement subit de rémunération, une instruction superficielle, la possession soudaine de droits soit politiques, soit civils qu'eux ou leurs pères ne possédaient pas, le rassemblement dans les villes et, en revanche, la raréfaction des ouvriers dans les campagnes, ces circonstances, comme on devait d'ailleurs s'y attendre, au premier moment où elles se sont trouvées réunies, ont contribué à exalter l'esprit d'un très grand nombre d'ouvriers et surtout de ceux qui les mènent. Il en est résulté soit la poursuite de salaires extravagans, soit des habitudes d'oisiveté partielle, soit un relâchement général du travail quotidien. J'ouvre *la Série des prix de la ville de Paris* pour l'année 1883 et j'y trouve les salaires suivans : 1 fr. 20 par heure pour les tailleurs de pierre ravaleurs, 0 fr. 90 par heure pour les poseurs, 0 fr. 85 pour les briqueteurs, 9 francs par jour pour les parqueteurs, etc. Il serait, sans doute, très heureux que l'état général de l'humanité permît que l'on pût rémunérer dans ces proportions une main-d'œuvre qui, en définitive, est presque grossière. Mais cela n'est pas. Dans l'ensemble du monde, les 9 dixièmes des hommes même laborieux sont à une singulière distance de ces conditions. Les ouvriers occidentaux, particulièrement ceux des États-Unis, de l'Angleterre et de la France, oublient qu'ils ont constitué jusqu'ici, par des circonstances spéciales, une sorte d'aristocratie dans le monde du travail ; et, comme toutes les aristocraties, ils ont, à la longue, cédé à l'exaltation ; ils en sont arrivés parfois à perdre le goût du travail et surtout l'habitude de la conscience dans l'ouvrage. Leurs chefs ou leurs meneurs ont cherché à les détourner des sentimens et des habitudes qui font le bon et solide ouvrier. De ce côté, la civilisation occidentale court un grand péril. Quand on aura vraiment ouvert la Chine, comme on se propose de le faire, quand à cette population de 350 à 400 millions d'âmes, on aura donné des chemins de fer, des usines à vapeur et des capitaux, il faudra bien que le prix des salaires et l'étendue des loisirs se nivellent chez toutes les nations du monde, de même que s'est déjà nivelé le prix des marchandises. Les rémunérations exceptionnelles, les flâneries de deux ou trois journées par semaine, ne pourront survivre à la concurrence prochaine de l'extrême Orient. Il est désirable que, pour se réformer soi-même, l'on n'attende pas cet événement redoutable ; la conversion viendrait trop tard. De même que les capitalistes doivent accepter la nature des choses et se résigner à une baisse graduelle de leurs profits, de même aussi les ouvriers, ceux du moins qui s'étaient

relâchés, doivent reprendre chez les peuples occidentaux les habitudes de régularité et de conscience dans le travail qui étaient autrefois en honneur et sur lesquelles on veut maintenant jeter le discrédit. Peut-être même, dans beaucoup de cas, sera-t-il nécessaire que les salaires surélevés de ces dernières années diminuent. On y trouvera une compensation dans un travail plus régulier et dans la baisse de la généralité du prix des choses nécessaires à la vie.

Pour que la consommation partout se mette au niveau de la production, il ne suffit pas que le prix de revient baisse par de moindres prélèvemens de l'état sur la production, par une diminution naturelle et graduelle de l'intérêt et des profits du capital, par une efficacité supérieure et même parfois par la réduction de la rémunération du travail de l'ouvrier, il faut encore de nouveaux agencemens commerciaux. Dans la plupart des pays, et en France plus qu'ailleurs, l'organisme économique est surchargé de rouages superflus. On se trouve dans une situation singulièrement anormale; les produits baissent chez le producteur et ne baissent pas pour le consommateur. Le nombre des intermédiaires grossit au fur et à mesure que s'accroît cet écart entre le prix de revient en gros et le prix de vente au détail, si bien que ces intermédiaires eux-mêmes ne font pas de brillantes affaires. Il suffit de rappeler ici qu'à Paris il y avait, en 1854, 1 boulanger pour 1,800 habitans, et qu'aujourd'hui il s'en rencontre 1 sur 1,300. Le développement très rapide de l'instruction et la généralisation de l'aisance, qui ont contribué simultanément à faire dédaigner les métiers manuels, sont les causes principales de cette absurde organisation. Il en est de même à peu près dans tous les métiers. Les conséquences de ce fâcheux état de choses sont doubles : un grand nombre de personnes se trouvent perdues pour le travail de la terre ou pour celui de l'atelier; et c'est encore là un accroissement des frais généraux de l'ensemble de la production; en second lieu, le consommateur ne profite pas ou profite peu de la baisse des prix; par conséquent, il n'étend pas ou il étend peu ses consommations. L'équilibre entre une production accrue et une consommation qui reste à peu près stationnaire ne peut ainsi s'établir. L'état n'a rien à voir dans cette question. Mais les producteurs, d'un côté, les consommateurs, de l'autre, pèchent par négligence. Les uns et les autres devraient se réunir pour créer des magasins qui vendissent au consommateur les diverses denrées avec un très faible écart entre le prix de gros et le prix de détail. A défaut de ces syndicats libres entre les producteurs ou les consommateurs, il conviendrait au moins que des compagnies ou des hommes d'initiative prissent en main la réforme du petit commerce. Il y a toute une réorganisation à entreprendre pour faire profiter

le consommateur de la baisse du prix, afin que le producteur à son tour trouve une compensation à cette baisse dans un accroissement de la consommation. Ces vastes bazars, si légèrement calomniés, que l'on appelle « les grands magasins » ont donné l'exemple pour le commerce du vêtement et de l'ameublement; ici les consommateurs profitent de la baisse du prix. Il faut faire de même pour le commerce d'alimentation, et même pour le logement. C'est à ces conditions qu'on rétablira l'équilibre entre la production et la consommation. Quand les prix pour le consommateur auront été ainsi diminués, celui-ci prendra de nouvelles habitudes, il consommera davantage, et la crise sera terminée. Des arrangemens que nous venons d'indiquer il n'en est pas un que la liberté ne puisse effectuer, il n'en est pas un qui ne soit entravé par l'intervention de l'état, laquelle se manifeste toujours sous la forme de réglementation à outrance, de concurrence déloyale à l'industrie privée, ou de fiscalité oppressive.

Nous avons cherché à exposer l'origine de la crise actuelle. Elle a un caractère beaucoup plus général que toutes les précédentes parce qu'elle tient à une transformation soudaine dans la production et surtout dans la circulation du monde entier. Elle aura par la même cause plus de durée. Néanmoins, si les états avaient quelque prévoyance et quelque sagesse, il est probable qu'avant un an ou dix-huit mois, un mieux sensible se manifesterait partout. Nous n'ignorons pas que beaucoup de lecteurs attendent plus des remèdes empiriques que du régime salutaire et normal qui vient d'être indiqué. Nous recevons des lettres qui nous pressent d'engager l'état à racheter des usines ou des mines et à les livrer aux ouvriers, à réformer la législation de façon que les travailleurs de tous les ateliers soient intéressés dans les bénéfices, à emprunter de plus en plus pour construire des maisons, etc. Nous admirons la crédulité des braves gens qui, sans avoir pris la peine de réfléchir sur ce qu'est le travail, le capital, l'épargne, l'entreprise, sur les élémens et les causes des bénéfices, nous envoient des plans aussi ingénieux. Ils aggraveraient singulièrement le mal. L'action de l'état dans toutes ces questions est essentiellement perturbatrice; elle ne peut jamais être régulatrice. Nous ne sollicitons de lui que de ne pas s'entremettre partout, de ne pas irriter les esprits, de restreindre ses dépenses, de contribuer par son économie à l'abaissement du prix de revient, par la sagesse de son attitude au rétablissement de la confiance. Vous lui demandez trop peu, dira-t-on, Non, car, étant donné son naturel inquiet et fantasque, nous lui demandons beaucoup, plus peut-être qu'il ne voudra nous accorder.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

VII[1].

LA CHUTE DE M. RATTAZZI. — L'INTERVENTION DE LA FRANCE DANS LES ÉTATS ROMAINS. — MENTANA.

I. — LA CHUTE DE M. RATTAZZI.

L'Italie, perfidement encouragée, se lançait à corps perdu, à la suite de la révolution, dans une entreprise hasardeuse, téméraire. Elle s'attaquait à un état faible, qu'elle s'était solennellement engagée à respecter et à couvrir de sa protection, sans que les populations qu'elle prétendait émanciper eussent réclamé son intervention. Au lieu de laisser au temps et à la diplomatie le soin de résoudre le problème romain, qui troublait les consciences catholiques, elle croyait être en état de le trancher par la force, de sa seule autorité. Elle donnait à l'Europe l'affligeant spectacle d'une invasion, recrutée, armée, subventionnée par des députés, sous les yeux du gouvernement, au mépris du droit des gens ; elle jetait la France, qui n'avait cessé de lui donner des marques effectives de son amitié, dans les plus cruels embarras ; elle la mettait dans la nécessité ou d'intervenir ou d'abdiquer.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars, 15 avril et 1er mai.

L'empereur avait abrégé son séjour à Biarritz; il était venu à Saint-Cloud pour se rapprocher de son gouvernement. Les résolutions à prendre étaient trop graves pour n'être pas pesées et discutées en conseil, d'autant plus que ses ministres étaient partagés sur l'urgence d'une intervention; le maréchal Niel et le marquis de Moustier trouvaient, à l'encontre de leurs adversaires, que l'intérêt français devait passer avant l'intérêt italien. La convention du 15 septembre était violée, l'Italie avait méconnu ses devoirs, le pape était en danger, l'opinion en France s'indignait, elle demandait où s'arrêterait la condescendance de l'empereur; il n'était plus possible, après toutes les défaillances de notre politique depuis le mois de juillet 1866, de se prêter à un nouvel acte de faiblesse. Les dépêches de Rome et de Florence devenaient pressantes, elles disaient qu'il n'était que temps d'aviser; elles annonçaient aussi que le gouvernement italien renforçait son armée sur les frontières des états pontificaux, que le général Ricotti partait pour Terni et que l'amiral Ribotti prenait le commandement de l'escadre. Ces graves mesures montraient que l'Italie était résolue, malgré nos protestations, à passer outre et à pénétrer sur le territoire du saint-siège. Les résolutions viriles s'imposaient à la cour des Tuileries.

M. Nigra, depuis le retour de l'empereur, avait repris courage; il ne désespérait pas d'ébranler ses résolutions. L'Italie était la corde sensible de Napoléon III et l'envoyé de Victor-Emmanuel savait la faire vibrer. La camarilla italienne s'attaquait à nos ministres de la guerre et des affaires étrangères; sourdement elle minait leur crédit; ses journaux réclamaient le remplacement « de funestes conseillers qui perdaient la France. » On évoquait la Prusse menaçante; on persistait à prêter au comte de Bismarck de perfides desseins; il n'attendait, disait-on, que le départ de notre escadre pour jeter le masque, prendre sa revanche de l'affaire du Luxembourg, et proclamer l'empire d'Allemagne. On prêtait au ministre prussien, suivant les besoins de la cause, les sentimens les plus opposés; il était l'ami de la France, son allié naturel, il nous assurait la Belgique et nous cédait Mayence et le Palatinat tant que l'Italie n'était pas faite, mais depuis que l'Italie réclamait Rome, il ne songeait plus qu'à revendiquer l'Alsace, qu'à consommer notre ruine. Les adversaires de M. de Moustier et du maréchal Niel faisaient appel aux souvenirs de 1859; ils se constituaient les défenseurs de M. Rattazzi; ils démontraient que notre intérêt nous commandait de ne pas le pousser à bout, qu'il fallait lui tendre la perche et lui faciliter les moyens de se soustraire à ses attaches révolutionnaires; ils s'attendrissaient sur le sort du roi, ils le montraient atteint dans son prestige; il importait de le sauver et de nous assurer par d'habiles concessions son

alliance, en vue d'une guerre avec l'Allemagne, qu'ils prévoyaient prochaine. « Ce n'est pas tout, disaient-ils, d'aller à Rome, le difficile sera d'en sortir. N'est-il pas préférable, dès lors, de nous débarrasser de la question romaine et de la résoudre une fois pour toutes, à l'amiable, avec l'Italie qui, mal engagée, se montre accommodante et nous propose un congrès? » De toutes les objections qu'ils soulevaient, c'était la plus sérieuse. Il était sage assurément de ne pas froisser notre alliée de 1859 et de faciliter à son gouvernement les moyens de se tirer du mauvais pas où, de gaîté de cœur, elle s'était engagée à la suite de la révolution. Il eût été habile de profiter de la crise dans laquelle l'Italie se débattait pour sortir des équivoques d'une convention mal conçue, mal libellée, fournissant matière à d'irritantes controverses, et d'assurer au saint-siège, fût-ce au prix de sacrifices, de solides garanties, solennellement consacrées par toutes les puissances catholiques. Mais qui pouvait répondre de la bonne foi de l'Italie? Ne venait-elle pas de prouver qu'elle méconnaissait ses promesses, qu'elle sacrifiait tout, les amitiés et les traités, à ses intérêts, à ses passions? N'avait-elle pas, au mépris de la confraternité récente de nos armes, scellée sur les champs de batailles de la Lombardie, cherché à nous mettre aux prises avec la Prusse? N'avait-elle pas spéculé sur nos défaites? La France devait-elle manquer à sa parole, renoncer à sa politique traditionnelle, parce qu'il plaisait à l'Italie d'affirmer qu'il lui fallait Rome?

Tels étaient les argumens qui se croisaient autour d'un souverain hésitant, partagé entre le désir de ne pas s'aliéner un pays qui lui était cher, dont il avait fait le pivot de sa politique et la nécessité de ne pas méconnaître ses devoirs envers la France.

Le maréchal Niel et le marquis de Moustier étaient d'accord ; ils étaient décidés à ne consentir à aucune transaction. Lorsqu'ils virent l'empereur, si résolu à Biarritz, ébranlé depuis son retour à Paris par les agissemens de la diplomatie italienne, et prêt à céder à ses instances, ils offrirent leur démission. « Si l'Italie, disaient-ils, viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer dans les états du saint-siège par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe. »

A Rome, tout le monde avait les yeux fixés sur Paris; à Florence, on se préoccupait moins de Paris que de Berlin; on croyait que le sort de l'Italie était entre les mains de la Prusse, c'est de M. de Bismarck que M. Rattazzi attendait le salut; il s'imaginait qu'il suffirait au ministre prussien de dire un mot, de manifester hautement son assentiment aux revendications italiennes, pour donner à réfléchir à la France et la faire reculer. Mais le chancelier ne sortait pas

d'une froide réserve; il restait impénétrable. Il laissait à ses journaux le soin d'attiser le feu et d'entretenir des espérances qu'il était bien décidé à ne pas satisfaire. Il n'avait aucun intérêt à intervenir; ce qu'il voulait, c'était laisser se développer et s'envenimer l'antagonisme entre la France et l'Italie et nous aliéner à jamais notre alliée éventuelle. Le langage qu'il nous tenait n'avait rien qui pût nous inquiéter ni altérer nos résolutions. Il parlait de Garibaldi et de ses auxiliaires avec dédain; il ne ménageait pas le cabinet de Florence; il faisait justice de ses assertions au sujet de la défense de ses frontières. « La Russie, disait-il, trouve bien le moyen de surveiller ses frontières occidentales de façon à ne pas y laisser passer un seul homme sans sa permission; il n'est pas admissible que 50,000 Italiens fussent impuissans à accomplir la même tâche sur une frontière infiniment moins étendue. »

Les inquiétudes croissaient à Rome, on se demandait si l'on pourrait soutenir longtemps une lutte qui devenait de plus en plus inégale. Les moyens de défense étaient limités, tandis que les rangs des agresseurs grossissaient d'heure en heure. Le prominístre des armes et le cardinal Antonelli, sur qui pesait l'organisation de la défense, se montraient soucieux; ils disaient qu'ils n'avaient, dans chacune des provinces, que de faibles contingens à mettre en ligne. Ils prévoyaient le moment où ils seraient débordés si la France n'intervenait pas. Ce qui les consolait, c'était la fidélité des populations, qu'aucune excitation ne détournait de leurs devoirs. Pas une ville, pas une bourgade ne pactisait avec la révolution. Dès que les bandes s'éloignaient, l'autorité légitime était spontanément rétablie; la bourgeoisie demandait des armes pour soutenir la cause du saint-siège, et les *squadriglie*, — des paysans enrôlés, — rivalisaient de courage et de fermeté avec les troupes régulières. C'était le démenti le plus éclatant aux journaux italiens, qui s'efforçaient de donner le change à l'Europe en parlant de l'*insurrection* des populations romaines, tandis qu'il ne s'agissait, en réalité, que d'une *invasion* combinée de longue main par le parti révolutionnaire. Il n'en coûtait pas à la presse de dénaturer les faits pour monter les esprits; elle prétendait que l'armée, les zouaves pontificaux eux-mêmes, pactisaient secrètement avec les bandes garibaldiennes; elle transformait les défaites en victoires; elle disait que le pape était découragé et préparait son départ. Rien n'était moins exact. Pie IX ne cédait point au découragement, les difficultés de la lutte fortifiaient son énergie, mais il prévoyait, et ne le cachait pas à notre diplomatie, que si l'assistance devait tarder, il succomberait sous le nombre.

Le péril était imminent; le salut de Rome dépendait de la promp-

titude et de la fermeté de nos résolutions. L'empereur n'hésita plus. Le dernier mot restait à M. de Moustier et au maréchal Niel. « Que le gouvernement pontifical continue à se défendre énergiquement, l'assistance de la France ne lui fera pas défaut, télégraphiait, le 17 au soir, du palais de Saint-Cloud, le ministre des affaires étrangères à notre chargé d'affaires à Rome. » Les amis de M. Nigra étaient battus, la politique de l'intervention l'emportait sur la politique des compromissions.

M. de Moustier adressait en même temps un ultimatum au cabinet de Florence.Le gouvernement de l'empereur déplorait l'insuffisance des moyens employés par M. Rattazzi pour garder les frontières romaines; il constatait, avec un vif regret, les facilités que rencontraient, sur le territoire italien et jusque dans la capitale, l'enrôlement et le départ des volontaires; il n'admettait pas que le ministre du roi alléguât son impuissance à réprimer un mouvement qu'il avait laissé grandir et qu'il songeât à tirer parti de sa prétendue impuissance pour s'approprier les bénéfices d'une agression dont il avait désavoué les principes. Le gouvernement impérial mettait en conséquence le ministère du roi en demeure de donner la preuve de sa bonne foi et de son désir de conserver ses relations amicales avec la France par des actes d'une nature telle qu'il n'y eût plus d'équivoque possible sur ses intentions; faute de quoi le cabinet des Tuileries se verrait contraint de faire respecter sa signature apposée au bas de la convention du 15 septembre. On laissait vingt-quatre heures au cabinet de Florence pour faire connaître ses résolutions. C'était presque un *casus belli*.

M. Rattazzi ne s'était jamais arrêté sérieusement à l'éventualité d'une intervention française, et elle lui apparaissait soudainement sous la forme d'un ultimatum. Sa diplomatie, trop confiante en elle-même, avait spéculé sur la faiblesse de l'empereur; elle n'avait pas tenu compte des impérieuses exigences de sa politique intérieure. L'échec qu'elle subissait renversait les combinaisons du ministre italien; il ne lui restait d'autre ressource que de marcher avec Garibaldi sur Rome et de rompre avec la France. Ne pouvant plus se détacher de la gauche dont il était le prisonnier, il se décida pour une retraite humiliante sans franchise. Sa démission était forcée; Victor-Emmanuel ne pouvait sauver sa couronne qu'en le sacrifiant. Il est des ministres que la fortune comble de ses prodigalités, tout leur réussit, les fautes mêmes tournent à leur avantage. Il en est d'autres que poursuit la malechance et qui laissent un fâcheux renom. M. Rattazzi était de ce nombre, il passait comme Pie IX pour être un *jettatore :* il était le ministre de Charles-Albert lors du désastre de Novare et, dès qu'il rentrait au pouvoir, Garibaldi se

jetait à la traverse de sa politique et le condamnait à des répressions impopulaires, à d'humiliantes capitulations. Il est vrai que chacun des échecs sanglans que son passage aux affaires attirait à l'Italie était comme un germe fécondant et tournait au profit de son unité. Sans Novare, sans Aspromonte et sans Mentana, Rome ne serait pas aujourd'hui la capitale de l'Italie. « L'Italie, disait Gioberti, se fera par les souffrances et les larmes de ses patriotes. »

Le roi parut se séparer de son ministre à contre-cœur : « C'est un véritable patriote, c'est mon ami, » disait-il, à une députation qui, au lendemain de la chute de M. Rattazzi, lui demandait de marcher sur Rome. Il est vrai que, quelques semaines plus tard, Victor-Emmanuel l'immolait en passant en revue avec M. de Malaret, au retour de son long congé, les événemens des derniers mois. Il parlait en termes sévères de sa conduite ; il l'accusait d'avoir été d'abord l'adversaire de la révolution, puis son complice. C'est aux menaces qui l'avaient assailli au lendemain de l'arrestation de Garibaldi et à l'émotion qu'il en avait ressentie, que le roi attribuait sa conversion. Il lui reprochait d'avoir fourni de l'argent et des munitions à la révolution et, pour se soustraire aux charges d'une complicité manifeste, il se donnait le mérite d'avoir provoqué sa démission par la vivacité de ses remontrances. « En 1804, disait M. Thiers dans son *Histoire du consulat et de l'empire*, la Prusse avait un roi qui mettait du prix à passer pour honnête et qui aimait les acquisitions de territoire. On possédait un singulier moyen de tout expliquer d'une manière honorable : les actes équivoques étaient attribués à M. d'Haugwitz, qui se laissait immoler de bonne grâce à la réputation de son roi. »

II. — L'ÉVASION DE GARIBALDI.

En 1867, l'Italie était loin d'être ce qu'elle est devenue depuis, un grand royaume, uni, prospère, centralisé ; ses fondemens étaient peu solides, elle manquait de cohésion; son crédit était discuté, son organisation militaire laissait à désirer, son administration manquait d'expérience et d'autorité. Les affirmations patriotiques de la presse et de la tribune ne suffisaient pas pour cacher ses faiblesses et ses divisions. Il y avait, en réalité, en Italie, deux armées et deux gouvernemens : Victor Emmanuel était le chef de l'armée régulière et du gouvernement officiel, et Garibaldi, tour à tour député, dictateur, tribun ou ermite, commandait une armée irrégulière qui avait ses officiers, ses généraux et qui tenait la couronne et les ministères en échec. Il eût suffi alors que la France témoignât au gouvernement du roi du mauvais vouloir et encourageât sous main les

princes dépossédés pour remettre en question l'œuvre hâtive, artificielle de 1859. Déjà les partisans du prince Murat s'agitaient dans le royaume de Naples, tandis que, dans les provinces septentrionales, la propagande de Mazzini faisait d'inquiétans progrès. Il fallait que M. Rattazzi fût un homme d'état bien téméraire, ou qu'il eût de la volonté de Napoléon III la plus affligeante idée pour se permettre, dans des pareilles conditions, de braver la France dans sa conscience et de déchirer un traité qui portait sa signature. Il n'était que temps de s'arrêter; un pas de plus et il n'était pas dit que le traité de Zurich, si audacieusement violé, ne devînt une réalité.

Du reste, les illusions étaient tombées brusquement, la raison était revenue dès qu'on s'était aperçu qu'on allait se trouver seul en tête-à-tête avec la France, prête à faire respecter la convention de septembre, l'épée à la main. Le roi, en face du péril, s'était hâté d'écrire à l'empereur; il avait fait appel aux souvenirs de Solférino; il savait qu'en les évoquant, il était toujours écouté. Il réclamait des délais pour lui permettre de former un cabinet et de ressaisir les rênes du gouvernement. Il annonçait que le général Cialdini acceptait la présidence du conseil; le nom du général Cialdini était un gage, on était certain que, sous ses ordres, l'armée royale ne se glisserait pas à la suite ou dans les rangs des bandes révolutionnaires sur le territoire du saint-siège défendu par la France. Le lendemain, *le Moniteur* contenait la note suivante : « En présence des troubles produits dans les états pontificaux par les bandes révolutionnaires qui en ont franchi la frontière, le gouvernement français avait pris la résolution d'envoyer un corps expéditionnaire à Civita-Vecchia. Cette mesure était l'accomplissement d'un devoir de dignité et d'honneur. Le gouvernement ne pouvait s'exposer à voir la signature de la France, apposée sur la convention du 15 septembre 1864, violée ou méconnue. Mais le gouvernement italien a fait au gouvernement de l'empereur les assurances et les déclarations les plus catégoriques. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour empêcher l'envahissement des états pontificaux et rendre à la convention sa complète efficacité.

« Par suite de ces communications, l'empereur a donné l'ordre d'arrêter l'embarquement des troupes. Une dépêche télégraphique annonce que le roi d'Italie a accepté la démission de M. Rattazzi et chargé le général Cialdini de former un cabinet. »

Victor-Emmanuel par son énergie, et Napoléon III par sa modération, espéraient apaiser les passions et faire rentrer la péninsule dans l'ordre et la légalité. Ils oubliaient le captif de Caprera; son évasion, conséquence forcée de la chute de M. Rattazzi, allait tout

remettre en question en rendant son chef à la révolution déchaînée. Le 22 octobre, Garibaldi, qu'on disait surveillé par sept bâtimens de guerre et gardé à vue par un bataillon d'infanterie, arrivait inopinément à Florence, au siège même du gouvernement; il haranguait la foule, il lançait par-dessus les Alpes d'injurieuses provocations à la France, il conférait avec les députés de la gauche et partait pour Pérouse, par un train spécial, à la barbe des autorités; il allait se mettre à la tête de l'invasion qui menaçait Rome et la papauté; il s'emparait de Monte-Rotondo et faisait trois cents prisonniers. Il était réellement le maître de l'Italie.

Le général Cialdini, qui devait affirmer l'énergie et se mettre à la tête du gouvernement, reculait devant sa tâche; il annonçait à notre chargé d'affaires qu'il n'avait pu constituer un ministère. Il n'avait trouvé, disait-il, dans le parlement, aucun homme qui voulût assumer la responsabilité de la répression; tous craignaient que l'arrivée d'une escadre française ne provoquât en Italie un immense soulèvement. Le général Cialdini cédait au découragement, la situation lui paraissait inextricable; il ne voyait que deux issues : rappeler Rattazzi, marcher avec la révolution et accepter une guerre avec la France, ou s'adresser au général Menabrea et lui confier le soin de la répression, au risque de provoquer la guerre civile. De ces deux partis il préférait le premier : « Mieux vaut, disait-il, être écrasé par l'étranger que de périr par ses propres armes. » Il espérait toutefois, qu'avant d'en arriver à d'aussi douloureuses extrémités, l'empereur trouverait un moyen de concilier les intérêts des deux pays. Mais il fallait se hâter, les esprits se montaient et s'aigrissaient de plus en plus; il ne voyait de salut que dans une intervention simultanée. Il comptait sur le marquis Pepoli, envoyé en mission à Paris, pour faire comprendre à l'empereur la situation et le ramener à des sentimens concilians. Le général Cialdini reconnaissait d'ailleurs les fautes de M. Rattazzi; il blâmait sa politique ambiguë, tortueuse, mais il se dérobait, il ne se souciait pas de compromettre son épée. Son refus de présider à la répression que nous promettait le roi, autant que ses explications, causèrent à Paris une pénible impression.

« Nous sommes étonnés, télégraphiait M. de Moustier au baron de La Villestreux, des paroles du général Cialdini. Il n'y a qu'une question : l'Italie a pris envers nous des engagemens solennels; veut-elle les tenir? Son honneur et ses intérêts y sont engagés. Ce n'est pas par des hésitations et des ménagemens envers la révolution, mais par des mesures énergiques immédiates, que le gouvernement italien assurera ses bons rapports avec la France et reprendra son prestige. L'empereur écrit dans ce sens au roi. »

III. — LES INQUIÉTUDES DE LA COUR DE ROME.

Le comte Armand avait communiqué en audience au saint-père la dépêche du 17, datée de Saint-Cloud, laissant espérer à la cour de Rome l'intervention de la France. Le pape avait accueilli la communication de notre chargé d'affaires avec satisfaction, mais sans manifester de joie ni d'étonnement, comme un fait sur lequel il avait plus d'une raison de compter. Il semblait qu'il existât entre le pape et l'empereur quelque lien mystérieux qui remontait loin dans leurs souvenirs. Ils avaient, en effet, dans leurs jeunes années, poursuivi la même pensée ; ils avaient rêvé tous deux d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne : l'un, dans le mystère et le recueillement des cathédrales, l'autre, dans les sombres retraites des *carbonari*. L'Italie leur avait porté bonheur : le prêtre avait ceint la tiare, et le *carbonaro* la couronne impériale. Pie IX était évêque de Spoletto, en 1831, lors de l'insurrection des états romains et dans de dramatiques circonstances, il s'était dévoué au salut de Louis-Napoléon. Peut-être Pie IX se rappelait-il cet épisode de ses jeunes années et trouvait-il naturel qu'en le voyant en péril, Napoléon III n'oubliât pas l'évêque de Spoletto. Unis jadis dans les mêmes espérances, ils se voyaient à la fin de leurs règnes, si glorieusement commencés, divisés, déçus dans leurs illusions, atteints dans leur puissance :

« Je suis entre les mains de Dieu, disait le pape, prêt à accepter tous les décrets de la Providence. Ma soumission n'est pas du *fatalisme musulman*, comme on l'a prétendu un jour ; la résignation chrétienne n'exclut pas l'initiative. Je me préoccupe des moyens de prolonger l'héroïque défense de mon armée ; je songe même à l'équilibre de mes finances si lourdement grevées par les dépenses militaires. Les prisonniers que nous avons faits ajoutent encore aux charges du trésor public. Nous les traitons avec bonté et libéralité, et, en attendant que nous prenions un parti, je leur fais suivre une *retraite spirituelle*. Ne faut-il pas que le souverain-pontife s'occupe du salut des âmes ? Je les ai fait trier en deux catégories, les incrédules et les égarés. J'espère en ramener quelques-uns à la religion, ce sera autant de conquis sur l'armée du mal (1). »

La quiétude de la cour pontificale fut de courte durée ; le 22 octobre, elle apprenait que l'escadre, au moment d'appareiller pour Civita-Vecchia, avait reçu contre-ordre. En même temps, un mouvement éclatait à Rome. Des insurgés tentaient de s'emparer du Capitole et

(1) Dépêche du comte Armand.

faisaient sauter la caserne des zouaves pontificaux, tandis que des bandes commandées par Cairoli, un frère du député, descendaient le Tibre et arrivaient jusqu'à la Porta-del-Popolo. L'armée pontificale, tenue sans cesse en haleine, était exténuée de fatigues; le proministre des armes prévoyait le moment où, assaillie de tous côtés, elle serait à bout de forces. La situation devenait de plus en plus périlleuse : « Si le gouvernement de l'empereur a réellement à cœur de sauver le saint-siège, il n'y a pas un moment à perdre, » disait le cardinal Antonelli à notre chargé d'affaires.

Le comte Armand sollicitait des instructions qu'il n'obtenait pas. Les fils télégraphiques étaient coupés, il en était réduit à envoyer ses dépêches et celles du baron de Hübner, ministre d'Autriche, par des avisos à Bastia. Il n'en persistait pas moins à affirmer l'intervention de la France.

Toutes les rancunes que nos services avaient accumulées dans les âmes italiennes éclataient avec fracas : les passions débordaient dans toutes les villes. La révolution s'en donnait à cœur-joie. L'Italie était sans gouvernement; le ministère de l'intérieur était devenu le foyer de l'insurrection, les préfets ne recevaient plus d'ordres; des soldats de l'armée régulière passaient dans les rangs des volontaires, on le constatait à Rome par les livrets trouvés sur les prisonniers. Le colonel Schmitz et le commandant Parmentier, notre attaché militaire auprès du saint-siège, adressaient des dépêches alarmantes à Paris. Le général Prudon télégraphiait au maréchal Niel : « L'armée romaine pourra résister pendant quelque temps à Civita-Vecchia à une attaque avec artillerie, mais non dans Rome, sur la rive gauche. Depuis les nouvelles de non-intervention, les bandes augmentent aux frontières, beaucoup sont munies d'artillerie. Des tentatives d'insurrection, organisées par des étrangers, provoquent de l'agitation dans la ville. La petite armée pontificale est épuisée; le gouvernement bientôt n'aura plus de forces suffisantes pour se défendre. Cette situation ne saurait se prolonger, il y a urgence d'y pourvoir. »

Le tableau que traçait le comte Armand n'était pas moins sombre. Chaque soir, des bombes Orsini éclataient à Rome; la police était sur les dents, elle saisissait des armes et des munitions, elle arrêtait des bandits prêts à tous les forfaits, cachés au Trastevere. Le corps de Nicotera campait à 8 kilomètres de Rome; les garibaldiens venaient de s'emparer de Monte-Rotondo, ils s'avançaient à marche précipitée au nombre de 6,000, et l'on n'avait que des forces insignifiantes à leur opposer : « J'encourage la résistance, télégraphiait notre chargé d'affaires, je m'efforce de faire accepter l'idée d'un siège, mais, en dépit de mes exhortations, l'inquiétude devient *galopante*. Tout le monde s'attend à voir l'armée royale passer la frontière. »

IV. — L'INTERVENTION.

Le gouvernement impérial avait tout fait pour prévenir la crise, pour éclairer le gouvernement italien sur ses intérêts, pour assurer à une convention qu'il avait provoquée et librement signée sa force et son efficacité. En face des démarches, des conseils, des avertissemens de notre diplomatie, il était impossible de ne pas rendre hommage à la prévoyance et à la loyauté de notre politique. Si on avait un reproche à lui faire, c'était de n'avoir pas formulé dès le début, avec une netteté et une énergie suffisantes, notre résolution bien arrêtée de faire respecter la convention de septembre, même au prix d'une intervention armée. Il est vrai que nos relations avec l'Italie nous commandaient de ménager ses susceptibilités ; en raison même des services que nous lui avions rendus, elle n'écoutait nos observations qu'avec déplaisir ; toute pression de notre part était pour elle une gêne, une atteinte à sa dignité. C'était un sentiment naturel au cœur humain, l'Italie n'y pouvait échapper.

Le gouvernement français, à moins d'une abdication invraisemblable, et sous peine de perdre tout prestige et toute considération en Europe, ne pouvait rester spectateur impassible d'une odieuse agression. Déjà l'on se demandait si c'était la France qui dirigeait l'Italie, ou l'Italie qui entraînait la France, au gré de sa volonté, dans de criminelles aventures. La fatalité nous poussait à nous mettre en antagonisme avec tout un peuple dont l'amitié nous était précieuse, elle nous condamnait à faire violence à nos sentimens et à nos principes, elle nous forçait de rompre avec la seule alliance sur laquelle nous étions en droit de compter ; c'était comme si, pour la seconde fois, nous jetions l'alliée de nos rêves dans les bras de la Prusse.

Et cependant comment détourner le calice ? Rome ne pouvait plus se défendre ; elle nous adressait des appels désespérés. Quelle responsabilité l'empereur eût encourue, quels ressentimens il eût soulevés en France si, ayant une flotte et une armée concentrées à Toulon, il avait permis à Garibaldi de mettre la main sur le pape ! Encore, si spontanément les Romains s'étaient soulevés contre leur gouvernement et prononcés pour l'Italie, la question eût changé de face, notre politique aurait pu invoquer le principe des nationalités et se borner au rôle de conciliateur. Mais, loin d'appeler l'Italie, les populations résistaient à la pression, à la propagande des comités ; elles manifestaient en toute rencontre de la répugnance pour leurs libérateurs. Il ne pouvait donc y avoir ni équivoque ni incertitude : du moment que le gouvernement italien

se déclarait impuissant à défendre les frontières des états de l'église, c'était à la France de faire respecter la convention de septembre. Les délais réclamés par le roi étaient expirés, aucun cabinet n'était formé et la révolution frappait aux portes de Rome avec la crosse de ses fusils ; l'empereur, malgré sa tendresse invétérée pour l'Italie, ne pouvait plus se soustraire aux exigences impérieuses de l'opinion.

Le 26 octobre, *le Moniteur* annonçait « qu'en présence des tentatives nouvelles faites par les bandes révolutionnaires pour envahir le territoire pontifical, l'empereur avait révoqué les ordres donnés de suspendre l'embarquement des troupes réunies à Toulon. »

A l'heure où notre flotte appareillait, le général Menabrea (1) se chargeait, sur les instances du roi, de la formation d'un cabinet; Victor-Emmanuel ne pouvait faire de meilleur choix. Le comte Menabrea nous offrait, par la loyauté et la fermeté de son caractère, toutes les sécurités. Vingt-quatre heures plus tôt, son avènement au pouvoir nous eût permis d'échapper à une détermination blessante pour l'Italie, contraire à nos principes et à nos intérêts. La *jettatura* s'en mêlait !

Le départ précipité de notre corps expéditionnaire causa en Europe une vive sensation. Les chancelleries n'étaient pas préparées, après toutes les défaillances de notre politique depuis Sadowa, à cet acte de vigueur. Rome fut dans la joie, Florence dans la consternation. Pour le saint-siège, c'était la délivrance; pour l'Italie, la ruine de ses espérances.

On s'attendait, le 27 octobre, à voir apparaître d'un instant à l'autre, sous les murs de Rome, les bandes garibaldiennes. Le général Kanzler avait à peine trois mille hommes à leur opposer; il prenait ses dispositions avec le général Prudon pour soutenir un

(1) Le général Menabrea, Savoisien de naissance, opta en 1860, pour la nationalité italienne. Il était officier du génie ; jusqu'en 1848, il ne s'était occupé que d'art militaire et de sciences. En 1848, il entra dans la vie politique, et, jusqu'en 1860, il siégea à la chambre des députés de Sardaigne; il était l'un des chefs et des orateurs de l'extrême droite cléricale. Peu à peu il se rapprocha du comte de Cavour, dont il sut se concilier l'amitié et la confiance. Il fit avec éclat la campagne de 1859 et celle de 1866. En 1862, il présida aux travaux du siège de Gaëte. M. de Cavour le désigna en mourant comme un des hommes les plus capables de diriger le pays. En 1861, il entra dans le ministère Ricasoli comme ministre de la marine. Il remplit de 1863 à 1864 les fonctions de ministre des travaux publics dans le cabinet Minghetti; en avril 1864, il fut un des négociateurs de la convention de septembre. En 1866, il fut nommé général en chef du génie et, après la campagne, chargé de négocier la paix avec l'Autriche. Depuis, il était resté auprès du roi, dont il était le premier aide-de-camp. Il était sénateur et chevalier de l'Annonciade. Il avait toujours été partisan de l'alliance française.

siège. On ne pouvait défendre la rive gauche du Tibre, elle n'était protégée que par un mur d'enceinte. Si les garibaldiens avaient payé d'audace, ils auraient pu de ce côté, sans coup férir, pénétrer dans la ville. Tous les efforts de la défense étaient portés sur la rive droite, où les fortifications de la cité Léonine permettaient la résistance. On se demandait avec anxiété si notre corps expéditionnaire arriverait à temps, on supputait les heures de la traversée, on craignait une nouvelle déception après les contre-ordres qui, à deux reprises déjà, avaient arrêté l'embarquement de nos troupes. Le 27 au soir, toutes les craintes tombaient subitement : on venait de signaler une frégate en vue de Civita-Vecchia ; l'état de la mer et l'obscurité l'empêchaient d'entrer dans le port. Le lendemain, le corps expéditionnaire était débarqué, et le 30 son avant-garde entrait dans Rome. Il n'était que temps! C'était pour la seconde fois que l'armée française accourait au secours de la papauté. En 1849, elle chassait la révolution du Vatican, en 1867, elle l'empêchait d'y entrer. Mais, en 1849, elle défendait du même coup l'Italie en conjurant une occupation des états romains par l'Autriche, tandis qu'en 1867 elle défendait les états du saint-siège contre l'Italie, l'alliée de la révolution.

La cour de Rome échappait à un grand péril, et elle le devait à notre intervention ; notre chargé d'affaires s'attendait aux manifestations chaleureuses de sa reconnaissance, c'est à peine s'il recueillit quelques mots de remercîmens. Le cardinal Antonelli était trop avisé pour se faire illusion sur la portée de notre assistance ; il savait qu'elle n'avait rien de spontané, qu'elle nous était commandée par d'impérieuses nécessités, et qu'elle était un suprême et dernier effort de notre bon vouloir. M. de Moustier d'ailleurs, dans une circulaire adressée à ses agens, déterminait le caractère et la durée de notre intervention. Il annonçait que nos troupes se réembarqueraient dès que l'ordre serait rétabli dans les états du saint-siège et que le gouvernement de l'empereur s'en remettrait à l'entente et à l'action collective des puissances catholiques pour assurer dorénavant au souverain pontife son indépendance temporelle. Ce n'était pas ce qu'on rêvait au Vatican.

Il est aisé de trouver des ministres dans les temps prospères, mais, aux heures de crise, lorsque le pouvoir est un danger, les ambitieux se dérobent. Victor-Emmanuel depuis huit jours cherchait en vain des conseillers ; il n'essuyait que des refus. « M'abandonnerez-vous comme tout le monde, disait-il au général Menabrea? » Son appel s'adressait à un homme de devoir. Le général Menabrea n'hésita pas : le salut de la couronne et de l'Italie étaient en jeu, il accepta la tâche ingrate, périlleuse, de former

un ministère. Son avènement était le retour certain aux principes d'ordre et au respect des traités. A peine installé, il prenait les mesures les plus énergiques pour arrêter le mouvement. Les bureaux d'enrôlement étaient fermés, les souscriptions saisies, les volontaires arrêtés, et le roi adressait au pays une proclamation qui ne laissait aucun doute sur l'intention du gouvernement de combattre résolument la révolution. « Le caractère du président du conseil, écrivait M. de La Villestreux, ses antécédens politiques, ses sentimens pour la France, sont, je le crois, un sûr garant des actes qui marqueront son administration. De nombreuses mesures d'ordre et de sécurité publique sont déjà en voie d'exécution. Les bureaux d'enrôlement ont été fermés, le comité central de secours a été supprimé, une instruction judiciaire est ouverte, et les prescriptions les plus sévères ont été adressées aux préfets. »

Ce n'était pas tout de réprimer l'anarchie, il fallait maîtriser le sentiment public et lui faire accepter notre intervention. Les passions étaient excitées, ne se déchaîneraient-elles pas contre le gouvernement à l'apparition des soldats français sur le sol italien? M. Menabrea appréhendait des manifestations; il ne voyait de salut, au risque de mécontenter l'empereur, que dans une occupation des points extrêmes des états pontificaux. Ce n'est qu'en donnant une satisfaction à l'amour-propre de l'Italie qu'il espérait rester maître de la situation. Ses prétentions étaient en somme modestes; il n'aspirait pas à une occupation simultanée des états du saint-siège, il entendait moins encore entraver nos opérations ; il voulait uniquement, en concourant à la répression dans la mesure la plus étroite, ménager l'amour-propre du pays et sauvegarder la dignité du gouvernement (1). Le roi était à cet égard en parfaite communion de sentiment avec son cabinet; il n'avait pas caché au colonel Schmitz, dès le lendemain de la chute de M. Rattazzi, que si nous entrions dans les états romains, il y entrerait avec nous.

Le 30 octobre, la *Gazette officielle* annonçait inopinément que les troupes royales avaient reçu l'ordre de pénétrer dans les états du saint-siège. « *Le Moniteur*, disait-elle, ayant annoncé que le dra-

(1) Dépêche de M. de La Villestreux. — « M. Menabrea ne se fait pas d'illusions; il appréhende des manifestations après le débarquement de nos troupes. Il en est si préoccupé, qu'il demande à faire occuper, au moment de notre arrivée, les points extrêmes des états pontificaux qui commandent les routes, nullement en vue d'une occupation simultanée, ni avec la pensée de s'opposer à la mission des troupes françaises, avec lesquelles l'Italie tient à conserver ses rapports de fidèle alliée, mais uniquement pour sauvegarder vis-à-vis du pays sa force et sa dignité et pour coopérer avec la France à la dispersion des bandes. M. Menabrea espère que si l'on était forcé de s'arrêter à ce parti, l'empereur apprécierait les intentions du gouvernement du roi. »

peau français flottait sur les murs de Civita-Vecchia, le gouvernement du roi, suivant les déclarations qu'antérieurement il a faites aux puissances, en vue de cette éventualité, a donné l'ordre à ses troupes de passer les frontières pour occuper quelques points du territoire pontifical (1). » La presse officieuse annonçait en même temps que le général de La Marmora, qui venait d'être nommé commandant de l'armée d'occupation, serait envoyé en mission à Paris. Il devait fournir des explications à l'empereur.

M. Rattazzi avait refusé d'exécuter la convention de septembre et le général Menabrea la violait ouvertement, sous le prétexte de céder aux exigences de sa politique intérieure. C'était un acte d'audace. La mission du général de La Marmora prouvait qu'on en comprenait la portée. Le cabinet de Florence adressait en même temps une circulaire à ses agens pour justifier sa détermination. Il ne pouvait se faire d'illusion sur l'accueil que ses explications trouveraient à Paris. Jamais la France n'avait entendu partager avec l'Italie le droit de protéger le saint-siège.

Après le divorce éclatant du nouveau ministère avec le parti d'action, la cour des Tuileries ne devait pas s'attendre à une démonstration qui pouvait à la rigueur être interprétée comme un défi (2). L'irritation ne fit qu'augmenter lorsqu'on apprit que les autorités militaires italiennes provoquaient dans les provinces romaines des plébiscites d'annexion (3).

Les protestations du gouvernement impérial ne se firent pas attendre. M. de Moustier repoussait l'occupation mixte des états de l'église ; il mettait le gouvernement italien en demeure de retirer ses troupes. Si le saint-siège avait voulu se prêter à une intervention italienne, la France aurait eu mauvaise grâce

(1) Le général de La Marmora était nommé commandant des troupes italiennes. M. de La Marmora aimait la France, nous étions certains qu'il entretiendrait avec nos généraux les rapports les plus courtois. Aussitôt entré sur le territoire romain, il envoyait en grande hâte un de ses officiers à notre général en chef pour lui faire savoir qu'il désirait éviter tout conflit non-seulement avec l'armée française, mais aussi avec celle du saint-siège, et qu'il se tiendrait strictement sur la défensive.

(2) Dépêche du marquis de Moustier au baron de La Villestreux (1er novembre 1867). — « Ce n'est pas sans une pénible surprise que j'apprends la résolution du ministère italien d'occuper certains points du territoire pontifical. Si restreinte que puisse être l'intervention italienne dans les états du saint-siège, quelle que soit la promptitude avec laquelle elle cessera et les ménagemens dont on essaiera de l'entourer, le gouvernement français ne saurait, à aucun degré, la couvrir de son assentiment. Si le gouvernement du roi croit devoir attendre de nous une adhésion facile, c'est là une illusion que nous ne devons pas hésiter à dissiper. »

(3) La *Gazette officielle* protestait contre cette allégation : elle disait que le gouvernement non-seulement n'avait provoqué les plébiscites, mais qu'il les avait désavoués.

de s'y opposer; une entente entre Rome et Florence lui eût rendu sa liberté d'action. Mais Pie IX était intraitable; il repoussait toutes les avances de l'Italie; par son obstination il paralysait notre politique et nous suscitait de cruels embarras; l'influence fatale que la superstition italienne attribuait à Pie IX semblait peser Napoléon III. La cour de Rome protestait dans de véhémentes circulaires contre la violation de son territoire. Le cardinal Antonelli ne se bornait pas à s'adresser aux puissances catholiques, il mettait l'Angleterre en cause. Il lui reprochait de fournir de l'argent et des armes à la révolution; il faisait allusion en termes prophétiques aux agissemens des fenians. Il demandait au cabinet de Londres ce qu'il dirait si, tandis qu'il conspirait contre le pape, le saint-siège demandait à l'Irlande catholique de secouer le joug de la domination anglaise. « Puisse l'Angleterre, ajoutait-il, à titre d'avertissement, ouvrir les yeux à la lumière, agir désormais avec plus de justice à l'égard d'une puissance non-seulement inoffensive, *mais encore amicale!* »

V. — MENTANA.

Tandis que des notes et des télégrammes s'échangeaient entre Paris et Florence, Garibaldi était aux prises avec l'armée romaine. Le 3 novembre, à deux heures du matin, par une pluie battante, un corps de cinq mille hommes, moitié Français, moitié Romains, commandé par le général Kanzler et le général Polhès, sortait de Rome et se dirigeait vers Monte-Rotondo. Monte-Rotondo était une petite place forte dont Garibaldi s'était emparé peu de jours auparavant. Il s'agissait de l'en déloger. L'armée garibaldienne, renforcée par des soldats sortis des rangs de l'armée régulière, campait à un kilomètre en avant de la forteresse. On en vint aux mains aussitôt; c'était le combat de Mentana qui s'engageait. La lutte se prolongea, acharnée, indécise, jusqu'à la fin de la journée. Le général Polhès n'intervint que vers quatre heures du soir, au moment où les soldats du pape, fatigués, accablés par le nombre, perdaient du terrain. Nos troupes couchèrent sur le champ de bataille, sans connaître le résultat de la lutte; elles pensaient que l'action reprendrait le lendemain. Mais, après avoir tenu bravement depuis le matin, les garibaldiens s'étaient rejetés dans la place à la nuit tombante, terrifiés par la rapidité et la précision meurtrière de nos chassepots, laissant derrière eux beaucoup de blessés et plus de six cents morts (1). Les pertes qu'ils avaient éprouvées témoignaient de leur bravoure. Dès l'aube, ils arborèrent le drapeau parlementaire et mirent bas les armes. Ils

(1) Il y eut relativement peu de blessés; on fit deux mille prisonniers. Le corps du général Polhès n'eut que deux soldats tués.

étaient démoralisés et depuis la veille sans chefs. Garibaldi, à quatre heures du soir, au plus fort de l'engagement, avait, au dire des prisonniers, déserté le combat avec ses fils et son état-major (1). Au lieu de monter au Golgotha, comme il l'annonçait dans ses proclamations, il avait repris le chemin de fer à la station la plus voisine. La mort cependant ne l'effrayait pas; il l'avait affrontée maintes fois; mais les héros ont des nerfs comme de simples mortels, ils sont parfois sujets à de mystérieuses défaillances.

Le général de Failly était resté à Civita-Vecchia, tandis que le général Polhès décidait de la journée de Mentana; le lendemain il transportait son quartier-général à Rome. Son rapport, qui n'était pas destiné à la publicité, parut dans *le Moniteur* sans être revu ni corrigé; il eut le plus fâcheux retentissement. Il imprima à notre intervention un caractère odieux qu'elle n'avait certes pas. Il est des mots irréfléchis dont le souvenir ne s'efface pas. « Surveillez votre parole, dit un proverbe florentin, correctif piquant du *Verba volant,* car elle porte et peut se retourner contre vous : les actes, au contraire, se discutent et s'interprètent. »

Les premières dépêches de Mentana avaient laissé l'Italie assez indifférente; on avait cru qu'il ne s'agissait que d'une passe d'armes entre les volontaires et les soldats du pape. Mais l'indignation éclata, les passions firent explosion lorsqu'on apprit que des bataillons français étaient intervenus dans la lutte et que les Italiens avaient été littéralement fauchés par le feu meurtrier de notre tir. « Les soldats de la France, disaient les journaux, autrefois portés par le souffle de la révolution, renversaient au pas de course les gouvernemens monarchiques de la vieille Europe. Ils heurtaient quelquefois les nations en passant, mais des plis de leur drapeau tombaient partout sur les peuples appelés à une vie nouvelle, les idées divines du droit, de la justice et de la liberté. Comme leur rôle est changé aujourd'hui ! Les voilà qui marchent à la suite d'une armée de mercenaires recrutés par l'absolutisme. Ils ne se jettent pas dans les batailles, ils s'y glissent subrepticement. Ils ont pour adversaires des soldats mal armés, mal vêtus, épuisés par les privations et les fatigues, l'ombre malheureuse d'une armée que la passion seule de la liberté tient encore debout. Est-ce donc là une page que l'on prétend coudre au livre radieux des victoires de la France? Qu'en diraient les vieux soldats de la république et de l'empire s'ils pouvaient assister à un pareil spectacle? »

L'Italie se sentait blessée au cœur; ses plaintes ne pouvaient nous surprendre, malgré leur injustice. Elle se méprenait sur le but et le caractère de notre intervention. Ce n'était pas pour mesurer la

(1) Dépêches du comte Armand et du baron de La Villestreux.

puissance de leur armement sur les alliés de Solferino, ni pour restaurer l'absolutisme, que nos soldats avaient reparu sur le territoire romain. Ils étaient venus pour faire respecter un traité que le gouvernement italien nous avait spontanément offert et que la révolution avait outrageusement foulé aux pieds. Le commandant de notre expédition avait l'ordre d'ailleurs de n'intervenir qu'à la dernière extrémité; ses bataillons n'étaient entrés en ligne qu'à la fin de la journée, pour soutenir les soldats romains, qui, depuis quatre heures du matin luttaient contre des forces écrasantes. Il y avait péril en la demeure; devions-nous assister l'arme au bras à la déroute de nos alliés que l'Italie, par ses fautes, nous imposait?

L'impression laissée par cette douloureuse et sanglante répression n'en fut pas moins salutaire; elle permit au roi et à son ministère de mettre un terme aux saturnales révolutionnaires, de faire prévaloir les principes d'ordre. La révolution déconcertée était écrasée; les bandes se dérobaient dans toutes les directions; l'autorité était rétablie dans les états de l'église. Partout les troupes pontificales étaient accueillies avec sympathie et souvent avec enthousiame. C'était la conséquence des exactions commises par les bandits qui s'étaient mêlés aux volontaires. Ils avaient dépouillé les églises, profané les vases sacrés, ils avaient frappé d'énormes contributions, fait de scandaleuses réquisitions : Viterbe avait dû payer 200,000 fr. Les journaux italiens confessaient qu'il se trouvait dans les rangs des volontaires « des hommes indignes de porter la chemise rouge, » et M. de Gualterio, le ministre de l'intérieur, disait à M. de La Villestreux que Garibaldi lui-même était épouvanté de la quantité de scélérats qui l'entouraient.

L'Italie échappait à un grand danger; prise d'un accès de fièvre chaude, elle s'était engagée dans une folle et périlleuse aventure, elle s'était laissé déborder par la révolution. Mentana la rappelait brusquement à la raison et lui rendait le sang-froid. A ce titre, les chassepots avaient réellement « fait merveille! » Ils avaient sauvé le roi et l'unité (1) en frappant les bandes de Mazzini et de Garibaldi qui, sous prétexte de l'installer à Rome, conspiraient contre la monarchie. Le général Menabrea tenait en main tous les fils de la conspiration.

(1) Dépêche du baron de La Villestreux. — « Florence reste calme, mais on y redoute le contre-coup des manifestations mazziniennes, qui éclatent de tous côtés. Les troupes restent en partie consignées; et, par mesure de précaution, le gouvernement continue à faire garder les abords de la légation par de la ligne et des carabiniers. Le roi, qui ne quitte plus ses appartemens, a fait placer depuis quelques jours deux pièces d'artillerie dans le jardin Boboli, derrière le palais. La police a découvert dans plusieurs villes des comités mazziniens, des dépôts d'armes et de munitions; elle sait que tout était préparé pour faire éclater un soulèvement général à un signal donné : c'est donc contre un mouvement mazzinien très puissant, préparé de longue date, qu'il s'agit de lutter. »

Il avait découvert, à Palerme, un complot qui avait ses ramifications dans toutes les villes d'Italie, à Gênes, Pavie, Padoue, Naples et Ancône. Le programme des conspirateurs n'était pas compliqué : il se bornait à commander l'assassinat des souverains et la proclamation de la république.

Garibaldi, dont le désintéressement et l'abnégation patriotique ont passé à l'état de légende, ne se préoccupait guère alors de la grandeur de l'Italie et du salut de sa dynastie ; tout en paraissant menacer Rome, il avait les yeux tournés vers la province de Naples ; il songeait à s'y tailler une dictature : n'avait-il pas conquis le royaume en 1860 avec ses *mille?* Le ministère était renseigné ; il savait qu'il projetait un mouvement du côté des Abruzzes, qu'il comptait provoquer un soulèvement en opérant sa jonction avec Nicotera, et c'était pour s'opposer à ses desseins que le gouvernement avait concentré des forces entre Arezzano et Nola. Déjà les bandes se portaient sur Tivoli, lorsqu'elles furent inopinément attaquées et défaites par le général Kanzler et le général Polhès (1). « La postérité serait trompée, disait Bernis, si elle jugeait par la grandeur des événemens la grandeur des hommes qui y ont participé. »

Le temps n'était plus où la maison de Savoie, comme le disait M. Thiers, chassait au faucon avec Garibaldi. Le faucon chassait pour son propre compte. On se trouvait en face d'un rebelle qui conspirait contre son souverain et compromettait les destinées de son pays. Son arrestation était une des conditions *sine qua non* que le général de Menabrea avait posées au roi avant d'accepter le pouvoir ; elle ne pouvait plus être différée. Le 5 novembre, la *Gazette officielle* annonçait que Garibaldi, arrêté à Figline, était interné dans la forteresse de Varignano, dans le golfe de la Spezzia. Souvent Garibaldi avait été arrêté et jamais il n'avait opposé de résistance ; il savait que les sévérités dont il était l'objet permettaient au gouvernement de masquer le jeu de sa politique, et qu'aussitôt appréhendé il serait relaxé. Le héros de Marsala devait donner cette fois à l'Italie un affligeant spectacle (2). Surexcité par ses défaites,

(1) Dépêche du baron de La Villestreux. — « Il paraît que quelques jours avant le combat de Mentana, le gouvernement italien a su que Garibaldi projetait de se porter, avec ses bandes, du côté des Abruzzes, d'y opérer sa jonction avec Nicotera et de se jeter avec lui dans la province de Naples, qu'ils auraient essayé de soulever. C'est dans ce but qu'avait été combiné le mouvement que Garibaldi tentait du côté de Tivoli au moment où il a été attaqué par l'armée alliée, et c'était pour s'opposer à ses projets que le gouvernement avait ordonné une concentration de troupes entre Arezzano et Nola, concentration qu'on ne pouvait comprendre à Rome et qui a beaucoup inquiété. »

(2) Dépêche de M. de La Villestreux. — « Il paraît que les scènes qui ont eu lieu au moment de l'arrestation de Garibaldi ont été déplorables. Il s'est jeté et traîné à

il invectiva les autorités; comme un enfant mutin, il se roulait par terre, distribuait des ruades et poussait des rugissemens d'épileptique, il piétinait sur sa gloire, il se précipitait de son piédestal en reniant sa nationalité, en revendiquant sa qualité de sujet américain (1). Lorsque les défenseurs de Ney, pour sauver sa tête, soutinrent que, par la cession de Sarrelouis à la Prusse, il avait perdu sa nationalité, le maréchal les interrompit en s'écriant : « Je suis Français et je mourrai Français! »

Le 6 novembre, nos soldats rentraient à Rome, silencieux, insensibles aux acclamations qui éclataient sur leur passage. Soumis à leur devoir, ils avaient combattu pour une cause qui ne les passionnait pas. M. Jules Favre, toujours prêt à dénigrer l'empire et son armée, n'en disait pas moins à la tribune qu'ils avaient ramassé les morceaux de l'encyclique pour en faire des bourres à leurs chassepots.

Le pape prescrivait le lendemain la tenue d'une chapelle pontificale au Vatican en mémoire des morts. Quand, à la fin de la cérémonie, Pie IX voulut prononcer les dernières prières, l'émotion le saisit, les larmes brisèrent sa voix. Pleurait-il les quelques soldats qui étaient restés sur le champ de bataille en défendant son pouvoir temporel, ou songeait-il aux milliers de patriotes qui, depuis 1867, avaient versé leur sang pour réaliser les espérances ravivées en Italie par son avènement au trône pontifical?

L'attitude résolue du gouvernement de l'empereur en face de la révolution italienne impressionna vivement l'Europe; on fut frappé par l'énergie et la promptitude de la répression. On admira notre armement, l'organisation et le rapide embarquement du corps expéditionnaire. « Les balles de nos chassepots, écrivait un de nos agens, ont fait ricochet en Allemagne. » Notre prestige, si profondément atteint depuis Sadowa, se releva subitement. On comprit que la France n'était pas encore descendue au rang de seconde puissance, qu'elle était résolue à faire respecter ses droits et sa dignité. La Prusse s'émut, l'Autriche, la Bavière et le Wur-

terre en se débattant comme un possédé. On assure que, dès quatre heures du soir, à Mentana, il a quitté le champ de bataille avec son état-major. C'est ce qui explique comment, dans un engagement si meurtrier, aucun chef n'est blessé. »

(1) Dépêche télégraphique du baron de La Villestreux. — « Garibaldi, au moment de son arrestation à Figline, s'est jeté et roulé par terre en déclarant qu'il était sujet américain et que personne n'avait le droit de le toucher. Il a fallu l'enlever de force et le porter dans la voiture qui l'a emmené. Le matin, le ministre d'Amérique s'est rendu chez M. Menabrea et lui a demandé d'avoir pour Garibaldi tous les égards que comporte sa position. Le premier secrétaire de la légation a été autorisé à se rendre à Varignano. Le cabinet est contrarié de cette intervention, mais le président du conseil maintient sévèrement les ordres donnés; la nouvelle de l'arrestation n'a pas troublé Florence. »

temberg reprirent confiance dans l'avenir, et l'Italie, qui si souvent avait abusé de nos sympathies, apprit à compter avec nous. Les crainte d'une intervention éventuelle de la Prusse ne s'étaient pas justifiées. M. de Bismarck, dans ses entretiens avec M. Lefebvre de Béhaine, notre chargé d'affaires à Berlin (1), persistait à parler avec désinvolture de l'Italie et des Italiens. Les propos que sa diplomatie tenait à Florence et même à Paris au moment où l'empereur manifestait l'intention de faire respecter la convention de septembre n'avaient pas la portée que M. Nigra et ses amis se plaisaient à leur donner. Le comte de Goltz et le comte d'Usedom cédaient à leurs penchans personnels qui les portaient vers l'Italie. Ils étaient, du reste, promptement rappelés à une attitude plus circonspecte. Leurs instructions, reflétées par la *Correspondance provinciale*, leur enjoignaient de ne pas nous inquiéter par des propos énigmatiques. Le chancelier n'avait aucune envie de sortir de sa réserve ; l'Italie, à ce moment, n'entrait qu'indirectement dans son échiquier diplomatique, il ne se souciait pas de s'aliéner les consciences catholiques allemandes ; il semblait pressentir ce qu'il en coûte de rompre ouvertement avec l'église. Le pétitionnement en faveur du saint-siège se généralisait ; les manifestations prenaient, à Cologne et en Westphalie, un caractère inquiétant. Des pétitions étaient adressées au roi de tous côtés, le suppliant de sauvegarder la liberté et l'indépendance du trône pontifical. Il est vrai que le prince royal et ses amis défendaient à la cour, non pas la cause de Garibaldi assurément, mais celle de l'Italie. Il en coûtait à l'héritier du trône d'abandonner aux ressentimens de la France une puissance qu'il tenait pour une alliée éventuelle de la Prusse ; il aurait voulu que le gouvernement de son père sortît de sa réserve et témoignât hautement l'intérêt qu'il portait à l'unité italienne. Il s'appuyait sur le discours que l'empereur François-Joseph avait prononcé à Paris, à l'Hôtel de Ville, sur l'intimité de ses rapports avec la cour des Tuileries, pour demander au roi et à M. de Bismarck de s'entendre avec l'Angleterre et de ne pas laisser échapper l'occasion de donner à l'Italie un gage non équivoque des sympathies allemandes. Mais le roi et son ministre ne sacrifiaient pas au sentiment. Ils n'étaient nullement disposés à se départir du programme qu'ils s'étaient tracé après l'entrevue de Salzbourg ; ils entendaient rester étrangers à toute complication extérieure, et masquer le jeu de leur politique, tant que la Prusse ne se serait pas assimilé ses nouvelles conquêtes, et tant que les armées du Nord et du Midi ne se seraient pas fusionnées dans une même organisation. Tout les conviait à ne rien précipiter.

G. Rothan.

(1) M. Benedetti était à Paris en congé.

POÉSIE

LES PREMIÈRES COMMUNIANTES.

Parmi les frais lilas, les renaissans feuillages,
Par ce printemps qui chante et rit dans les villages,
Par ce dimanche clair, fillettes au front pur
Qui marchez vers la messe entre les jeunes branches,
Avez-vous pris au ciel, communiantes blanches,
Vos robes de lumière où frissonne l'azur?

Je le croirais à voir votre frêle cortège
S'épanouir au jour, dans sa candeur de neige,
Sous la brume du voile aux flots éblouissans;
A la douce pudeur de vos bouches de vierges,
Au mignon bouquet d'or qui fleurit vos grands cierges,
Au paradis qui luit dans vos yeux innocens.

Comme tout alentour vous bénit et vous fête!
Les vieux chaumes moussus ont émaillé leur faîte
Et leur courbe arrondit de plus souples contours.
Tout brille. L'herbe tendre et d'aurore arrosée
D'où s'élève l'encens de la blanche rosée,
Déroule sous vos pas ses marges de velours.

Vos plis de tulle, au vent, vous font des ailes d'anges;
Moins blancs sont les pigeons sur les hauts toits des granges;
Moins blanche est l'aubépine aux rameaux embaumés!
Et vous allez ainsi vers l'antique chapelle
Où, ceint de verts tilleuls, le clocher vous appelle
Et dresse au blanc soleil ses angles allumés.

Et, blanches, vous allez. Voici l'église proche.
Votre cœur bat plus fort; plus fort tinte la cloche;
Des vieillards attendris sont au pied de la tour.
Le porche est grand ouvert: entrez, vierges mignonnes,
Et puis faites, au bout de vos cierges de nonnes,
Brûlantes, rayonner des étoiles d'amour.

Extase! doux effroi de volupté mystique!
Sous vos doigts frémira la page du cantique
Lorsque vous chanterez : « O doux Jésus, descends!
Ah! viens, divin époux, te mêler à notre être! »
Puis vous verrez trembler l'hostie aux mains du prêtre
Dans le vertigineux nuage de l'encens.

Recevoir dans son corps le Dieu qui fit la terre!
Filles, vous ignorez l'orgueil de ce mystère
Et vous préférez même au grand Ressuscité
Le beau Crucifié mourant sur la colline;
Vous l'aimez pour son front que couronne l'épine,
Pour le grand trou qui saigne à son divin côté.

Et surtout vous aimez l'Enfant rose qu'inonde,
Comme le tendre agneau, l'or de sa toison blonde,
Qui s'en vint tant de fois sourire à vos berceaux,
Avec ses yeux si clairs, quand vous étiez petites.
N'est-ce pas pour cela que vous tressaillez, dites,
Filles qui frissonnez sous les sacrés arceaux?

Vainement la Raison succède à la Foi morte.
A votre souvenir que nul souffle n'emporte,
Qui n'a senti vibrer comme un rayon d'Éden!
Chantez, vierges! Demain l'été fera sa gerbe;
A l'automne, les fruits mûrs tomberont dans l'herbe;
Chantez au blanc printemps votre premier hymen!

JULES BRETON.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Odéon : *Le Songe d'une nuit d'été*, traduit de Shakspeare par M. Paul Meurice, musique de Mendelssohn. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Le Songe d'une Nuit d'été*, opéra comique en trois actes, de Rozier et de Leuven, musique de M. Ambroise Thomas. — Théâtre de l'Opéra : M. Gayarre. — M. Antoine Rubinstein.

Le judicieux M. Jabot, ce Prudhomme genevois, a proclamé la réalité bien inférieure au rêve ! La représentation du *Songe d'une nuit d'été*, au théâtre de l'Odéon, vient de nous donner une nouvelle preuve de cette vérité. L'illusion, qui naît au théâtre, y meurt aussi. Plus d'une apparition, pâle fille des vagues rêveries, s'évanouit à la lumière crue de la rampe ; plus d'un papillon se brûle à ses flammes vulgaires. La mise en scène, même la plus soignée, la plus précise, loin d'aider notre imagination, ne fait parfois que la désenchanter, et les demi-vérités du théâtre peuvent être fatales aux chimères de l'esprit, comme les vérités de la vie aux chimères du cœur.

Nous le rêvions tout autre aux jours de notre adolescence, ce *Songe d'une nuit d'été*. C'était dans le coin le plus sombre de la salle du Conservatoire que nous l'entendions chaque année. Un orchestre, qui était alors le premier de Paris (et qui pourrait le redevenir en se donnant un chef digne de lui), jouait avec des nuances exquises cette musique de fées. Un public peu nombreux l'écoutait avec une dévotion, sincère ou affectée, mais du moins silencieuse ; le recueillement planait sur l'harmonieuse petite enceinte, et là-bas, derrière les lustres d'or, sur un fond rouge comme celui des fresques pompéiennes, souriaient doucement les muses, « les solitaires divines. » Cette intimité convenait à l'œuvre de Mendelssohn. Le titre nous en disait assez. *Le Songe d'une nuit d'été!* ces mots évoquaient seulement en nous de vagues

réminiscences; des noms harmonieux : Obéron, Titania; des visions indéterminées et charmantes : forêts qui murmurent au vent de la nuit, sylphes qui jouent sur la clairière, qui « vont tuer les vers dans les boutons des roses musquées, ou qui font la guerre aux chauves-souris et leur enlèvent le cuir de leurs ailes pour en habiller les petits elfes. » Nous ne pensions pas, quand l'*allegro appassionato* passait comme un souffle sur la cime des bois, qu'il représentât en réalité la course fastidieuse de deux rivaux se poursuivant à travers le taillis; nous ne nous souvenions plus que Thésée eût été duc d'Athènes, encore moins qu'il eût épousé Hippolyte, reine des Amazones, et que la fameuse marche célébrât cet anachronisme nuptial. Nous n'imaginions que des lutins et des fées, dansant à la pointe des herbes, comme ils semblaient danser à la pointe des archets frémissans; le duetto chanté nous parlait d'un « asile aimable et frais, » et dans ce bocage idéal nous enfermions le rêve dont nous sommes aujourd'hui réveillé. Comme le poète avait raison de dire :

Amis, ne creusez pas vos chères rêveries,
Ne fouillez pas le sol de vos plaines fleuries;
Et, quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface, ou jouez sur le bord.

Oublions donc le carton et la toile peinte; la forêt sans murmure, son feuillage immobile, ses fleurs sans parfum et ses sylphides un peu grosses pour se blottir dans le calice des primevères; tâchons de rappeler nos souvenirs passés et de retrouver dans la seule musique les enchantemens qu'un spectacle forcément trop matériel avait presque fait s'évanouir.

Au mois de mai 1830, après quelques jours passés par le jeune musicien sous le toit du vieux poète, Goethe offrit à Mendelssohn un feuillet manuscrit de son *Faust* avec cette dédicace : « A mon jeune et cher ami Félix Mendelssohn-Bartholdy, le puissant et doux maître du piano. » L'illustre vieillard avait bien jugé : l'auteur d'*Élie* et de *Paulus*, celui des deux symphonies en *la* et du *Songe*, fut un maître à la fois puissant et doux, le plus austère de tous depuis Bach, le plus élégant depuis Mozart. En lui la gravité hébraïque et la poésie allemande se tempéraient l'une l'autre; en lui se conciliaient avec un équilibre rare la raison et la fantaisie : une raison qui n'est jamais sans grâce, une fantaisie qui n'est jamais sans frein. L'imagination, loin d'être la folle de ce logis, en était la fée souriante et sage, qui n'abuse pas de sa baguette d'or. La correspondance de Mendelssohn, autant que son œuvre musicale, indique un esprit pondéré, une na-

ture parfaitement harmonieuse. Il aimait à ce point la correction et la tenue, qu'il se reprochait, en voyage, de courir deux jours sans cravate; et, dans sa musique comme dans sa toilette, il eut toujours l'horreur du négligé. Mais il avait une égale horreur de la raideur et de la sécheresse : personne ne fut moins gourmé, moins pédant que lui, plus enclin à l'expansion et à l'enthousiasme ; nul talent plus que le sien ne garda jusque dans la maturité la grâce et l'attrait de la jeunesse, presque de l'adolescence.

Entre toutes les œuvres de Mendelssohn, *le Songe d'une nuit d'été* possède cette fraîcheur juvénile. L'ouverture est une page de la vingtième année, première et merveilleuse éclosion de génie que le maître n'eut jamais à désavouer. Cette ouverture seule est comme un tableau de féerie : elle est traversée d'un bout à l'autre par l'essaim bourdonnant des sylphes, par les rondes murmurantes des esprits aériens. Mendelssohn a trouvé ici la musique de l'air, comme dans l'ouverture de *la Grotte de Fingal*, il a trouvé la musique des eaux. De l'air, plus subtil encore que l'onde, il a su rendre la transparente fluidité, et jusqu'à cette buée lumineuse et tremblante qui flotte sur la terre aux jours d'été. Danse d'atomes ou murmure d'abeilles, fourmillement d'insectes sous l'herbe chaude, tout ce qui bruit, tout ce qui brille dans un rayon de lumière, tout cela brille, tout cela bruit dans l'étincelante symphonie. Dès ce premier essai, Mendelssohn est un maître : maître de sa pensée qu'il suit jusque dans les plus ingénieux détours, maître de l'orchestre, qui ne connaissait avant lui ni ces alliances, ni ces oppositions de timbres, ni ces résonances de cristal. Quatre accords, progressivement épanouis, ouvrent et ferment ce prologue musical avec une solennité mystérieuse. A la fin surtout, ils donnent l'impression d'un rideau lentement abaissé sur le monde fantastique que nous venons d'entrevoir; leur succession est si naturelle, que M. Gounod l'a comme instinctivement reproduite au premier tableau de son *Faust*, quand les ombres, un instant dissipées, voilent de nouveau la passagère apparition de Marguerite. C'est là une de ces rencontres fortuites qu'on ne saurait incriminer et que Mendelssohn absoudrait le premier; car, dans ces pages mêmes, non loin des accords en question, Weber aurait reconnu, lui aussi, toute une phrase de la barcarolle d'*Obéron*.

Weber d'ailleurs, un peu avant Mendelssohn, avait été l'ami des elfes et des lutins. Dans un chœur délicieux, il avait fait voltiger les aimables génies de l'air sur le front de leur prince endormi parmi les roses. Mais les petits êtres qui courent sur l'herbe au début d'*Obéron* n'ont pas tout à fait le même caractère que dans *le Songe d'une nuit d'été :* ils sont plus graves et plus affectueux; ils ont pour l'homme moins d'ironie et plus de bienveillance. D'eux, plutôt que des sylphes de

Mendelssohn, j'attendrais ces vers que récite pourtant l'Obéron de Shakspeare et de M. Meurice :

> Titania, prêtons un cœur compatissant
> Aux douleurs, aux combats de l'homme, ce passant !
> Qu'il sente errer autour de lui, dans la nature,
> Témoins mystérieux de sa sombre aventure,
> Les Esprits; et qu'il ait, dans la joie ou l'ennui,
> Ces amis inconnus toujours penchés vers lui.

Dans l'ouverture, et surtout dans le *scherzo* du *Songe*, dans cette éblouissante fusée de musique, il y a plus d'esprit que de sentiment, plus de verve moqueuse que de tendresse. Mais c'est là ce qu'il fallait au poème de Shakspeare, à ces lutins malicieux que divertit, dans la forêt d'Athènes, le chassé-croisé des quatre fiancés et l'imbroglio de leur double cache-cache d'amour.

Aussi bien les esprits du *Songe* ne sont que malins, sans méchanceté, et nous les voyons au dénoûment bénir les deux couples dûment appareillés. Un maître plus sombre que Mendelssohn, Schumann, dans son *Manfred*, a livré l'homme à des puissances autrement redoutables, non plus à des génies espiègles, mais à des démons terribles. Les deux œuvres trahissent deux pensées et deux styles différens : d'une part, l'irritation et l'âpreté; de l'autre, la sérénité et la paix. *Manfred* est un poème de larmes et de sang, *le Songe* un divertissement inoffensif, une aimable féerie. C'est en écoutant Mendelssohn, et non Schumann, qu'on finirait presque par croire, avec M. Renan, à l'intention généralement bienveillante de l'univers.

C'est que Mendelssohn ne fut pas une âme sceptique, encore moins une âme désolée. Il connaît la passion qui anime la vie, mais non celle qui la trouble ; la mélancolie, mais non le désespoir. Dans l'*allegro appassionato* du *Songe*, dans l'*allegretto* de la symphonie-cantate, dans certaine phrase encore de la symphonie écossaise, où se trouvent le même rythme et la même tonalité, partout l'émotion est contenue : ce n'est pas le vent qui soulève les hautes vagues; c'est la brise qui met seulement un flocon d'écume à la crête des flots.

Notre époque nerveuse, névrosée, comme disent quelques barbares, trouverait volontiers l'inspiration de Mendelssohn trop sage, trop saine. Au gré d'un critique distingué, que nous ne saurions, sans être soupçonné de jouer sur son nom, appeler un maître, la musique du *Songe*, que d'ailleurs il déclare exquise, n'est point assez fantastique ni assez lunaire. Il voudrait là de ces mélodies « qui semblent vous couler comme une caresse inquiétante tout le long de la moelle épinière, et qu'Alphonse Daudet compare à des piqûres de morphine

sympathiques. » Jamais comparaison ne fut moins raison que celle-là. Il ne faut demander à Mendelssohn ni les ivresses factices, ni les excitations malsaines, ni les caresses suspectes. Nul poison n'a corrompu le sang qui fait battre son cœur, nulle fièvre n'en précipite les mouvemens. Écoutez le *nocturne* du *Songe,* cet admirable chant des cors, et dites si jamais une ombre plus sereine est descendue des cieux, si, du sein de la terre endormie, se sont jamais exhalés des soupirs plus réguliers et plus mystérieux. Qui ne connaît l'auguste apaisement de la solitude et du silence, et les bienfaits de la nuit? Mendelssohn a rendu dans toute leur majesté ses puissances pacifiques et ses calmes enchantemens. Pendant le *nocturne*, les sylphes eux-mêmes reposent, et l'on n'entend sous bois que la brise, le froissement ou la chute des feuilles, toutes ces voix indéterminées de la nature, qui ne se taisent jamais. Ah! ne regrettez pas ici les mensongères extases et les délices équivoques; il n'est pas de philtre qui puisse vous endormir d'un semblable sommeil.

L'exécution du *Songe* à l'Odéon est médiocre. Fanny, la sœur de Mendelssohn, écrivait après la première représentation à Berlin de l'œuvre de son frère : « Je n'ai jamais entendu un orchestre jouer aussi *pianissimo.* » Nous ne saurions en dire autant. Les musiciens de M. Colonne jouent trop fort et trop vite. Le quatuor n'est pas assez nourri; le rythme de l'ouverture nous a paru boiteux, et les sonorités un peu aigres, même dans les ensembles. Le *scherzo* veut être rendu avec plus de finesse, et le ravissant duo des fées accompagné moins rondement. Enfin, tout en blâmant l'indiscrète interpolation dans *le Songe* de *la Chanson de printemps* et de *la Fileuse*, deux romances sans paroles écrites pour le piano, nous regrettons encore davantage qu'on ait, par une interversion, dénaturé la scène finale. La vaporeuse partition de Mendelssohn s'achève en réalité par des murmures et non par des fanfares; non pas dans le fracas de la marche nuptiale, mais dans le susurrement des sylphes. Le musicien a senti, avec le poète, que cette fantasmagorie légère devait se dissiper comme un rêve, et le plus beau moment de la pièce, écrit encore Fanny Mendelssohn, est précisément à la fin. Le cortège s'est retiré; peu à peu l'obscurité se fait sur le théâtre. La marche nuptiale s'éloigne de plus en plus, et par une dégradation charmante se fond dans le thème jaseur de l'ouverture : les gentils lutins envahissent de nouveau la scène. Cette fois, ils ont achevé leurs espiègleries; ils ne tourmenteront plus personne, et leur dernière chanson est un gracieux épithalame. Les voilà tout à fait bienveillans, chantant hymen, hyménée! et promettant aux époux leurs éternelles faveurs. Pourtant les malins petits êtres semblent rire encore à la dérobée et, sous la phrase câline des fées, l'accompagnement qui sautille garde une vivacité moqueuse.

Lentement les voix se taisent, l'orchestre s'éteint par de vagues soupirs, et quand le dernier accord expire, il semble qu'on entende le silence même. M. Colonne, le premier dans ses concerts, a fait jouer sans intervertir l'ordre des morceaux la dernière partie du *Songe;* ce n'est sans doute pas sa faute s'il l'exécute différemment au théâtre, mais cette variante maladroite enlève encore au chef-d'œuvre de Mendelssohn quelque chose de sa délicatesse et de sa ténuité.

« Un jour, Cupidon visa une belle vestale assise sur un trône d'Occident, et détacha sa flèche d'amour de son arc... Mais je pus voir la flèche enflammée s'éteindre dans les chastes rayons de la lune humide et l'impériale prêtresse passa, plongée dans ses méditations virginales, l'imagination libre de pensées d'amour. »

Ainsi parle Shakspeare par la bouche d'Obéron dans *le Songe d'une nuit d'été* anglais. Mais d'après les librettistes du *Songe d'une nuit d'été* français, cet hommage rendu par le poète à l'austérité d'Élisabeth serait simple mensonge de galant homme. Courir après un de ses sujets, fût-il un grand poète, jusque dans les tavernes de Londres, lui adresser une homélie sur les dangers de la boisson; se pencher sur son front pendant qu'il dort, le faire enlever de nuit, et quand il débarque au clair de lune sous les arbres de Richmond, lui apparaître en costume blanc, même voilée, et sous prétexte de s'intéresser à son avenir; vouloir lui persuader ensuite que cette poétique aventure n'était qu'un songe, le songe d'une nuit d'été, et cependant lui laisser entendre à la fin, avec des larmes dans la voix, qu'il n'a pas rêvé, que l'apparition du parc était bien une femme, mais que sous la femme il y avait la reine, sous la reine, la muse, et sous la muse, l'amie; tout cela dénote une imagination très vive et peut-être imparfaitement libre de pensées d'amour. Il est vrai que les librettistes du *Songe* ont respecté l'honneur d'Élisabeth : ils nous l'ont montrée romanesque, mais vertueuse, sachant renoncer à des sentimens incompatibles avec sa situation, et regrettant seulement, en véritable princesse d'opéra comique, « qu'au front qui porte la couronne viennent s'attacher les soucis. »

On s'est beaucoup moqué de ce livret et peut-être plus que de raison. Un critique allemand, M. Hanslick, observe très justement (1) que l'opéra comique français a toujours fait abstraction de la vérité historique. A la porte de la salle Favart on doit laisser, non pas toute espérance, mais tout souvenir. Aussi bien, une reine d'Angleterre, fût-elle Elisabeth, a pu se hasarder dans les tavernes depuis que sa collègue

(1) Voir le volume intitulé : *Moderne Oper.*

espagnole s'était mise à la tête d'une troupe de brigands pour surveiller la falsification des diamans de sa propre couronne. En dépit d'une donnée invraisemblable et d'un style parfois drôlatique, ce livret du *Songe* n'est que médiocre : le premier acte n'est pas sans mouvement, et le second a quelque poésie.

A des jeunes gens qui le complimentaient, il y a peu de jours, M. Ambroise Thomas répondait avec sa grâce modeste : « Vous êtes indulgens pour mes vieilleries. » Ce n'est pas l'indulgence de la jeunesse, mais son respect, que méritent de semblables vieilleries, et surtout une semblable vieillesse. Nous serions heureux de reproduire ici le début très élogieux d'un article consacré au maître par le critique allemand que nous citions tout à l'heure, à la condition d'en effacer la phrase malsonnante que voici : « M. Ambroise Thomas est né à Metz, en Alsace (*sic*) ; les événemens politiques l'ont donc fait en quelque sorte notre compatriote. » Voilà, chez un écrivain que nous avions cru Viennois d'origine et d'âme, un pangermanisme singulier. Voilà en tout cas une malencontreuse revendication, que n'accepte ni le patriotisme du maître ni le nôtre. M. Hanslick oublie que la loi du plus fort ne saurait rétroagir, et que la conquête peut déplacer les frontières, mais non les cœurs.

Autant que par le cœur, le musicien du *Songe* est français par le talent. Son premier ouvrage important, le spirituel *Caïd*, est comme une bouffonnerie nationale et coloniale. *Le Songe d'une nuit d'été*, postérieur au *Caïd*, est une partition riante encore, mais rêveuse aussi parfois; la scène capitale du second acte marque une évolution dans la pensée de l'école et dans celle du maître ; elle annonce déjà, sinon l'âpre tristesse d'Hamlet, au moins la mélancolie de Mignon. M. Ambroise Thomas doit trouver je ne sais quelle grave douceur à regarder derrière lui le chemin parcouru, à suivre, à travers son œuvre, du *Caïd* à *Françoise de Rimini*, sa pensée, toujours plus sérieuse, toujours plus austère, à mesure que passaient les années, et que, des sommets plus élevés de sa vie, les ombres s'allongeaient sur l'horizon de sa jeunesse. Mais aujourd'hui qu'il a chanté les regrets de Mignon, l'égarement d'Hamlet, et les fatales amours de Francesca, aujourd'hui que l'âge et l'expérience humaine, et surtout ce long commerce avec des âmes désolées, l'ont fait, comme dit Dante, *a lagrimar... tristo e pio*, triste jusqu'à pleurer, il doit aimer parfois à retrouver les visions moins sombres du passé, à rappeler sur ses lèvres les sourires d'autrefois.

La perle musicale du *Songe* est l'entrée de Shakspeare dans le parc de Richmond. Vieux style, disent quelques-uns, et pâle romance. « Mais cette pâleur est délicieuse comme celle du clair de lune; l'accompagnement de ces strophes tremble et flotte au vent de la nuit; la terre

embaume, rafraîchie par la rosée qui tombe sur les pelouses. Ce que nous admirons dans cette page, ce n'est pas seulement la mélodie si heureusement posée sur les mots : *Où suis-je?* ce n'est pas seulement la couleur pittoresque de l'orchestre, le frisson continu des violons, les échos veloutés du cor et la fraîche limpidité des flûtes, c'est encore et surtout la nouveauté, pour l'époque et le théâtre qui virent naître *le Songe*, du sentiment et de la sensation exprimée. Cette futaie ombreuse, endormie sous les étoiles, est peut-être le premier coin de nature entrevu au théâtre par un musicien français. Que dis-je, entrevu ! M. Ambroise Thomas a contemplé ce paysage lunaire, et l'a rendu dans toute sa poésie. Depuis, quand un autre de nos compositeurs, qui, lui, fut surtout un paysagiste, quand Félicien David a mis sur les lèvres de son Hélios les stances idéales de *l'Extase*, il s'est involontairement souvenu des stances de Shakspeare, et l'hymne d'*Herculanum* doit quelque chose de sa beauté sereine à l'hymne du *Songe d'une nuit d'été*. Sans doute, on peut trouver dans l'œuvre bientôt quadragénaire de M. Thomas des grâces un peu fanées, des formes de pensée et de style devenues aujourd'hui presque des formules ; mais cette page-là demeure, et demeurera longtemps. Ici le musicien a pour lui la puissance irrésistible, l'éternelle beauté de la nature ; il touche, dans notre âme, aux cordes qui ne se briseront jamais : les trilles, les fioritures, les vocalises passeront; ces deux strophes ne passeront pas.

On reproche au *Songe*, et nous le lui reprochons nous-même, l'abus des traits, des points d'orgue et des roulades ; il y a quarante ans, cette agilité du discours musical était de mode : on parlait beaucoup, quitte à ne pas toujours dire grand'chose. Mais, dans cette scène de l'apparition, lorsqu'au chant de Shakspeare, Élisabeth, encore invisible, répond, les roulades elles-mêmes sont les bienvenues et se justifient par les convenances scéniques autant que par l'agrément musical. On oublie trop aujourd'hui cette distinction très juste de Grétry. Il y a chanter pour parler, mais il y a chanter pour chanter. Ne sait-on pas d'ailleurs, depuis Rossini, que les vocalises peuvent être charmantes, et, depuis l'air d'Ottavio dans *Don Juan* ou la romance du *Saule*, qu'elles peuvent être dramatiques? Ici, mélodieuses seulement, et deux fois égrenées en des tonalités de plus en plus claires, les fusées vocales d'Élisabeth sont en situation : la nuit, derrière la feuillée, il est naturel qu'une jeune fille chante un peu, si elle en est capable, comme chanterait le rossignol, qu'elle remplace, et qui s'est toujours refusé au récitatif. Ces notes, qui pleuvent comme les étoiles dans le ciel d'été, achèvent d'éblouir Shakspeare, et redoublent sur son imagination troublée le prestige de la nuit harmonieuse.

Après cette page poétique, bien qu'au-dessous d'elle, nous avons retrouvé dans *le Songe* plus d'une page aimable ou spirituelle. Du der-

nier acte, le moins riche, on peut ne retenir que la fine mélodie d'Élisabeth : *C'est un rêve;* le tour en est piquant et le sentiment délicat. Mais, sauf certains passages un peu vulgaires, le premier acte est plein de musique, écrit dans le meilleur style de l'opéra comique français. Le duo d'Élisabeth et de son amie est charmant, plein d'aisance et de souplesse; la petite chanson du *Roi Richard* a juste la nuance d'archaïsme qui convient. Le trio de Falstaff et des deux jeunes femmes masquées est, de tout point, excellent : il pétille, il mousse comme un trio de Rossini. Et, lorsqu'au milieu du morceau, la reine et la suivante intriguent à plaisir le galant majordome, comme le dialogue vocal est joliment jeté, par notes vives, sur la spirituelle mélodie de l'orchestre! Voilà de ces causeries musicales où notre école française a toujours excellé.

J'aime les deux airs bachiques de Shakspeare, le second surtout, où la légèreté des harpes fait ressortir la crânerie de la chanson. Les buveurs du Nord ont l'ivresse un peu âpre. Shakspeare boit déjà comme boira un jour Hamlet. Malgré les instances d'Élisabeth effrayée, il s'enivre avec rage; mais bientôt il chancelle, il tombe, et lentement, par une dégradation très bien nuancée, le refrain meurt d'abord sur ses lèvres endormies, puis, dans les dernières réponses de l'orchestre. Relevons encore, dans ce premier acte, le cantabile d'Élisabeth auprès de Shakspeare endormi, la grâce furtive du finale, et surtout, la très belle mélopée de Shakspeare rêvant aux jours de son enfance. Des deux ou trois morceaux écrits par M. Thomas pour la reprise actuelle de l'ouvrage, celui-là est le meilleur. C'est moins un air qu'un récit déclamé sur des accords tranquilles, puis un peu mouvementés, et revenant enfin à leur sérénité première. La forme en est à dessein assez vague, heureusement appropriée à la vision lointaine de souvenirs et d'horizons un peu flottans.

Plus que dans *l'Étoile du Nord* et que dans *Zampa*, M. Maurel nous plaît dans *le Songe d'une nuit d'été*. Le rôle de Shakspeare convient à sa romantique élégance, à sa *morbidezza* mélancolique. Il chante avec toute la poésie qu'elles exigent et la rêverie du premier acte, et les stances du second, où sa voix garde une demi-teinte délicieuse. Il dit avec un accent très juste de surprise et de ravissement ces simples mots qui lui échappent en reconnaissant Élisabeth : *La Reine, c'était la Reine!* — Détail, peut-être; mais de pareils détails ont beaucoup de prix.

Quant à Mlle Isaac, elle nous fait penser à Cromwell, qui, dans un art différent, mais dans un rôle anglais aussi, « ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. » Quelle prévoyance, en effet, et quelle sûreté chez la chanteuse! Quelle sécurité chez l'auditeur! Dans ce rôle un peu froid, Mlle Isaac arrive à

nous émouvoir par la perfection absolue de l'exécution. Et cette voix infaillible ne sait pas seulement égrener une gamme chromatique de deux octaves ou filer un trille comme un fil d'or : elle sait aussi, mieux que toute autre, se poser sur un chant soutenu et conduire avec le style le plus pur une phrase de longue haleine. Je ne vois pas que Mlle Isaac ait à faire de nouveaux progrès, mais je gagerais que l'éminente et modeste cantatrice n'est pas encore de mon avis.

Nos artistes français, quand ils ont ce mérite, n'ont rien à redouter des chanteurs exotiques, même les plus renommés, qui peuvent traverser nos théâtres, mais non s'y fixer. Pour notre part, nous ne demanderons pas à M. Gayarre, qui nous quitte à peine, de revenir aborder en français un répertoire pour lequel il ne semble pas fait. Il ne saurait sans témérité se hausser jusqu'aux grands rôles de ténor. Le personnage de Vasco, le moins redoutable pourtant des héros de Meyerbeer et le mieux approprié à la nature d'un chanteur à demi italien, me paraît encore au-dessus, je ne dis pas de cette voix, mais de cette interprétation. M. Gayarre étrique le rôle : il chante notamment le premier acte sans grandeur, mais avec une turbulence presque comique, à laquelle il ne fait trêve que pour s'élancer, hardiment d'ailleurs et s'arrêter, avec trop de complaisance, sur les notes hautes de sa voix. Même absence de noblesse dans la chevaleresque entrée du troisième acte. — Au quatrième, dans l'air : *Pays merveilleux!* et dans le duo, le chanteur a des effets de *mezza voce*, des sons filés qui ne manquent certes pas de charme, mais aussi des tenues indéfinies, des oppositions brusques qui manquent de goût. M. Gayarre possède un souffle physique inépuisable; mais le souffle artistique est plus court. Quand Vasco s'avance sous le ciel bleu, grisé de parfums, grisé de lumière; quand il marche comme dans un rêve d'azur, je voudrais chez lui plus qu'une agréable surprise, une extase radieuse; plus que l'admiration, l'adoration éblouie d'un monde soudainement révélé; je voudrais le soleil dans ses yeux, le soleil dans son cœur; je lui voudrais l'enthousiasme, c'est-à-dire un Dieu en lui,.. et dans M. Gayarre je ne soupçonne qu'un petit démon. On ne saurait nier d'ailleurs que M. Gayarre possède une voix très puissante; mais le timbre en est malheureusement toujours guttural ou nasillard. Quant au style, c'est l'homme, on le sait, et, chez le célèbre ténor espagnol, l'homme manque d'ampleur.

M. Antoine Rubinstein vient de partir après avoir obtenu parmi nous un succès triomphal. Sept fois, le soir, il s'est mis au piano, et sept fois le jour il y est revenu, pour donner généreusement aux artistes les émotions et les joies qu'il avait vendues la veille au public ordi-

naire. Des vieux clavecinistes aux auteurs contemporains, tous les maîtres ont passé sous ces doigts merveilleux, nous ne dirons pas sous ces yeux, puisque l'étonnant musicien joue toujours par cœur. On ne trouverait peut-être pas aujourd'hui dans le monde musical un pareil prodige de mémoire.

Si, dans l'interprétation de Beethoven, M. Rubinstein lui-même ne nous a pas pleinement satisfait, c'est que certaines sonates du maître resteront toujours, selon nous, à des hauteurs inaccessibles : l'idée ici défie toute exécution ; nul piano, nul pianiste ne peut la rendre. La sonate dédiée à la comtesse Juliette est parmi ces chefs-d'œuvre inabordables, où le génie demande des sons « que la terre n'a pas. » En revanche, M. Rubinstein a jeté des clartés inattendues sur la seconde partie de l'œuvre 111, gigantesque page, souvent sublime, souvent obscure, que Beethoven intitule : *Arietta!* Pour suivre sans la perdre jamais ni la laisser perdre à l'auditeur cette pensée toujours présente, mais parfois cachée, il faut être soi-même un grand penseur.

Quant à Schumann, à Chopin, M. Rubinstein les interprète avec un style incomparable. Rien ne peut exprimer l'élévation et la simplicité de son jeu dans *la Marche funèbre*, son énergie foudroyante dans le finale qui suit, dans ces gammes roulantes et ces *crescendo* mugissans qui vous feraient presque vous lever comme pour les voir. Avec une force de géant, M. Rubinstein a des grâces de femme : il frappe et caresse tour à tour. Il a de l'orchestre avec la puissance, la variété des timbres et les sonorités à longue portée, même dans la douceur : « Auprès de lui, disait un pianiste, nous avons tous l'air de joueurs d'accordéon. » Et, de fait, après un tel virtuose, après un tel musicien, on n'en saurait écouter un autre : il n'est pas le premier, il est le seul et nous sommes heureux d'offrir à sa maîtrise souveraine l'hommage de notre profonde admiration.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *le Songe d'une nuit d'été*, féerie, d'après W. Shakspeare, par M. Paul Meurice.

Il est encore temps, je l'espère, d'affirmer dans Paris que Shakspeare est un grand poète; mais il n'est que temps. Après *Hamlet* froidement accueilli à la Porte Saint-Martin, six semaines après, voilà *le Songe d'une nuit d'été* mal reçu à l'Odéon : le crédit de l'auteur est épuisé. Va-t-il continuer de « travailler pour le théâtre? » Alors, plaignons-le : les directeurs se méfient : « Shakspeare, c'est un Bergerat. Qu'il aille se faire pendre à Bruxelles! » Et les directeurs ne sont pas seuls prévenus; mais la masse du public, et même quelques gens d'esprit, qui se piquent d'être avec les gens de « bon sens. »

Deux avertissemens pareils, coup sur coup, c'est assez pour mettre leur esprit en campagne et le décider à conduire la revanche du bon sens (et jusqu'où n'ira-t-elle pas? Le bon sens enragé, dans ses retours offensifs, est impitoyable), contre ce « sauvage » envahisseur, qu'on est las d'entendre appeler le plus grand des hommes. Ces meneurs de représailles, causeurs modérés et sourians, abordent les amis de Shakspeare, même les plus tempérés naguère et ceux qui entendaient le mieux raillerie ou critique à son sujet, avec une petite moue de commisération ironique : « Eh bien! et votre Shakspeare?.. Non, je le sais, vous n'avez jamais prétendu qu'il fût à vous; ni, par conséquent, qu'il fût parfait : vous n'étiez pas de ceux-là. Mais enfin, vous aviez pour lui des faiblesses. Quand je vous disais que vous aviez tort!.. Voyez-vous ce tort, à présent? Eh bien! justement, puisque vous n'êtes pas de la bande, retirez-vous à temps de la bagarre, ne vous laissez

pas compromettre : je vous jure que la cause est perdue. Venez avec nous, qui serons vainqueurs demain. Demain on rougira d'être partisan de Shakspeare : ne le soyez plus à cette heure-là ! »

C'est ainsi que des personnages qui nous veulent du bien nous tentent. Examinons pourtant de quelle manière ce mouvement d'opinion s'est produit. Sur *Hamlet* il sera temps de s'expliquer à l'automne, quand la Comédie-Française, en grande dame qui ne se dédit pas, aura fait cette épreuve, annoncée avant celle de la Porte Saint-Martin. Aujourd'hui tenons-nous-en au *Songe d'une nuit d'été :* regardons de près son aventure, avec le courage de la bonne foi. Au risque de mal reconnaître de spirituelles avances et de ne pas contenter, cependant, MM. Paul Shakspeare et William Meurice (car ce n'est pas d'une traduction qu'il s'agit, mais d'une collaboration), au risque d'être accusé d'erreur des deux parts, cherchons la vérité.

Combien de spectateurs, le soir de la première, avant le lever du rideau, connaissaient *le Songe d'une nuit d'été?* Je me souviens qu'à la Comédie-Française, après une petite pièce et avant *Andromaque*, assis au dernier rang de l'orchestre, je surpris ces mots échangés, au premier rang du parterre, par deux hommes bourgeoisement vêtus : « Sais-tu ce que c'est qu'*Andromaque*, toi ? — Non, je sais seulement que c'est une comédie, et que ça se passe à Rome. » — Un autre jour, dans ce même théâtre, lieu de rendez-vous des amateurs de belles-lettres, j'étais au balcon, adossé contre une loge où se tenait une femme du monde, une femme dont le mari était propriétaire de journaux. C'était la première représentation de la reprise de *Ruy Blas ;* M. Mounet-Sully jouait le héros ; pour ce rôle, il avait sacrifié sa barbe, de sorte qu'on avait pu d'abord ne pas reconnaître dans cet homme en livrée qui exécute un ordre et quitte la scène sans avoir dit une parole, le beau Mounet. Quand il reparut, à l'appel de don Salluste, et, de sa voix chantante, répondit : « Votre Excellence? — Tiens! s'écria ma voisine, Mounet-Sully fait un rôle de domestique ! »

Si le sujet de *Ruy Blas* était inconnu de cette dame, et le genre et le lieu d'*Andromaque* méconnus de mon bonhomme en redingote, puis-je croire que beaucoup de mes compagnons, l'autre soir, étaient familiers avec *le Songe d'une nuit d'été?* C'est un bibelot d'espèce plus rare, — je veux dire qu'il se trouve sous la main et convient au goût de moins de gens, — que la statue de marbre taillée, polie, animée par Racine, et le mannequin façonné, costumé, garni d'une riche boîte à musique par Hugo.

Le Songe d'une nuit d'été, on en connaît le nom, qui est joli et fait rêver. Ce nom donne même à ce chef-d'œuvre un avantage, le seul possible, sur le reste de l'ouvrage d'un homme divin (si cet adjectif n'offense pas sa mémoire), qui n'a pu faire autre chose que des chefs-

d'œuvre. Hugo lui-même, avec l'ingénuité du génie, — qui ne daigne pas être jaloux, — l'a proclamé de sa grande voix, la plus sonore qu'on ait jamais entendue, à la face de l'univers, son auditoire : « Dans Shakspeare j'admire tout, comme une brute! » Donc tout est admirable, car la parole de Victor Hugo fait loi. Il s'agirait d'une pièce de Corneille, même sans la connaître davantage, on pourrait s'attendre à tout : on sait assez que cet ancien bourgeois français fit quelques chefs-d'œuvre avec bonhomie, et, — par bonhomie sans doute, — beaucoup d'ouvrages mêlés d'excellentes choses et d'exécrables. De Racine encore, ce prince des académiciens, on serait préparé à trouver tout fort beau et fort ennuyeux. C'est pour les héros de Racine que semble fait ce jugement porté sur les comédiens du Théâtre-Français par un paysan venu pour la première fois au spectacle et qui déclarait avec satisfaction : « C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme! » De Molière même, plus avantageusement renommé, on pourrait se douter qu'on ne recevra pas un entier plaisir : il est venu un peu tôt, ce Molière; il n'a pas profité des leçons de M. Scribe et n'a pas su composer une pièce; et puis, il travaillait vite, et souvent à cette seule fin d'amuser un roi et une cour, qui ne regardaient guère s'ils gâchaient un grand homme. Mais une pièce de Shakspeare, une pièce de Shakspeare avec ce titre fleuri et léger, il n'y a pas à hésiter là-dessus : ce ne peut être que la fine fleur des chefs-d'œuvre.

Voilà, n'en doutons pas, le sentiment de la grande majorité du public. Pour un assez bon nombre, au milieu de cette foule, le parfum de ce titre était avivé par le souvenir de certaine musique appliquée à cette pièce, ou plutôt imaginée à propos et à côté d'elle par Mendelssohn et entendue, en tout ou en partie, dans une salle de concert, ou bien, vers la fin d'un mariage, dans une église (*Ouvrez la grande porte!* Marche nuptiale) ; — chez un plus petit nombre, parmi ceux-là, se groupaient avec confiance autour de ce nom magique les réminiscences de lectures incomplètes ou distraites. Plus ou moins naïve chez les uns ou chez les autres, l'attente, chez tous ces spectateurs, avait des exigences aussi fortes. — Quelques-uns enfin, par une intimité particulière avec l'aîné des auteurs, ou par profession et conscience, ayant la pièce imprimée dans la mémoire ou l'ayant relue exprès, ne l'ignoraient vraiment pas : ceux-ci auraient tenu à l'aise dans deux loges un peu grandes. Négligeons, pour un moment, ces derniers, dont le suffrage restreint n'aurait pu ni exalter ni faire cheoir la pièce; tâchons de nous associer aux sentimens des autres.

Ah! voici Thésée, une vieille connaissance, un peu lointaine sans doute, mais dont nous n'avons oublié ni le nom ni la qualité : le voici, avec sa fiancée Hippolyte, reine des Amazones, qui sera sa première

femme et la mère de l'Hippolyte de la Comédie-Française. Ils sont empanachés et harnachés plus galamment que rue de Richelieu, avec un air de fantaisie plus libre et plus coquet; ils ressemblent à des héros de plafond peint plutôt qu'à des héros de tragédie; de cette manière, ils sont moins imposans à voir et plus gentils : cependant cela nous inquiète. Ah! ils parlent en prose; pourtant ils discourent encore avec pompe, et même avec une prétention nouvelle : tout ceci est singulier. Est-ce Thésée avec sa cour? ou bien n'est-ce pas une mascarade? Est-ce des acteurs costumés pour représenter les anciens? ou bien pour représenter des seigneurs déguisés en Thésée et en contemporains de Thésée? Ou bien encore ces acteurs demandent-ils qu'on ne prenne leurs personnages au sérieux qu'à moitié? Jouent-ils une sorte de pantomime avec paroles? Quoi qu'il en soit, le mariage du roi (pourquoi l'appelle-t-on « le duc » d'Athènes?) ce mariage et ce qui s'ensuivra, voilà évidemment le sujet de la pièce.

Deux couples de jeunes gens interviennent : Hermia et Lysandre, Hélène et Démétrius, toutes personnes de la cour. Hermia est recherchée en même temps de Démétrius et de Lysandre; elle est promise au premier par son père, au second par son cœur; Hélène a été aimée par Démétrius et l'aime encore. Lysandre donne rendez-vous à Hermia dans le bois d'Athènes; Hélène, qui le sait, y donne rendez-vous à Démétrius. Voilà qui présage un imbroglio : ne serait-ce plus une pantomime? Serait-ce un vaudeville?

C'est une comédie, à présent! aussi étrangère à ce vaudeville que que ce vaudeville à ce ballet : une comédie sur les comédiens. Des artisans, sous le prétexte de fêter par une représentation les noces de Thésée, se distribuent des rôles et montrent déjà, en cette occasion, les travers et les ridicules que la chronique attribue aux acteurs d'aujourd'hui. C'est assez drôle; mais où allons-nous? Dans le bois d'Athènes, voilà tout ce qu'il y a de sûr; car nos artisans, pour que nous les y retrouvions avec nos amoureux, ont la complaisance d'y aller répéter leur drame.

Nous y voilà, dans ce bois; et, maintenant, c'est une féerie! Nous devions bien penser que c'en serait une, d'après le titre et quelques souvenirs; mais l'attendions-nous encore? — Il va sans dire que ce ne sera pas une féerie comme les autres, comme celles du Châtelet ou de la Gaîté : Shakspeare n'est pas un arrangeur de trucs, dont MM. Anicet Bourgeois et Laloue, Cogniard frères ou Clairville et Cie continuent le commerce. — Pourtant voici le roi des génies, un bel homme à voix forte, majestueux comme on l'est d'ordinaire en son emploi; et la reine des fées, avec ses atours habituels, sa perruque rousse endiamantés de verroterie et sa diction vibrante. Ils se disputent, comme toujours, et, cette fois encore, pour une vétille. Une différence, seulement : nous

ne voyons pas ici le talisman, accessoire indispensable du genre... Mais si! le roi des génies l'envoie chercher par son page. — Au fait, tandis que, dans les autres féeries, tous les personnages indistinctement suspendent le dialogue de temps à autre pour lancer un couplet, ici le génie, son page et la fée ont ce privilège : même ils ne parlent qu'en vers; le génie et la fée en grands vers, et le page en petits; mais ils ne les chantent pas. Chose curieuse! Non-seulement ce roi des génies est un roi des génies et cette reine des fées est une reine des fées comme nous en avons beaucoup vu, mais ce page,.. faut-il le dire? Pendant l'entr'acte, une parente de la jeune actrice qui joue ce rôle reçoit les félicitations d'une vieille amie de la famille; celle-ci avoue sa surprise : « On m'avait raconté qu'elle faisait un clown; moi, je m'étais dit : Un clown à l'Odéon, ça n'est pas possible!.. » Et pourtant si, en effet, c'est un clown. Un clown dans un chef-d'œuvre! Et dans un chef-d'œuvre de Shakspeare!

Mais juste ciel! — nous commençons à nous le demander tout bas, — est-ce bien un chef-d'œuvre? Voici Hélène et Démétrius qui traversent la scène; puis Hermia et Lysandre; resté seul, Lysandre s'endort. Le clown approche le talisman de ses yeux. Hélène passe, au moment où Lysandre s'éveille : par l'effet du talisman, il lui adresse une déclation; elle pense qu'il se moque; elle s'enfuit, il la suit. Surviennent les artisans; ils commencent leur répétition; mais l'un d'eux, le jocrisse, qui devient, comme dans toutes les féeries, le boute-en-train de la fête, craignant de prendre le serein, veut mettre son bonnet de nuit, et soudain par une nouvelle farce du clown, il se trouve affublé d'une tête d'âne : pour le coup, voilà un truc! C'est donc une féerie comme les autres, décidément? Quelle déchéance! Et, pour une féerie, elle est indigente; comme pièce à trucs, elle en manque : une tête d'âne, c'est peu!

Mais voici où les choses se gâtent; jusqu'ici, après un commencement de pantomime, nous avions vu un bout de vaudeville et quelque féerie séparés par un peu de comédie : vaudeville et féerie se fondent à présent, et pour donner dans le sérieux. Démétrius s'est endormi à son tour, et, à lui aussi, le talisman, manié par le roi des génies, a touché les paupières : à son réveil, il aime de nouveau Hélène, aimée à présent de Lysandre, de sorte que ces deux hommes se retrouvent rivaux. Hermia reparaît, et les deux femmes se disputent; elles ne se disputent pas pour rire, et elles font rire : ces princesses, qui prétendent se quereller tout de bon à la suite de quiproquos pareils, ne sont ni plaisans ni émouvantes; elles sont ridicules. Mais que dire de leurs princes? Eux aussi, par l'effet des mêmes accidens, se déclarent pathétiquement la guerre. « A moi, *prince*, deux mots!..— A quatre pas d'ici, je te le fais savoir!.. » Et comme le clown, embusqué derrière les buis-

sons et changeant de cachette, imite tour à tour la voix de l'un et de l'autre pour exciter leur fureur et l'égarer, ils se précipitent sur la scène et hors de scène, alternativement, ébranlant à grands pas les planches, se provoquant et se traitant de lâches comme des héros d'Homère. Ainsi, dans ce double colin-maillard où l'on verrait, sans un plaisir bien neuf, mais sans étonnement et sans scandale, Babylas et Sottinez, des *Pilules du diable*, s'agiter et se trémousser pour les beaux yeux d'Isabelle, fille de Seringuinos, et surtout pour l'amusement du public, on voit ici gesticuler lourdement et s'époumonner ces nobles personnages pour inspirer la terreur: ah! non, par exemple! Ils font éclater le rire, mais un mauvais rire, un rire de moquerie et de colère, et ils soulèvent les huées : — tant pis! c'est fait, nous avons hué Shakspeare!

Heureusement s'arrête là cet insupportable essai de féerie-vaudeville tragique; et la pièce revient purement à la féerie, à la féerie-ballet, genre qui n'est pas fort relevé, sans doute, mais qui n'a rien de déplaisant. Le roi des génies, qui, même avec son clown, ne connaît décidément qu'un tour, a effleuré de son talisman les yeux de la reine des fées endormie. L'homme à la tête d'âne survient; c'est lui que la reine aperçoit en s'éveillant : c'est donc lui qu'elle aime. Elle appelle ses sujettes et ordonne des danses en l'honneur de son bien-aimé : « Que la fête commence !.. » Les danseuses prennent des postures et déroulent des guirlandes de roses autour du ridicule personnage; la reine le fait asseoir auprès d'elle sur un banc de gazon et l'enveloppe de ses bras, tandis que manœuvrent les quadrilles. Ce spectacle est assez divertissant et gracieux.

Cependant le roi des génies reparaît, pardonne à la fée et rompt le charme; les voilà réconciliés : si vraiment c'est une féerie, nous touchons à la fin. Mais les comédiens, avec la comédie dont ils étaient les héros, ou celle au moins qu'ils devaient jouer, que deviennent-ils? Le plus simplement du monde, ils traversent la scène et s'en vont. Mais les deux couples d'amoureux, et leur vaudeville sentimental, si fâcheusement tourné au tragique? Mais ce Thésée de pantomime et son Hippolyte et sa cour?

Sans autre suite et sans explication, aussitôt après l'intermède de danse, tous les personnages de la pièce sont réunis dans une apothéose. Sur l'escalier extérieur et sur les terrasses d'un palais, c'est le roi des génies, la reine des fées et leur cour qui répandent dans les airs, en l'honneur de Thésée, des bénédictions nuptiales et des fleurs. Ils s'éloignent et le héros fait une entrée triomphale : après un défilé de gardes et de courtisans, Thésée avec Hippolyte sous un dais; puis, se tenant par la main, Hélène et Démétrius, Hermia et Lysandre; ensuite les acteurs; enfin la foule des Athéniens et des Amazones. Le

cortège, au son de la musique finale, s'étage sur l'escalier : tout en haut, dans un nuage lumineux, apparaissent en groupe le roi des génies, la reine des fées et leur clown. Allons! Shakspeare n'a plus guère de chances de faire recevoir une pièce à la Comédie-Française, ni de faire reprendre celle-ci à l'Odéon, mais il lui reste l'Hippodrome et l'Eden.

Telle est la relation exacte de la découverte du *Songe d'une nuit d'été*, en 1886, par une chambrée de Parisiens. Il n'est jamais imprudent, au théâtre, de faire fond sur l'ignorance du public; il est téméraire de compter sans elle.

J'ai dit cependant qu'il se trouvait dans la salle quelques personnes, au moins le soir de la première représentation, qui avaient ce privilège de connaître la pièce. Pendant que les autres éprouvaient ce que nous savons, que faisaient donc ces grands clercs? Ils excusaient les autres. Une minute seulement, ils faillirent manquer de philosophie : c'est quand les huées firent tapage. Cette petite émeute leur semblait irrévérencieuse et sotte; elle les incommodait. Comment traiter si mal Shakspeare, même s'il était dans son tort, et à quoi bon? C'était, à coup sûr, un trait d'inconvenance et de naïveté. La vue en était gênante, comme celle de tout acte de grossièreté ou de brutalité plutôt, quelle qu'en soit l'occasion, contre un personnage respectable, — sans compter que cet éclat par lui-même était désagréable aux nerfs et qu'il menaçait d'interrompre ou du moins de troubler une expérience qu'on suivait avec curiosité. Mais encore!.. n'est-il pas des outrages pénibles à voir et qu'on aurait voulu prévenir, et qu'on hésiterait à venger? C'est le cas lorsque la personne respectable a eu la mauvaise chance de s'attirer l'insulte, au moins par un malentendu. « Mon ami, dirait-on volontiers à l'insulteur, j'aurais voulu vous empêcher de parler tout à l'heure, car vous aviez tort, et il m'a été fâcheux d'entendre vos paroles; mais je vois les raisons de votre tort, et, puisque je n'ai pu vous fermer la bouche à temps, je n'aurai pas le courage de demander que l'on vous coupe la langue. » C'est ainsi qu'à l'Odéon, même en ce vilain pas, notre impatience fut tempérée par l'intuition qu'avait chacun de nous, isolé dans sa place, des causes du mécontentement qui grondait alentour.

Oui, du temps de Shakspeare, en Angleterre, tous les élémens du monde dramatique étaient jeunes, et l'imagination sur la scène et la sympathie dans la salle; un auteur jetait par brassées devant le public, avec une prodigalité enfantine, des fleurs de trois ou quatre espèces, toutes fraîchement écloses; le public, avec une avidité enfantine, s'émerveillait de les voir et de les respirer toutes ensemble, de quelque façon que le hasard eût mêlé ces jonchées. Ce n'étaient pas les bouquets montés de nos dramaturges du XVII[e] siècle, de qui procèdent en-

core ceux d'aujourd'hui; nul choix, nul soin d'assortir, de disposer en édifice et de lier solidement: c'étaient, par touffes enchevêtrées à l'aventure et tenant l'une à l'autre par un brin d'herbe, toute une floraison de forêt vierge. Une pièce riche de deux sujets, ou de trois, ou de quatre, ne semblait point embarrassée, car elle n'était embarrassante pour personne: l'esprit de l'auteur s'y exerçait sans inquiétude ni fatigue, passant de l'une à l'autre intrigue naïvement, facilement; l'esprit du spectateur, docile et sans y mettre de complaisance, s'amusait partout à sa suite.

Nous savions cela, et que, d'ailleurs, s'il était un genre où pût régner avec plus de sécurité cette anarchie naturelle, c'est celui de ce léger ouvrage. *Le Songe d'une nuit d'été*, pour quelque circonstance qu'il ait été composé, — sans doute pour un mariage princier ou seigneurial, — n'est rien qu'un divertissement: ce qu'on appelait en Angleterre, au siècle d'Élisabeth, un *mask*, — c'est-à-dire une mascarade scénique, mélange de « pièce à spectacle, » d'opéra, de poème allégorique et de poème fantastique, — et chez nous, au siècle de Louis XIV une comédie-ballet. Molière, dans l'*Argument du Mariage forcé, ballet du roi*, qu'il nomme lui-même une « comédie-mascarade, » définit les ballets « des comédies muettes; » il y a, de même, des comédies qui ne sont que des ballets parlans. La princesse d'Élide, sans aller plus loin, est cousine de cette Hippolyte; et, Euryale, prince d'Ithaque, n'est guère éloigné de Thésée, duc d'Athènes. Le décor de la *Pastorale comique* pourrait s'échanger pour celui du *Songe*. Ici Shakspeare, comme ont fait Molière et Corneille dans *Psyché*, selon l'avis du « libraire aux lecteurs, » a pu s'attacher « aux beautés et à la pompe du spectacle, » — sans parler des beautés de la poésie, — plutôt qu'à « l'exacte régularité, » dont il n'avait d'ailleurs nulle idée. Enfin, comme Molière obéissant à Louis XIV, — aux termes de l'*Avant-propos* des *Amans magnifiques*, — il a pu « se proposer de donner à la cour » ou au public « un divertissement qui fût composé de tous ceux que le théâtre peut fournir. » Le grand roi « pour enchaîner ensemble tant de choses diverses,.. a choisi pour sujet deux princes rivaux, qui dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer les jeux Pythiens, régalent à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser. » Shakspeare, pour « embrasser » une aussi « vaste idée, » a choisi un prince fiancé à une princesse, et qui ordonne que, le jour de ses noces, quelques-uns de ses sujets prennent le parti de conclure aussi leurs épousailles; dans le « champêtre séjour » du bois d'Athènes, il a supposé que des artisans veulent « célébrer, » à propos de ce mariage, des « jeux » dramatiques; enfin il a « régalé » les spectateurs de cette triple action de toutes les « galanteries » fantastiques dont son imagination a pu « s'aviser. »

Dans ce cadre d'un royal ballet ou d'une pantomime avec paroles, il a donc brouillé l'intrigue d'une sorte de *Dépit amoureux;* il y a mis une « comédie des comédiens, » dans le goût de *l'Impromptu de Versailles* (il a même voulu que ces comédiens, poussant ici jusqu'à la représentation d'une petite pièce dans la grande, — comme feraient plus tard ceux d'*Hamlet*, — donnassent lieu à des remarques littéraires, dans le goût de quelques parties de la *Critique de l'École des femmes*); enfin, pour qu'elle égayât ce décor pastoral de quelques nichées de gracieuses et gazouillantes fictions, il a donné libre vol à sa fantaisie.

Voilà, — ce n'est ni plus ni moins l'argument, — du *Songe d'une nuit d'été :* pour n'être pas, à plusieurs reprises, déconcerté par un tel ouvrage, il faut savoir à quel genre il appartient; combien ce genre, à si peu d'importance qu'il prétende, est complexe; de combien d'ingrédiens, si légère qu'elle soit, cette babiole est farcie. Or, inconnue jusqu'ici sur les théâtres de France, elle n'y trouve plus d'analogues : *les Amans magnifiques*, représentés aujourd'hui, ne dérouteraient pas moins le public et l'ennuieraient davantage. Nos classiques ne se sont perpétués sur la scène qu'autant qu'ils se sont astreints à « l'exacte régularité; » malgré la prétendue émancipation du théâtre par le romantisme, nos modernes, même naturalistes jusqu'à tel ou tel degré, continuent de marcher par la principale voie des classiques, ne manquent guère à la coutume de l'unité de ton, et ne manquent pas du tout à celle de l'unité d'action ou de sujet. Cette unité, qu'elle ait été approuvée d'abord, puis exigée par la raison dans l'intérêt de l'art, qu'elle soit une nécessité librement admise et placée au rang de loi, — ainsi que plusieurs, qui ne sont dupes volontiers ni des pédans ni des novateurs, ne craignent pas de le soutenir, — qu'elle soit louable et bienfaisante, ou qu'elle ne soit rien de tout cela, il est certain que le public, y étant habitué comme à une manière nationale, la réclame; du moins, lorsqu'elle lui fait défaut, il se tracasse, il s'effarouche: si l'on veut le faire passer par plusieurs chemins, à chaque carrefour, il rétive. Il est donc certain que ce genre composite inquiétera jusqu'au bout la majorité des spectateurs; il est également sûr que, même s'il est une fois reconnu, même si cette majorité en a pris son parti, rien ne semblera plus indigne du génie d'un grand homme.

Cependant nous savons, nous, que tant vaut l'artiste, tant vaut l'œuvre d'art, — au moins en ce qu'elle a de meilleur, — quel qu'en soit le genre. Shakspeare, qui, de son vivant, n'était pas encore dieu, mais acteur et directeur de théâtre, a fait ici une comédie-ballet; (il l'a même composée, selon toute apparence, avant l'âge où il écrivit ses œuvres capitales, à l'approche de la trentième année); il l'a faite suivant le goût de l'époque et munie de motifs de spectacle et de jeux de scène et de quolibets qui devaient divertir un public de grands enfans.

Mais, en même temps que pour ce public, il l'a faite pour lui-même, qui, sans plus attendre, était déjà poète, et quel poète !

Aussi, dans ce cadre de pantomime galante, parmi ces intermèdes comiques (je parle de la distribution des rôles, de la répétition dans le bois et de la représentation à la cour), où se glisse déjà plus de pensée que la nature de l'ouvrage et le goût de l'auditoire n'en réclament, voici, sous les espèces de réalités innocentes, — qui amusent le spectateur naïf par leur gaîté ou même par leur grotesque, — des allégories d'une ironie mélancolique ou même cruelle. C'est Lysandre et Démétrius, parce que le suc d'une fleur a été pressé sur leurs yeux, aimant ce qu'ils haïssaient naguère et haïssant ce qu'ils aimaient : — Un bon tour, dit le parterre ; — Heur et malheur ! pense le poète, et il raille doucement et il plaint les hommes, jouets de leur illusion. — C'est Titania, par le même simple maléfice, adorant soudain un monstre, sans ignorer que c'est un monstre et sans rougir de sa passion : — O la bonne farce ! murmurent les gens à courte vue ; cette gentille fée embrasse une tête d'âne et baise ses « belles larges oreilles » et trouve son braiment harmonieux ; — Hélas ! gémit le poète, cette fée est l'âme humaine, dont l'amour n'est jamais rebuté par l'indignité de son objet. — Ainsi, ce vaudeville sentimental et cette féerie sont symboliques, d'un symbolisme discret, dont chacun prendra ce qu'il veut et pourra même laisser le tout à l'auteur.

Ajoutez que le quadrille de personnages qui fournit les chassés-croisés de ce vaudeville est doué d'une philosophie de l'amour, qu'il exprime soit en paroles simples et touchantes, convenables à tous les temps, soit dans le langage subtil et gracieusement maniéré de l'époque : l'écrivain, dans cette partie de l'ouvrage, a pris ses ébats pour son plaisir.

Enfin, il s'est permis le luxe, entre les divers incidens de cet ouvrage, qu'il donne lui-même pour un songe, et pour le songe d'une nuit de folie (la nuit de la mi-été ou de la Saint-Jean), il s'est passé le caprice de chanter, en plusieurs ariettes, une merveilleuse sérénade à la nature ; il a délicieusement amenuisé sa voix, il s'est fait quasi rossignol et fauvette pour la célébrer, — sous le couvert d'un génie, d'une fée ou d'un sylphe, — avec la fantaisie d'un amant halluciné, en trilles légers et fines cadences... Mais que sert d'essayer des mots qui, auprès de ceux qu'ils veulent rappeler, ne seront jamais que des syllabes sourdes et lourdes ? Disons simplement que, surtout par cette partie de l'œuvre qui est dédiée à la nature, Shakspeare, faisant une féerie pour le public, est pour lui-même resté poète.

C'est que le génie de Shakspeare, ainsi qu'un maître critique l'a démontré hardiment (1), était poétique bien plus que dramatique :

(1) M. Émile Montégut, *Essais sur la littérature anglaise.*

en d'autres circonstances, en d'autres temps, sous une autre mode, avec une autre fortune, on peut concevoir qu'il se fût exprimé par des poèmes et non par des pièces de théâtre; — essayez de faire la même hypothèse pour Molière!... — En ce sens, le mot reproché à Pope est presque juste; comme on recherchait pourquoi Shakspeare avait fait des drames, Pope s'écria : « Il faut bien manger! » Ce génie poétique, à tout le moins bouillonnant sous l'autre, ne pouvait s'empêcher de sourdre et de jaillir au cours d'un ouvrage pathétique, ou comique, ou, — à plus forte raison, — fantastique; il n'est guère de pièce où il ait trouvé plus d'échappées que dans *le Songe d'une nuit d'été :* c'est ici une féerie brodée d'un poème.

J'imagine que Shakspeare se fût réjoui s'il eût pensé qu'il y aurait au moins un pays, la France, assez étranger aux habitudes théâtrales de son pays à lui et de son temps, pour que deux siècles et demi après sa mort il n'y fût rien parvenu de cette féerie et de ce poème qu'un titre pour la foule, — un titre isolé, suspendu dans une vapeur légère et odorante, — et, pour une élite, tout ce que cette œuvre mixte avait contenu de poésie. Mais Shakspeare avait compté sans quelques-uns de ses admirateurs : ils ont voulu, si je puis dire, rentoiler cette délicate peinture, et rétablir dessous la vieille trame scénique.

Il était à craindre que la féerie ne parût au gros du public à la fois incohérente et trop simple, déroutante et puérile : on trouverait que l'art de fabriquer cette sorte de machines a fait des progrès, que *les Aventures de M. de Crac*, par MM. Blum et Toché, sont à la fois mieux composées et plus amusantes; et l'on en voudrait à Shakspeare, comme à un charlatan, d'avoir fait tant d'embarras dans l'opinion pour se trouver, à l'épreuve, au-dessous de vaudevillistes plus modestes. Quant à la poésie, on ne pouvait espérer que le gros du public la sentirait. — Des amateurs, que devait-on attendre? Ils se divertiraient sans doute, un moment, à voir ce cadre héroï-comique : Thésée duc d'Athènes, Lysandre et Démétrius gentilshommes, Hermia menacée d'être enfermée au couvent, ces anachronismes auraient même pour eux une gentillesse piquante, qu'ils n'avaient pas pour les contemporains de l'auteur. Ils souriraient aussi aux intermèdes des comédiens : ils se plairaient à trouver déjà dans Bottom quelques traits du Delobelle de *Fromont jeune* et du Toffolo de *la Comtesse Romani;* jusqu'en ces matières futiles, ils se réjouiraient de reconnaître que l'observation de Shakspeare a de la durée; les boutades sur l'art dramatiques, éparses dans ces quelques scènes, leur agréeraient encore. Ils suivraient peut-être avec complaisance, pourvu qu'on les abrégeât habilement, les manèges des deux couples d'amoureux, et la sincérité de leurs sentimens, et l'euphuïsme de leurs paroles. Ils ne seraient pas insensibles aux allégories mélancoliques ou presque atroces qui raillent l'aveuglement de l'amour. Tout cela donc allait bien; mais le principal, — pour

ces amis particuliers de Shakspeare, — la poésie, que serait-elle devenue? Plus légère que l'atmosphère du théâtre, ne se serait-elle pas évaporée? La vue des décors et des acteurs, si bien choisis qu'ils fussent, le bruit des voix, les lumières de la rampe et du lustre, le contact des voisins ne dissiperaient-ils pas la rêverie où flottaient ces créatures de songe? Et cela, prenez-y garde, même s'il nous était donné d'entendre le style de Shakspeare; mais, au lieu de cette incomparable dentelle, nous n'aurions qu'un morceau d'*imitation;* — et quelle finesse, pourtant, quelle grâce, quelle originalité impossibles à rendre a cette langue poétique inventée par Shakspeare dans la langue anglaise, et qui ne pouvait guère s'inventer ailleurs! — Et nous supposions les décors et les acteurs parfaits, mais peuvent-ils l'être? Quels châssis, quelles toiles peintes nous donneront ce bois parfumé, poudré de rosée scintillante, et bruissant de ces myriades de petites voix cachées sous ses feuilles? Quelle actrice enfin, issue de la corolle d'une primevère, fera Titania?

M. Paul Meurice est allé au-devant de toutes nos craintes. D'une part, il a retranché le plus possible de ce qui faisait nos délices : son Obéron ne connaît plus ces « étoiles follement élancées hors de leurs sphères pour écouter la musique d'une fille de la mer; » sa Titania ne commande plus aux fées : « Dérobez aux bourdons leur sac à miel, et, pour flambeaux de nuit, coupez leurs cuisses chargées de cire que vous allumerez aux flammes des yeux du ver luisant, afin d'éclairer mon bien-aimé... » Non, plus rien de tout cela, ou presque rien. M. Paul Meurice a rogné les ailes du poème et les a plumées de leur duvet subtil. D'autre part, il a épaissi et alourdi de son mieux les pattes de la féerie. Ce n'est pas qu'il n'admire Shakspeare : il a été pris tout petit pour apprendre à l'admirer; mais peut-être n'est-il pas allé à une bonne école. Pour faire honneur à Shakspeare, il l'accommode à la Hugo : il le fortifie et l'appesantit. Où Titania reprochait à Obéron de troubler par ses querelles « des rondes légères dansées sur le sifflet du vent, » elle lui dit à présent, comme une personne qui a lu *les Contemplations* :

Et depuis quand, chez nous, est-ce un tort si criant
De suivre, avec une âme inquiète et ravie,
Les grands acteurs humains du drame de la vie?

A quoi Obéron réplique, en assez beaux vers, mais en vers qui jadis eussent fait éclater sa poitrine comme un souffle d'orgue romprait une petite flûte :

Oui, c'est juste! Prêtons un cœur compatissant
Aux douleurs, aux combats de l'homme, ce passant.
Qu'il sente errer autour de lui, dans la nature,
Témoins mystérieux de sa sombre aventure,

Les esprits; et qu'il ait, dans la joie ou l'ennui,
Ces amis inconnus toujours penchés sur lui!

Tudieu! quel philosophe et quel philanthrope! Puck, le joyeux petit drille, qui ne pensait à l'homme que pour lui faire des niches, va bien s'ennuyer à sa cour!

M. Paul Meurice a lesté de plaisanteries dans le goût romantique l'esprit de Shakspeare :

Quoi! pour faire, à travers les grandes zones bleues,
A peine deux ou trois méchantes mille lieues,
Dix minutes déjà! Ce Puck, lutin de l'air,
Devient aussi lambin que la foudre et l'éclair!

Il en a mis bien d'autres! sans doute, pour rajeunir son collaborateur. (C'est pour la même raison, évidemment, qu'il force les rôles des comédiens et leur fait dire : « Ah! mon bon ami, ne me prends pas mes effets! » — Alors c'est une pièce moderne? Le public la trouve enfantine.) Bottom refuse d'abord d'aller dans ce bois parce qu'il est « empoisonné d'un tas de fleurs, » et « parce qu'il y a là un ramassis de fauvettes et de rossignols qui vont gueuler toute la nuit: » (n'est-ce pas une calembredaine de Mürger, et qui a traîné dans les petits journaux? On s'étonne que Shakspeare l'y ait volée.) Mais surtout ce bois est « infesté de fées, et ces personnes sont connues pour être sans l'ombre de moralité. » Il y va cependant; à la vue de Titania, il glapit : « Allons! bon! je me cogne à une fée! » (Est-ce au Châtelet ou à la Gaîté que j'ai entendu un Cocorico XXIV quelconque s'écrier: « Allons! bon! encore une étoile dans mon assiette? ») Quand les fées l'entourent, il soupire : « Ah! misère! toute la bande à présent! » Et il avertit la reine que « toutes ces gyries-là, ça ne charme pas ses yeux, ça les brouille. »

Voilà bien, tombé dans le vaudeville, le *grotesque* du drame romantique. Traduite et réduite en cette langue, la scène délicieuse et cruelle qui se joue dans le bosquet fleuri de Titania n'est plus qu'un tableau de *la Belle et la Bête*, féerie par MM. X... et Z... pour les petits enfans. Et, après ce tableau, que reste-t-il de la promenade de Thésée dans le bois avec le père d'Hermia? Et de la représentation à la cour, si curieuse en elle-même, et sans laquelle ni la distribution des rôles ni la répétition n'ont plus de sens? Et du couplet final de Puck, adressé au public, en manière d'excuses, pour déclarer le genre de l'ouvrage: « Si nous, ombres que nous sommes, nous avons déplu, pensez seulement, — et ainsi tout sera réparé, — que vous étiez endormis ici pendant que ces visions apparaissaient. Messieurs, soyez indulgens pour ce thème faible et futile qui ne peut rendre rien qu'un rêve. » De tout cela il ne reste rien. Après le tableau final, une apothéose,

et c'est tout : ce Shakspeare, décidément, plus que n'importe quel auteur de féeries, se moque du bon sens, de la logique et du spectateur!

La version de M. Paul Meurice invitait M. Porel à choisir, pour Obéron et Titania, des acteurs majestueux, et ces acteurs à garder leur majesté; et cela n'a pas manqué. M. Paul Mounet semble un Obéron du Puget; il joue en monarque du répertoire. Mlle Weber, avec sa voix rauque de jeune faubourienne tragique, conserve une dignité qu'on a vue rarement sous une perruque de *marcheuse* de féerie. MM. Amaury et Monvel, faisant Lysandre et Démétrius, ont cru devoir se poursuivre et s'invectiver avec le sérieux d'un Achille et d'un Hector. Il est fâcheux que, pour le rôle de Bottom, on n'ait pas fait venir quelque Bobêche du Châtelet ou de la Gaîté, mais M. Saint-Germain, qui est trop simple, fin et malicieux; et que, pour remplir le maillot de Puck, on n'ait pas trouvé quelque gauche et lourdaude figurante, mais Mlle Cerny, qui est gracieuse et agile : l'un et l'autre déparent l'ouvrage.

Il y avait une fois un papillon, merveilleusement joli, que plusieurs personnes avaient rencontré dans leurs promenades, et dont tout le monde avait entendu l'éloge. Un dompteur annonça que, par admiration, il l'avait pris et le montrerait dans sa baraque. Un papillon dans une baraque! Cela inquiéta tout de suite les gens qui le connaissaient. Or il arriva, pour comble d'infortune, que le dompteur, ayant manié le papillon avec de gros doigts, avait fait tomber la poudre de ses ailes; et que, lui ayant donné on ne sait quelle drogue, il avait épaissi son corps jusqu'à en refaire une chenille. Le papillon n'eut pas de succès.

Moralité : « Mieux vaut un sage ennemi que M. Paul Meurice, » dit La Fontaine à Shakspeare, dans les champs Élysées de M. Renan, pour lui donner une consolation en échange d'un compliment sur l'heureuse reprise de *la Coupe enchantée* à la Comédie-Française.

Au fait, je ne puis aujourd'hui que signaler cette reprise de *la Coupe enchantée*; — celle du *Misanthrope*, avec M. Worms, applaudi dans le rôle d'Alceste; — celle de *Patrie!* le drame justement illustre de M. Sardou, à la Porte-Saint-Martin; — celle du *Beau Léandre*, l'exquise parade de M. de Banville, jouée à l'Odéon, avec *David Téniers*, un ingénieux acte en vers de MM. Noël et Pâté; — la nouveauté en vogue, *le Bonheur conjugal*, une fort agréable comédie-vaudeville, de M. Albin Valabrègue, au Gymnase; — et une originale petite pièce d'un auteur neuf, M. Valdagne, *Allo! allo!* sur la scène du Vaudeville... Je reviendrai volontiers, si l'été n'est pas encombré plus que d'ordinaire, à quelques-uns de ces sujets; mais aujourd'hui... « Amener un lion parmi des dames est une chose à redouter, disait Bottom; et nous ferons bien d'y regarder à deux fois. » C'est de même une chose grave d'introduire Shakspeare dans un article de *Revue*.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Comment se fait-il qu'à un moment où s'agitent de toutes parts tant de questions qui intéressent le monde et la France, notre politique, ou ce qui s'appelle notre politique, se réduise à de vulgaires turbulences, à des incidens presque ridicules, à des scènes de comédie entre les dominateurs du jour? Par quelle bizarre combinaison cette vie publique qu'on nous fait semble-t-elle n'être quelquefois qu'une parodie où tout se rapetisse, hommes et choses, où passent et repassent des personnages qui ne manquent certes pas de prétentions, qui ne sont pourtant ni sérieux ni même amusans?

Le fait est que, depuis trop longtemps, déjà nous assistons à une représentation assez étrange, qui malheureusement n'est peut-être pas près de finir. Que les grandes questions de diplomatie ou de travail et d'industrie se débattent partout en Europe, il n'en est ni plus ni moins pour nous. Nos députés sont en vacances, tout occupés à préparer avec leurs comités les élections prochaines des conseils généraux; nos ministres sont en voyage au midi et au nord. M. le ministre des travaux publics, à ce qu'il dit, a éprouvé le besoin d'aller réchauffer son patriotisme au soleil de Marseille, — un soleil bien entendu tout radical! — M. le ministre de l'instruction publique va porter ses humeurs chagrines à Montdidier et, à propos de l'honnête Parmentier qui a doté la France de la pomme de terre, il se croit obligé de pérorer sur ses déplaisirs avec les électeurs de la Somme, ou sur les mérites de l'enseignement laïque et civique. M. le ministre de la guerre, entre deux décrets sur la barbe de nos soldats et sur la couleur de nos guérites, va haranguer les élèves de l'École polytechnique, et M. le ministre de la marine lui-même, qui paraît vouloir rivaliser d'éloquence avec M. le ministre de la guerre, va prononcer des discours aussi solennels qu'inutiles en Saintonge ou sur le pont du *Borda*. Ils font tous des discours avec le même refrain! Malheureusement nous n'en sommes pas plus avancés; nous ne savons pas mieux ce que préparent au pays, à

l'éternelle victime, des partis qui n'ont d'autre souci que d'abuser de tout, de se servir du pouvoir pour leurs intérêts, et un gouvernement qui n'a que la politique que les partis lui permettent, qui ne sait jamais ce qu'il fera le lendemain. — C'est toujours la représentation républicaine qui, pour ces courtes vacances près de finir, ne peut être mieux résumée que dans ces deux incidens encore récens : les dernières élections de Paris et la grande querelle de M. le ministre de l'intérieur avec les républicains du conseil général de Loir-et-Cher, à propos de M. le préfet de Blois!

Ont-elles une signification, une valeur quelconque, ces élections parisiennes du 2 mai, qui ont si peu occupé l'attention la veille et qui sont déjà oubliées? Qu'on remarque d'abord que trois cent mille électeurs composant plus de la moitié, plus que la majorité du corps électoral de la Seine, se sont abstenus; le vrai Paris des affaires, de l'intelligence et du travail sérieux s'est désintéressé d'avance de cette lutte où il n'avait pas même un représentant. Tout s'est passé en famille, c'est-à-dire entre radicaux plus ou moins révolutionnaires. Les deux candidats, M. Ernest Roche et M. Gaulier, dont le nom n'est peut-être pas connu de la plupart des Parisiens, étaient des radicaux; ils avaient, à quelques nuances insignifiantes près, le même programme d'utopie ou de guerre sociale. A eux deux, ils n'ont réuni qu'une minorité du corps électoral, et celui qui a été élu, M. Gaulier, ne représente pas même le tiers de la population votante de la Seine. N'importe! les radicaux de toutes les nuances n'ont pas moins triomphé. Ils l'ont écrit partout : La grande ville a parlé! « Paris a protesté contre la politique de piétinement du gouvernement et de la chambre, » contre les compagnies financières, contre la justice bourgeoise! « Paris a affirmé une fois de plus sa volonté de voir résoudre la question sociale,» — en donnant cent mille voix au prisonnier de Decazeville, au condamné de Villefranche! La vérité est que Paris n'a rien dit. Il a tout au plus laissé faire, — comme il a si souvent laissé faire, — au risque d'être infidèlement représenté dans le parlement aussi bien qu'au conseil municipal; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le rôle du gouvernement dans cette campagne électorale. On lui a demandé impérieusement la liberté de M. Ernest Roche pour lui permettre de venir soutenir sa candidature : il n'a osé rien refuser, il s'est hâté de suspendre le cours de la justice pour éviter de déplaire à ses alliés du radicalisme, et, dans sa modeste ambition, il a été réduit à considérer comme un succès, un médiocre succès, l'élection de l'adversaire du condamné de Villefranche. C'est l'éternel système. Le ministère se croit obligé de ménager tout le monde, bien entendu le monde républicain, de traiter avec ses amis et alliés, surtout avec les radicaux, en leur livrant au besoin à la première sommation les droits de la justice aussi bien que les fonctionnaires. Tant que cette diplomatie reste à demi voilée, cela peut

aller encore. Il y a des momens où le secret s'échappe et la déplorable faiblesse éclate dans toute sa nudité. C'est ce qui vient d'arriver dans cette affaire de Loir-et-Cher, qui est bien un des plus singuliers spécimens des mœurs politiques et administratives du jour.

C'est simplement, on le remarquera, une querelle entre républicains acharnés à se disputer l'influence, les fonctions, avec la complicité du gouvernement. Quelques députés de Loir-et-Cher, M. Tassin en tête, se sont crus autorisés à se plaindre de M. le préfet Duflos, non pour son administration, mais parce qu'ils ne l'ont pas trouvé assez docile, assez dévoué à leurs intérêts électoraux. Quoi donc! M. le préfet de Blois « n'avait pas craint d'assister à un banquet donné à des concurrens! » Ces députés n'ont pu supporter cette hardiesse et, bravement, ils sont allés demander le déplacement de M. Duflos à M. le ministre de l'intérieur, qui s'est hâté de livrer son préfet, de promettre le déplacement qu'on lui demandait. Le ministre de l'intérieur, M. Sarrien, qui n'a rien à refuser à des républicains, a même écrit une lettre des plus humbles, en réclamant naïvement pour ses promesses le bénéfice du secret. C'était fort bien, M. Tassin et ses amis triomphaient; ils avaient leur billet et ils attendaient impatiemment l'échéance. Comme le gouvernement tardait cependant à s'exécuter, les députés ont pris un grand parti : ils se sont mis en grève à l'ouverture du conseil général, ils ont déclaré qu'ils ne siégeraient pas tant que M. Duflos serait préfet de Blois; et voilà la guerre allumée! Alors le secret a éclaté. On a eu cette lettre de M. Tassin écrivant dans la confiance du succès : « J'attends le moment pour choisir *mon* préfet. » On a eu aussi la lettre de M. le ministre de l'intérieur mettant humblement les droits du gouvernement au service des députés républicains. On a eu sous les yeux tout ce trafic d'influences, de fonctions pour des fantaisies et des intérêts personnels. Et notez bien que ce qui arrive à Blois se passe un peu dans toutes les régions, à tous les degrés de la hiérarchie. Dans le Tarn, ce sont des membres d'un conseil de revision qui sont dénoncés parce qu'ils ne sont pas assez complaisans pour des fils d'électeurs républicains. A Lyon, ce sont des députés qui se mêlent sans façon aux œuvres de la justice. Ce qui en résulte de plus clair, c'est un régime où tout s'altère, où les députés, s'ils sont républicains, sont les maîtres et prétendent mettre la main sur tout, où il n'est pas un fonctionnaire, depuis le préfet jusqu'à un simple buraliste, qui soit à l'abri des délations et des épurations. C'est la désorganisation croissante, et quand on croit tout pallier en publiant comme un bulletin de victoire les résultats du récent emprunt, on se paie d'une vaine équivoque. Sans doute, le pays qui travaille a toujours des ressources pour soutenir son crédit. Il vit de lui-même, par lui-même, en dépit des partis qui l'exploitent et des ministères qui laissent dépérir toutes les forces régulières de

l'état, au risque de désarmer la France contre les périls qui peuvent l'assaillir un jour ou l'autre, à l'intérieur ou à l'extérieur.

S'il y a pour l'Europe, pour tous les esprits sincères, une affaire pénible et malencontreuse, c'est cette affaire d'Orient qui traîne depuis plus de six mois déjà à travers toutes les péripéties. Elle n'est plus dans les Balkans, après la paix signée entre Bulgares et Serbes comme entre Turcs et Bulgares. Elle est passée tout entière, elle se concentre uniquement depuis quelques jours à Athènes et dans les mers de la Grèce, où elle va sans doute avoir son dénoûment, un dénoûment qui détournera ou ajournera tout conflit, mais qui en vérité n'aura rien de brillant. A parler franchement, c'est une assez médiocre affaire pour tout le monde, pour la Grèce, qui s'est placée dans des conditions où elle ne peut plus que se soumettre sans compensation, pour l'Europe, réduite à déployer un singulier appareil de forces contre un petit peuple, pour la France, qui a vainement essayé de s'interposer entre les puissances et la nation hellénique.

Le gouvernement français a eu sans doute les meilleures intentions et a cru surtout être habile. Voyant la Grèce passionnément obstinée dans ses armemens, dans ses dispositions guerrières contre la Turquie, et l'Europe également résolue à imposer la paix, il a cru pouvoir tenter une démarche suprême en prenant ce que lord Rosebery appelait ces jours derniers un « rôle isolé. » Il s'est adressé en son propre nom, dans les termes de la plus vive, de la plus sincère amitié au cabinet d'Athènes, pour le presser de s'arrêter, de donner satisfaction à l'Europe; il a pu même croire un instant avoir réussi en obtenant une promesse assez vague de désarmement qui affectait de ne s'adresser qu'à la France, de nous créer une situation particulière. Le gouvernement français ne s'est pas aperçu qu'en procédant ainsi il offrait au cabinet hellénique l'occasion de se faire une dernière illusion, d'essayer de nous engager dans sa cause plus que nous ne le voulions, plus que nous ne le pouvions, — qu'en se détachant ainsi, ne fût-ce qu'un moment, des autres puissances, il avait l'air de poursuivre un succès personnel dont on pourrait lui refuser les avantages. En définitive, il n'a réussi à rien, il en a été pour ses bonnes intentions et une vaine tentative. Qu'est-il arrivé en effet? Les cinq puissances européennes, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, déjà d'accord pour exercer leur action collective à Athènes, pour imposer un désarmement à la Grèce, ont considéré comme insuffisante la promesse faite à la France, et elles n'ont pas moins remis leur ultimatum. Le chef du cabinet du roi George, M. Delyannis, a essayé de se dérober en invoquant justement l'espèce d'engagement sommaire pris envers la France. Il a éludé toute réponse directe, précise, à la sommation européenne, et devant cette attitude évasive, les ambassadeurs ont quitté Athènes, laissant aux chefs des forces navales des cinq puissances le

soin de faire le reste. De sorte que cinq grandes puissances sont aujourd'hui occupées à bloquer la Grèce ! C'est beaucoup réellement, et si la France, avec sa tentative inutile, ne s'est pas fait un rôle brillant dans toute cette aventure ; il n'y a non plus, il faut l'avouer, rien de bien glorieux dans ce déploiement de tant de forces contre une petite nation.

Le malheur est que la Grèce, victime de cette coercition, s'est un peu exposée elle-même par sa conduite à ces excès de rigueur. Elle n'a pas brillé, elle non plus, dans toute cette affaire. Que les Grecs, fidèles à leurs traditions, gardent leurs espérances nationales, qu'ils aient cru pouvoir rappeler les promesses qui leur ont été faites par le traité de Berlin, rien de plus simple : leur cause trouve toujours facilement des sympathies dans le monde civilisé. Malheureusement, avec toute leur finesse, ils n'ont pas vu que le moment était mal choisi, que l'Europe, sans leur être défavorable, désirait avant tout la paix, que prétendre se mettre en révolte contre ce vœu manifeste de l'Europe était le plus périlleux des défis. La démarche tentée il y a quelques jours par la France leur offrait une dernière facilité : ils n'avaient qu'à se rendre à l'évidence, à accorder du premier coup tout ce qu'on leur demandait, à devancer les sommations qui les menaçaient. Ils ont tergiversé ! Ils expient cruellement aujourd'hui les illusions dont ils se sont enivrés depuis six mois, et la question qui s'agite aujourd'hui à Athènes est de savoir comment on sortira de cette crise, qui prendra la direction de ce pays, froissé par l'action militaire des cinq puissances. Le chef du cabinet, M. Delyannis, a cru devoir donner sa démission, mais celui des chefs parlementaires qui aurait pu le remplacer, M. Tricoupis, ne s'est pas montré disposé à prendre le pouvoir. Un ministère de circonstance s'est formé pour dénouer cette pénible crise. Dans tous les cas, la Grèce ne peut évidemment que se soumettre. Ce qu'elle aurait pu faire par raison, par prévoyance il y a déjà quelques semaines, elle doit le faire aujourd'hui par nécessité, et, après tout, il n'y a aucune humiliation pour un petit peuple à céder devant l'Europe réunie, devant l'intérêt supérieur de la paix.

L'Angleterre est trop absorbée dans l'unique question qui l'émeut aujourd'hui pour s'occuper beaucoup de la Grèce et de l'Orient. Elle laisse toute liberté à lord Rosebery, dont la politique, d'ailleurs, est celle de lord Salisbury et semble se confondre pour le moment avec la politique de l'Allemagne. La grande affaire de l'Angleterre, c'est toujours cette campagne pour la transformation ou la révolution de l'Irlande, qui vient de recommencer plus ardente que jamais à la rentrée du parlement et où tous les partis se retrouvent en présence.

Pendant ces courtes vacances parlementaires qui viennent de finir, M. Gladstone n'est pas allé défendre sa cause dans les réunions, dans

les meetings; mais si, comme il le dit dans un langage touchant, l'âge s'appesantit sur lui et l'oblige à garder ce qui lui reste de voix pour remplir sa tâche devant la chambre, il n'est pas demeuré inactif et silencieux. Il a adressé à ses électeurs du Midlothian un énergique et éloquent manifeste où, une fois de plus, il reprend la grande controverse, exposant et discutant ses projets, réfutant ses adversaires, essayant de gagner l'opinion à une politique de réparation et de justice pour l'Irlande. M. Gladstone ne se fait pas illusion sur la puissance de la coalition qu'il a aujourd'hui à vaincre. Il en parle avec chagrin, dit-il, et aussi avec une hauteur menaçante. Il sait qu'il a contre lui « le rang, les titres, la richesse, l'influence sociale, le monde parlementaire, l'esprit de classe. » Il reste convaincu qu'il a pour lui le sentiment de la nation et, comme on lui a reproché justement de proposer la plus grande des révolutions sans avoir consulté l'Angleterre, il laisse clairement entrevoir qu'il en appellerait au besoin à la nation tout entière par une dissolution du parlement. A quel moment et dans quelles conditions se ferait cette dissolution? Les circonstances en décideront. En attendant, la campagne continue, et à peine le parlement a-t-il été de nouveau réuni, M. Gladstone a engagé la bataille pour la seconde lecture de son bill. Il s'est borné, du reste, pour le moment, à demander un vote sommaire sanctionnant le principe de l'autonomie pour l'Irlande. Le grand argument, la grande force de M. Gladstone, est toujours de mettre ses adversaires au défi d'opposer un projet à ses projets, de présenter un programme de pacification pour l'Irlande, et c'est justement pour répondre à ce défi aussi bien qu'à la demande d'un vote sommaire que lord Hartington s'est levé l'autre jour dans la chambre des communes. Lord Hartington, qui est maintenant le chef de l'opposition, ne refuse pas d'écouter les plaintes de l'Irlande, de faire droit à ses griefs, de lui accorder les plus larges franchises locales, tout ce qui est compatible avec l'unité de l'empire. Il refuse résolument de se prêter à l'institution d'un parlement irlandais, à un système qui n'aurait d'autre effet que de livrer l'Irlande, les intérêts de l'Angleterre, les sujets loyaux de la reine au gouvernement de la *land-league*. De sorte que les deux politiques sont en présence. M. Gladstone demande tout au moins le vote du principe de ses projets, lord Hartington demande l'ajournement à six mois.

La lutte se trouve ainsi engagée; elle est, il faut l'avouer, singulièrement compliquée. M. Gladstone n'a pas seulement à faire triompher par son éloquence une idée dont la réalisation peut être la plus grande, la plus dangereuse des témérités pour l'Angleterre; il a de plus à déployer toutes les ressources de sa tactique pour retenir les dissidens, pour rallier une majorité qui devient de plus en plus incertaine. Cette question de majorité, elle est peut-être tout entière

aujourd'hui dans la conduite que suivront M.Chamberlain et ses amis, qui se sont déjà séparés du ministère. M. Chamberlain n'admet pas un système qui rompt tout lien entre les Irlandais et l'Angleterre ; il prétend que l'Irlande doit continuer à avoir sa représentation à Wetsminster. M. Gladstone, par lui-même, ne serait pas éloigné de faire cette concession à M. Chamberlain ; mais s'il la fait, il risque de s'aliéner M. Parnell et ses Irlandais. C'est pour cela sans doute qu'en habile tacticien, il a demandé qu'on se bornât à ne voter aujourd'hui que le principe de ses projets ; c'est aussi pour cette raison que lord Hartington combat le vote sommaire et demande l'ajournement à six mois. Ce qui ajoute à la gravité de cette situation, c'est que, dans une partie de l'Irlande, dans l'Ulster, les Anglais menacent de s'armer pour leur défense si les bills sur lesquels le parlement va se prononcer sont votés. En sorte que tout est obscurité et que M. Gladstone, dans son ardeur réformatrice, joue en vérité une grosse et périlleuse partie.

Un des plus curieux spectacles est certainement celui de ces hommes faits pour gouverner leur pays aux prises avec les redoutables problèmes que les circonstances leur imposent ou qu'ils se créent quelquefois à eux-mêmes. M. Gladstone, un peu de son propre mouvement, un peu sous la pression des choses, se jette audacieusement et entraîne avec lui l'Angleterre dans une crise des plus hasardeuses. M. de Bismarck est depuis longtemps accoutumé à étonner l'Allemagne et l'Europe par les hardiesses de sa politique, par ses expériences comme par ses évolutions. Les deux chefs, il est vrai, ne procèdent pas tout à fait de même. L'un agit en ministre libéral qui peut se tromper, qui du moins se tromperait généreusement en prétendant faire cesser une oppression séculaire : l'autre procède en politique de calcul, qui ne s'occupe que de ce qui est utile à ses desseins, sans s'inquiéter de se mettre en contradiction ou de paraître se désavouer.

C'est une justice à rendre à M. de Bismarck. Dès qu'un intérêt, qu'il croit réel et sérieux, lui apparaît distinctement, il met toutes les ressources de son génie à le défendre ; il marche obstinément à son but sans s'arrêter aux difficultés et aux résistances. Il ne craint pas au besoin de revenir sur ses pas, de changer de tactique, sinon de système, et c'est ainsi qu'après avoir engagé, il y a treize ans, la Prusse dans une violente campagne contre les catholiques, il la ramène aujourd'hui de sa main puissante à la paix avec l'église, avec le saint-siège. Cette paix, qui n'est que le dernier mot de longues, de laborieuses et délicates négociations avec le Vatican, peut être considérée désormais comme signée. Il y a déjà quelques semaines, la chambre des seigneurs de Prusse l'a consacrée en adoptant, après des discussions prolongées et souvent interrompues, une loi qui est comme la charte des nouveaux rapports de l'état et de l'église. Hier encore la chambre des députés de Berlin, le Landtag, à son tour, a achevé de

voter cette loi pacificatrice, et ces récens débats ont été précédés de la communication d'une note toute conciliante du cardinal Jacobini, qui s'est plu à lever à propos les dernières difficultés en rendant concession pour concession au tout-puissant chancelier d'Allemagne. Le vote a réuni presque tous les partis, sauf les nationaux-libéraux, qui ont tenu à protester jusqu'au bout, et cette guerre de dix ans se trouve ainsi terminée. — Eh quoi donc! dira-t-on, M. de Bismarck lui-même biffe d'un trait de plume, de sa propre main, ces lois de mai pour lesquelles il a tant combattu autrefois, qu'il a imposées un jour comme des lois de salut pour l'empire! Il va décidément à Canossa après avoir déclaré si haut qu'il n'irait jamais! En vérité, M. de Bismarck n'y regarde pas de si près et ne se laisse pas lier par des mots! Il consulte l'intérêt du moment, il cherche le bien de l'état, et si on croit l'embarrasser avec le souvenir de quelque boutade oratoire, il répliquera lestement qu'on lui fait suivre quelquefois des chemins bien autrement pénibles que celui de Canossa. Il se charge sans façon de l'oraison funèbre de ces lois de mai auxquelles on voudrait l'enchaîner, « qui ne sont pas plus qu'une ruine. » Le chancelier ne craint nullement de faire sa confession tout haut, il la fait sans détour, sans scrupule et sans embarras.

Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs qu'il est sur le chemin où on lui reproche de s'engager. Il n'y a que quelques jours, il prononçait un discours où il racontait que, peu d'années après le vote des lois de mai, il en était déjà à chercher les moyens de rétablir la paix, qu'il avait ouvert des négociations avec un nonce à Munich, qu'il les avait continuées à Vienne. C'est l'avènement de Léon XIII au pontificat qui a décidé la question et préparé la solution. Un pape modéré, pacificateur, c'était une bonne fortune pour M. de Bismarck, qui aurait difficilement plié son orgueil à paraître rendre les armes devant le centre catholique, devant un parti parlementaire, mais qui a trouvé tout simple d'aller droit au Vatican, de traiter avec le chef de l'église. De là toute cette stratégie des dernières années et ce travail souvent démenti, quelquefois interrompu, toujours repris et poursuivi avec un persévérant désir de rapprochement; de là ces relations toutes nouvelles avec le pape, dont M. de Bismarck se plaisait récemment encore à relever l'autorité en lui demandant sa médiation dans l'affaire espagnole, dont il parle aujourd'hui dans ses discours avec une confiance toute cordiale. Que le pape Léon XIII, par son esprit, par sa modération, par ses vues généreuses et conciliatrices, ait offert à M. de Bismarck l'occasion de l'évolution qu'il méditait, c'est assez apparent; mais il est bien clair aussi que le chancelier n'a fait que ce qu'il voulait, que, s'il a changé de politique dans les affaires religieuses, ce n'est pas uniquement pour complaire à un habile pontife. Il a eu ses raisons personnelles, qui sont les raisons d'un homme d'état supérieur,

qu'il ne cache pas du reste, qu'il a avouées lorsqu'il a dit que ces vieilles lois, qui vont n'être plus maintenant que de l'histoire, n'ont jamais été, dans la pensée du gouvernement prussien, que des lois provisoires de combat, des armes politiques.

La vérité est que lorsqu'il présentait et soutenait, il y a treize ou quatorze ans, ces lois de mai, qui organisaient la guerre religieuse, la guerre aux influences cléricales, M. de Bismarck était préoccupé jusqu'à l'obsession de tout ce qui pouvait menacer l'unité encore nouvelle de l'empire, et il croyait voir dans le catholicisme une des formes du particularisme. Il n'a pas tardé à s'apercevoir que toutes ces mesures n'étaient que des vexations sans profit et sans honneur, qu'au lieu de fortifier l'unité de l'empire, on l'affaiblissait en froissant les sentimens des populations catholiques. M. de Bismarck, avec sa sagacité d'homme d'état suivant tous les mouvemens du monde contemporain, a compris que le danger n'était pas là où on le cherchait, qu'il était bien plutôt dans les propagandes anarchistes, dans le socialisme, dans cette agitation qui se trahit partout, et que ce n'était plus le moment de poursuivre la guerre aux influences morales. Il n'a plus hésité alors, il s'est décidé pour la paix religieuse. Et puis, M. de Bismarck, en homme qui songe à tout, a peut-être fait un dernier calcul. Au moment où nos républicains de Paris engageaient, de leur côté, cette guerre d'étroits sectaires contre les croyances religieuses, contre l'église, au risque d'enlever à la France un de ses moyens d'influence dans le monde, le chancelier a trouvé piquant et utile de faire tout le con traire. Il s'est empressé de rétablir la paix, de traiter le pape en puissance amie et respectée, de s'ériger en politique conservateur, — avec la chance de se servir de nos fautes contre nous, contre l'ascendant de la France.

Les grandes questions sommeillent au-delà des Alpes. Ce n'est pas que l'Italie n'ait ses difficultés intérieures, comme bien d'autres ; elle n'a pas, du moins pour le moment, de ces difficultés qui affectent ou menacent l'existence d'un pays : elle a la paix intérieure. Ce n'est pas non plus que l'Italie se désintéresse des affaires du monde ; mais elle semble un peu revenue des ambitions ou des illusions qui l'agitaient il y a quelques années, qui la poussaient à chercher un peu impatiemment une place dans les grandes combinaisons, à avoir, elle aussi, sa politique d'extension coloniale. Elle a peut-être vu qu'elle ne trouvait ni lustre ni profit à se mêler aux prépotens du monde, qu'elle n'a point décidément à espérer beaucoup de ses essais d'intimité avec les uns ou les autres. Elle se borne à rester dans ce qu'on appelle le concert des puissances : alliée de l'Autriche sans enthousiasme, alliée surtout de l'Allemagne, après avoir éprouvé plus d'une fois que M. de Bismarck ne donne son appui que dans la mesure de son intérêt

ou de sa politique du jour. L'Italie n'a donc pas de ces préoccupations qui passionnent l'opinion. Elle est pour le moment tout entière aux élections qui vont se faire dans quelques jours, et, ce qu'il y a justement de caractéristique dans ces élections, décidées un peu brusquement, c'est que les grandes questions de politique intérieure ou extérieure semblent n'être pour rien dans la lutte des partis. Ce scrutin improvisé va s'ouvrir dans une certaine obscurité qui tient à toute une situation, à la division et au fractionnement des opinions, à l'impuissance du gouvernement et des partis dans le dernier parlement.

Cette situation, elle s'accusait, elle devenait de jour en jour plus sensible depuis le commencement de la session. Lorsque, il y a deux mois, une campagne des plus vives était engagée contre le ministère, ou plutôt contre M. Depretis, par quelques-uns de ses anciens amis, par les chefs de la gauche coalisés, le président du conseil était encore assez habile ou assez heureux pour rallier une majorité. Cette majorité était assez faible cependant ; il y avait autant d'incohérence dans le camp ministériel que dans l'opposition, et ce qu'il y avait de plus clair c'est qu'on ne pouvait vivre longtemps dans ces conditions. Il est devenu bientôt évident que tout était à peu près impossible, que si le ministère restait toujours exposé, toujours menacé, ses adversaires étaient impuissans à le remplacer, et M. Depretis a pris le parti de brusquer les choses. Comment sortir d'une situation où il n'y avait que faiblesse pour tout le monde, pour le gouvernement comme pour les partis ? Une crise ministérielle, dans les conditions où se débattait hier encore le parlement italien, n'eût fait sans doute qu'ajouter à la confusion. Une modification partielle du cabinet n'eût remédié à rien, on l'a senti dès la première heure. M. Depretis a pris le parti de proposer au souverain d'en appeler au pays par une dissolution du parlement qui a eu pour prologue une prorogation de quelques jours. Le roi Humbert, à ce qu'il semble, n'est point sans avoir éprouvé quelque hésitation, et, avant de se décider, en vrai prince constitutionnel, il a tenu à consulter les chefs principaux du parlement : M. Minghetti, M. Biancheri, M. Nicotera. Il a écouté tout le monde, et ce n'est qu'après toutes ces consultations qu'il s'est décidé à accepter la proposition de son premier ministre, à signer le décret de dissolution. La lutte est donc engagée. Elle n'aura pas duré longtemps : à peine ouverte depuis quelques jours, elle sera dénouée dans quelques jours, sans avoir sérieusement ému le pays, qui va à ce scrutin sans trop savoir ce qu'on lui demande, et c'est là précisément ce que ces nouvelles élections italiennes ont de curieux.

Que propose-t-on au pays de décider dans ce scrutin du 23 mai ? Sur quel terrain, avec quels mots d'ordre le combat électoral s'engage-t-il ? Il y a sans doute en présence un ministère et une opposition. Le mi-

nistère a plus ou moins exposé ses idées, sa politique dans le rapport au roi par lequel il a justifié la dissolution. La gauche, qui a été autrefois l'appui de M. Depretis et qui est aujourd'hui l'opposition sous le nom assez bizarre de pentarchie, a elle aussi son programme ou ses programmes,— sans parler de la droite, qui forme un camp à part, et de l'extrême gauche, qui fait de la propagande républicaine. Les pentarques du Nord, M. Cairoli, M. Baccarini, M. Zanardelli s'efforcent de gagner des alliés dans les provinces où ils ont de l'influence. M. Nicotera, le plus actif des chefs de la coalition pentarchique, fait une vive et ardente campagne dans le Midi; mais si, dans ces agitations assez factices, il y a beaucoup de querelles, de compétitions personnelles, il est difficile de saisir un programme de politique nouvelle, d'autant plus que les chefs de l'opposition sont loin d'être toujours d'accord entre eux. M. Cairoli, M. Nicotera n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes tendances. Le seul lien qui les unisse pour le moment, c'est l'antipathie contre le président du conseil, M. Depretis, qui est depuis longtemps au gouvernement, qui représente au pouvoir le vieil esprit piémontais. Il est certain que M. Depretis, arrivé aux affaires comme chef de la gauche, avec ce qu'on a appelé le programme de Stradella, est resté presque invariablement au ministère depuis dix ans, et il s'y est maintenu par une habileté pratique de tacticien en réalisant les réformes les plus pressantes sans rien risquer, en modifiant plus d'une fois son cabinet, en essayant de se faire un parti avec tous les anciens partis. C'est justement ce qu'on lui reproche. On l'accuse de faire de la politique avec ses ruses de vieux Piémontais, d'avoir dissous ou désorganisé les anciens partis pour rester seul maître du pouvoir, de s'être créé des majorités factices dont il est le seul lien. Le pays, quant à lui, ne se passionne pas sensiblement pour ces querelles plus personnelles que politiques. Il ne voit qu'une chose : c'est que depuis dix ans il a été à peu près préservé des mauvaises aventures, il a vu ses finances se raffermir, il a vécu paisiblement et, certes, fort librement. Quel sera maintenant son vote dans les élections de demain? Se prononcera-t-il pour M. Depretis ou pour M. Cairoli, pour M. Nicotera? Le résultat reste fort incertain et il est douteux qu'il soit décisif, précisément parce que l'Italie n'est pas dans une de ces situations où elle pourrait se rallier à une politique faite pour la passionner et l'entraîner. L'Italie, après tout, comme bien d'autres nations, ne demande que la paix et un gouvernement sensé, éclairé pour la conduire.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La souscription à l'emprunt de 500 millions a été ouverte le 10 courant et close le même jour. Le prix d'émission avait été fixé à 79.80, d'après les indications fournies au ministre par la liquidation de fin avril, où le 3 pour 100 se trouvait compensé à 82 francs.

Ce prix d'émission pouvait paraître un peu hardi ; le mois précédent, le cours de compensation du 3 pour 100 avait été 80.30. On se tenait donc à peine à 0 fr. 50 au-dessous du point extrême atteint par la baisse de préparation à l'emprunt. De plus, les affaires ont paru se gâter en Grèce au moment même où les guichets du trésor allaient s'ouvrir à l'épargne.

L'emprunt a néanmoins obtenu tout le succès espéré. Il a été couvert vingt et une fois. Toutes les souscriptions ont été démesurément enflées, parce que chacun savait qu'il fallait demander beaucoup plus que ce que l'on voulait obtenir.

On avait fait argent de tout et battu monnaie par tous les moyens à Paris et à Londres. L'importance du concours donné par la Banque de France à la souscription apparaît dans les chiffres du dernier bilan. Par l'escompte de billets et par des avances sur titres, notre grand établissement a fourni plus de 700 millions à la place, somme qui lui est immédiatement revenue sous forme de versemens au compte courant du trésor et aux comptes courans particuliers.

Paris a demandé dix-neuf fois l'emprunt, les départemens deux fois et un cinquième. On sait que le versement de garantie à effectuer en souscrivant était de 15 francs par 3 francs de rente. Il a été demandé pour 401 millions de rente; le versement s'est donc élevé à 2 milliards.

Sur les 401 millions de rente, Paris a souscrit 359 millions, les départemens 42. Dans la souscription de Paris figurent les demandes faites pour le compte de l'étranger.

Le nombre des souscripteurs a été de 247,000, en comptant pour une unité les souscriptions en bloc présentées par les grands établissemens de crédit et par les agens de change. Il n'avait été que de 115,000 lors du dernier emprunt, fait en 1884 en rente 3 pour 100 amortissable.

Les souscriptions d'unités ont été relativement peu nombreuses, ne

dépassant pas 33,000 à Paris. Les grandes sociétés de crédit avaient fixé un minimum au-dessous duquel elles n'accueillaient pas les souscriptions, — minimum variant de 60 à 150 francs de rente. Le ministre des finances n'a garanti l'irréductibilité à aucune souscription ; on ne sait donc pas quel traitement sera définitivement réservé aux souscriptions unitaires.

Les porteurs de bons du trésor à un an d'échéance avaient la faculté de souscrire à l'emprunt en versant leurs titres comme argent, sauf déduction d'un escompte de 2 pour 100. Ils ont mis à profit pour la plupart cette faculté.

Parmi les plus fortes souscriptions figurent les suivantes : plus de 80 millions de rente par la chambre syndicale des agens de change; 50 par la maison Rothschild; près de 40 par les établissemens financiers de Londres; 35 par le Crédit foncier, 33 par la Banque de Paris et des Pays-Bas; 28 par le Crédit lyonnais; près de 25 par la Société générale; près de 20 par le Crédit industriel et commercial. Le versement de garantie effectué par ces huit groupes principaux de souscripteurs s'élève à 1,550 millions, soit à plus des trois quarts du montant total des sommes versées au trésor.

La spéculation n'avait pas attendu la confirmation par l'événement des espérances de succès de l'emprunt, pour en escompter l'heureux effet sur l'attitude et les tendances du marché. Dès le lendemain de la liquidation qui s'était faite aux plus bas cours du mois, et bien que la cherté des reports eût été excessive, le mouvement de reprise s'est accentué avec vivacité. On savait que la tension du prix de l'argent serait toute passagère, n'étant causée que par les préparatifs faits en vue de l'emprunt. Aussi les acheteurs se sont-ils résignés à payer aux capitaux une rémunération exceptionnellement élevée, atteignant 7 et 8 pour 100 sur certains fonds étrangers et sur des valeurs comme le Crédit foncier et le Suez. Sur le 3 pour 100, le report a été de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 et sur le 4 1/2 de 40 à 45.

La hausse de la rente a été facilitée dans les huit jours qui ont précédé l'emprunt par la nécessité où se sont trouvés bon nombre de spéculateurs qui avaient vendu des résultats par grosses quantités, de procéder à des rachats, ce qui a porté la prime à environ 2 francs. Le 3 pour 100 a atteint 82 fr. 75 avant même l'émission. Il a varié depuis de 82.60 à 82.70, la rente nouvelle s'établissant en même temps à 82 francs. Si du prix de la rente ancienne on déduit le montant du prochain coupon, on voit que les cours sont dès maintenant à peu près nivelés.

Le 3 pour 100 reste en hausse de 0 fr. 67 sur le cours de compensation. L'Amortissable a gagné 0 fr. 65 à 84.65 et le 4 1/2 pour 100, 0 fr. 92 à 109.32.

Les autres fonds d'état n'ont pas été moins bien traités. La hausse a été de 0 fr. 65 sur l'Italien à 98.55, d'une unité sur l'Autrichien Or 4 pour 100 à 92.50, de 0 fr. 40 sur le Hongrois 4 pour 100 à 84 1/2, d'une unité sur l'Extérieure à 58, de 8 francs sur l'Unifiée à 348 francs (coupon détaché), d'une unité environ sur les diverses catégories de rente russe, de 0 fr.40 sur le Turc à 15.30, de 6 francs sur la Banque ottomane à 538, de 7 francs sur les obligations de priorité à 370.

Les acheteurs d'Italien ne conçoivent aucune inquiétude des élections qui vont avoir lieu pour le parlement et se félicitent de ne plus entendre parler de l'épidémie cholérique qui avait fait son apparition dans quelques villes. En Espagne, le ministre des finances, M. Camacho, fait de grands efforts pour préparer le rétablissement de l'équilibre budgétaire. L'emprunt cubain a été annoncé. Le décret qui en autorise l'émission a paru, le 12 courant, dans *la Gaceta* officielle de Madrid. Le montant s'en élève à 620 millions de pesetas. Mais il n'en sera émis d'abord que 170 millions en obligations de 6 pour 100 remboursables en cinquante ans et offertes à 87 pour 100. La souscription aura lieu le 25 mai et sera ouverte en France à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les actions de nos grandes compagnies se cotent en reprise assez sensible. L'assemblée des actionnaires de l'Est s'est tenue le 29 avril. La compagnie avait demandé à l'état, en 1884, comme avance pour parfaire le revenu garanti, conformément à la convention de 1883, une somme de 8,714,000 francs. Elle a dû demander, pour 1885, au même titre 10,166,000 francs. La compagnie du Nord a eu son assemblée, le 30 avril. Elle a fixé à 62 francs le dividende de 1885, mais ce dividende n'a pu être complété que par un prélèvement de 1,066,000 francs sur la réserve extraordinaire, ramenée ainsi à 6,311,000 francs.

Les Chemins étrangers sont restés faibles, les Autrichiens surtout, en réaction nouvelle de 10 francs depuis le commencement du mois.

La Banque de France a monté de 4,280 à 4,320; le Crédit foncier, de 1,352 à 1,365; la Banque de Paris, de 640 à 652. Le rapport lu à l'assemblée de cette société établit que le dividende de 30 francs pour 1885 a été fourni par les bénéfices propres de l'exercice sans prélèvement sur les réserves. La Banque d'escompte s'est élevée de 10 francs à 463; le Crédit lyonnais, de 4 francs à 527; le Crédit industriel, de 12 francs à 597 ; le Comptoir d'escompte, de 7 fr. à 1,000 fr.

Le Gaz a été porté de 1,437 à 1,465; la Transatlantique, de 475 à 485; les Voitures, de 595 à 620. Le Suez, après avoir monté de 2,128 à 2,160, a été ramené à 2,130 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

